

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département :.....
Ref :.....



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم و التكنولوجيا
قسم:.....
المرجع:.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention
Du diplôme de

Magister
En architecture

Spécialité ou option

« *Etablissements humains dans les milieux arides et semi arides* »

THEME

***L'état actuel et le devenir des centres des noyaux anciens dans les
villes moyennes en Algérie
* Cas de Khenchela*.***

Présenté par :

MEDDOUR LARBI

Soutenu publiquement le :

Devant le jury composé de :

Pr : ZEMMOURI Nouredine
Pr : MAZOUZ Saïd
Dr : BELAKEHAL Azzedine
Dr : NACEUR Farida

Prof Président.
Prof Rapporteur
M.C.A Examineur
M.C.A Examineur

U. Biskra
U. Biskra
U. Biskra
U. Batna

REMERCIEMENT

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui m'ont aidé, m'ont compris et m'ont encouragé à réaliser ce modeste travail.

*Je veux exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, le professeur **Mazouz Said**, de m'avoir aidé et conseillé toute au long de l'avancement de mon travail, avec sa rigueur scientifique et son amitié.*

Je remercie le président de jury, le professeur Zemmouri Noureddine de l'université de Biskra, le docteur Belakehal azeddine, maître de conférences à la même université, ainsi que et le docteur Naceur Farida de l'université de Batna pour l'honneur qu'ils me font de participer à mon jury.

J'aimerais bien présenter mes remerciements particuliers au docteur Alkama Djamel de m'avoir encouragé et conseillé.

Je tiens à remercier mes enseignants de la post-graduation :

Professeur Farhi abdallah, Docteur Dib Belgacem, Dr Khelfellah Boudjamaa...

Mes remerciements vont également à mes collègues de magister avec lesquels j'ai passé des moments inoubliables, pleins de joies et de prospérité, et particulièrement à mes chers amis Kamel, Mohammed Laid et Brahim.

Merci à tous ceux qui m'ont encouragé et m'aidé de près ou de loin.

Meddour larbi

DEDICACE

Je Dédie ce modeste travail avec un titre très spécial à l'esprit de mon cher père

El hadj Slimane

Qui nous a quittés a jamais, qu'Allah l'accueillie en son vaste paradis.

A ma chère mère Yamina.

Qui n'a jamais ménagé d'efforts et sacrifices pour me soutenir et m'encourager dans toute ma vie, je la remercie du plein cœur.

A ma femme docteur Amel.

Qui ma soutenu et ma encouragé à tenir la voie de la réussite.

A ma sœur Soumia et à mes enfants Douâa, Mohammed Adib et Norane.

A mes frères: Ali, Toufik, Abbas et son fils Moncef Mehdi.

A toutes mes sœurs (Nouara, Amina, aicha, Rabia, Ouarda, Faiza et salima).

A ma chère tante Fatima et toute sa petite famille.

A mes amis et mes collègues de travail qui ont été toujours présents dans les meilleurs moments que dans les plus difficiles.

A tous ceux qui se sont intéressés d'une recherche scientifique objective, je dédie ce mémoire.

Meddour larbi

SOMMAIRE	
Sommaire.....	I
Table des cartes.....	VIII
Table des figures.....	X
Table des photos.....	XII
Table des tableaux.....	XIII
INTRODUCTION GENERALE	01
Etat de l'art	04
Problématique.....	05
Hypothèse de recherche.....	07
Les objectifs de recherche.....	07
Méthodologie d'approche	07
Analyse conceptuel	09
Structure du mémoire	09
CHAPITRE I : VILLES ET VILLES MOYENNES	
Introduction	11
I- LA VILLE	
1- Définition De La Ville	11
1-1- Aspect formalo-démographique.....	11
1-2- Aspect politico-administratif.....	12
1-3- Aspect historique.....	12
1-4- Aspect géographique et typo-morphologique.....	12
1-5- Aspect social.....	12
1-6- Autres définitions.....	13
2- Classification des Villes	14
2-1- Classification Selon la taille.....	14
2-2- Classification Selon les activités.....	15
2-2-1- Fonction politique.....	15
2-2-2- Fonction militaire.....	15
2-2-3- Fonction industrielle.....	15
2-2-4- Fonction administrative.....	15
2-2-5- Fonction touristique.....	15
2-3- Classification Selon leur morphogenèse	15
2-3-1- Ville planifiée.....	15
2-3-1- Ville non planifiée.....	17
II- LA VILLE MOYENNE	
1- Définition de la Ville moyenne	18
1-1- Définition de l'Union des Architectes.....	18
1-2- La notion de la ville moyenne en France, Espagne, et Royaume Uni.....	19
1-3- Définition de certains auteurs	20
1-4- Définition du journal officielle Algérien	21
1-5- Pour le PDAU de Khenchela	22

2- Rôle des Villes moyenne.....	23
a- Rôle administratif :.....	24
b- Rôle de supervision territorial :.....	24
c- Rôle de gouvernance :.....	24
d- Rôle sociaux-économique :.....	25
Conclusion	25
CHAPITRE II : CROISSANCE URBAINE.	
Introduction	27
1- Définition	28
2- Les aspects de la croissance urbaine.....	30
2-1- L'augmentation de la population.....	30
2-2- Croissance spatiale ou l'étalement dans l'espace.....	31
2-3- L'augmentation des revenus.....	31
2-4- La situation sociale.....	31
2-5- La prépondérance politico-administrative.....	32
3- Mode De Croissance.....	32
3-1- Croissance continue.....	32
3-2- Croissance discontinue.....	34
4- Les supports physiques de la croissance urbaine.....	35
4-1- Ligne de croissance.....	35
4-2- Pole de croissance.....	36
4-3- Borne de croissance.....	37
4-4- Barriere de croissance.....	38
5- Le concept de système de ville.....	40
Conclusion	41
CHAPITRE III : ETUDES DES CENTRES VILLE.	
Introduction	42
1- Définitions du centre ville.....	42
2- Les types de centres ville.....	45
2-1- Centre historique	46
2-2- Centre topologique.....	46
2-3- Centre coloniale.....	47
2-4- Le centre des affaires.....	49
3- Le centre est sont rôle dans la ville.....	49
4- Les problèmes majeurs des centres ville.....	50
5- Les conséquences de ces problèmes sur le centre.....	52
5-1- Problème de la congestion.....	52
5-2- La paupérisation des quartiers d'habitation.....	52
5-3- L'exode des habitants du centre.....	52
5-4- Encombrement des d'activités.....	52

6- Les fonctions d'un centre ville.....	53
6-1- L'activité administrative.....	53
6-2- Les services publics.....	53
6-3- Les affaire.....	53
6-4- L'activité commerciale.....	53
6-5- Les services divers.....	53
6-6- Vie sociale et culturelle.....	55
7- Délimitation du centre, superficie et forme :.....	55
Conclusion.....	56
CHAPITRE IV : PRESENTATION DU S-I-G	
Introduction.....	57
1- Définition.....	57
2- Historique.....	58
3- Quelques concepts.....	60
3-1- Les composantes d SIG.....	60
3-1- 1- Les logiciels.....	60
3-1-2- les données.....	60
A- Données du SIG.....	61
a- Les données géographiques.....	61
b- Les données attributaires.....	61
c- Les objets géographiques.....	62
B- Modes de présentation.....	62
C- Topologie.....	64
D- Les métadonnées.....	64
3-1- 3- Les matériels informatiques.....	65
3-1-4- Le savoir faire.....	66
3-1-5- Les utilisateurs.....	66
3-2- Questions auxquelles peuvent répondre le SIG.....	66
3-3- Typologie Du Logiciels.....	67
3-3-1 – Les SIG généralistes bureautiques.....	67
3-3-2 – Les SIG généralistes de gestion.....	68
3-4- Présentation de quelques SIG.....	68
Conclusion.....	69
CHAPITRE V : PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA	
(première partie, historique de la ville).	
I- HISTOIRE, GENESE ET EVOLUTION DE LA VILLE DE KHENCHELA.....	70
I-1- La période romaine.....	70
I-2- La période vandale.....	71
I-3- La période byzantine.....	71
I-4- La période arabe.....	72
I-5- La période turque.....	73
I-1- La période française.....	73

II-	HISTOIRE URBAINE (évolution de la ville).....	74
II-1-	Période coloniale (1830-1962).....	74
II-2-	La période postindépendance (après 1962).....	82
	(deuxième partie, état physique de la ville).	
	Introduction	83
I-	Partie Physique.....	83
1-	Situation géographique.....	83
2-	Le milieu physique.....	86
3-	Aperçu géologique.....	89
4-	Géomorphologie.....	89
5-	Climatologie.....	91
a-	Les températures.....	91
b-	Les précipitations.....	91
c-	La neige.....	91
d-	Les orages.....	92
e-	La grêle.....	92
f-	Les vents dominants.....	92
6-	Hydrographie	94
7-	Hydrogéologie	94
8-	Végétation.....	94
9-	Pédologie.....	94
	Synthèse.....	95
II-	Partie Des Données	
1-	POPULATION.....	96
a-	Evolution de la population de la commune par rapport toute la wilaya.....	96
b-	Evolution de la population totale et agglomérée de la commune de kenchela	97
c-	Densité de la population.....	97
d-	Répartition de la population urbaine et rurale.....	97
e-	Répartition de la population par tranche d'âge.....	97
f-	Mouvement naturel de la population.....	98
	Synthèse.....	98
2-	EMPLOI.....	99
a-	Données générale.....	99
b-	Répartition de la population active et occupée.....	99
c-	Répartition de la population occupée par secteur.....	100
	Synthèse.....	100
3-	INDUSTRIE ET ENERGIE :	
3-1-	Industrie.....	101
a-	Zone industrielle de Kenchela.....	101
b-	Entreprises publics.....	101
c-	Entreprises privées.....	101
3-1-	Energie.....	102
a-	Couverture en électricité et gaz de ville.....	102
b-	Produits pétroliers.....	102
	Synthèse.....	103

4- ENVIRONNEMENT :	
a- Données environnementales.....	103
b- Pollution des eaux.....	103
Synthèse.....	104
5- AGRICULTURE.....	104
a- Végétation naturelle.....	104
b- Occupation des sols et pratiques agricoles.....	104
c- Répartition générale des terres.....	104
d- Principales productions de la commune de Khenchela.....	105
Synthèse.....	105
6- FORETS :	
a- Répartition de la superficie forestière dans la commune de Khenchela.....	106
b- Les entreprises de réalisation et de production.....	106
c- Les entreprises de réalisation.....	106
d- Production du bois au niveau de la wilaya.....	106
e- Evolution de l'emploi dans le domaine des forêts.....	107
Synthèse.....	107
7- HABITAT ET URBANISME	
a- L'habitat.....	108
b- L'urbanisme.....	110
1- Instruments d'urbanisme.....	110
2- Les lotissements.....	111
2-1- Lotissements promotionnels.....	112
2-2- Lotissements sociaux.....	113
2-3- ZHUN.....	114
2-4- Zones industrielles.....	114
Synthèse.....	114
8- HYDROLIQUE	
a- Infrastructures hydrauliques.....	115
b- Quelques indices.....	115
Synthèse.....	116
9- INFRASTRUCTURE DE BASE	
a- Les routes nationales.....	116
b- Les chemins de Wilaya.....	117
c- Les chemins communaux.....	117
Synthèse.....	117
10- TRANSPORT	
a- Stations de bus et taxis.....	119
b- Situation du transport urbain.....	119
c- Situation des transports de voyageurs réalisés par les privées.....	119
Synthèse.....	120
11- TOURISME	
a- Thermalisme.....	121
b- Infrastructures hôtelières.....	121
c- Agence touristiques et de voyage.....	121
Synthèse.....	122

12- SERVICES PUBLICS	
12-1- Secteur publics.....	122
a- Postes et télécommunications.....	122
b- Banques et maisons d'assurance.....	123
12-2- Secteurs Privés.....	124
Synthèse.....	124
13- EDUCATION.....	125
Synthèse.....	127
14- FORMATION PROFESSIONNELLE.....	127
Synthèse.....	127
15- LA SANTE.....	128
Synthèse.....	129
16- JEUNESSE ET SPORT-CULTURE.....	129
a- Répartition des infrastructures sportives dans la ville de Khenchela.....	129
b- Répartition des infrastructures culturelles dans la ville de Khenchela.....	130
Synthèse.....	130
17- CULTE.....	131
Conclusion.....	132
CHAPITRE VI : ETUDE ANALYTIQUE DE LA VILLE DE KHENCHELA	
Introduction.....	133
I- Diachronique de Croissance de la Ville De KHENCHELA.....	134
1- Période coloniale.....	134
A- 1874.....	135
B- 1905.....	136
C- 1953.....	138
2- Période D'indépendance.....	140
A- 1972.....	140
B- 1985.....	142
C- 2000.....	143
D- 2011.....	145
E- Extension futur	146
Conclusion.....	147
II- Etude Analytique de Concentration des Activités.....	148
1- concentration d'administration et des équipements publics...	149
2- concentration des services publics.....	150
3- Concentration des affaires.....	152
4- Concentration des commerces.....	153
5- Concentration des services divers.....	155
6- Concentration des équipements sociaux-culturels.....	156
7- Concentration des placettes et aires de stationnement.....	158
Conclusion.....	159

	161
CHAPITRE VII : ETUDE ANALYTIQUE DU CENTRE VILLE DE KHENCHELA	162
Introduction	
I- ETUDE DU CENTRE VILLE COLONIAL ET LEUR VOISINAGES	162
1- Présentation du centre colonial et les quartiers qui l'entourent	163
a- Centre ville colonial.....	164
b- Cite Hassnaoui et limitrophe.....	164
c- Quartier de la caserne.....	164
d- Quartier administratif et ses limitrophe.....	
e- Quartier Immam El Ghazali et limitrophe.....	164
2- Accessibilité Et Réseau Viaire.....	166
a- Centre ville vers cité Hassnaoui.....	167
b- Centre ville vers cité des Jardins.....	167
c- Centre ville vers quartier de la Caserne.....	167
d- Centre ville vers la cité administrative.....	168
e- Centre ville vers le Sud et l'Ouest de la ville.....	
Conclusion	
II- Etude analytique de concentration des activités au centre colonial et leur voisinages.....	174
1- concentration d'administration et des équipements publics...	175
2- concentration des services publics.....	177
3- Concentration des affaires.....	179
4- Concentration des commerces.....	181
5- Concentration des services divers.....	183
6- Concentration des équipements sociaux-culturels.....	185
7- Concentration des placettes et aires de stationnement.....	187
Conclusion	189
III- Enquête sur la gestion et usage du centre ville :	190
Introduction	190
1- Contenu de l'entrevue.....	192
1-1- Volet N°01.....	193
1-2- Volet N°02.....	194
1-3- Volet N°03.....	195
2- Déroulement de l'entrevue :.....	195
3- Résultats obtenus.....	196
3-1- Volet N°01.....	197
3-2- Volet N°02.....	200
3-3- Volet N°03.....	202
Conclusion	207
CONCLUSION GENERALE	210
BIBLIOGRAPHIE	213
ANNEXE N°01	
ANNEXE N°02	

Page	Cartes
	<p>carte N° II-01 : Croissance de la ville de Khenchela depuis sa naissance en 1874 a 1972.</p> <p>carte N° II-02 : Croissance de la ville de Khenchela EN 1985.</p> <p>carte N° II-03 : Borne de croissance de la ville de Khenchela (1985-2000).</p>
	<p>carte N° I-01 : Nouveau Pole Urbain de Khenchela. partie de ville planifiée</p> <p>carte N° I-02 : Cité des Jardins (Matito) Khenchela -partie de ville non planifiée.</p>
	<p>carte N° III-01 : Ville De Khenchela En 1972.</p>
	<p>carte N° V-01 : Ville De Khenchela En 1874.</p> <p>carte N° V-02 : Ville De Khenchela En 1904.</p> <p>carte N° V-03 : Situation de la Wilaya de Khenchela.</p> <p>carte N° V-04 : Situation de la Commune de Khenchela dans la Wilaya.</p> <p>carte N° V-05 : Délimitation de la Commune de Khenchela.</p> <p>cartes N° V-06 & V-07 : Le milieu physique de Khenchela.</p> <p>carte N° V-08 : Carte lithologique de la Wilaya de Khenchela.</p> <p>carte N° V-09 : Carte pluviométrique de la Wilaya de Khenchela.</p> <p>carte N° V-10 : PDAU intercommunale de Khenchela.</p> <p>carte N° V-11 : Les infrastructures de base a Khenchela.</p>
	<p>carte N° VI-01 : Ensemble de al ville de Khenchela.</p> <p>carte N° VI-02 : Carte de découpage des POS selon le PDAU de Khenchela</p> <p>carte N° VI-03 : Localisation du premier noyau sur la ville actuelle de Khenchela</p> <p>carte N° VI-04 : Plan Du Premier Noyau De La Ville De Khenchela En 1874.</p> <p>carte N° VI-05 : Localisation de la première extension dans la ville de Khenchela.</p> <p>carte N° VI-06 : Plan de la ville de Khenchela en 1874.</p> <p>Carte N° VI-07 : Localisation de la deuxième extension du noyau colonial en 1953.</p> <p>Carte N° : VI-08 : Plan de la ville de Khenchela en 1953.</p> <p>Carte N° : VI-09 : Extension de la ville de Khenchela en 1972.</p> <p>Carte N° : VI-10 : Plan de la ville de Khenchela en 1972.</p> <p>Carte N° : VI-11 : Délimitation du périmètre de la ville en 1985 sur la ville actuelle.</p> <p>Carte N° : VI-12 : Plan de la ville de Khenchela en 1985.</p> <p>Carte N° : VI-13 : Plan de la ville de Khenchela en 2000.</p> <p>Carte N° : VI-14 : Plan de la ville de Khenchela en 2011</p> <p>Carte N°:VI-15 : Représentation de la concentration des administrations et des</p>

	<p>équipements publics sur carte de la ville de Khenchela.</p> <p>Carte N° VI-16 : Représentation de la concentration des services publics sur carte de la ville de Khenchela.</p> <p>Carte N° VI-17 : Représentation de la concentration des affaires sur carte de la ville de Khenchela.</p> <p>Carte N° VI-18 : Représentation de la concentration du commerce sur carte de la ville de Khenchela.</p> <p>Carte N° VI-19 : Représentation de la concentration des services divers sur carte de la ville de Khenchela.</p> <p>Carte N° VI-20 : Représentation de la concentration des équipements sociaux culturels sur carte de la ville de Khenchela.</p> <p>Carte N° VI-21 : Représentation de la concentration des placettes et aires de stationnement sur carte de la ville de Khenchela.</p>
	<p>Carte N° VII-01 : Carte synthétique de la situation fonctionnel du centre ville de Khenchela par rapport a toute la ville.</p>

Chapitre II	Figures
introduction Générale	Figure N° 01 : Structure du mémoire.
Chapitre I	Figure N°I-01 : Augmentation de nombre des villes moyennes en Algérie
Chapitre II	Figure N°II-01 : Processus D'urbanisation de Klaassen (1978). Figure N°II-02 : Ligne de croissance de la ville de Khenchela jusqu'à 1985. Figure N°II-03 : Pole de croissance de la ville de Khenchela du 1874 jusqu'à 1985. Figure N°II-04 : Barriere de croissance de la ville de Khenchela (1985-2000).
Chapitre IV	Figure N°-IV-01 : Traitement et diffusion de l'information géographique. Figure N°-IV-02 : Composantes du SIG Figure N°-IV-03 : Les objets géographiques du SIG.
Chapitre V	Figure N°-V-01 : Composition Du Milieu Physique De Khenchela Figure N°-V-02 & V-03 : Les reliefs autour de la ville de Khenchela Figure N°-V-04: Croissance de la population de la ville de Khenchela Figure N°-V-05: Répartition de la population par tranche d'âge a Khenchela Figure N°-V-06: Répartition de la population active et occupée a Khenchela Figure N°-V-07: Répartition de la population par secteur d'activité a Khenchela Figure N°-V-08: Répartition des terres a la commune de Khenchela. Figure N°-V-09: Production du bois a la commune de Khenchela. Figure N°-V-10: Evolution de l'emploi au domaine des forets à la commune de Khenchela. Figure N°-V-11: Parc de logement par segment et programme à la commune de Khenchela. Figure N°-V-12: Occupation du parc de logement dans la ville de Khenchela. Figure N°-V-13: Lotissements promotionnelles à la ville de Khenchela. Figure N°-V-14: Lotissements sociaux à la ville de Khenchela. Figure N°-V-15: Etat des routes nationales dans la ville de Khenchela. Figure N°-V-16: Etat des chemins communaux dans la ville de Khenchela. Figure N°-V-17: Secteurs de services (public et privée) dans la ville de Khenchela. Figure N°-V-18: Le taux d'occupation des classes par cycle dans la ville de Khenchela.
	Figure N°-VI-01: Premier noyau de création de la ville Khenchela Figure N° : VI-02 Première extension du noyau colonial en 1905.

Chapitre VI	<p>Figure N° : VI-03 Deuxième extension du noyau colonial en 1953.</p> <p>Figure N° : VI-04 : Délimitation du périmètre de la ville en 2000 sur la ville actuelle.</p> <p>Figure N° : VI-05 : Délimitation du périmètre de la ville en 2011 sur toute la ville.</p> <p>Figure N° : VI-06 : Délimitation du périmètre de la ville dans les perspectives de future extension de la ville de Khenchela.</p> <p>Figure N° : VI-07 : La forme synthétique de l'actuelle ville de Khenchela et les horizons de la future extension.</p> <p>Figure N°:VI-08 : Concentration des administrations et des équipements publics dans la ville de khenchela.</p> <p>Figure N° VI-09 : Concentration des services publics dans la ville de Khenchela.</p> <p>Figure N° VI-10 : Concentration des affaires dans la ville de Khenchela.</p> <p>Figure N° VI-11 : Concentration du commerce sur la ville de Khenchela.</p> <p>Figure N° VI-12 : Concentration des services divers sur la ville de Khenchela.</p> <p>Figure N° VI-13 : Concentration des équipements sociaux culturels sur la ville de Khenchela.</p> <p>Figure N° VI-14 : Concentration des placettes et aires de stationnement sur la ville de Khenchela.</p>
Chapitre VII	<p>Figure N°VII-01 : Découpage du centre ville de Khenchela en secteurs d'urbanisation.</p> <p>Figure N°VII-02 : Localisation du quartier colonial par-rapport a son voisinage adjacent.</p> <p>Figure N°VII-03 : Découpage des quartiers avoisinants du quartier colonial selon la nature des tissus urbains.</p> <p>Figure N°VII-04 : Représentation de la nappe de circulation autour du centre ville colonial.</p> <p>Figure N°VII-05 : Possibilités d'accessibilité du et vers le centre ville colonial.</p> <p>Figure N°VII-06: Itinéraire séquentielle du centre ville jusqu'à la périphérie de la ville (limite de la cité Hassnaoui).</p> <p>Figure N°VII-07 : Représentation de la différence de niveau et l'hétérogénéité du tissus urbain entre centre ville coloniale et la cité des Jardins.</p> <p>Figure N°VII-08 : Localisation enceintes clôturées qui se présentent comme des obstacles devant une accessibilité libre au centre ville</p> <p>Figure N°VII-09 : Possibilité d'accessibilité libre est relativement offerte seulement vers le Sud du centre colonial.</p>

Figure N°VII-10 : concentration des administrations et des équipements publics au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-11 : Représentation de la concentration des administrations et des équipements publics sur la carte du centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-12 : Concentration des services publics au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-13 : Représentation de la concentration des services publics sur la carte du centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-14 : Concentration des affaires au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-15 : Représentation de la concentration des affaires sur la carte du centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-16 : Concentration de commerce au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-17 : Représentation de la concentration de commerce sur la carte du centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-18 : Représentation de la concentration services divers au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-19 : Représentation de la concentration des services divers sur la carte du centre ville de Khenchela. Source auteur 2012.

Figure N°VII-20: Concentration des équipements sociaux culturels au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-21: Représentation de la concentration des équipements sociaux culturels sur la carte du centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-22 : Concentration des équipements sociaux culturels au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-23: Représentation de la concentration des placettes et aires de stationnement sur la carte du centre ville de Khenchela.

Figure N° VII-24 : État moral des résidents de ce centre en vers leur lieu.

Figure N°VII-25 : les raisons qui invitent les commerçants à s'installer au centre ville de Khenchela.

Figure N°VII-26 : Le taux des commerçants qui sont pris a quittés le centre.

Figure N° VII-27: Degré d'influence des différents problèmes sur le bon fonctionnement des activités.

N°Chapitre	Photos
Chapitre-V-	<p>Photo N°V-01 : Plateau du marché de Khenchela a l'époque française.</p> <p>Photo N°V-02 : Ain Chabord à Khenchela</p> <p>Photo N°V-03 : Vue sur le quartier militaire de Khenchela.</p> <p>Photo N°V-04 : Vue sur le village colonial de Khenchela.</p> <p>Photo N°V-05 : Vue sur la route d'Ain El-Beida a Khenchela.</p> <p>Photo N°V-06 : Vue dans le centre ville colonial de Khenchela.</p> <p>Photo N°V-07 : Vue sur la rue d'Alger a Khenchela.</p> <p>Photo N°V-08 : Gare routière de la ville de Khenchela.</p> <p>Photo N°V-09 : Vue sur l'hôpital militaire de la période française à Khenchela.</p> <p>Photo N°V-10 : Vue sur l'ancien centre ville colonial de Khenchela.</p> <p>Photos N°V-11 et 12 : Vue sur la mairie de Khenchela.</p> <p>Photo N°V-13 : Vue sur l'ancienne église de la ville de Khenchela.</p> <p>Photo N°V-14 : Vue sur l'ancienne mosquée du centre ville de Khenchela.</p> <p>Photos N°V-15 et V-16 : Activité commerciale au centre ville de Khenchela.</p> <p>Photos N°V-17: Lotissement issu de l'auto construction a Khenchela.</p>
Chapitre VII	<p>photos N°VII- 1-2-3-4-5-6-7 : Itinéraire séquentielle du centre ville jusqu'au périphérie de la ville (limite de la cité Hassnaoui).</p> <p>photos N°VII- 08-09-10-11-12-13 : Représentation de la différence de niveau et l'hétérogénéité du tissus urbain entre centre ville coloniale et la cité des Jardins.</p> <p>photos N°VII-14-15-16-17-18-19-20 : Localisation enceintes clôturées qui se présentent comme des obstacles devant une accessibilité libre au centre ville</p>

N°Chapitre	Tableaux
Chapitre -I-	<p>Tableau N°I-01 : Classement Des Villes Selon La Taille.</p> <p>Tableau N°I-02 : Définition de la ville moyenne en France, en Espagne et en Royaume Uni.</p> <p>Tableau N°I-03 : Evolution des villes moyennes en Algérie.</p>
Chapitre -V-	<p>Tableau N°V-01 : Moyenne annuelle de neige a la ville de Khenchela</p> <p>Tableau N°V-02 : Moyenne de jours d'orage a la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°V-03 : Moyenne de jours de grêle à la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°V-04 : Evolution de la population de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°V-05 : Evolution de la population agglomérée dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°V-06 : Densité de la population de la commune de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-07: Répartition de la population urbaine et rurale a Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-08: Répartition de la population par tranche d'âge a Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-09: Mouvement naturel de la population a Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-10: Données générales sur l'emploi à Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-11: Répartition de la population active et occupée à la commune de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-12: Répartition de la population occupée par secteur à la commune de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-13: Les entreprises publiques actives à la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-14: Les entreprises privées actives à la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-15: Couverture en électricité et gaz a la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-16: Infrastructures de stockage et distribution des produits pétroliers.</p> <p>Tableau N°-V-17: Infrastructures privées pour des produits pétroliers à Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-18: Répartition de décharges publiques à la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-19: répartition des points de rejets a la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-20: répartition générale des terres a la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-21: les principales productions agricole à la commune de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-22: répartition de la superficie forestière à la commune de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-23: entreprises de réalisation des travaux forestière à la commune de Khenchela.</p>

Tableau N°-V-24: Production du bois à la commune de Khenchela.
Tableau N°-V-25: Evolution de l'emploi au domaine des forets à la commune de Khenchela.
Tableau N°-V-26: Parc de logement par segment et programme à la commune de Khenchela.
Tableau N°-V-27: Répartition du parc de logement à la commune de Khenchela.
Tableau N°-V-28: Programme des instruments d'urbanisme de la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-29 : Les besoins en surfaces aux différents termes dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-30 : Nombre de lotissements approuvés dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-31 : Nombre de lotissements approuvés dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-32 : Nombre des ZHUN dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-33 : Situation foncière et administrative de la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-34 : Situation d'AEP dans de la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-35 : Principaux oued dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-36 : Stations d'épuration dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-37 : Les indicateurs d'AEP et d'assainissement dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-38 : Etat des réseaux routiers dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-39 : Etat des chemins communaux routiers dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-40 : Stations de bus et taxi dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-41 : Situation de transport urbain dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-42 : Situation de transport privée dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-43 : Situation du tourisme thermalisme dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-44 : L'infrastructure hôtelière dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-45 : Les agences touristiques dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-46 : les agences de poste et télécommunication dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-47 : Les agences bancaires et d'assurances dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-48 : Les agences privées de services dans la ville de Khenchela.
Tableau N°-V-50 : Les infrastructures scolaires dans la ville de Khenchela.

	<p>Tableau N°-V-51 : Répartition de la population scolarisée dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-52 : Les infrastructures de la F-P dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-53 : Les infrastructures de formation résidentielle dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-54 : Les infrastructures sanitaires publiques dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-55 : Les infrastructures sanitaires privées dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-55 : Les indices de couverture sanitaires dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-56 : Les infrastructures sportives dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-57 : Les infrastructures culturelles dans la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°-V-58 : Les infrastructures religieuses dans la ville de Khenchela.</p>
Chapitre -VI-	<p>Tableau N°VI-01 : Classement des activités de la ville selon le leur type, la nomination des sièges, et le nombre d'unité par activité.</p> <p>Tableau N°:VI-02 : Répartition des unités d'administration et des équipements publics sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°:VI-03 : Répartition des unités des services publics sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°:VI-04 Répartition des unités des affaires sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°:VI-05 : Répartition des unités de commerce sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°:VI-06 : Répartition des unités des services divers sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°:VI-07 : Répartition des équipements sociaux culturels sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°:VI-08 : Répartition des placettes et aires de stationnement sur les différents secteurs de la ville de Khenchela.</p>
	<p>Tableau N°VII-01 : Classement des activités du centre ville selon le type d'activité, la nomination des sièges, et le nombre d'unité par activité.</p> <p>Tableau N°VII-02 : Répartition des unités d'administration et des équipements publics sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°VII-03: Répartition des unités de services publics sur les différents quartiers</p>

Chapitre -VII-	<p>du centre ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°VII-04 : Répartition des unités des affaires sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.</p> <p>Figure N°VII-05 : Répartition des unités de commerce sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°VII-06 : Répartition des unités des services divers sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°VII-07 : Répartition des équipements sociaux culturels sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.</p> <p>Tableau N°VII-08 : Répartition des placettes et aires de stationnement sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.</p>
-----------------------	--

INTRODUCTION
GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'histoire de l'Algérie se caractérise par le passage à des stations importantes qui laissent des empreintes sur la vie de la population en générale et spécialement sur l'espace. Avant la colonisation, la société algérienne était de nature rurale, et le milieu urbain se limitait seulement dans les grands ensembles situés au Nord du pays, qui font par la suite objet des premières étapes d'occupation par les Français, mais le reste du territoire national était formé d'agglomérations, de petits villages ou de regroupements tribaux. Avec le temps et avec la consolidation sur tout le territoire national, l'armature urbaine algérienne commence à prendre des changements dépendants à la stratégie de colonisation progressive.

Pour des buts de supervision et d'implication de l'ordre colonial sur tout le territoire Algérien, les Français commencent à pénétrer profondément par la création de petits centres répartis spécialement dans les régions à fort rendement agricole, (les régions d'intérieur), « *La Période de création maxima, 1871-1896, correspond à celle de la colonisation triomphante et de l'accaparement maximal des terres agricole* ». (Cote, M, .1993)

Pour de multiples buts dont : l'hébergement de la population coloniale qui à bénéficié des terres fertiles gratuitement, la présence administrative pour contrôle et imposition impératif de l'ordre ; sont en priorité.

En fonction de son importance régionale en matière de stabilité sécuritaire, et sa situation géographique qui lui a permis d'offrir plus de services, son rendement agricole, et son rapprochement des grands ensembles , des grands axes routiers, et des chemins ferroviaires, ces centres connaissent un développement distinct, et par la suite ils sont devenus des supports des composantes primitives de l'ossature urbaine de l'Algérie,

« *Les 475 villages de colonisation bâtis de la sorte au cours de presque un siècle constituent l'ossature du réseau actuel de centres agglomérés dans la campagne. Car, situe le long des grands axes routiers, sur les bonnes terres, ils ont généralement prospéré. Conçus au départ pour abriter les seuls colons, ils ont attiré*

progressivement les algériens ; si quelques-uns sont semi-avortés, parce que en position excentrique, la plupart sont devenus de gros bourgs ruraux, actifs, très animés le jour du marché ; un certain nombre sont aujourd'hui des villes ».

(Cote, M., 1993 Pag 128).

Avant la révolution nationale, ces centres connaissent comme nous avons déjà dit des degrés de développement distincts, selon plusieurs paramètres.

On ajoute ici que ces centres qui sont très typés, caractérisés par le signe de l'uniforme et de l'alignement, connaissent une urbanisation effectuée par les habitants d'origines dans ces périphéries, et caractérisé par des tissus non planifiés dont la majorité, n'a aucune concordance avec les centres coloniaux.

Ce phénomène a provoqué un début de grossissement de ces petits centres qui vont devenir de gros villages.

Après l'indépendance, ces villages connaissent une croissance remarquable face à une croissance démographique intense, manipulée de multiples facteurs, dont : l'exode rural des paysans qui quittent leur milieu et rejoignent la ville pour améliorer leurs conditions de vie, La nomination politico-administrative qui qualifié des villages au rang des communes, Daïra ou Wilaya, la croissance économique...

Dans ces conditions favorables, et avec d'autres critères de la taille, de fonction et de la morphogenèse de chaque ville. Ces villages sont devenus des villes, et l'armature urbaine du pays se classifie à nouveau.

Dans tout ce contexte, la plupart de ces villes qui sont à l'origine de création coloniale sont classées au rang des villes moyennes.

L'étude de ces villes moyennes spécialement en Algérie nous semble importante à plusieurs motifs, par ce qu'un grand nombre de nos villes appartiennent à la même classification.

En référence du PDAU de la ville de Khenchela, le SNAT algérien montre que Les villes algériennes moyennes de plus de 50 000 habitants connaissent une augmentation importante depuis une quarantaine d'années. Le nombre de ces villes

a augmenté de 14 en 1966, 24 en 1977, 41 en 1987 à 66 en 1998, sur la base de la tendance observée entre 1987-1998, en 2030 ; ce nombre s'établira à 112 villes.

Ces villes moyennes assument d'une part de grands rôles comme des éléments régulateurs, et stabilisateurs, et d'une autre part d'outils de répartition des conditions de développement. Rehham (2003), a cité d'une façon plus détaillée les rôles qui peuvent être assumés par une ville moyenne dans son territoire, dans une échelle locale ou régionale.

Rôle administratif :

- ✓ Par ses infrastructures administratives de base, une ville moyenne présente des biens et des services qualitatifs et même quantitatifs, pour ses habitants et les habitants de son voisinage.
- ✓ Sa qualification au rang d'intermédiation lui confie des liaisons et des relations à des réseaux d'infrastructures qui connectent les réseaux locaux, régionaux et nationaux, avec un accès facile aux internationaux.
- ✓ C'est un point de liaison qui articule des flux, points de référence et d'accès à d'autres niveaux du réseau.
- ✓ La décentralisation administrative et gouvernementale à ces niveaux, entraîne une meilleure compréhension du milieu sur lequel se développent des projets et des mesures plus adaptées à la réalité et aux besoins du propre milieu.
- ✓ Elles sont "le cœur économique de vastes aires rurales dans les villes du Tiers-Monde" comme signalaient Hardoy et Satterthwaite (1996) ». (Rehham, Dj., 2003)

Rôle de supervision territorial :

- ✓ Elles représentent des systèmes plus équilibrés et soutenables qui exercent des relations plus équitables avec leur territoire.
- ✓ Par son échelle, elles peuvent, en principe, maintenir des relations plus harmoniques, plus ouvertes et équilibrées avec leur territoire.

Rôle de gouvernance :

- ✓ Des villes plus faciles à gouverner, et à contrôler, permettent en principe une plus grande participation citoyenne au gouvernement, à l'administration et la gestion de la ville.
- ✓ Établissements à échelles plus humaines et appréhensives qui aident au citoyen à s'identifier plus avec sa ville.
- ✓ Elles n'ont pas les problèmes d'environnement que présentent les méga-villes et ceci devient un clair potentiel, un important atout à jouer face au succès social et économique.

Rôle socio-économique :

- ✓ Elles présentent moins de conflits sociaux et cela entraîne moins de coûts sociaux. Mais en même temps, elles présentent une mineur diversité sociale et culturelle.
- ✓ Une compétitivité économique inférieure face à la métropole qui tend à concentrer les fonctions supérieures du système.

ETAT DE L'ART :

A pour objet de présenté quelques ouvres qui traitent des sujets de recherche à des points communs avec notre thème, il est important de présenté quelques unes d'entre eux pour donné plus d'éclaircissement a notre sujet, on va citer se qui suit :

- Mémoire de magistère en urbanisme,
THÈME « PHÉNOMÈNE DE MUTATION EN CENTRES-VILLES COLONIAUX –CAS DE AL VILLE DE SOUK AHRAS ». De Melle Radouane Meriem (octobre 2003), Université de Constantine d'épatement de l'architecture et de l'urbanisme.
- Mémoire de magistère en architecture et urbanisme.
THÈME : «la réalité urbaine a Oum el bouaghi, entre un centre-ville ancien délaissé et des centralités nouvelles monofonctionnelles et stériles ».
De Mr Mazouz Toufik (2009), Université Larbi ben M'hidi Oum Elbouaghi,
- Mémoire de magistère en architecture.

THÈME : «*Dysfonctionnement des centres villes anciens : cas du centre ville de Biskra (damier colonial)* ». De Mr Deghiche Salim (2009),

Université med khaidher Biskra.

- Mémoire de magistère en architecture.

THÈME : «*Noyay colonial de khenchela, phénomène de dysfonctionnement urbain d'un centre ville* ». De Melle Rekkab Soulef (2012),

Université Larbi ben M'hidi Oum Elbouaghi.

PROBLÉMATIQUE

Comme nous avons déjà vu que, la majorité des villes moyennes en Algérie étaient à l'origine, des centres de création coloniale. Et comme Le centre est le cerveau et cœur de la ville à la fois, (comme plusieurs disciplines le définissent), il est par excellence le lieu de la manifestation de la vie quotidienne des citadins et usagers, il commande plusieurs parties de la ville, organise, et regroupe en effet un ensemble de services, de commerces, et d'équipements de loisirs et de culture. Par ailleurs, le centre représente le lieu du pouvoir financier et économique.

Par ses conditions de création et ses caractéristiques architecturales et urbanistiques spécifiques, ces centres représentent un témoignage de la mémoire collective des algériens, Ils sont contenus dans leur majorité de grands équipements de commandement et de souveraineté de la ville, « le nœud de la ville, le carrefour des grands axes, la zone de la plus intense activité tertiaire urbaine, celle ou sont cumulés les bâtiments administratifs, bancaires, grands établissements commerciaux, certains édifices de la vie publique, religieuse et culturelle ». *Beaujeu – Garnier. J et Chabot. G (1963)*

Le centre ville de Khenchela est l'un des centres qui passe par les dites conditions de création comme toutes les villes algériennes,

Si on prend un léger aperçu sur l'histoire de formation de ce centre qui nous aidera à analyser sa composition, on peut connaître l'état de mal qu'il vit actuellement.

Dans ces premiers temps de création, vers 1874 (la date de sa livraison aux services coloniaux), il était composé d'un quartier de forme orthogonale, qui contient des constructions à usage d'habitation, avec quelques équipements nécessaires pour le bon déroulement de l'administration et de la gestion de la vie quotidienne des

habitants, l'un de ces équipements importants conçus à l'époque est le Bordj de commandement qui s'étale sur la devanture Ouest du centre. Avec le temps, ce dernier s'est grandi et s'est enrichi par d'autres équipements, par des extensions internes et par la juxtaposition d'autres tissus qui apparaîtront ultérieurement à la périphérie de la devanture Nord du centre comme des corps urbain étrangers.

Ces tissus qui sont de nature anarchique abritent les habitants originaires et forment un quartier populaire. On note que Khenchela, dans cette période, est une chef lieu de commune mixte, Ensuite et juste après l'indépendance, ce centre colonial connaît une situation statique à l'exception de quelques établissements qui sont injectés (une caserne de la gendarmerie national dans l'ancien Bordj de commandement), et d'autres projetés aux fronts de ce centre (les Silos), par contre le quartier populaire s'évolue et s'étale sur toute la devanture Nord et Ouest de la ville, après sa nomination comme chef lieu de wilaya. Elle a bénéficié de multiples établissements, dont es plus importants sont implantés au Nord de la ville (zone industrielle...), et dans l'existence des contraintes naturelles (massifs du Chabord et les propriétés privées) et artificielles, qui bloquent la croissance de la ville vers le Nord, elle a pris destination vers le Sud et a tourné le Dos au centre ancien et à la ville ancienne.

D'après cette brève présentation qui va être détaillée au cours de cette étude on peut noter ***qu'il paraît que le centre colonial est en état de marginalisation et d'inadéquation en vers son entourage, il a perdu certaines de ses qualités comme lieu d'attractivité et de commandement.***

Comme on peut cerner l'état actuel du centre ville de Khenchela dans les points suivants :

- ✓ Existence de différentes contraintes tout au long du parcours de formation de cette ville et son centre, influés sur le destin de ce centre.
- ✓ Existence des équipements anti-urbains en plein milieu urbain, crée des obstacles artificiels devant le bon fonctionnement du centre.
- ✓ Existence de grandes parcelles infranchissables occupées par des équipements administratifs et de service.
- ✓ Existence du problème de congestion de circulation.
- ✓ Dégradation du cadre bâti des constructions et des équipements du centre.

A ce moment quelques questionnements peuvent être posés pour mieux éclaircir la situation de ce centre dont entre eux sont :

- ✓ Quelles sont les paramètres qui sont à la base de la genèse du noyau urbain ?
- ✓ Quel a été le rôle de ce noyau par rapport à l'agglomération Khencheli et l'évolution de ce rôle s'il existe ?
- ✓ Est-ce que, le centre ville actuel de Khenchela assure le même rôle, qu'il a assumé dans le passé ?
- ✓ Le centre ville actuel connaît-il des dysfonctionnements, les quels ?
- ✓ Quelles sont les causes qui provoquent ce dysfonctionnement ?

LA QUESTION DE RECHERCHE :

A quoi est dû ce dysfonctionnement ?

Pour répondre à cette question nous avons énoncé l'hypothèse suivante :

HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Le déclin du centre ville ancien de Khenchela semble lié aux déséquilibres engendrés par la croissance urbaine, la localisation de l'habitat des équipements et des services ainsi que du réseau routier.

LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Par cette recherche on veut arriver à saisir le devenir d'un centre urbain d'une ville moyenne en Algérie par la même :

- Comprendre la manière et la logique de la composition urbaine de ce tissu.
- Saisir les différents facteurs qui sont à l'origine de la marginalisation et du dysfonctionnement du noyau urbain de la ville de Khenchela.
- Cerner les causes de déséquilibre vécu qui agissent sur le centre urbain qui paraît en déclin.

METHODOLOGIE D'APPROCHE :

A priori ; la méthodologie envisagée s'appuie sur un modèle d'analyse qui permettra de comprendre :

- la genèse d'évolution de la ville de Khenchela, les conditions de sa création, les étapes principales qui marquent sa formation et son évolution, l'hierarchie de la croissance démographique, les différents effets qui sont à l'origine des

éléments régulateurs de l'évolution de cette ville (lecture basée sur des textes et des cartes).

- Diagnostic de l'état actuel à travers une double lecture :
 - 1- Données statistiques socio-économiques : l'étude sera basée sur toutes les données de l'actualité qui concernent notre ville et son centre, et les données de mesure qui concerne aussi les différentes activités de façon précise.
 - 2- Lecture spatiale qui permettra de détecter les déséquilibres de l'implantation, de la localisation des différentes activités qui manipule la vie quotidienne dans la ville en général et le centre colonial spécialement (d'administration et des services...).

Ce modèle va être effectué sur deux parties. La première concerne la ville en générale, dont on va déterminer les conditions de son évolution et la localisation de concentration des différentes activités, ce qui représente le degré d'importance et de viabilité de chaque partie concernée de la ville.

La deuxième est plus profonde. Elle concerne le centre ville (dans sa composition, son entourage limitrophe), et ensuite sa localisation des activités dans ce contexte global.

Enfin, une lecture synthétique va être élaborée pour bien comprendre la situation fonctionnelle de ce centre ville, dans cette ville.

- 3- Cette lecture spatiale se fera par le biais d'un **S-I-G** (système d'information géographique), avec le logiciel connu MAP-INFO, Qu'on peut le définir comme système d'information capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées, ainsi que de produire des plans et des cartes et de schémas représentatifs. Ses usages couvrent les activités géomatiques de traitement et diffusion de l'information géographique. La représentation est généralement en deux dimensions, mais un rendu 3D ou une animation présentant des variations temporelles sur un territoire sont possibles.

ANALYSE CONCEPTUELLE

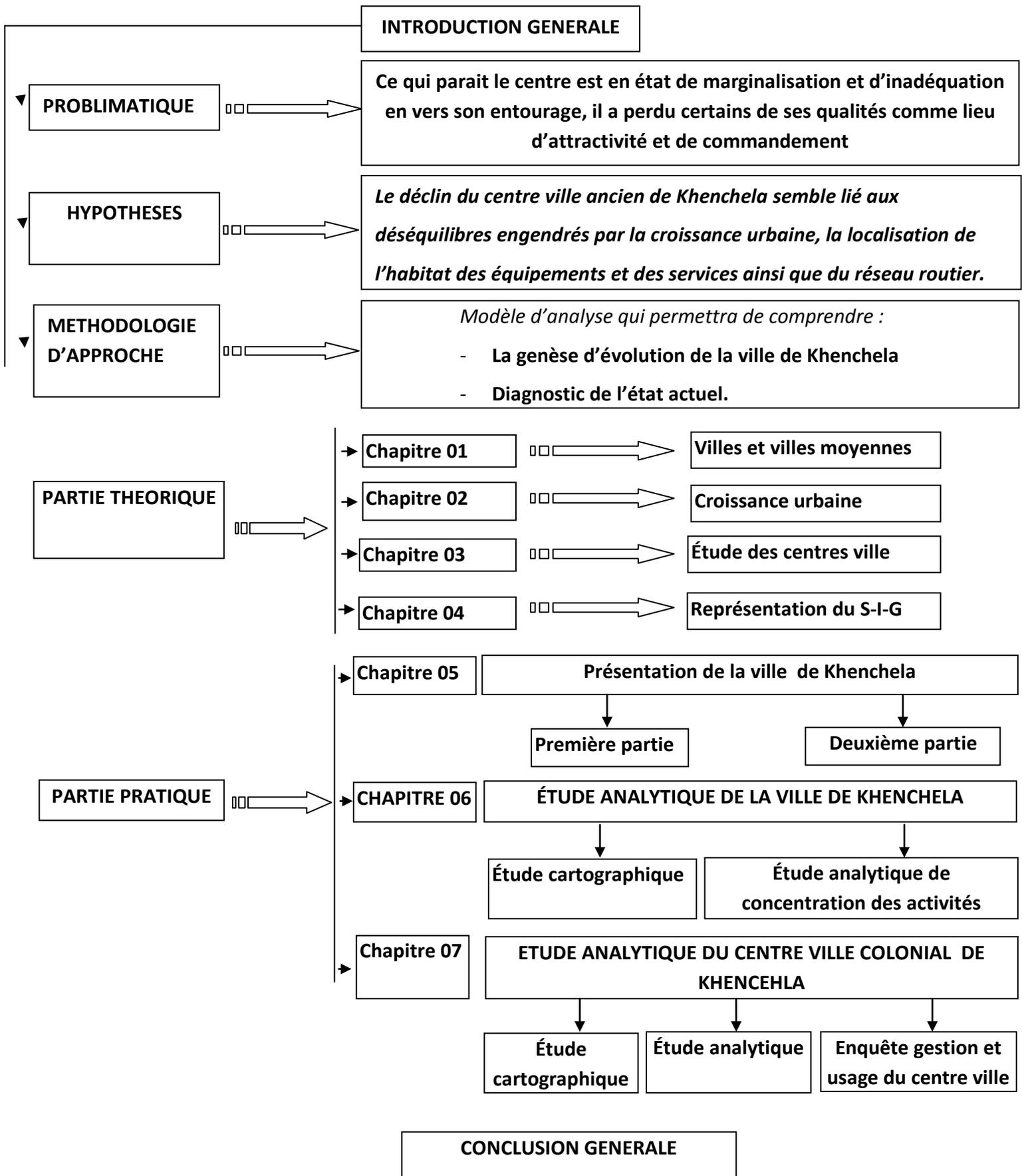
L'analyse conceptuelle qu'on va élaborer est le détail synthétique des concepts de notre hypothèse de recherche soit :

- 1- Villes et villes moyenne** : ce concept est plus ou moins implicite dans notre hypothèse, qui correspond à définir l'identité et la catégorisation de notre cas d'étude (la ville de Khenchela). d'abord on va chercher les différentes définitions de la ville, les principaux types de ville, et de là en va identifier la ville moyenne (par la poursuite de quelques définitions élaborées sur l'échelle mondiale et à la fois les écrits effectués à l'échelle nationale). les rôles et l'importance de ces villes.
- 2- Croissance urbaine** : la croissance d'une ville ou d'une agglomération à des multiples dimensions, elle est l'un des phénomènes qui marque le destin des agglomérations et des villes, et par ça le présent et l'avenir des nations, ce phénomène peut se traduire dans l'apparition des nouvelles formes de villes et le déclin d'autres, le développement d'une ville au profit de ville et la dégradation d'autres.
- 3- Centre ville** : ce chapitre consiste à identifier un centre ville comme concept support de toutes les interactions qui empreintes la vie civique d'une ville, la typologie et le rôle de ces centres, et par ça on tente de mettre en lumière l'importance de l'état d'un centre ville par rapport à la ville et à son entourage.
- 4- Le SIG** : c'est un outil de projection et de concrétisation des phénomènes aléatoires sur un plan pratique. il assume le rôle de collection des données et des orientations techniques pour les projeter fonctionnellement. donc il nous a aidés à déterminer la situation réelle de notre sujet d'étude.

STRUCTURE DU MÉMOIRE :

A partir de cette analyse conceptuelle, la structure du mémoire est envisagée comme suit :

Figure N° :01 STRUCTURE DU MEMOIRE



CHAPITRE –I-
VILLES ET VILLES
MOYENNES

INTRODUCTION

Des les premiers temps de l'apparition de la ville, qui fait objet d'études pour les chercheurs de différentes intentions et disciplines, dont la majorité met l'accent sur sa naissance, ses composantes, ses divers interactions et influences qui forment son existences.

Donc, La ville devenue comme concrétisation spatiale, pour les géographes, une composition urbaine et architecturale pour les urbanistes et les architectes, des ressemblances sociales pour les sociologues, des conjonctures économiques pour les économistes...etc.

La notion de la ville passe par un agencement corrélatif et complétif des descriptions qui abordent et traitent la composition des disciplines fragmentées, qui comportent à la fois des formes physique et morale.

I- LA VILLE :

1- DEFINITION DE LA VILLE

La définition de la ville peut être élaborée sous plusieurs formes et aspects, qui complémentent l'un à l'autre, dont la majorité sont structurées soit par sa situation ou localisation géographique, soit par les différentes actions de ses usagers.

Par lesquels prennent les aspects qui se définissent ainsi :

1-1- *Un aspect formalo-démographique :*

De se point de vue, la définition de la ville repose sur deux volets, qui se soutiennent l'un l'autre, et se varient de la même façon.

Le premier c'est : Le taux démographique ou bien la densité populaire de l'agglomération « la ville concentre certes les hommes, mais les seuils démographiques, à partir desquels nous pouvons qualifier un établissement humain de ville, sont conventionnels et relatifs, car la répartition des hommes dans l'espace dépend des conditions diversifiées ». (Saidouni,M 2000,p11)

Le deuxième c'est : la taille de cette agglomération, qui reste relative et basée sur des normes données, diffère d'un pays à un autre « pour ce qui est de la taille, la dimension des villes diffère d'un contexte a un autre ; la ville Algérienne et la ville chinoise, par exemple, n'ont aucune commune mesure » (Saidouni,M 2000,p11)

1-2- Un aspect politico-administratif :

Le classement et le statut administratif, après un découpage quelconque, peut transformer l'état administratif d'un village au rang d'une ville, par leur importance territoriale et divisionnaire et la qualité de services qui peut l'offrir. « Des décrets administratifs peuvent élever des agglomérations rurales et des gros bourgs au rang des villes, en leur conférant un rôle important ou particulier dans la hiérarchie administrative d'une ville ». (Saidouni, M 2000, p11)

1-3- Un aspect historique :

La ville est une accumulation de productions intellectuelles et urbaine de l'humanité, elle représente une stratification historique des idées, des conditions de vie ainsi que des signes de civilisation marquées. « la ville est nait du développement historique de l'humanité et ne peut être séparée de ce qui fait l'histoire » (Saidouni, M 2000, p11)

« Les villes comme les nations sont des formes historiques de la vie collective ayant leurs conditions d'existence et dont le mode d'organisation dépend de causes diverses relatives aussi bien aux structures du mode de production qu'aux systèmes politiques ». (Bouraoui, I, 2007).

1-4- Un aspect géographique et typo morphologique :

L'aspect géographique influe sur tout ce qu'il contient, alors qu'une ville qui est à l'origine de sa formation, élément produit par son environnement, elle prend ces signes, et l'essor de sa structure géographique. Or qu'on peut définir la ville à partir de ses composantes et identité subjective, comme la ville de Ghardaïa.

« Chaque ville se reconnaît à ces édifices, à ces institutions, à son degré de structuration à l'aspect de ces rues, à l'existence en son sein d'un centre facilement identifiable ». (Saidouni, M, 2000, P12)

1-5- Un aspect social :

La ville aussi est un ensemble de relations, de traditions, de coutumes, et de ressemblances sociales, Elle fait la communauté de différentes ethnies et tribus, avec des relations complexes, qui peuvent se matérialiser à des réactions et à des effets physiques tente d'apprécier l'identité d'une ville, « la ville étant un lieu de

concentration humaine, elle est aussi un lieu de concentration de groupe sociaux divers et à des intérêts multiples ». (Saidouni, M, 2000, P12)

1-6- Autres définitions :

- **Pour les Architectes et les Urbanistes**

On' entend que la ville est le milieu ordinaire d'exercice de la profession d'architecture et d'urbanisme. Cette profession rassemble les réactions de la majorité des actes disciplinaires dans la ville.

Il ya de multiples définitions, chacune traite ce sujet de sa façon. Certains écrivains le considèrent comme une composition de tissus urbains, d'autres le voient comme trio de fonctions, et d'autres comme concentration des activités...

« Chaque ville est constituée par l'organisation d'un ou plusieurs tissus urbains, complétés par des éléments exceptionnels sur un site particulier. Par l'intermédiaire des déférents tissus qui la constituent, la ville est un ensemble de systèmes urbains juxtaposés ou superposés, ces systèmes sont les supports des activités, des réseaux d'échanges et de relations, on peut considérer les systèmes morphologiques comme signifiants des signifiés que sont les fonctions et les réseaux». (Duplay, claire et Michel, 1982 p-419).

*« La ville est un ensemble d'abris habités et de structures qui assument les trois fonctions suivantes: **travail, repos et loisir**, dans les lieux qui leur ont été impartis, reliés par des réseaux de communication variés, en surface, dans les airs ou en sous-sols. La fonction et le but de la ville est de réussir la vie de ceux qui à la fois la servent sans être asservis par elle et se servent d'elle sans l'asservir ».* (Document web*).

- « Pour les urbanistes la ville est un espace structuré qui possède «une structure urbaine », c'est-à-dire comment les parties de la ville sont organisées entre elle ? Cette organisation concerne la composition de la trame viaire (VRD), des zones d'occupation de sols et d'activités à organiser ».(H.Reichert, JD. Remond, 1980).

- **POUR L'ONU :**

*« Une **ville** est une unité urbaine un « établissement humain » étendue et fortement peuplée, dont les habitations doivent être à moins de 200 m chacune, par Opposition aux villages, dans laquelle se concentrent la plupart des activités Humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture.*

*- <http://www.olats.org/schoffer/defville.htm> consulté le 10/11/2011

Les principes qui gouvernent la structure et l'organisation de la ville sont étudiés par la sociologie urbaine, l'urbanisme ou encore l'économie urbaine ». (Document web*).

2- CLASSIFICATION DES VILLES

Les villes peuvent être classifiées à raison de multiples critères qui sont à l'origine des supports de caractéristiques de chaque type. Cependant on peut les classifiées ainsi :

- Une classification selon la taille, les dimensions et l'étendue de la périphérie dans un contexte mesurable à plusieurs sens.
- Une classification selon les activités exerçantes et dominantes, ainsi que la vocation primordiale de leur création.
- Une classification selon la morphogenèse de ces différents tissus, et les conditions de leur création.

2-1- Classification selon la taille :

La taille d'une ville est la surface occupée par elle, traduit par le nombre de population qu'ils l'habitent, certains chercheurs mettent un classement de plusieurs catégories de villes, comme celui effectué par (Dr Raham,dj 2001) qui a fragmenté la taille des villes en cinq rangs selon le *Tableau N° :I-01*

FONCTION	STRATE	Population	
		Nombre	(%)
Métropole régionale	+ 400 000 habitants	462 187	4,50
Villes régionales	210 000 - 245 000	694 563	6,76
Grandes villes	115 000 - 170 000	711 158	6,92
Villes moyennes	80 000 - 108 000	792 868	7,72
Petites villes	45 000 - 54 500	408 639	3,98
	35 000 - 41 000	432 415	4,21
	7 800- 31 000	1 986 341	19,34

Tableau N° : I-01 classement des villes selon la taille

Source: Raham,Dj. 2001

*- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ville> consulté le 10/11/2011

2-2- Classification selon les activités

Chaque ville dotée par des caractères spécifiques, selon sa vocation ou l'activité principale qui s'illustre. Donc, la ville se classifie en :

[ville **politique**, ville **militaire**, ville **industrielle**, ville **administrative**, et ville **touristique**] (BOURAOUJ, I. 2007).

2-2-1- Ville politique : l'activité de base dans cette ville c'est l'activité politique ; elle rassemble le plus grand nombre d'équipements de souveraineté,

2-2-2- Ville militaire : c'est une ville créée souvent par des décisions volontaristes en premier lieu, à des vocations militaires et qui dévient le commandement avec les civiles.

2-2-3- Ville industrielle : c'est une ville à caractère industrielle, implantée autour des gisements minières (la ville de Ouenza à Tébessa), dans des zones à richesse pétrolière et minière (villes de Hassi Messaoud, Hassi R'mel...) et au front de mer (les villes d'Arzew à Oron, la ville de Skikda...).

2-2-4- Ville administrative : la fonction administrative dans chaque ville est primordiale, mais elle peut être centralisée dans une échelle territoriale ou nationale (cas des villes qui contiennent des Consulats, des sièges centraux de grandes sociétés, des ministères...).

2-2-5- Ville touristique :

Cette qualification peut être attribuée aux villes de caractère spécifique connues par leur architecture différentes, des monuments témoins, d'antécédents historiques et de richesse paysagers...

2-3- Classification des villes selon leur morphogénèse:

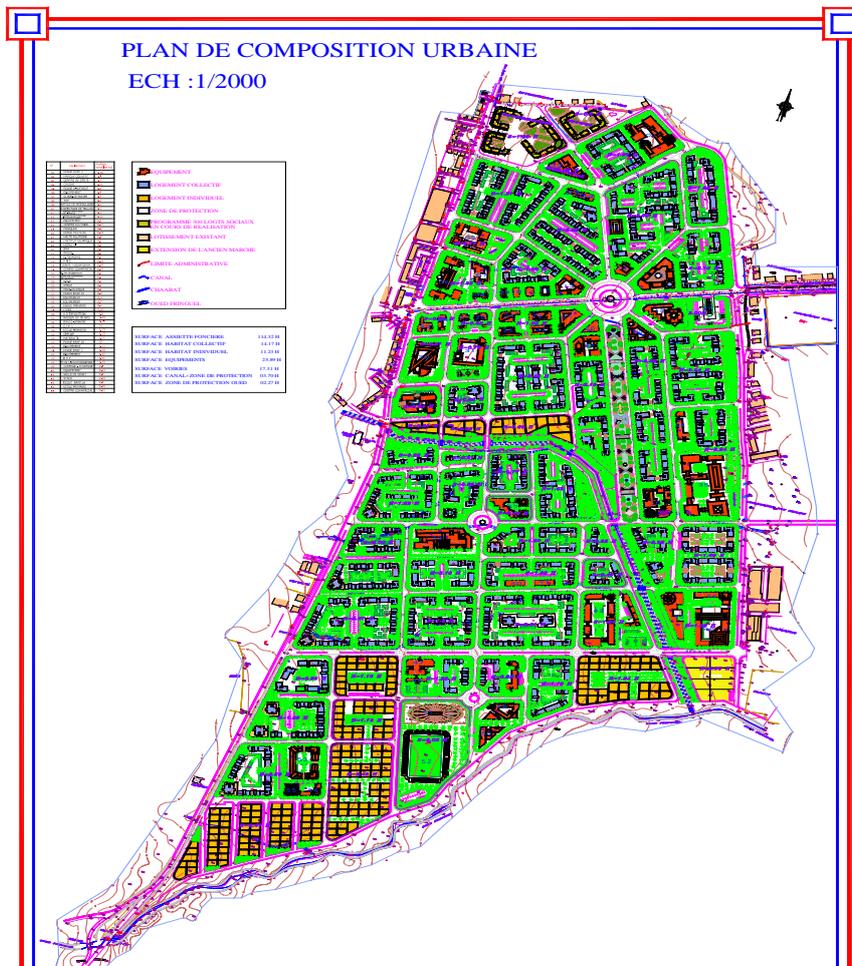
Les conditions auxquelles une ville a été créée, indiquent sa nature et marquent son armature, cette dernière se différencie et se distingue par deux sortes de classement entre une ville planifiée et une ville non planifiée.

2-3-1- Ville planifiée :

D'ordre générale, la ville planifiée est celle qui a été de création neuve et suite à une décision volontariste (politico-administrative). Elle peut concerner toute une ville, ou une partie d'elle. Les logiques envisagées par cette nouvelle planification peuvent être à multiples raisons, dont on peut citer, la création

d'un équilibre territoriale pour marquer la présence de l'état sur un territoire donnée, pour stabiliser les phénomènes d'exode rural, pour lutter contre les phénomènes d'étalement urbaines anarchique, et pour détendre les villes mères cas du nouveau pole urbain de Khenchela. (Voir carte N° : I-01)

« Les grandes agglomérations fonctionnent mal, la politique des villes nouvelles tente de porter un remède à quelques-unes des tares les plus évidentes dont souffrent toutes les métropoles en proie à des problèmes de croissance. Ces maux sont connus : croissance de la population urbaines, augmentation des besoins en espace, asphyxie des centres, éloignement des lieux de travail, sous-équipements des banlieues, disparition des espaces verts, ou risque de tomber dans des lieux communs ». (Chatin, C,1975).

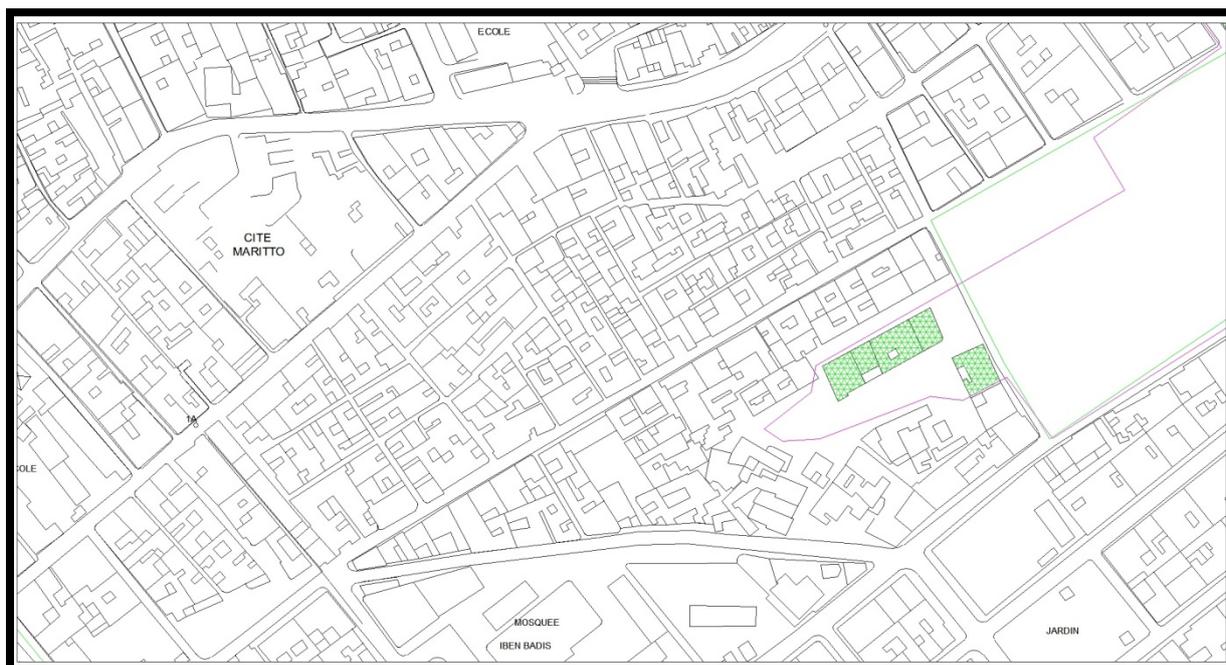


Carte N°I-01 « Nouveau Pole urbain de Khenchela »
Une partie de la ville planifiée-
Source PDAU Khenchela

2-3-2- Ville non planifiée :

La ville non planifiée est une ville qui représente un agencement de diverses implantations, exécutées au cours du temps de façon consécutive, elle ne possède pas de plan confectionné antérieurement. Elle est caractérisée par des rues étroites, des trames viaires non régulières et difficiles à franchir par les moyens mécaniques (voitures au autres), une densité élevée, des réseaux de VRD difficile à réaliser, absence des aires de stationnements. Cas de la cité des Jardins ex- Marito à Khenchela. (Voir carte N° : I-02)

En trouve ce genre de ville dans une composition globale d'une agglomération ou d'une ville, comme elle peut être comme ville indépendantes (cas de Ghardaïa)



Carte N° : I-02 *Cité Marito des jardins de Khenchela*
Ville non planifiée
Source : auteur d'après la carte de la ville de Khenchela

II- LA VILLE MOYENNE

L'étude des villes moyennes en Algérie nous semble importante à plusieurs raisons, par ce qu'un grand nombre de nos villes appartiennent spécialement de la même classification comme cette brève présentation va nous le montrer.

A ce moment, cette étude passe en priorité par l'identification de cette ville, par la poursuite de quelques définitions élaborées sur l'échelle mondiale et à la fois les écrits effectués à l'échelle nationale.

Les villes moyennes assument de grands rôles comme des éléments régulateurs, et stabilisateurs d'une part et d'autre part des outils de répartition des conditions de développement.

1- DEFINITION DES VILLES MOYENNES

La définition de la ville moyenne (intermédiaire) se défait entre une vision qualitative et autre quantitative, ainsi les différentes institutions et disciplines.

1-1- DEFINITION DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES :

Pour l'union internationale des architectes, il a présenté d'abord une comparaison quantitative varie d'un pays à un autre, puis il a retiré des conclusions de cette comparaison, et après il nous a donné une définition de cette ville.

« Par exemple, l'Union Européenne les définit comme celles qui contiennent entre 20.000 et 500.000 habitants, la Banque Mondiale fixe sa limite supérieure au million, dans le contexte nord-américain le rang se fixe d'habitude entre les 200.000 et les 500.000 habitants, au Pakistan entre les 25.000 et les 100.000, en Argentine entre les 50.000 et le 1.000.000 d'habitants, etc. ».

De tout ce jeu statistique il a retiré deux conclusions:

- D'abord, la difficulté de définir une ville intermédiaire à partir de sa taille démographique.

Une ville intermédiaire est aussi pour le rôle qu'elle joue dans un territoire et non pas simplement par le numéro de d'habitants qu'elle loge.

Et deuxièmement, le besoin de replacer dans son contexte les rangs à partir desquels définir une ville intermédiaire: les situations moyennes ont besoin de se référer à des contextes territoriaux concrets et définis, aux réseaux et hiérarchies urbaines existants dans les différentes aires, à des contextes socio-économiques et culturels déterminés. (Document web*)

Dans cette situation l'UIA développé une définition qui rassemble l'aspect quantitatif (nombre de population) au rôle territorial et régional peut être jouée par cette ville.

« La ville intermédiaire ne peut pas être définie uniquement par le numéro d'habitants qu'elle accueille, autant ou même plus important est le **rôle et la fonction que la ville joue**

*- Source : www.linternante.com./dictionnaire/fr/definition/ ville moyenne.

Dans son territoire plus ou moins immédiat, l'influence et la relation qu'elle exerce et maintient sur ceci et les flux et relations qu'elle génère vers l'extérieur. On a déjà vu que la dimension de population ne nous donne pas beaucoup d'information sur le rôle que joue une ville dans le territoire, aspect, ce dernier, beaucoup plus qualitatif du concept "ville intermédiaire". Dès le programme UIA-CIMES, nous préférons souligner comme partie fondamentale du concept les fonctions d'intermédiation développées par ce genre de villes entre ce qu'il y a de local, leurs territoires et ce qu'il y a de global »

1-2- LA NOTION DE VILLE MOYENNE EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI.

Dans un document concerne les villes moyennes, une étude faite sur trois pays d'union européen, chacune donne une vision sur l'identité de ces villes.

« La notion géographique de « ville moyenne » est vague. Toutefois, elle est couramment employée aussi bien en France que dans d'autres pays comme l'Espagne et le Royaume-Uni. Dans ces pays (utilisés ici comme exemples), les réalités ainsi désignées se recoupent sans toutefois se confondre. Ainsi ; alors que les approches française et espagnole de cette notion en terme de taille et de rôle fonctionnel sont assez proches, l'expression « Medium-Sized Town » ne constitue, pour les chercheurs Britanniques, qu'une facilité de langage faisant essentiellement référence à la taille des villes ».

Le document présente une conclusion comparative pour les trois pays :

En France et en Espagne, la notion de « ville moyenne » apparaît scientifiquement constituée.

Toutefois, il s'agit d'une notion floue, faisant l'objet de débat au sein de la communauté des chercheurs, tant pour ce qui concerne la taille des villes ainsi qualifiées que pour ce qui concerne leur rôle fonctionnel. Au Royaume Uni-, il s'agit en fait d'une facilité de langage que l'on peut toutefois tenter de préciser par approximation successives. Dans les trois cas, les données fonctionnelles et celles liées à la taille des organismes urbains se recoupent, au moins en partie, comme l'indique le tableau de synthèse ci-dessous. (Tableau N° : I-02)

*- Source : http://www.uia.org/texte/france/menu-7/3_bibliothequehtml.

DEFINITION DE LA VILLE MOYENNE	RELATIVE A LA TAILLE	RELATIVE AU ROLE FONCTIONNEL
EN France	ENTRE 20.000 A 200.000 Habitants dans l'agglomération (limite les plus larges) entre le centre local et la métropole régionale-	Entre le centre locale et la métropole régionale.
EN Espagne	ENTRE 20.000 A 100.000 Habitants dans le «municipio» (limite les plus larges) de la ville desservant le milieu rural au centre sous- régional.	De la ville desservant le milieu rural au centre sous régional.
AU ROYAUME UNIS	Par approximation entre 25.000 et 120.000 (environ) dans «urban area»	En partie et par interprétation : centre urbain d'une région non dominée par une des plus grandes agglomérations du pays- « freestanding FR » - (pour les autres : critères de taille uniquement).

Tableau N° : I-02 définition de la ville moyenne selon la taille et le rôle fonctionnel
 Source : www.linternante.com./dictionnaire/fr/definition/ ville moyenne.

1-3- POUR CERTAINS AUTEURS

- Sur le plan démographique, la ville moyenne dans l'Est Algérien est comprise entre le seuil de 80 000 habitants avec une moyenne de 96 342 personnes. Sur le plan commercial, celle-ci, a une moyenne de 90 activités et environ 3 100 unités fonctionnelles. Cette moyenne ne correspond pas au modèle théorique qui enregistre une seconde fois le problème de jonction hiérarchique.

Parmi les fonctions qui apparaissent nettement à ce niveau ce sont les cabinets d'experts comptables, les papeteries, les garnisseurs, la friperie, la reprographie, l'électro-bobinage, le notaire, les écrivains publics, l'emballage, le tailleur traditionnel, le fleuriste, les agences de publicité, les réparateurs de radiateurs, les réparateurs du matériel de frigorifications, les graveurs, les tourneurs-fraiseurs, les libraires et les herboristes. Sur le plan spatial, elle couvre des régions assez grandes.

L'on remarque que Khenchela et Guelma sont à peine plus peuplées que certaines

viles moyennes et font partie de ce groupe, ceci est dû essentiellement à leur gamme commerciale qui est plus fournie que ce soit en nombre d'activités ou en nombre d'établissements. Sur le plan fonctionnel, ces deux dernières sont très dynamiques dans leurs régions car toutes les deux sont situées dans des régions très déshéritées où la population éparse est importante. Khenchela est située dans une zone de piémont par rapport au versant Nord de l'Atlas Saharien, c'est à dire la zone montagneuse mitoyenne entre les monts des Aurès et les monts des Nememcha... (Rahem,Dj,2001)

- Les villes moyennes sont des groupements urbains, de population varie entre 50.000 et 100.000 hbts, de nature complètement urbaine, avec des établissements économiques, des équipements sociaux, da catégorie administratif supérieure, classé en chef lieu de Daïra ou de Wilaya, elle joue un rôle territorial par la disponibilité des activités économiques de tous genres entre 11 à 130 activités et des activités commerciales entre 900 et 3800 u-c, et de taux de population dans le Nord Algérien estimé a 67.095 habitants (pour l'année 1998).(Kabouche, A, 2006).

1-4- DEFINITION DU JOURNAL OFFICIELLE ALGERIEN :

En a pas trouvé de définition exacte pour les villes moyennes mais la détermination du seuil minimum des grandes villes indique le seuil maximum des villes moyennes.

Au sens de la présente loi, il est entendu par :

METROPOLE :

Une agglomération urbaine dont la population totalise au moins trois cent mille (300.000) habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionale et nationales, a développé des fonctions internationales.

GRANDE VILLE

Une agglomération urbaine dont la population dans sa totalité, au moins cent mille (100.000) habitants.*

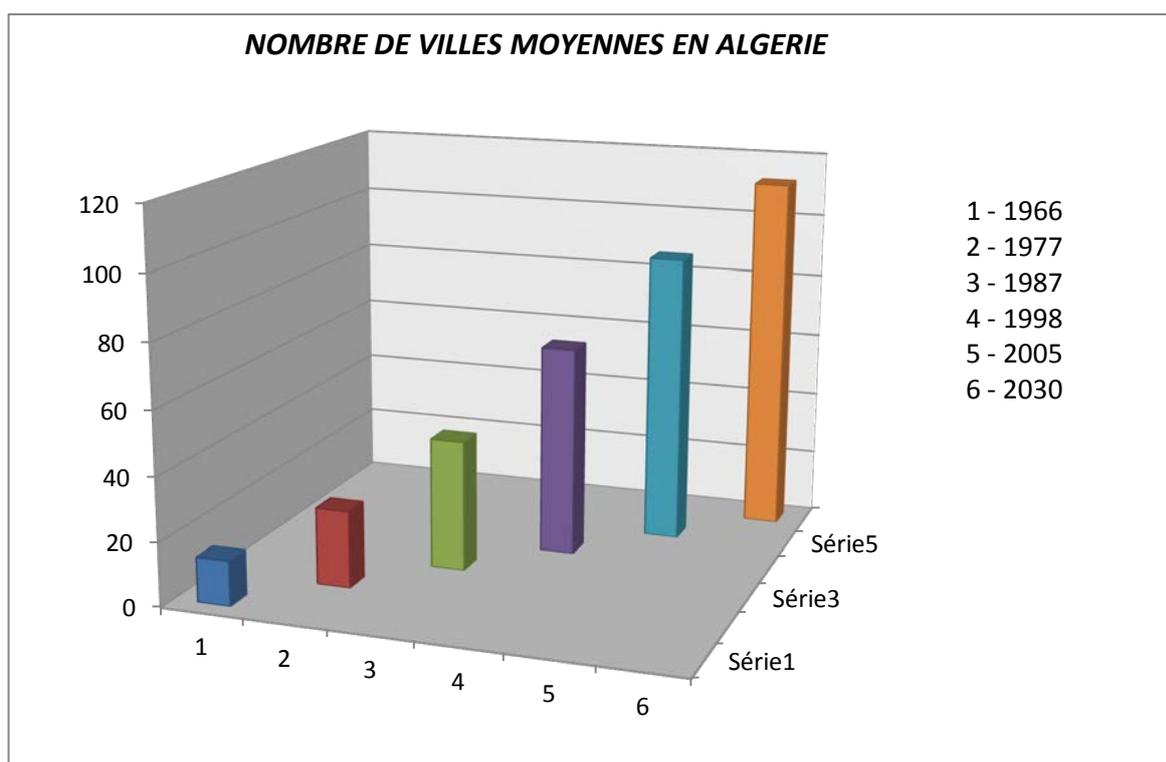
*- Source : Journal officiel-loi N° 01-20 du 12-12-2001- relative a l'aménagement et au développement durable du territoire - article 3 page 6

1-5- POUR LE PDAU de khenchela :

En référence du PDAU de la ville de Khenchela, le SNAT algérien montre que Les villes algériennes moyennes de plus de 50 000 habitants connaissent une augmentation importante (*voir figure N°I-01*) depuis une quarantaine d'années. Le nombre des villes a augmenté de 14 villes en 1966, 24 en 1977, 41 en 1987 à 66 en 1998,(Tableau n°03) sur la base de la tendance observée entre 1987-1998, le nombre et la population des villes s'établiraient en 2030 comme suit :

Indicateur	Unité	Années du recensement et projections					
		1966	1977	1987	1998	2005	2030
Nombre de villes	unité	14	24	41	66	91	112
Évolution Nombre de villes	%		+71	+71	+61	+37	+ 66
Population des villes	Milliers	3 475	4 006	6 311	9 311	12 000	27 000
Évolution Population des villes	%	--	+15	+ 57	+47	+28	+125

Tableau N°03 – évolution des villes moyennes en Algérie
Source PDAU Khenchela 2007



Pour le SNAT, d'ici 2025, compte tenu de la structure urbaine actuelle et des options et des orientations d'aménagement, un système hiérarchisé est envisagé:

Une métropole d'échelle internationale : Alger.

Deux métropoles de niveau national, avec des fonctions internationales : Oran et un bipôle Annaba – Constantine.

Un réseau de pôles régionaux inter-wilayas qui articulera les espaces régionaux et constituera le système structurant de la zone des Hauts-Plateaux et du Sud.

Khenchela s'inscrit dans l'expansion des Hauts Plateaux.

Les options au niveau de ces territoires consistent à favoriser un système urbain articulé et hiérarchisé autour **de pôles d'équilibres et de villes nouvelles.**

Les Pôles d'équilibre des Hauts Plateaux ont une triple fonction :

- Constituer les pôles moteurs du développement économique des territoires des Hauts Plateaux
- Servir de pôles d'articulation avec la croissance engendrée et diffusée par les pôles de développement littoraux, notamment les Aires Métropolitaines.
- Animer et diffuser le développement économique dans leurs territoires d'influence, notamment à travers la constitution de réseaux de villes.

L'attractivité des Hauts Plateaux est envisagée à travers la mise en place de pôles de développement et de compétitivité. Plusieurs sites des Hauts Plateaux seraient susceptibles de créer un tel pôle.

Les pôles envisageables pour la wilaya de Khenchela (réfèrent SNAT) seraient :

- Pôle BTPH/matériaux de construction ;
- Pôle Nouvelles Energies/solaire/éolienne/nucléaire ;
- Pôle Industries alimentaires/nutrition/sciences du vivant.

2- ROLES DES VILLES MOYENNE

Rehham(2003), a cité d'une façon plus détaillée, quelques unes des caractéristiques qui aident à définir le rôle qu'une ville moyenne /intermédiaire joue dans son territoire, à une échelle locale/régionale.

a- Rôle administratif :

Centres serviteurs de biens et de services, plus ou moins spécialisés, pour la population de la même municipalité et d'autres municipalités (établissements urbaines et ruraux).

* - Centres liés à des réseaux d'infrastructures qui connectent les réseaux locaux, régionaux et nationaux et même, quelques uns, avec un accès facile aux internationaux (c'est le cas des villes moyennes des périphéries métropolitaines). **Elles sont des nœuds qui articulent des flux, points de référence et d'accès à d'autres niveaux du réseau.**

* - Centres qui, d'habitude, logent certains niveaux de l'administration du gouvernement locale et régionale à travers desquels se canalisent les demandes et besoins de vastes couches de la population. La **décentralisation administrative et gouvernementale à ces niveaux, à ces échelles, entraîne une meilleure compression du milieu sur lequel développer des projets et des mesures plus adaptés à la réalité et les besoins du propre milieu.**

* - **Centres d'interaction sociale, économique et culturelle.** Elles sont "le cœur économique de vastes aires rurales dans les villes du Tiers-Monde" comme signalaient Hardoy et Satterthwaite (1996).

b- Rôle de supervision territorial :

* - **Systèmes plus équilibrés et soutenables** (par raisons d'échelle) qui exercent des relations plus équitables avec son territoire, même si quelques unes exercent comme centres d'exploitation de ressources naturelles et humains de vastes aires rurales dans leurs aires d'influence. Par son échelle elles peuvent, en principe, **maintenir des relations plus harmoniques, relations plus ouvertes et équilibrées avec son territoire (équilibre territorial).**

c- Rôle de gouvernance :

* - Centres plus facilement gouvernables, et contrôlables et **qui permettent en principe une plus grande participation citoyenne au gouvernement, administration et gestion de la ville.**

* - Établissements à échelles plus **humaines et appréhensives** qui aident au citoyen à s'identifier plus avec sa ville. Elles sont des villes qui avec une relative facilité ont ou génèrent une identité propre, même si cela devient plus difficile au cas des villes moyennes ou intermédiaires dans l'aire d'influence d'une métropole.

* - **Elles n'ont pas les problèmes d'environnement que présentent les méga-villes** et ceci devient un clair potentiel, un important atout à jouer face au succès social et économique et projection de la ville.

d- Rôle sociaux -économique :

* - **Elles présentent moins conflits sociaux et cela entraîne moins coûts sociaux.** Mais au même temps, et dû à leur taille démographique, elles **présentent une mineur diversité sociale et culturelle**, qui mène quelquefois à ce que nous pourrions appeler une certaine endogamie sociale.

* - **Une compétitivité économique inférieure face à la métropole qui tend à concentrer les fonctions supérieures du système.** Ceci entraîne une majeure difficulté d'accès aux principaux flux d'information et de capitale.

CONCLUSION

La définition de la ville est assez large de ce qu'on estime. Elle est dépendante de plusieurs visions portées par des empreintes de l'engendrement des réalités humanitaires, des réactions de la vie quotidienne de ces habitants, du niveau de vie global de la société,

Autant, la ville peut être définie comme lieu de concentration des hommes à un seuil démographique déterminé, elle confère des services administratifs particuliers, avec une stratification historique qui marque les conditions d'existence d'une nation, sur un lieu à des caractéristiques subjectives reconnus par la communauté ethnique et tribal de la société, et matérialiser par l'appréciation physique de sa structure et ces édifices, elle assume le confort vital et moral de ces habitants.

La notion de ville reste une nomination vague devant la concrétisation effective ; elle rassemble différents types de classification selon la nature de l'objet de conversation, elle peut s'orienter sur sa nature et ces conditions de formation, sa vocation principale comme lieu qui concentre des gens et des activités, ou par sa taille et ses retenues spatiales.

Dans les précédentes définitions, allant de l'échelle mondiale, passant par les organismes concernées et les différents écrivains qui passent en revue par le thème des villes moyennes, en arrivants à l'échelle nationale,

La ville moyenne ne peut pas être définie uniquement sous un angle démographique qui mesure le nombre d'habitant qu'elle reçoit, mais encore elle est considérée comme étant outil régulateur et stabilisateurs des flux sociaux - économiques, et à la fois un élément servant (offre d'emploi et de services) et servis par le contexte territoriale.

La ville moyenne peut jouer des grands rôles dans le contexte du système urbains comme ; centre d'interaction sociale, serviteur de biens et de service, un centre qui loge un certains niveau d'administration pour entrainer une meilleur compréhension du milieu, un système plus équilibré et soutenable, avec des établissements d'échelle maitrisable,

Ces villes ont l'avantage d'une jouissance environnementale plus que les grandes villes, avec moins de conflits sociaux et à la fois moins de diversité relationnelle et de compétitivité économique.

CHAPITRE –II–
CROISSANCE URBAINE

INTRODUCTION

La croissance urbaine est l'un des phénomènes qui marque le destin des agglomérations et des villes, ainsi que le présent et l'avenir des nations, il peut se traduire dans l'apparition des nouvelles formes de villes et le déclin d'autres, le développement d'une ville ou une partie de ville et la dégradation d'autres.

Sur une échelle plus étendue, la croissance d'une ville peut influencer d'une façon ou d'une autre sur les campagnes qui l'entourent, par ce qu'elle peut causer un épuisement social du milieu rural au profit du milieu urbain. Cette situation peut être vécue lorsqu'une société passe par des conditions exceptionnelles (l'insécurité, l'avidité des rentes de la campagne...), l'une des conséquences de la dite situation est la suscitation d'un déséquilibre de la relation ville-campagne.

Au niveau de la ville, une croissance brutale implique un accroissement de la population et une augmentation des demandes sur le logement, l'emploi, l'encadrement scolaire et médicale... ce qui influe directement sur le bon fonctionnement adéquat des services de la ville et le citoyens qui l'habite.

Philippe panerai, montre que :

« Le développement d'une ville est dû à des facteurs politiques, économiques et démographiques précis, qui dépassent d'ailleurs l'étude de cette seule ville pour s'inscrire dans une histoire régionale plus vaste. ». (*Panerai, P, 1980*).

Dans ce même contexte en juge important de faire une distinction entre le terme de la croissance urbaine de celui d'urbanisation. (*France Guerin-pace, 1993*)

« La croissance urbaine est un fait majeur de notre époque. Il s'agit de mesurer le taux d'urbanisation ou la croissance de cette urbanisation par opposition à degré d'urbanisation pour apprécier la part de la population urbaine dans la population totale.

Par contre l'urbanisation c'est le résultat précisément de cette croissance ». (*Bouraoui, I, 2007*)

« L'étude de croissance nous semble importante à plusieurs chefs :

- Parce qu'elle offre une appréhension globale de l'agglomération dans une perspective dynamique, suite de stabilités précaires basées sur la cohésion interne de la ville auxquelles succèdent des périodes de ruptures et des « bonds » dans le développement, l'état actuel n'étant qu'un moment de cette évolution. Par là même, elle refuse implicitement la Conception de ville-musée, d'œuvre morte, fixée et figée.

- Parce qu'en révélant les points fixes des transformations antérieures, elle permet une compréhension de la structure urbaine, de son fonctionnement, qui peut être la base d'interventions futures.
- parce qu'elle permet de ne pas envisager les différents aménagements de détail sous leur seul angle monumental ou pittoresque, mais de mesurer leur place et leur rôle dans la structure d'ensemble.
- Commencer l'analyse d'une ville ou d'une agglomération par l'étude de sa croissance apparaît donc comme un des moyens de la saisir globalement, les études plus détaillées engagées par la suite venant prendre leur sens dans cette vision globale. c'est le point de vue d'Aymonino qui note : « *la forme urbaine est un processus continu... et, s'il est possible de la décrire ou de la caractériser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'ont littéralement formée* ». (Panerai, P, 1980).

1- DEFINITION :

« La notion de croissance, au niveau des nations, se traduit par une augmentation des indices globaux de production, par un enrichissement, une élévation du niveau de vie, au niveau de la ville, la croissance implique une augmentation de taille, de dimension, de poids, d'influence sur un territoire, tous attributs qui peuvent être quantifiés » (M.NOEL 1975, p 194)

Les théories de la croissance urbaine sont très anciennes :

R. Cantillon, en 1720, base toute sa théorie de la croissance des villes sur le développement de leur capacité de production. la croissance d'une ville est alors liée au développement de ses exportations. La croissance urbaine ne peut être qu'induite, elle dépend de la croissance régionale.

Condillac(1847) présente une thèse de la croissance urbaine totalement inverse. Pour lui, la ville est l'élément moteur de la croissance régionale. La croissance d'une ville résulte d'un processus cumulatif lié au rôle de la consommation.

Pour **F. Quesnay (1952)**, le développement des villes provient d'un essor industriel et commercial, renforcé par un effet de répulsion exercé par les campagnes sur la population rurale et par un effort de l'attraction exercée par les villes. (France Guerin-pace 1993, p08)

F.Guyot (1986) remarque que « les auteurs qui étudient la croissance des villes estiment de manière à peu près unanimes qu'elle est conditionnée par quatre facteurs :

* Un progrès agricole important.

- * Le développement des moyens de communication et de transport.
- * Une organisation politique et sociale bien Structurée.
- * Et enfin une réserve d'eau adaptée aux besoins. (France Guerin-pace 1993, p12,13)

P.H Derycke (1970) relève des causes très proches qu'il considère plus comme des Conditions permissives de l'urbanisation que comme des facteurs explicatifs de la croissance des villes :

- * Croissance démographique.
- * Exode rural.
- * amélioration des transports.
- * Et élévation des revenus. En quatre grands cycles d'innovation.

Pour expliquer l'origine et la croissance des villes **J . P. Gibbs (1963)** définit cinq phases distinctes dans le processus de concentration de la population dans les villes :

- **La phase initiale** de développement des villes est caractérisée par un taux de variation de la population rurale égal, ou même supérieur, à celui de la population urbaine.
- **La deuxième phase** de ce processus démarre lorsque le taux de variation de la population urbaine dépasse celui de la population rurale. la cause directe de cet accroissement est l'exode rural, Alors que l'exode rural se poursuit, le taux d'émigration dépasse le taux d'accroissement naturel de la population rurale, qui entre alors dans une phase de déclin absolu.
- **troisième phase** (déclin absolu).

Cette troisième phase ne se résume pas uniquement à l'accroissement du nombre des migrants des villages vers les villes, mais reflète aussi un déclin de l'accroissement naturel de la population rurale, dû au départ des jeunes.

- **Quatrième phase** se caractérise d'une part, par un essoufflement de l'exode rural et d'autre part, par un mouvement migratoire des Petites villes vers les plus grandes, aboutissant à un déclin de la population des plus petits centres.
- **Une cinquième phase** caractérisée par une boucle de rétroaction négative qui fait office de régulateur suite au dépassement d'un seuil de densité de population, il se produit alors un mouvement de déconcentration de la population du centre vers les périphéries des grandes villes, cette périurbanisation est facilitée par l'amélioration continues des transports et des communications, qui permet à la population de bénéficier des services d'une ville en dehors des zones les plus saturées. (France Guerin-pace 1993, p10,11)

S'inspirant de ce modèle **L.H. Klaassen (1978)** décrit le processus d'urbanisation comme un cycle spatial comportant quatre Phases : urbanisation, Suburbanisation, désurbanisation et rurbanisation (figure II.1).

Toutes ces approches négligent ou considèrent comme un facteur exogène le développement du système urbain dont la ville fait partie. Or, si l'on suppose des interdépendances entre les villes d'un même réseau, il y a de fortes probabilités pour que les causes de la dynamique d'une ville soient d'abord à rechercher dans l'évolution du réseau.

(France Guerin-pace 1993, p12)

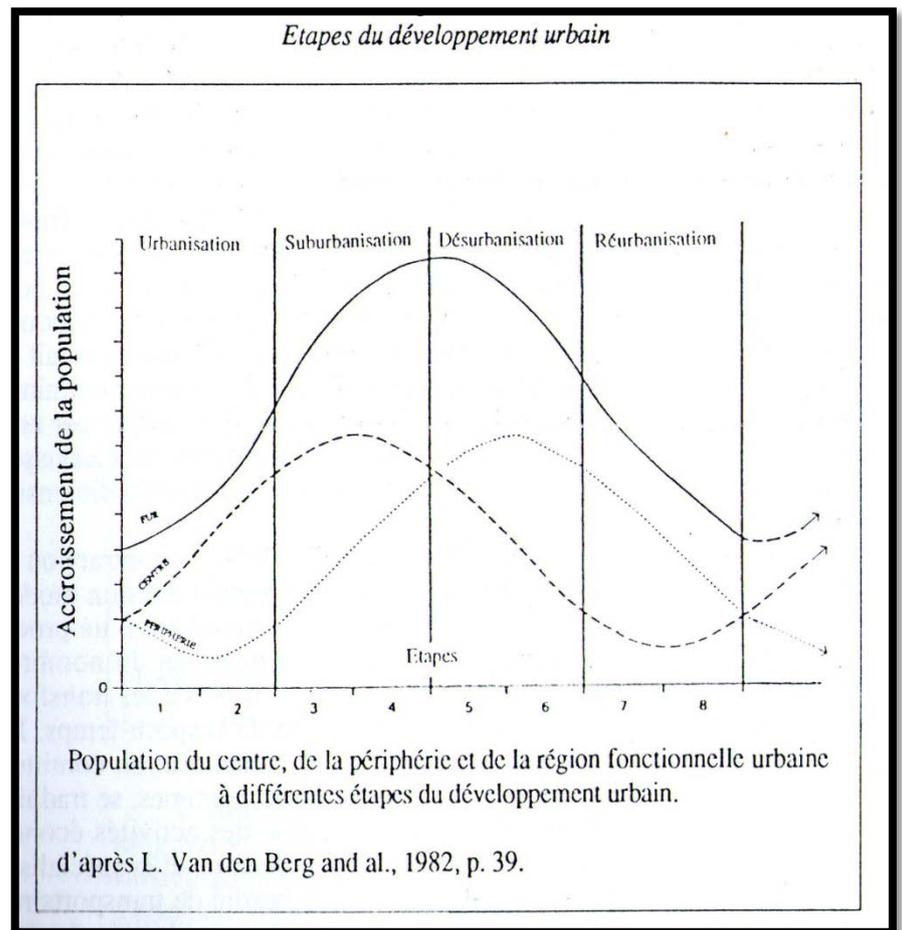


Figure II.1 processus d'urbanisation de Klaassen
Source : (France Guerin-pace 1993)

2- LES ASPECTS DE LA CROISSANCE URBAINE :

multiples sont les aspects de la croissance urbaine, mais les principaux de point de vue urbanistique sont celles qui traitent les airs physico-économiques du milieu urbain.

Dans un article sur La croissance urbaine *P.H Derycke (1970)* retient surtout trois critères de cette croissance : l'augmentation de population (croissance démographique), l'étalement dans l'espace (l'extension urbaine), l'augmentation des revenus dans la ville *M. NOEL (1975)* reprend l'étude de ces trois critères et ajoute l'aspect social et politique. (*NOEL, M. 1975 p-194*)

2-1- **L'AUGMENTATION DE LA POPULATION** ou (la croissance démographique) :

L'étude d'évolution démographique est inévitable pour évaluer la croissance urbaine, elle joue le rôle d'effet de stimulation, et en même temps comme conséquence de cet effet pour ce dernier. elle est expliquée par l'augmentation de nombre de population du au croisement naturel dans les mesures de satisfaction aux conditions de vie d'une part, et d'effets d'immigration interne ou externe d' autre

part .pour celui qui représente l'effet conséquent, il est du aux orientations politico-administratives, à la baisse des prix du foncier , et aux réactions socioculturelles de la collectivité publique.

(NOEL, M. 1975 p-195)

La croissance urbaine est avant tout la conséquence de l'excédent naturel donc c'est l'accroissement de la population. « On a deux facteurs expliquant la poussée urbaine : L'exode rural (le manque de terres, les conditions de vie difficiles et l'absence d'encadrement médical et scolaire incitent les paysans à rejoindre les villes) et l'accroissement naturel (le taux de natalité élevé ».

Chérif Rahmani à bouraoui i 2007

2-2- CROISSANCE SPATIALE OU L'ETALEMENT DANS L'ESPACE:

La notion de croissance spatiale d'une ville ou d'une agglomération se concrétise pratiquement par l'extension de son périmètre urbain (l'étalement spatial). on estime que plus la ville grandit en taille, plus son poids augmente dans la région.

« L'extension géographique des villes obéit à des processus complexes, liées à des causes propres à la ville (congestion, prix...) et des causes subjectives (psychose sociale de la pollution, désir de compagne, etc....). Ces processus d'étalement dans l'espace sont encore mal connus, puisqu'ils mettent en œuvre une notion dont l'analyse est ses débuts : la dynamique spatiale des mouvements économiques et sociaux » (M.NOEL 1975 p-197).

2-3- L'AUGMENTATION DES REVENUS OU (LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE) :

Dans des conditions favorables, caractérisées par une stabilité sociale, des impulsions commerciales exceptionnelles, équilibrées entre offre et demande, des réseaux de transitions tolérantes..., une augmentation des revenus qui envahissent l'acte économique d'une société et manipulent les conjonctures de la réalité vécue d'une ville ou d'une région.

L'intensité du poids économique va en paire avec l'existence d'administration qui le maintient dans des règles légales et des services qui se complémentent, ce qui donne faveur a une croissance urbaine qui génère un accroissement de population, un développement des infrastructures de bases, et qui prévient les besoins de se loger, de travailler, d'avoir le loisir et le bien être.

2-4- LA SITUATION SOCIALE :

Le déséquilibre survenu dans la relation du milieu urbain avec le milieu rural, met l'utilité de rester a la campagne en enjeu, et pousse les paysans à s'expatrier vers d'autre campagnes, ou le plus souvent vers les villes, pour qu'ils changent de régime de vie et pour améliorer les conditions de leur existence.

Cette situation peut se traduire en phénomène d'exode rural qui est considéré dans sa définition simple comme un fait de départ des habitants de la campagne vers la ville , et de la paupérisation du milieu rural qui est dans sa vocation principale un support primordial de secteur primaire qui est a son tour l'innovant de toutes sortes d'activités de la vie humaine.

Donc, la stabilité sociale confondue par l'enracinement de la population rurale avec des investissements profonds, dans les multiples structures sociaux-économique met en garde l'équilibre demandé dans la relation ville-campagne.

2-5- LA PRÉPONDÉRANCE POLITIQU-ADMINISTRATIF :

En entend que n'importe quelle action d'extension ou d'implantation d'une partie de la ville ou même d'un équipement public ou-bien privé se recommande par un effet politico- administratif, sous une entité de planification ou de nomination. « Le Regroupement de toutes les directions administratives locales, la concentration des services supérieurs et sièges sociaux des entreprises, les moyens de formation, les équipements et les commerces rares vont aboutir a renforcer le rôle de pole urbain, à accentuer sa domination sur une région. Il s'agit d'une domination politique puisque toute l'organisation et la gestion du territoire proche ou lointain dépendra en fait des décisions prises dans la ville ». (M.NOEL 1975 p-200).

3- MODE DE CROISSANCE

De point de vue morphologique, Le mode de croissance d'une ville s'agit de différentes stations historiques que la ville les poursuit pour obtenir une forme générale déterminée, Ces stations s'incarnent dans la composition structurelle de la ville, la latitude environnementale, les différentes épisodes qui marquent l'histoire de la ville et son entourage, les discisions politiques et administratives qui gèrent l'effet gouvernementale du pays, les indices du développement économique, et enfin l'identité socioculturelle de la population.

Des études divers abordent ce sujet de multiples visions, dont entre eux celle effectue par ;

Philippe panerai (1986), qui a distingué par le mode de croissance deux phénomènes globalisantes formant le type de croissance :

3-1- La Croissance Continue :

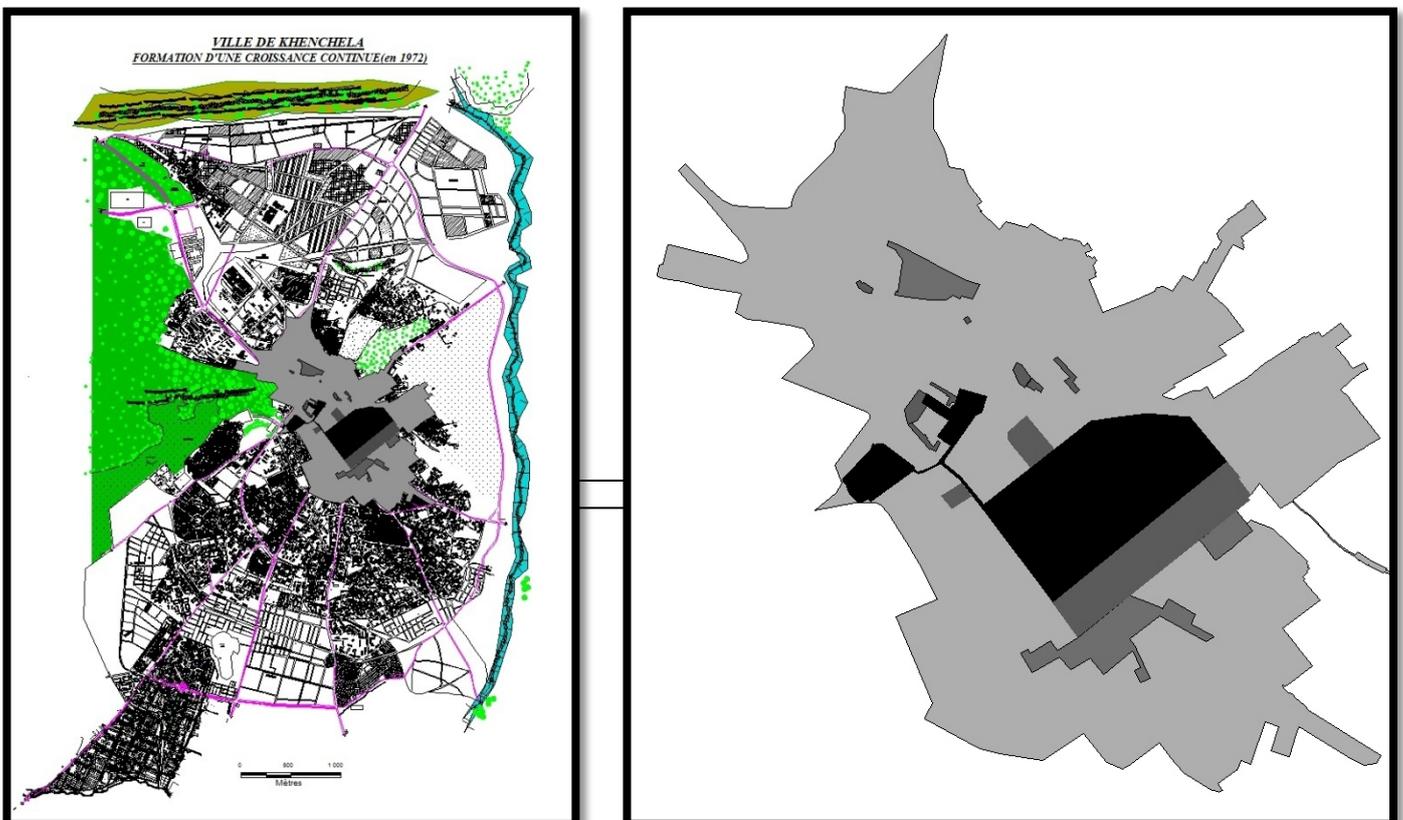
« Se caractérise par le fait qu'à chaque stade du développement, les extensions se font en prolongement direct des parties déjà construites .la forme de l'agglomération reste unique, déterminée par une limite identifiable, soit qu'il s'agisse d'une forme simple, soit qu'au-delà du noyau constitué, des proliférations amorcent les développements ultérieurs.

La succession des différentes enceintes : murailles romaines, remparts médiévaux, fortifications de la renaissance, octrois et enceintes militaires, a joué un rôle primordial.

En définissant une limite précise entre un intérieur et un extérieur relevant de statuts différents, elles ont favorisé une densification maximale et une structuration forte du noyau telles, que les faubourgs, hameaux ou anciens villages englobés dans la ville ont fini par être assimilés par elle, devenant centres de nouveaux quartiers sans rivaliser avec le centre ancien» (panerai ,P1986 p18).

Ci-on fait une projection de ces données théoriques sur un plan pratique supporté par la carte de la ville de kenchela, on constate que cette ville est si développée dans une compacité ressemblante depuis sa naissance comme un petit village de création colonial jusqu'aux premières années de l'indépendance (carte-II-01).

Cette formation lui offre une qualité d'une ville à une croissance continuée au moins jusqu'aux années ci-mentionnées.



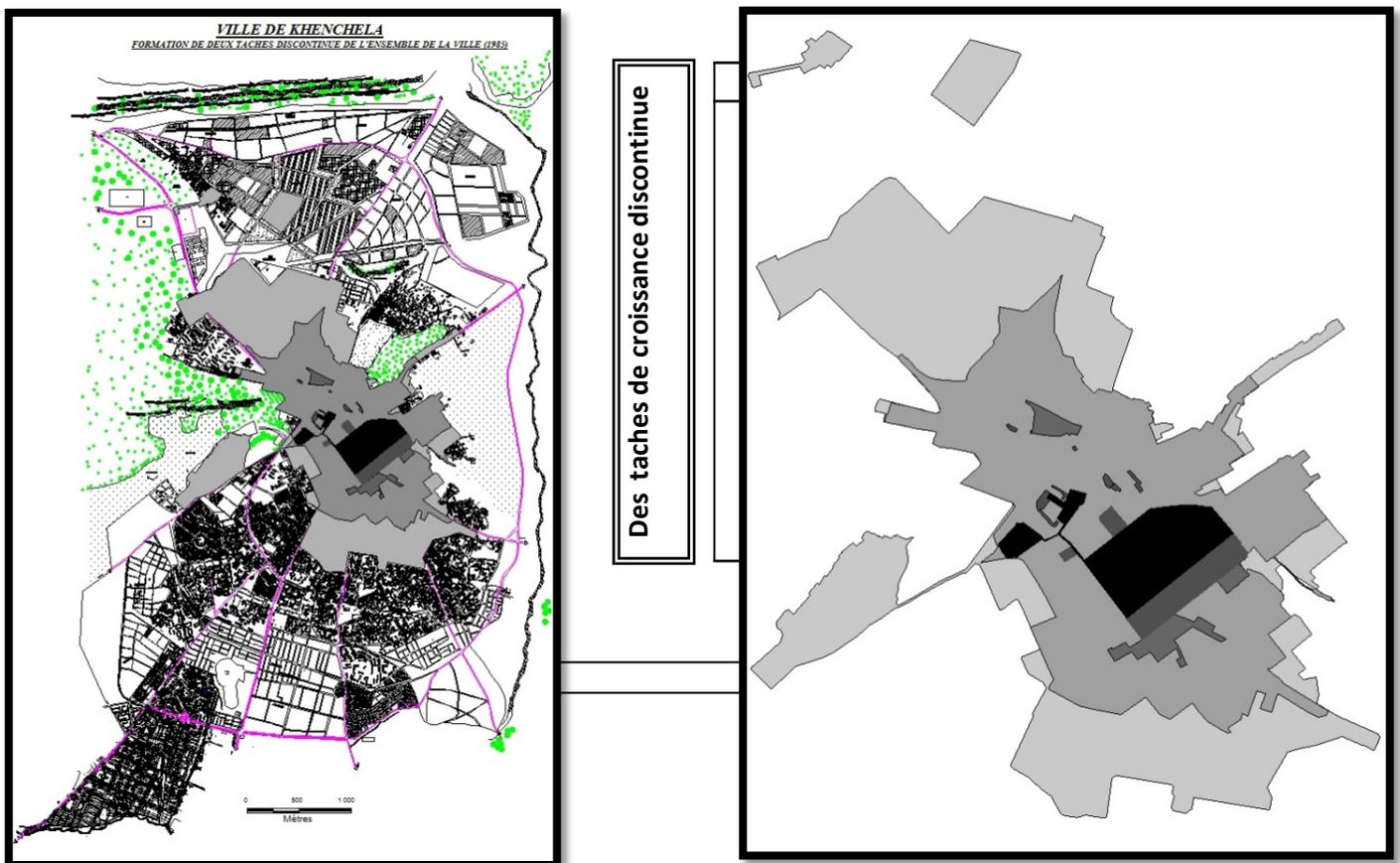
Carte N°II-01 : ville de Khenchela depuis sa naissance en 1984 jusqu'à 1972, présente une compacité formelle dans une croissance continue, Source auteur 2012.

3-2- La Croissance Discontinue :

La croissance discontinue peut se matérialisée par de multiples phénomènes qui présentent des ségrégations dans la continuité de croissance entre les parties anciennes et les extensions, et par là sanctionne l'éclatement de la ville dans l'urbain.

«La notion de croissance discontinue est utile pour rendre compte de certaines phases de la constitution de villes plus anciennes, la ligne de croissance est l'autoroute, l'élément le « village », le groupement résidentiel ou la zone industrielle ; la croissance est discontinue » (panerai, P1986 p21).

La ville de Khenchela dans une certaine période de son évolution présente des taches de croissance en ségrégation avec l'ensemble de la ville, ce qui peut être considéré comme forme de croissance discontinue mais a une échelle plus ou moins réduite.



Carte N° : II-02 ville de Khenchela en 1985, présente des taches de croissance en ségrégation dans une forme de croissance discontinue, Source auteur 2012.

4- LES SUPPORTS PHYSIQUE DE LA CROISSANCE URBAINE

Nous avons déjà dit que la croissance à des modes déferlants sur des règles physiques et des éléments régulateurs qui sont des configurations matérielles, des structures morphologiques, ou des constructions sur lesquelles s'appuie la croissance.

Pannerai estime que La croissance urbaine est réglée physiquement par le jeu de deux sortes d'éléments : ceux qui l'ordonnent (*lignes* et *pôles* de croissance), et ceux qui la contiennent (*barrières* et *bornes*). (panerai, P1986 p24).

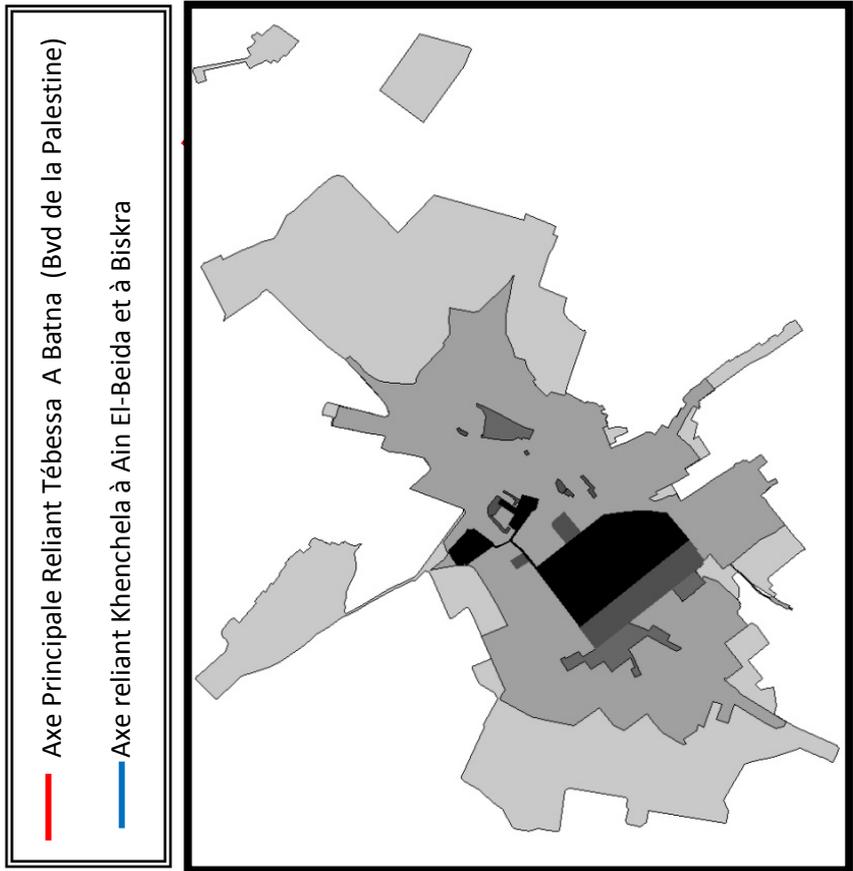
4-1- Ligne de croissance

« C'est le support d'une croissance qui s'effectue selon une direction ; l'exemple le plus simple est la route le long de laquelle croit l'agglomération, et qui devient rue ou avenue. Mais beaucoup d'autres lignes peuvent jouer le même rôle : rivière, voie ferrée, autoroute, vallée, axe monumental, etc. ». (panerai, P1986 p24).

Les raisons économiques ont une immense influence sur la croissance d'un village au long d'un axe routier, aux bords d'une rivière, à proximité d'un chemin ferroviaire..., cette réalité incite la prolifération d'une croissance linéaire sur un support régulateurs s'appelle ligne de croissance

La ville de Khenchela dans ces premières phases de formation présente une forme relativement linéaire, prolongée de part et d'autre au long de l'axe principale qui joue le rôle d'un élément structurant dans un sens et le deuxième axe qui amorti l'effet de la croissance linéaire dans un autre sens (figure N°II-02).

(figure N°II-02). Lignes de croissance de la ville de Khenchela Jusqu'à 1985
Source : auteur 2012



Le rôle des lignes de croissance n'est pas seulement celui d'un tracé sur lequel viendraient s'aligner des éléments bâtis, pour peu que leurs propriétés typologiques le leur permettent, c'est réellement d'ordonner le tissu de part et d'autre, de régler les croissances secondaires et les densifications, bref de fournir une structure ». (Panerai, P, 1980 p24).

4-2- Pole de croissance

Le pole de croissance c'est l'élément le plus important dans un contexte urbain, celui qui représente l'encadrement d'un milieu physique, la dominance de son voisinage, la représentativité monumentale, l'attractivité des manifestations et des activités...

« C'est à la fois l'origine, le premier groupement à partir duquel va s'opérer le développement de l'agglomération, et le point de référence de ce développement ». (Panerai, P, 1980 p24).

Le centre initial joue souvent ce rôle, mais d'autres points singuliers peuvent être des pôles : monument, carrefour, pont, village ou hameau rejoint par l'extension, etc.

La croissance de la ville de Khenchela à un moment donné appartenait à une polarité unique référée au premier noyau colonial qui a été crée pour des raisons de supervision régionale, cette logique se prolonge pendant presque un siècle, et ce centre assume cette qualité. (Figure N°II-03).



4-3- Borne de croissance

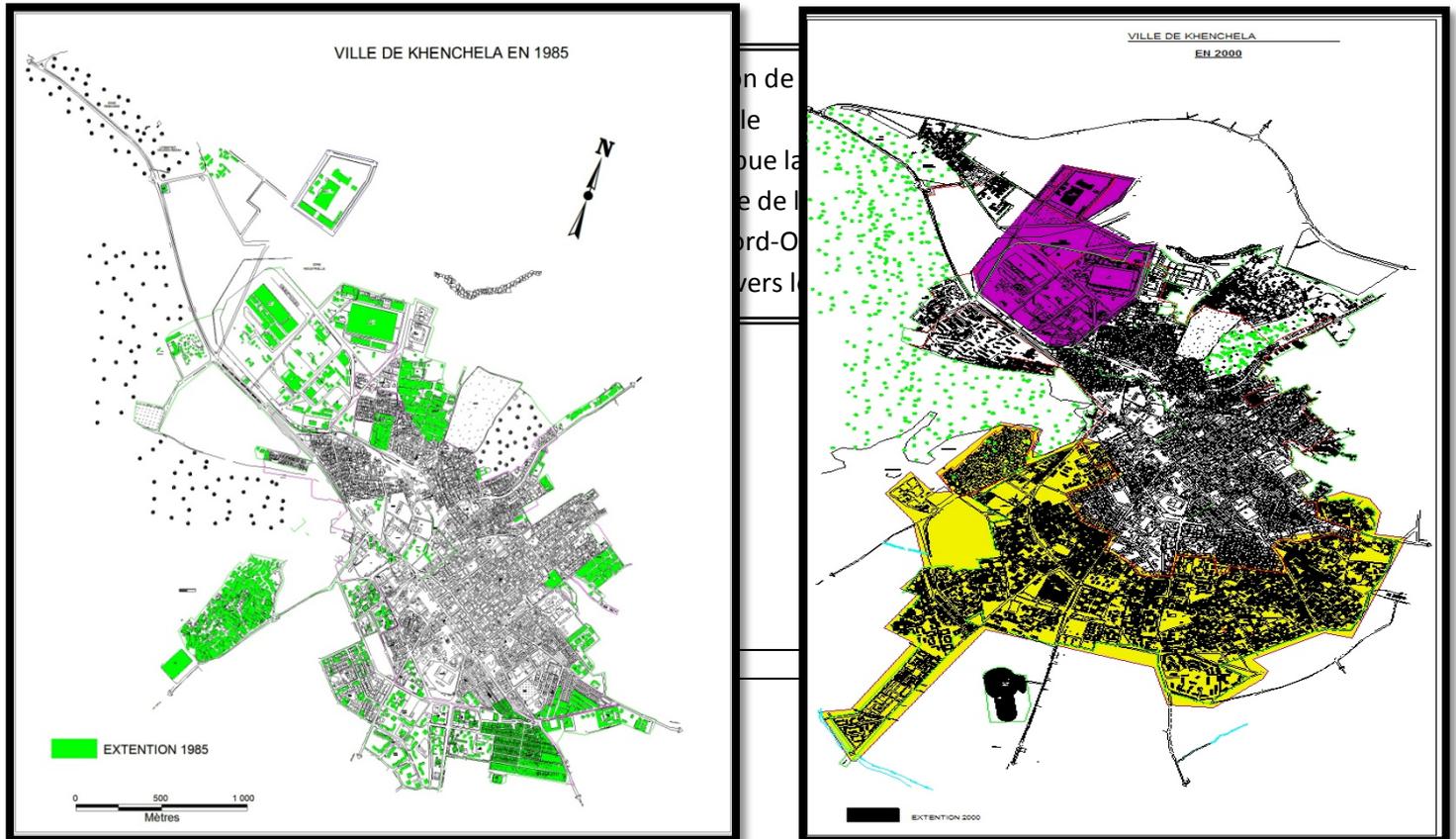
Cette borne peut être un élément naturel ou artificiel qui prend place devant la croissance ordinaire d'une ville ou d'une agglomération, et fait effectuer des changements parfois non contrôlés, sur tout un contexte urbain existant.

« C'est un obstacle à une croissance linéaire. D'une façon générale, un accident sur une ligne de croissance joue le rôle de borne pendant une période donnée ; à l'issue de cette période, la borne devient souvent un pôle.

Le pont, le carrefour, le mail (le foirail), le rond-point, la porte de ville, un monument, la gare peuvent constituer des bornes et contrarier ou infléchir la croissance.

Parfois, la borne est le point de départ d'une croissance opposée. Un exemple : La gare ou la station, d'abord placée à l'extérieur de l'agglomération, attire vers elle la croissance mais, simultanément, la limite en suscitant une croissance opposée ; le (quartier de la gare) de nombreuses petites villes de province » (Panerai, P, 1980 p24)..

La création de la zone industrielle de Khenchela sur la porte ouest de la ville interrompt et fait face au prolongement d'extension vers cette destination, ce qui influe directement sur le système global de la ville, et provoque un déséquilibre dans le fonctionnement des différents organes de la ville. (carte II-03).



Carte N°II-03 Borne de croissance, croissance de la ville de Khenchela entre 1985 et 2000 Source : AUTEUR 2012

4-4- Barrière de croissance

Toutes les villes se croissent selon les données morphologiques qui composent son milieu de prolifération, donc son évolution s'exerce à base de ces composantes originales.

« Ph- Pannerai indique que la barrière de croissance est un obstacle à la propagation d'un tissu (croissance polaire ou somme de croissances linéaires). Elle peut être constituée par :

Un obstacle géographique (ligne de relief, cours d'eau, lac, forêt, changement dans la nature du sol, etc.

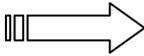
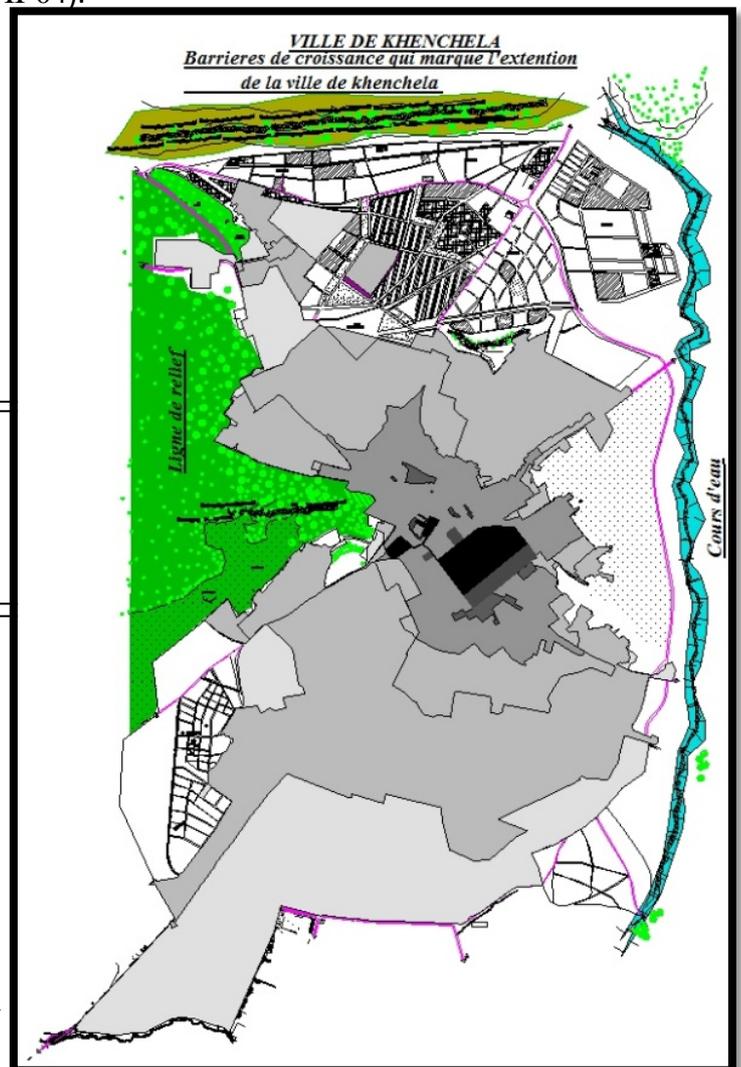
Un obstacle construit (enceinte, fossé, canal, route, voie ferrée, ligne HT, grand domaine, etc.).

Généralement, à cette première barrière physique qui marque une différence topologique entre deux territoires, se superpose une différence administrative (limite de propriété, changement de commune ou de département, zone protégée ou non aédificandi) ». (Panerai, P, 1980 p 26).

La composition morphologique de l'entourage immédiat de la ville de Khenchela impose ces réalités comme des éléments de formation de cette ville, elle est caractérisée par l'existence de deux barrières devant l'extension libre du tissu urbain, celui du relief (monts de Chabord) en ouest et l'autre de l'Oued Boughogal à l'est. (Figure N°II-04).

Les deux barrières de croissance qui bordent la ville de Khenchela de part et d'autre figurent leur présence comme éléments ordonnateurs et régulateurs du sens de croissance.

Figure N° II-04 Barrière de croissance, croissance de la ville de Khenchela entre 1985 et 2000
Source : Meddour larbi 2012



Les quatre supports de croissance ci-mentionnées, peut formées la composition urbaine d'un tissu en séparément ou en états complexe formé de multiples éléments, comme elle peut ce changées d'une position a une autre.

« On remarquera l'équivalence d'un pole et du point d'origine d'une ligne de croissance, d'une borne et du point de franchissement d'une barrière.

- On remarquera également que, selon leur position dans l'agglomération et selon le stade de développement de celle- ci, les mêmes éléments peuvent susciter ou bloquer la croissance.

Une situation n'étant stable que pendant une période donnée, le même élément joue, dans un processus de croissance complet, des rôles successifs, en se transformant lui- même (Panerai, P, 1980).

Dans le cas de dépassement d'une contrainte au de franchissement d'une limite plusieurs cas peuvent se présenter:

- « l'extension de l'agglomération s'effectue sans modification. la barrière subsiste et introduit une coupure dans le tissu ; la partie la plus récente s'organise de façon autonome à partir des traces antérieures.

- Des modifications existent, mais se limitent à des opérations ponctuelles autour des points de franchissement (portes, ponts, carrefours). La coupure subsiste ; les relations entre les deux parties ne s'effectuent qu'à certains niveaux :

- La barrière est transformée dans son ensemble et devient un nouvel élément structurant de l'agglomération, consacrant la différence entre les deux cotés, mais les mettant en relation.

- La transformation de la barrière s'accompagne d'une structuration forte de la zone d'extension.

- Dans certains cas, cette transformation suscite un effet en retour vers le noyau ancien : Percement de rues ou d'avenues, systèmes de places, jardins et promenades.

parfois, si la barrière est assez large, l'extension de l'agglomération ne se fait pas de manière continue, mais à partir de pôles extérieurs, qu'il s'agisse du développement de noyaux existants : hameaux, villages, édifices ; ou de la création de nouveaux noyaux. On retrouve alors le principe des cités satellites ou des (expanded towns) ». (Panerai, P, 1980 p 26).

Ce dernier, tenté de présenté quelques scénarios possible qui peut se présenté lors de franchissement des limites.

Quand l'agglomération franchit ses limites, la coupure ville / campagne fait place à une coupure ville / banlieue ou ville / faubourg.

C'est le moment où il n'y a plus un dedans et un dehors, mais un centre et une périphérie au sens actuel.

Dans certains cas, la croissance avant et après s'appuie sur des éléments ordonnateurs appartenant à la même famille. Les différences de part et d'autre se marquent alors :

Dans la densification du tissu : à l'intérieur, tissu ancien saturé dont toutes les possibilités de croissances internes sont bloquées ; à l'extérieur, tissu nouveau, encore lâche, donc la densification pourra intervenir ultérieurement si une nouvelle barrière est créée.

Dans le tracé géométrique des voies et des parcelles : la continuité de la trame viaire n'est pas assurée à tous les niveaux. Source : (Panerai, P, 1980 p 27).

5- LE CONCEPT DE SYSTEME DE VILLE

La notion de système urbain n'est admise que depuis peu même si des travaux relativement anciens en avaient déjà établi la pertinence. M. C Robic (1982) montre que J.Reynaud en 1841 employait déjà le terme de "système général des villes" pour signifier un ensemble de relation entre les villes, ceci dans une optique dynamique.

Cette notion a été formalisée plus récemment par B.J.L.Berry (1964) en termes de systèmes emboîtés. Un ensemble urbain national peut être conçu comme un système dont les villes sont les éléments, chacune de ces villes constituant un sous-système relativement fermé et autonome, lié aux autres par des relations de dépendance hiérarchique où les fonctions de lieux centraux jouent le plus grand rôle. (France Guerin-pace, 1993)

Subséquentement, le système urbain se refait à une notion d'objets simple et complexe :

Les objets simples sont des entités spatiales.

Et les objets complexes sont des entités fonctionnelles.

D'un point de vue géographique, on désigne par "système de villes", un ensemble de villes interdépendantes dans le sens où tout changement significatif dans les activités économiques, les structures d'emploi, le revenu total et/ou la population d'une ville membre du système, apportera directement ou indirectement, des changements dans les activités économiques, la structure d'emploi, le revenu total et/ou la population d'une ou plusieurs autres villes du système.

(A.R. Pred, 1973).

Il reste que toute formalisation d'un système de villes doit tenir compte de cette propriété fondamentale qui est leur organisation hiérarchique,

Pour introduire la dynamique, trois types de modèles ont été utilisés :

- les théories du processus d'urbanisation (transformation d'une population rurale en population urbaine),
- les théories qui traitent de la croissance d'une ville,
- et celles qui abordent l'évolution d'un ensemble de villes.

CONCLUSION :

La poursuite des étapes de croissance d'une ville, nous permet de récapituler les différents enjeux intervenant dans le processus qui s'est formé. La croissance d'une ville ou d'une agglomération a de multiples dimensions. Il ya parmi elles qui sont de nature sociale liée à la nature de la société elle-même aux interactions qui animent les impressions produites par les relations vécues, par les paramètres de degré de sociabilité public, par la nature de civisme...,

En deuxième lieu, d'autres dimensions liées aux conjonctures économiques qui marquent cette activité dans cette ville et son entourage territorial et régionale, qui sont résultat de plusieurs indices et normes, dont la localisation géographique, et le degré de flux qui passe par la dite ville. L'importance d'équipement en réseaux d'infrastructure de bases et la valeur des secteurs primaires dans la région sont les moteurs instigateurs qui manipulent leur degré de valorisation comme facteur de la croissance urbaine d'une ville.

En troisième lieu, la croissance démographique soit aux différents flux venant du d'hors sous forme d'exode rural ou d'immigration interne ou externe de population, soit par l'augmentation des taux de natalité de la population de la même ville. Ce qui augmente les demandes en logements, en équipements, et spécialement au besoin en espace.

Ce dernier représente la dimension d'étalement qui concrétise pratiquement la croissance urbaine à une échelle réelle. Cette dernière est en effet la morphologie structurante de l'ensemble contextuel de ces divers supports variés entre ceux qui l'orientent et l'ordonnent (ligne de croissance et pôle de croissance), et qui ceux le contiennent (borne et barrière de croissance).

Ces dimensions et ce phénomène qui marquent la vie urbaine depuis l'antiquité composent des sous systèmes urbains dans un système global représenté par un nombre de villes adjacentes, influées l'une sur l'autre et la sert systématiquement.

CHAPITRE -III-
ETUDE DES CENTRES
VILLE

INTRODUCTION :

La ville est le corps qui matérialise la vie urbaine d'une société, il se compose naturellement d'un ensemble d'organes et de composantes qui représentent les différentes parties de la ville qui vivent en relation de cohérence et de réactivité. Chaque partie a une importance définie dans ce contexte, dont Le centre a une vocation primordiale de commandement et de projection de toutes les significations qui empreintes l'état de mal ou d'authenticité que vit toute la ville.

Autant, ce sujet fait l'objet de multiples études et recherches élaborées par de diverses disciplines depuis l'antiquité, et de là, un nombre important d'œuvres penchées sur le traitement des différents aspects dépendants du thème sont effectuées.

Dans ce chapitre on va aborder par une brève présentation, les différentes définitions du centre ville, (au moins dans les limites de ce que nous intéressent), ses différents types, ses fonctions principales qui peuvent s'assumées, sa forme et sa structure, et enfin ses problèmes majeurs dont il souffre.

Du point de vue globalisante, un centre physique de toute chose concorde avec son point le plus important. Le centre d'une ligne c'est son milieu, là ou la distance est uniforme de chaque coté. Le centre d'un cercle est le point de convergence de tous ses demi-rayons d'une façon isométrique, or, le centre d'une ville peut tenir beaucoup de définitions à savoir :

1- DEFINITIONS DU CENTRE VILLE

- Le dictionnaire « la rousse 2011 » défini le centre ville tout simplement comme étant « le quartier centrale d'une ville, le plus animé et le plus ancien ». (la rousse2011).
- Le dictionnaire : le robert 2000 défini le centre ville sous deux angles, l'une perfectionner l'autre la première : « le point de convergence ou de rayonnement, ou di verses activités sont concentrées ». (le robert 2000)

La deuxième : « le point centrale douée de propriétés actives et dynamiques ».

Une définition qualifie physique, révèle l'identité du centre comme carrefour de croisement de deux axes ou plus, ce qui crée un mouvement réactionnelle et subséquemment la création d'un noyau originale d'une ville.

- « *Le Problème De Centre De Ville A L'étranger* » mentionner : « *A l'origine, la création d'un centre est constitue par le croisement de deux voix importante, qui*

donnait naissance a des échanges commerciale et par la à une ville, ce croisement ou point de la ville (lieu de réunion, de culte, de vie politique). Bonnaud, S,A,1966) .

- Kevin Lynch (L'image de la cité) considéré implicitement les points de rencontre des voies comme des points de prolifération des centres ville « les nœuds sont les oints focaux et stratégique dans lesquels un observateur peut pénétrer, et les principaux types en sont soit les oints de rencontre de voies, soit des concentrations de certaines caractéristiques. Mais bien que, pris dans l'abstrait, ce ne soient que des points dans l'image de la ville, en réalité ces nœuds peuvent être de vaste places, ou des formes linéaires assez étendues, ou même des quartiers centraux tout entiers si on considère la ville a un niveau suffisamment globale ». (Kevin ,L, 1998)
- dans Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement , P.Merlin , et F .Choay (1988), ont fait une comparaison entre centre et non-centre (banlieue) et avec précision des caractéristiques spéciales pour chaque centre ; ce qui lui offre une identité et une similitude distincte est particulière : «le centre n'est pas un point , mais un lieu dont l'étendue et l'importance relative varient suivant certaines conditions .le centre possède des caractéristiques qui le distinguent généralement de la périphérie et l'opposent à elle ,ces caractéristiques peuvent être visuelles et/ou fonctionnelles ou encore visuelles et morphologiques . Elles sont aussi variables dans le temps suivant l'évolution économique, technique et parfois même selon les conditions politiques » (P. Merlin, et F. Choay 1988).
- D'autres chercheurs cèdent à la définition du centre ville un aspect qualitatif qui correspond a la composition des fonctions et des activités qui se déroulent au sein de ce centre, on discerne que :
- Beaujeu – Garnier. J et Chabot. G (1963), le considèrent comme le lieu le plus active et qui engendre la vie urbaine des citoyens : « le nœud de la ville, le carrefour des grands axes, la zone de la plus intense activité tertiaire urbaine, celle ou sont cumulés les bâtiments administratifs, bancaires, grands établissements commerciaux, certains édifices de la vie publique, religieuse et culturelle ». Beaujeu – G. J et Chabot. G (1963)
- Selon Bertrand. M. J (1988) le centre est le point de commandement et d'attraction : « un espace particulier ..., le point de convergence des principaux flux migratoires ou se regroupent les fonctions de direction au plus haut niveau tant pour les activités publiques, politiques et administratives que pour les entreprises privées ».

- Alberto Zucchelli le définit comme un corps structuré et par fois structurant : « un ensemble d'équipements de natures diverses et un nombre variable, selon l'importance de la *population et l'emprise de la ville, intégré souvent d'immeubles d'habitation, desservi par un système d'axes routiers, de places, d'espaces verts d'accompagnement et distribués sur une surface aux limites plus au moins marquées* » (Zucchelli, Alberto.1983, p.38).
- Jean Rémy estime que : « Le centre de la ville lieu de rencontre des quartiers et de manifestation d'une appartenance commune, relisant les spécificités des quartiers dans le cadre d'une totalité dans ce contexte le centre est ainsi le lieu où les fonctions se superposent et surtout le lieu où se déroulent les activités vues comme particulièrement importantes, celles se situant au niveau hiérarchique le plus élevé. Il est en outre le lieu symbolique par excellence, celui de l'histoire et de la mémoire collective » (mazouz T. 2008).
- Antoinette S- B : « Le Problème De Centre De Ville A L'étranger »
Dans la même circonstance, l'auteur exprime l'importance des échanges intellectuelles par confrontation, comme celle des marchandises : « le centre de plus en plus considéré comme organe, la raison d'être essentielle d'une ville : qu'il s'agisse d'échange intellectuel ou d'échange de marchandise, quelque soit la tendance de notre civilisation, quelque soit les moyens matériels par lesquels se communiquent de nos jours informations, idées, prise de position sur un sujet ou un autre, il est bien certain que rien ne vaut les contacts des uns avec les autres que les conservations directes fréquentes. « Face To Face Meeting » (Bonnaud, S,A,1966).
« Au point de vue échange de marchandises, il existe fréquemment une telle variété qu'un magasin central est susceptible d'offrir un choix plus vaste qu'un magasin de banlieue. Le centre présente de plus d'avantage d'être en un point géographique, qui se trouve à des distances comparable pour l'ensemble de la population située dans un même rayon, pourvu évidemment que les accès soient faciles pour tous ». (Bonnaud, S, A,1966)
- Chaline Claude dans son œuvre : les villes du monde arabe (1990) définit le centre dans les villes du monde arabe comme étant : « Un espace considérable en étendue et en fonctionnalité, qui contient non seulement la quasi totalité des éléments composant la centralité urbaine, mais aussi d'importants quartiers à dominante

résidentielle, il s'oppose à la périphérie par l'antériorité des ses constructions, par sa densité et par la continuité ». (Chaline, C, 1990)

- Bertrand. M. J (1988) conclu que le centre est : « un espace particulier ..., le point de convergence des principaux flux migratoires ou se regroupent les fonctions de direction au plus haut niveau tant pour les activités publiques, politiques et administratives que pour les entreprises privées ». (Bertrand. M. J 1988)
- Levy.j.p centres villes en mutation 1987, bien déterminé la relation inhérente entre le centre ville et les différentes actions de société « le centre est simultanément un fragment de la société territorialisée dans un espace par ailleurs fondamentale a la reproduction de celle-ci et le miroir dans lequel celle-ci se contemple indéfiniment ». (Levy.j.p,1987)

Il a complété cette définition du centre par une signification supplémentaire :

« Structure fondamentale de la vie urbaine, le centre est aussi un moment de la conjoncture économique et sociale de la ville et la société. »

- Pour Maïté Clavel dans son livre « la sociologie de l'urbain » Le centre est vu comme: « Un point de rassemblement, il s'analyse comme concentration, densité de population, d'activités, de trafic. Son rayonnement est politique, économique, culturel voire religieux, il se mesure en terme de puissance, de commandement, d'air d'influence » (T.mazouz 2009).
- Pour A-Darmanac ; F-Desbryères et M-mottez « crée un centre ville Evry » « Un centre ville c'est le lieu privilégié de rencontre de dizaines de milliers d'habitants, c'est par lui que s'assurent les échanges culturels, sociaux, politiques, commerciaux. il est, en fait, l'expression de la vie de la cité et donc du citoyen ». « Les terrains du centre sont des sites privilégiés .la décision de leur affectation à telle ou telle réalisation doit intervenir en fonction certes de la satisfaction des besoins du moment, mais aussi de ceux qui s'imposeront tout au long de la croissance de la ville ». (A-Darmanac ; F-Desbryères 1980)

2- LES TYPES DE CENTRES VILLE :

on Entend que chaque ville à des conditions spécifiques dans sa création, ce qui lui offre de multiples formes et caractéristiques, et par cela une variété typique des

centres qui représentent dans la majorité des cas les premiers fragments qui donnent naissance aux villes.

Dans ce sujet, la typification des centres est assez vaste. Si on adopte la typification élaborée par Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement pour décrire les types de centre ville on distingue trois types de centres ville ; un centre historique, un centre topologique et un centre des affaires : « *dans une première approche fondée sur l'expérience et les descriptions monographiques, on peut distinguer trois grands types de centres : le centre historique, le centre topologique, le centre des affaires. Il faut y ajouter une connotation spatiale : le centre n'est pas un point, mais un lieu dont l'étendue et l'importance relative varient suivant certaines conditions.les caractéristiques du centre peuvent être visuelles, structurelles et/ou fonctionnelles...*» (P. Merlin, et F. Choay 1988).

2-1- Le Centre Historique :

Cette notion concorde avec un tissu urbain original d'une ville ancienne à caractère évolutif, « cette notion récente solidaire du développement des études d'art et d'histoire, également mise en évidence par des guides touristiques est ambiguë mais encore d'un maniement délicat ». (P. Merlin, et F. Choay 1988).

Ensuite le centre est représenté non seulement par ces monuments, mais aussi par sa structure même, par la physionomie de ses rues et ses places, et également par des souvenirs historiques d'une valeur certaine. L'urbaniste anglais « Locke » à pu dire avec raison : [***Une ville qui détruit sont passe est comme un homme qui perd la mémoire***] (Antoinette S- B 1966):

2-2- Le Centre Topologique:

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement définit Le centre topologique comme centre qui a été choisi en fonction des préoccupations d'une autre époque : défense, marché, administration... Ets. C'est l'espace qui coïncide généralement avec le site primitif c'est-à-dire celui qui recouvre certains aspects du centre historique.

Le centre topologique conserve certains bâtiments et emplacements utiles à la vocation première : la citadelle, le château (ex : acropole d'Athènes, fortifications de Carcassonne) ; sur une ile (ex : paris et l'ile de la cité) ; dans les pays neufs, les sites portuaires ; les stations ferroviaires dans les villes du XIX siècle.

« Ces centres sont relais situés au-delà du centre urbain principal et desservant des quartiers excentrés ou bien centre complémentaire, fonctionnant pour les activités plus usuelles aux limites de ce même centre urbain, Ils renferment des activités plus communes que le centre principal, moins nombreuses et moins attractives, touchant une clientèle moins exigeante et moins abondante. Ces équipement créent une centralité secondaire, ou bien ils en bénéficient si elle existait déjà auparavant ».

2-3- Le centre colonial : Résultante de l'urbanisme colonial.

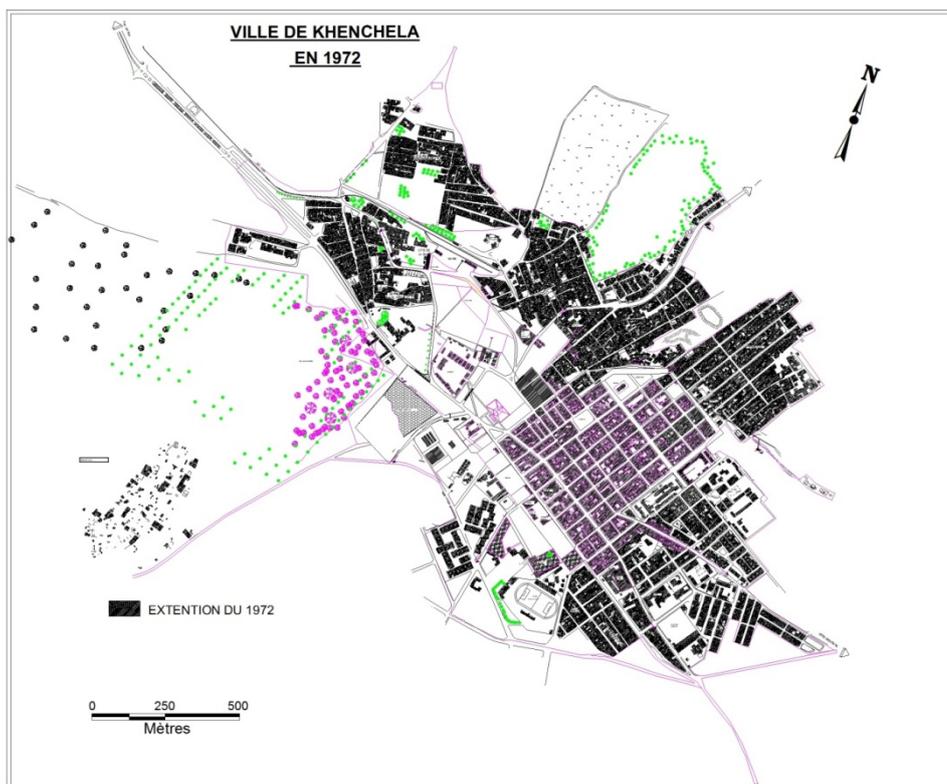
Un centre colonial est celui qui a été crée dans des conditions spécifiques en conséquence de la stratégie coloniale basée sur la dominance et l'occupation des territoires, et pour répondre aux besoins d'une population coloniale, La plupart de ces centres sont des anciens villages coloniaux de genèse. ces centres sont dans la majorité très typiques entourés de terres agricoles attribuées aux colons gratuitement ou à faible redevance pour encourager leur installation. Ils sont devenus aujourd'hui des centres pour des villes plus ou moins importantes. « Son existence demeure limitée à certaines villes de pays ayant subi la colonisation à une période de leur histoire, telles que les villes des pays du Maghreb ou les villes de certains pays de L'Amérique latine » Redhouane m 2003.

Ces centres prennent des caractéristiques qui peuvent les distingués des autres types, et qui correspondante a la genèse de leur création sur des sites vierges, non loin du tissu originel, ces espaces sont les œuvres de la conquête coloniale, comme les décrit M. COTE, (1993).

De multiples villages de ce genre ont été créés en Algérie, particulièrement dans les régions a une importante exploitation agricole. «Les villages aux rues orthogonales, aux maisons basses, aux toits rouges, églises, kiosques à musique,... le village est souvent dominé par le clocher qui forme un symbole culturel. Les premiers furent créés en 1832 » (cote, 1993). La majorité de ces villages sont devenus les centres actuels pour beaucoup de villes. « 475 villages de colonisation bâtis de la sorte au cours de presque un siècle ,constituent l'ossature du réseau actuel de centres agglomérés dans les campagnes ,..... , conçus au départ pour abriter les seuls colons ,ils ont progressivement attiré les Algériens , , un certains nombre sont aujourd'hui des villes ». A l'intérieur de ces villes, c'est l'ancien noyau correspondant à l'ancien périmètre du village colonial qui remplit le rôle de centre – ville.

Ces centres – villes sont ainsi l’une des empreintes de l’urbanisme colonial sur les tissus urbains de beaucoup de villes , ils sont faciles à distinguer par leur tracé et leur morphologie propres .Ils sont dans leur majorité , d’un tracé orthogonal (en damier) avec des parcelles assez uniformes. « Tout est placé sous le signe de l’uniforme et de l’alignement : construites selon les normes imposées en des emplacements imposées, les maisons se disposent, tirés au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d’un castrum romain Au centre, la place, avec la triade caractéristique des villages français, école mairie, monument aux morts. » (Bourdieu et sayad, 1964).

Ce sont ces quartiers qui constituaient autrefois, les lieux de vie de la population civile coloniale, devenus aujourd’hui, des centres – villes d’où’ ils prennent l’appellation de « centres – villes Coloniaux », qui forment dans des pays comme L’Algérie l’un des types apparents de centres particulièrement dans les petites et les moyennes villes. (Carte N°III-01), représente l’un des cas de cette description, le centre ville colonial de kenchela qui se distingue clairement dans l’ensemble de la ville par son armature structurelle, ses rues, ses parcelles...



Carte N°III-01 Ville de kenchela en 1972 (représentation du centre colonial)

Source auteur 2012

2-4- Le Centre des Affaires : Central Business District CBD :

Ces centres sont créés pour plusieurs raisons ; conclus dans le remplacement de déplacement horizontale à un déplacement verticale d'une part, d'autre part de minimiser les couts élevées des terrains par la croissance en hauteur.

« Il est alors évoqué comme « le foyer de la vie commerciale, sociale et civique de la ville , (R.E.Murphy) décrit ces caractéristiques distinctives : la centralité en termes d'accessibilité au moins, la plus grande concentration de bâtiments élevés, l'intensité du trafic des véhicules et des piétons, les valeurs élevées du sol, et des impôts payés, la concentration des affaires de toute la région urbaine et le mélange de tous les groupes ethniques et de toutes les classes sociales ». *Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.*

Dans l'hyper centre du CBD se concentrent les activités qui ont le moins besoin d'espace pour le plus fort rendement financier.

Il résulte de l'élimination progressive du centre-ville (downtown) de fonctions résidentielles, des activités industrielles et de certaines formes de commerce pour former un espace où se concentrent des activités à très forte valeur ajoutée financière (sièges sociaux, sociétés spécialisées dans les transactions, etc.) et les services de proximité (commerces, restauration) qui leur sont attachés. . (*Mazouz.t 2008*)

3- LE CENTRE ET SONT ROLE DANS LA VILLE :

Un centre ville est l'élément le plus important dans cette ville. Par sa localisation, il fait la division des échanges de tout genre sur ses différentes parties, et par ses caractéristiques, il gère le déroulement ordinaire de la vie quotidienne de ses usagers. Il prend l'attache de commandement sur l'ensemble de la ville, rassemble les constitutions principales de la ville, se présente comme organisateur des effets socioculturelles de la ville, et comme lieu d'attraction commerciale, de présence de pouvoir et de manipulation des actes de détente et de loisir.

Anttoinette Suquet- Bonnaud : « *Le Problème De Centre De Ville A L'étranger* », motionnée que : « Aux états unis, un rapport d'enquête de boston indique que, le centre est centre régional de l'emploi, des plus grands magasins, le quartier générale des ingénieurs, des hommes de loi, des financiers et des médecins ».

Le centre est le cœur vital ; non seulement de la ville, mais de la région, c'est un lieu d'échange des idées, des affaires, des marchandises.

En fin en souligne qu'il est inconcevable qu'une région saine entoure un centre de mauvaise qualité ».

4- LES PROBLEMES MAJEURS DES CENTRES VILLE

Les problèmes majeurs que vit un centre ville ancien, ce résume dans la plus part des cas à l'incompatibilité de son structure, ses trames viaries aux normes de la vie actuelle, au vétuste de ses constructions et ses édifices, au surpeuplement et aux flues démographique....,

A-S- *Bonnaud*, a dit que les problèmes du centre ville sont lie a :

- L'inadaptation à la circulation :

Cette situation a été causée par la structure même des centres (rues étroites, le taux de mouvement et le changement de nature des activités). « Ils vivaient dans un cercle vicieux qui se referme, les difficultés de circulation et surtout de stationnement contribuent à immobiliser les voitures ainsi garées et occupées des surfaces importantes sur des chaussés déjà insuffisante pour la circulation ». Ce qui faire face à la circulation libre est l'écoulement rapide et partout des véhicules et des personnes.

- la vie administrative :

Il est bien entendu que Les centres anciens comprenaient les organes administratifs de la ville (siège APC- siège des contributions, l'hôpital...), en évolution de la ville, ces édifices marquent leurs décrépitude comme élément de production des activités, donc les besoins ont annexes reparties au hasard des possibilités matérielles du centre au même de la ville sont élevées. Ce qui ne facilite ni le travail de chacun, ni encore une fois la circulation.

- Aux affaires est commerce:

Les installations des centres enceins datent d'époques où les bureaux occupaient beaucoup moins d'employés, et Les activités ce trouvent en difficultés de fonctionnement de plus en plus, ce qui provoque une montée vertigineuse du prix des terrains, et un déplacement progressif des commerçants et des administrateurs en dehors du centre ancien. « ce qui explique l'extension verticale des couvraient des

espaces plus restreints dans des endroits destinés aux logements » ce qui explique le mal à l'aise de l'activité commerciale dans ces centres.

- Décadence de l'habitation dans les centres:

Les centres comportaient de belles demeures, des constructions vastes et richement ornées, représentatives de style et des modes de vie d'une époque.

« Maintenant, il ne reste plus à l'exception de quelques exceptions dans ces maisons autrefois luxueuses que des gens qui n'ont pas les moyens de se loger ailleurs, et qui sont fixés là par des habitudes de vie, difficiles à déraciner » A-S- Bonnaud.

Il reste encore des constructions en mutation fonctionnelle (commerces de toutes sortes ; alimentation ; vêtement ; pièces d'étanchéité ; menuiserie surélevée, etc.), les façades disparaissent sous des enseignes commerciales criardes et mesurées, les rez-de-chaussée sont éventrés pour faire place à des vitrines de magasins.

La restructuration des centres ; problème majeur :

Comme nous avons déjà vu, ces centres sont inadaptés à la vie d'aujourd'hui et encore plus à celle de demain, donc il est bien évident que leur restructuration s'impose et apparaît comme l'un des impératifs de notre temps.

D'abord, de point de vue humain est comme nous l'avons vu que la plupart des habitants des vieux centres sont des gens de classe sociale simple ce qui complique la situation « les habitants des vieux centres sont presque toujours de très pauvres gens dont le relogement, sur place ou ailleurs, est extrêmement difficile. » A-S- Bonnaud.

Ensuite le centre représente non seulement par ces monuments, mais par sa structure même, par la physionomie de ses rues et ses places, et également par des souvenirs historiques d'une valeur certaine.

Pour mieux gérer la situation de ces centres A-S- Bonnaud ajoute que : deux tendances s'affrontent :

La première pour la conservation des centres tels qu'ils sont en lui apportant que des modifications mineures.

La deuxième tendance consiste à faire entrer en action le bulldozer, en ne respectant que les monuments de valeur historique artistique reconnue (et protéger par les

lois), cette dernière tendance est à proscrire complètement lorsqu'il s'agit d'une ville historique ».

5- LES CONSEQUENCES DE CES PROBLEMES SUR LE CENTRE.

L'inadéquation de la situation de ces centres vers la vie moderne dans ces divers aspects, aboutis à multiples phénomènes urbaine, influent directement sur le bon fonctionnement du centre et par la, sur le bon fonctionnement de la ville.

5-1- le problème de la congestion :

En encombrement vécus au centres anciens, les personnes se trouvent gênés et Les activités se trouvent en difficultés de fonctionnement, ce qui provoque la montée des besoins en espace et la montée du prix des terrains, ce explique le déplacement des activités indispensables du centre vers la périphérie, et l'extension verticale des édifices.

5-2- la paupérisation des quartiers d'habitation :

Ces problèmes provoquent aussi l'apparition des taches sombre par l'accumulation des constructions serrées, dont entre eux plusieurs tombant en ruines. Et forment des sources de pollution visuelle et sonore.

5-3- l'exode des habitants du centre :

La dite conséquence provoque la population du centre à quitté ses lieux, pour chercher de la paix, de la prospérité et du calme ailleurs. «Il est le fait de tous ce que leur situation pécuniaire, leur âge et leur lien économique, avec le centre n'empêchent pas de chercher ailleurs à la périphérie de la ville, ou banlieue ou même à la campagne, un toit de décent, de ce qui ressentent un besoin d'espace, d'air, de verdure, et de pouvoir, et de possibilité d'utilisation de voiture ».

5-4- l'encombrement par des activités pouvant s'exercer ailleurs :

L'attractivité du centre en matière des activités et d'échanges manipule un encombrement en exercices qui ne demande pas de place au centre. Pour pouvoir fonctionner d'une manière satisfaisante, un centre doit être débarrassé de tout ce qui

peut parfaitement être situé en d'autres lieux ; Une décentralisation, au point de vue commerce est nécessaire pour permettre un fonctionnement satisfaisant du centre.

6- LES FONCTIONS D'UN CENTRE VILLE

Le centre d'une ville doit avoir un certain nombre de fonctions précises qui contribueraient à en faire un organe spécialisé. Les fonctions devant s'exercer dans le centre d'une ville ont des caractéristiques importantes :

Elles s'intéressent à l'ensemble de la population de la ville, ainsi que toutes les catégories de cette population.

Elles donnent lieu à des très nombreux échanges, particulièrement sur le plan intellectuel.

Elles ne demandent pas de grandes surfaces et trop de monde.

« La multiplicité est la complexité des fonctions d'un centre (administratifs, civique, les affaires, commerce, culture...) peut apporter de supplément de vie d'activité à l'ensemble par le mouvement d'échange qu'elle entraîne non seulement d'un organisme à un autre, mais d'un groupe à un autre. » A-S- Bonnaud.

En cite les fonctions primordiales suivantes :

6-1- L'activité Administrative

La première fonction d'un centre ville est évidemment l'administration de cette ville, il est indispensable que les principaux rouages de cette administration soient regroupés au centre de cette ville, non pas forcément au centre géographique, mais en tous cas en un lieu facilement accessible par l'ensemble des habitants.

L'insuffisance de ces édifices en face d'une augmentation de la population et la multiplication des tâches administratives, et également le manque de place aux centres ont amené à un éparpillement des bureaux administratifs.

Il est donc normal que cette fonction soit représentée dans le centre des villes, il est préférable que les divers bâtiments que requiert cette activité soient séparés par des courtes distances tout en étant dans le centre, plutôt que d'être réunis en un seul centre civique qui en serait éloigné.

6-2- les services publics

Ces activités regroupent tout ce qui est travail de bureau, ou de magasin, ainsi que les services. (Les activités qui s'agissent uniquement de transaction portant sur des échanges matériels au pécuniaires.

6-3- Les Affaires

Le bon fonctionnement des affaires nécessite une présence permanente a la proximité des administrations et les bureaux des services publics (les banques, les assurances, les centre PTT...), « La présence des bureaux d'affaires ou centre ville permet ou hommes d'affaires et leur collaborateurs des contactes faciles et fréquents avec d'autres représentants des même branches ou autres, ainsi qu'avec tous ceux faisant parti des centres administratifs et civique et de tous les rouages centraux de la vie de la ville. Il est vital pour les hommes d'affaires de se trouver à proximité des banques, des organismes légaux ou gouvernementaux. » *A-S- Bonnaud.*

6-4- L'activité commerciale

L'activité commerciale à un rôle très important dans le centre et dans toute la ville.la répartition et l'existence de cette activité dans les banlieues est conventionnelle avec le bon déroulement de la vie quotidiennes de ses demeurant, mais le commerce de diversité et de qualité prend toujours place au sein du plein centre ville.

« Malgré la multiplicité des banlieues des villes sur des centres de plus en plus fréquenté, ne doit pas échapper son centre de posséder des magasins susceptibles de permettre tout de même un choix plus grand et comportant sur des objets moins standardisés, particulièrement sur des articles couteux. La plupart des villes consciente de l'importance de leur structure moderne et rationnelle pour la réussite de leur centre dans ce domaine (commerciale) ont déjà réalisé ou en projet des centres commerciaux entièrement nouveaux et extrêmement intéressants.» *A-S- Bonnaud.p-86.*

6-5- Les Services Divers

Il est bien évident que les fonctions de services doivent également être représentées au centre, étant liées aux autres fonctions « bureau de poste, restaurant, café,

coiffeurs, cordonnier, teinturier, atelier de réparation, station de service, etc., en leur place au centre de la ville.

6-6- Vie Sociale Et Culturelle

La vie culturelle et cultuelle du centre ville ainsi que Les échanges intellectuels ou effectifs, individuels, multiples et infiniment indispensables.

« Les édifices culturels ajoutent par leur caractère architectural, a la bouté et a la richesse urbaine du centre une grande valeur historique et artistique, se trouvent dans le centre (musées, théâtre, salle de spectacles, bibliothèque), par le manque de ces équipements et le manque de terrain pour les construire de nouveau, la tendance générale comme pour les administrations, est à un regroupement au centre de la ville des principaux de ces édifices ». *A-S- Bonnaud*.

7- LA DELIMITATION DES CENTRE, SUPRFICIE ET FORME :

La délimitation du centre et l'identification de ses périmètres basés sur la détection de degré de son influence, de ses fonctions et les rôles qu'il assume, par la genèse de son évolution...

« S'il ya une méthode utilisée dans la délimitation d'un centre ville c'est celle paraissent s'être basées sur un certain nombre de données et également bien sur des possibilités pratiques.

- 1- Avant tout, la délimitation doit-être déterminée par les fonctions dévolues au centre , l'ensemble des fonctions dont on entend que le centre soit chargé, et l'importance de chacune de ces fonctions, (pour les villes anglaises , un documents déjà cité des autorités, insiste sur la détermination d'un centre d'après les fonctions qu'on désire lui attribuer, et les villes anglaises font un très large emploi de ce principe, matérialisé par le « **Land use** », c'est adire l'utilisation qui doit être faite du terrain pour les catégories de bâtiments ressortissant a telle au telle fonction.

- 2- Conception du centre :

La délimitation est liée également à la conception du centre, volume et hauteurs des bâtiments, nécessite de circulation et de stationnement, superficie relative des espaces verts, le centre étant de toutes sorte le siège des activités et des échanges entre les hommes – de plus en plus sur le plan intellectuel, il doit être extrêmement

animé, il doit pouvoir rapprocher, pour ces échanges, une grande quantité d'être humains et par conséquent être relativement dense, d'un autre part, il faut que les usagers puissent jouir de grand quantité de lumière de jour, échapper à l'impression d'étouffement de claustrophobie qui pourrait résulter de la densité forte des constructions, il doivent circuler commodément, se rendre rapidement et facilement d'un point à un autre, il faut donc, concilier ces deux points de vue qui sont un élément décisif en ce qui concerne la superficie du centre.

Les principales voies d'accès abordent le centre, lorsque le centre est moins nettement distinct de l'ensemble de la ville, alors l'emplacement des limites est souvent déterminées par le tracé des rues et des avenues qu'il suffit souvent d'élargir, puis de raccorder par de courtes tronçons de voies nouvelles. Est en fin la délimitation est commandée dans certaines villes par la présence d'éléments naturels ». *A-S- Bonnaud.*

CONCLUSION

Le centre ville est le cerveau qui supervise toutes les actes qui se déroulent dans la ville et autour d'elle. Il représente l'état de sérénité et de civilisation de la société.

Il représente encore le lieu d'exercice de commandement et de souveraineté ; c'est le lieu de déroulement de toute manifestations sociale et culturelle, est le lieu des échanges intellectuelle, ce centre doit être structuré par un système d'accessibilité libre, desservi par des places de détente, de loisir et des parkings, il intègre des édifices d'administrations et des immeubles d'habitation.

Un centre ville peut s'identifier par sa structure physique, là où tous les axes se convergent, par l'intensité de foule populaire, par ces édifices importants et immenses..., les problèmes fréquents des centres villes en générale et spécialement des anciens, concernent l'inadaptation avec la circulation, à l'augmentation des taux de population, aux besoins et désirs de ces usagers.

CHAPITRE -IV-
PRESENTATION DU
S-I-G

Introduction :

Un système d'information géographique, est l'outil performant pour faire associer des données statistiques à des objets de localisation géographique déterminés, il s'agit d'un ensemble de techniques alphanumériques qui nous aiderons à présenter tel phénomène sur un plan pratique. C'est Pour ces raisons qu'on a choisi de travailler sur ce logiciel.

La compréhension d'un minimum de connaissance de ces pratiques est indispensable ; c'est pour cela qu'on a estimé qu'il est important de montré par une brève présentation, ses définitions, son histoire de création, ses concepts, ses modes de présentation...etc. un nombre important de logiciels est connu, nous avons choisis de travailler sur Map-info, vue ses qualités performantes et sa disponibilité en plusieurs versions.

1- Définition

L'information géographique peut être définie comme l'ensemble de la description d'un objet et de sa position géographique à la surface de la Terre.

Un système d'information géographique (SIG) est un système d'information capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées, ainsi que de produire des plans et des cartes. Ses usages couvrent les activités géomatiques de traitement et diffusion de l'information géographique. La représentation est généralement en deux dimensions, mais un rendu 3D ou une animation présentant des variations temporelles sur un territoire sont possibles (voir figure VI-01) Incluant le matériel, l'immatériel et l'idéal, les acteurs, les objets et l'environnement, l'espace et la spatialité, le logiciel offre les fonctions utiles à l'exploitation d'un Système d'Information Géographique, S.I.G. L'usage courant du système d'information géographique est la représentation plus ou moins réaliste de l'environnement spatial en se basant sur des primitives géométriques : points, des vecteurs (arcs), des polygones ou des maillages (raster). À ces primitives sont associées des informations attributaires telles que la nature (route, voie ferrée, forêt, etc.) ou toute autre information contextuelle (nombre d'habitants, type ou superficie d'une commune par ex.). Le domaine d'appartenance de ces types de systèmes d'information est celui des sciences de l'information géographique. (Document web*).

*- <http://fr.wikipedia.org/systeme-dinformation-geographique>.

Le concept englobe : logiciels, données, matériel et les savoir-faire liés à l'utilisation de ces derniers. On peut aussi parler de système d'information à référence spatiale (SIRS) pour les données et leur structuration. L'acronyme SIT (système d'information sur le territoire) est aussi utilisé dans quelques pays francophones. Enfin, les sigles BDU (banque de données urbaine), voire BDT (banque de données sur le territoire), plus anciens, peuvent se rencontrer ici et là. (Document web*)

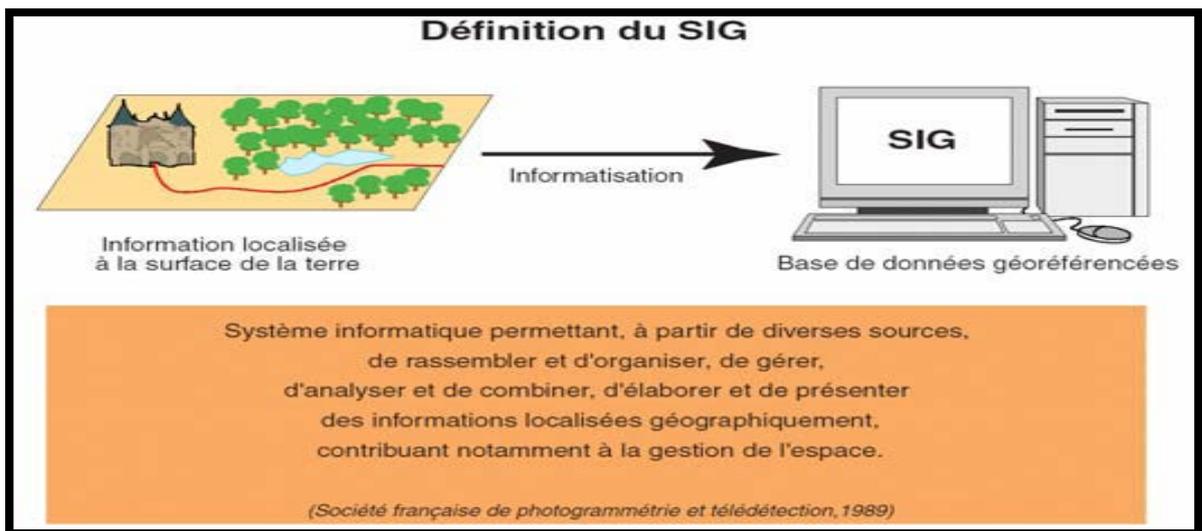


Figure VI-01 traitement et définition de l'information géographique

Source : Cour PG –Dr Kezzar, O, 2009

2- Historique

La première application souvent citée de l'analyse spatiale en épidémiologie est l'étude menée avec succès par le docteur John Snow pendant l'épidémie de choléra dans le quartier de Soho à Londres en 1854 : ayant représenté sur un plan la localisation des malades et l'endroit où ils puisaient leur eau, il détermina que c'était l'eau d'un certain puits qui était le foyer de contamination.

Dans les années 1960, les cartes de l'Afrique de l'Est trop nombreuses pour permettre de localiser les meilleurs endroits pour créer de nouvelles implantations forestières font naître

*- [http://fr.wikipedia.org/systeme-dinformation-geographique.](http://fr.wikipedia.org/systeme-dinformation-geographique)

L'idée d'utiliser l'informatique pour traiter les données géographiques.

L'usage accru de ces techniques et méthodes dans la science et l'aménagement du territoire et pour le suivi, la gestion et protection de la biodiversité a été permis par l'avancée de l'informatique³, et encouragé par la prise de conscience environnementale. Cette évolution des applications a permis de nouvelles approches scientifiques transdisciplinaires et collaboratives. Et ce depuis les années 1970 (Document web*).

Maguire *et al.* (1991) distinguent trois périodes principales dans l'évolution des SIG :

- fin des années 1950 – milieu des années 1970 : début de l'informatique, premières cartographies automatiques ;
- milieu des années 1970 - début des années 1980 : diffusion des outils de cartographie automatique/SIG dans les organismes d'État (armée, cadastre, services topographiques, ...) ;

depuis les années 1980 : croissance du marché des logiciels, développements des applications sur PC, mise en réseau (bases de données distribuées, avec depuis les années 1990, des applications sur Internet) et une banalisation de l'usage de l'information géographique (cartographie sur Internet, calcul d'itinéraires routiers, utilisation d'outils embarqués liés au GPS...), apparition de « *logiciels libres* » ou d'outils dédiés aux pratiques coopératives. (Document web*).

Le monde des systèmes d'information géographique est en pleine évolution depuis les années 1970. Leur utilisation ne cesse de s'accroître tout comme le nombre de personnes qu'il emploie. Même s'il manque encore une composante temporelle au SIG ; le « temps », encore difficile à gérer et représenter dynamiquement, les applications SIG / SIRS se développent et s'améliorent rapidement. Les SIG tendent à une meilleure interopérabilité et accessibilité via le Web avec :

- Serveurs cartographiques,
- SIRS partagés sur le Web.

- des outils SIG/SIRS nomades qui apparaissent grâce au PDA et tablette PC dans le monde de l'agriculture de précision ou de la sylviculture et de l'écosocio certification forestière.
- une meilleure interopérabilité. Par exemple, l'Union européenne, avec la directive INSPIRE aide à harmoniser les informations géographiques entre les États membres, notamment par l'emploi de métadonnées. Ceci devrait permettre des utilisations interdisciplinaires améliorées, par exemple dans le domaine santé-environnement⁵ et écoépidémiologie, ou du développement durable ou de la prospective.

3- Quelques concepts :

3-1 Les composantes du SIG : Un système d'information géographique est constitué de cinq composants majeurs. (Voir figure IV-02).

3-1-1 Les logiciels

Ils assurent les six fonctions suivantes (parfois regroupées sous le terme des « 6A ») :

- saisie des informations géographiques sous forme numérique (*Acquisition*)
- gestion de base de données (*Archivage*)
- manipulation et interrogation des données géographiques (*Analyse*)
- mise en forme et visualisation (*Affichage*)
- représentation du monde réel (*Abstraction*)
- la prospective (*Anticipation*).

3-1-2 Les données

Les données géographiques sont importées à partir de fichiers ou saisies par un opérateur.

Si les données existent : il faut les importer dans le système :

- Mise en forme adaptée au type de SIG utilisé:
- Le type le plus commun est le tableur
- Pour les tableurs vérifier la nature des champs : numérique ou texte qui détermineront les manipulations des données.
- Si les données⁵ sont projetées : respect de cette projection

Si les données n'existent pas : il faut créer une base de données a partir de :

- **Création d'un tableur** : Pour les données ponctuelles, Définir les champs nécessaires pour une utilisation future.
- **Numérisation** : Image raster : scanner
- **Vectorisation** : - numérisation des contours des objets soit à l'aide d'une table à numériser soit sur ordinateur (données préalablement scannées).

Les données sont de multiples types, on cite : les données géographique, les données attributaires, et les objets géographique (document Web*).

A- **LES DONNÉES DU SIG.**

a- **Les données géographiques :**

Possèdent quatre composantes :

- 1- les données géométriques renvoient à la forme et à la localisation des objets ou phénomènes ;
- 2- les données descriptives (qui font partie des données attributaires) renvoient à l'ensemble des attributs descriptifs des objets et phénomènes à l'exception de la forme et de la localisation ;
- 3- les données graphiques renvoient aux paramètres d'affichage des objets (type de trait, couleur...);
- 4- les métadonnées associées, c'est-à-dire les données sur les données (date d'acquisition, nom du propriétaire, méthodes d'acquisition...).

b- **Les données attributaires**

Il s'agit de données associées à un objet ou une localisation géographique, soit pour décrire un objet géographique, soit pour localiser des informations : nom d'une route, type d'un bâtiment localisé par son adresse, nombre d'habitants d'un immeuble localisé par ses coordonnées Lambert, débit d'un cours d'eau, tension d'une ligne de transport d'énergie, type d'arbres dans un verger localisé par sa parcelle, etc. Les données attributaires sont reliées à la géométrie de l'objet.

*- <http://fr.wikipedia.org/système-d'information-géographique>.

c- Les objets géographiques.

Trois types d'entités géographiques peuvent être représentés :

- le point (x,y) ou *ponctuel* ; en 0 dimension.
- la ligne ((x1,y1), ..., (xn, yn)) ou *linéaire* ; en 01 dimension .
- le polygone ou *surfactive*. en 02 dimensions.
- Le relief, en 2.50 dimensions.
- L'objet (construction ou autres) , en 03 dimensions (voir figureIV-03) .



Figure IV-03 les objets géographiques du SIG. Source : <http://fr.wikipedia.org>

À l'heure actuelle, aucun système d'information géographique ne gère complètement les polyèdres, ou *volumiques*. Dans le meilleur des cas, celui des logiciels dits *2D½*, à un point (x,y) peut être associé une cote (z) et une seule.

B- MODES DE REPRÉSENTATION :

Un affichage sous forme de couches thématique :

- Objets géographiques organisés en thèmes ou entités
- 1 thème = 1 type d'information
- Affichage sous forme de couches superposées (voir figure IV-04)

Pour les objets deux modes de représentations sont possibles :

- Modèle vectoriel (format vecteur) : les objets sont représentés par des points, des lignes, des polygones ou des polygones à trous ;
- Pour chaque couche vectorielle
- une fiche contenant des informations de type alphanumérique
- Ces informations décrivent l'objet (nature et caractéristique). Le contenu de ces fiches peut évoluer selon les besoins du projet

Un système de coordonnées terrestres (sphérique ou projectif) permet de référencer les objets dans l'espace et de positionner l'ensemble des objets les uns par rapport aux autres. Les objets sont généralement organisés en couches, chaque couche rassemblant l'ensemble des objets homogènes (bâti, rivières, voirie, parcelles, etc.)

Exemples de données « raster » :

- ✓ Une ortho photographie est une image obtenue par redressement d'un cliché aérien (photo argentique scannée ou photo numérique) pour le corriger des déformations dues :
 - Au relief du terrain photographié,
 - à la distorsion de l'appareil photographique,
 - à l'inclinaison de la prise de vue.
- ✓ -Un *scan* est une image scannée à partir d'une carte papier

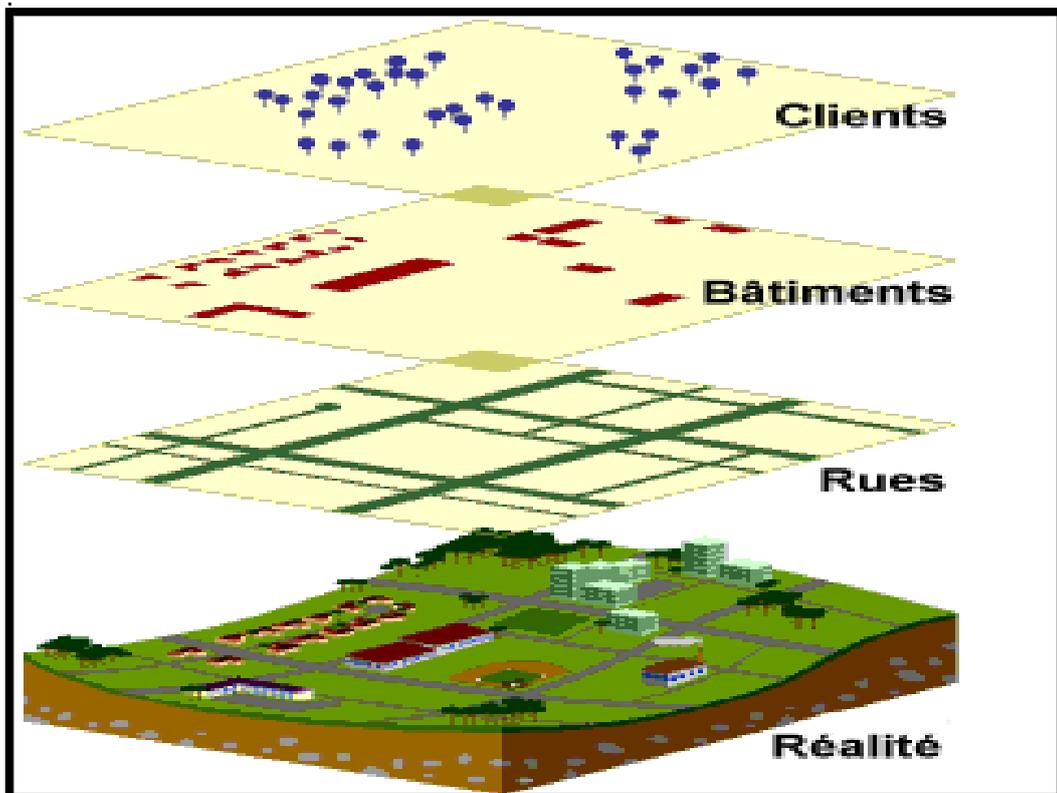


Figure IV-04 : Un affichage sous forme de couches thématique : Objets géographiques organisés en thèmes ou entités, 1 thème = 1 type d'information ; Affichage sous forme de couches superposées.
Source Cours PG –Dr Kazzar

C- TOPOLOGIE

Un des avantages des systèmes d'information géographique est que les relations entre les objets peuvent être calculées et donner naissance à des points d'intersection. C'est la topologie. Ceci permet d'éviter la répétition d'objets superposés. Une parcelle bordant une route aura les mêmes sommets que ceux définis pour la route.

Relation Objets/Données attributaires

Le géo-référencement est la technique de mise en relation organisée des objets géographiques et des données attributaires. Il suppose la mise en place dans le système d'information géographique d'un système de repérage normés, dont le rôle est l'équivalent des dépendances fonctionnelles dans les bases de données relationnelles. Ainsi des données alphanumériques, issues de fichiers externes au système d'information géographique lui-même, pourront être croisées avec les informations géographiques du système d'information géographique, donnant lieu à des usages de géo analyse.

D- LES MÉTADONNÉES

Les données manipulées par un SIG viennent de sources et bases de données diverses. Une organisation qui se dote d'un tel système doit avoir à cœur de maîtriser ces sources, de façon à s'assurer :

- qu'elle est bien au fait de l'ensemble des couches de données disponibles dans l'organisation,
- qu'elle peut se fier aux résultats obtenus lors de leur utilisation,
- qu'elle en maîtrise la gestion interne,
- qu'elle en maîtrise les coûts d'acquisition et de mise à jour,
- qu'elle est en mesure, le cas échéant, de fournir tout ou partie de ses données à des tiers, en donnant une visibilité suffisante sur la qualité de la fourniture.

C'est pourquoi toute source de données géographiques ne se limite pas à son contenu attributaire et géographique, mais est accompagnée d'informations caractérisant la source elle-même, c'est-à-dire de données sur les données (on les appelle métadonnées).

Quelques exemples de métadonnées (parmi beaucoup d'autres) :

- Description générale
- description et nature des données
- système de projection et étendue géographique.

3-1-3 LES MATÉRIELS INFORMATIQUES

Le traitement des données se fait à l'aide des logiciels sur un ordinateur de bureau ou sur un ordinateur durci directement sur le terrain. L'ordinateur de terrain avec GPS et laser télémètre permet la cartographie et la collecte des données. La construction de la carte en temps réel et la visualisation de la carte sur le terrain augmente la productivité et la qualité du résultat.(figure IV-05).



Figure IV -05 : matériels de cartographie et collecte des données

source : <http://fr.wikipedia.org>

Exemple du SIG de terrain (technologie Field-Map): matériel permet la cartographie (par GPS, laser télémètre, stylo), ainsi que la collecte des données. La carte est créée en **temps réel** sur le terrain (gain de temps et amélioration de la qualité du travail).

Des systèmes client-serveur en intranet, extranet voire via Internet facilitent ensuite, et de plus en plus, la diffusion des résultats.

3-1-4 LES SAVOIR-FAIRE

Un système d'information géographique fait appel à une connaissance technique et à divers savoir-faire, et donc divers métiers, qui peuvent être effectués par une ou plusieurs personnes. Le spécialiste doit mobiliser des compétences en géodésie (connaissance des concepts de système de référence et de système de projection), en analyse des données, des processus et de modélisation (analyse Merise, langage UML par exemple), en traitement statistique, en sémiologie graphique et cartographique, en traitement graphique. Il doit savoir traduire en requêtes informatiques les questions qu'on lui pose.

3-1-5 LES UTILISATEURS

Comme tous les utilisateurs de systèmes d'information géographique ne sont pas forcément des spécialistes, un tel système propose une série de boîtes à outils que l'utilisateur assemble pour réaliser son projet. N'importe qui peut, un jour ou l'autre, être amené à utiliser un SIG. Le niveau de compétences requis pour la conduite des opérations les plus basiques (voir géomatique), est généralement celui de technicien supérieur. Mais afin d'assurer une bonne qualité d'interprétation des résultats de l'analyse des données et des opérations avancées, celles-ci sont généralement confiées à un ingénieur disposant d'une bonne connaissance des données manipulées et de la nature des traitements effectués par les logiciels. Enfin, des spécialistes sont parfois amenés à intervenir sur des aspects techniques précis.

3-2 QUESTIONS AUXQUELLES PEUVENT RÉPONDRE LES S-I-G ET LIMITES

Un système d'information géographique doit répondre à cinq questions, quel que soit le domaine d'application :

- **Où** : où se situe le domaine d'étude et quelle est son étendue géographique ?
- **Quoi** : quels objets peut-on trouver sur l'espace étudié ?
- **Comment** : comment les objets sont-ils répartis dans l'espace étudié, et quelles sont leurs relations ? C'est l'analyse spatiale.
- **Quand** : quel est l'âge d'un objet ou d'un phénomène ? C'est l'analyse temporelle.
- **Et si** : que se passerait-il s'il se produisait tel événement ?

Les systèmes d'information géographique ont comme limites la pertinence, la richesse, et l'occurrence de mise à jour de leurs bases de données, mais aussi parfois les restrictions d'accessibilité ainsi que les droits d'auteurs sur certaines données et informations qui peuvent empêcher la diffusion de cartes, ou empêcher leur réalisation pour les travaux partageant les données de plusieurs systèmes disparates. L'accessibilité peut également souffrir de mesures prises pour protéger des entités particulières lorsque la taille de l'échantillon est trop petite (secret statistique), ou par la présence sur une couche de données d'informations stratégiques et/ou protégées. Enfin certaines requêtes demandent un temps ou une puissance de calcul non disponible.

Une autre limite est la lisibilité : pour ne pas trop charger la carte, les croisements d'informations ne peuvent guère dépasser 3 ou 4 variables par carte. Au-delà, il faut faire plusieurs cartes, ou, si les variables sont nombreuses, et pour ne pas être submergé par une multitude de cartes, s'orienter vers des techniques de représentation sur un graphe unique comme l'Iconographie des corrélations. (Document Web*).

3-3 Typologie des logiciels SIG

Les différents catalogues disponibles sur le marché recensent plus d'une soixantaine de logiciels SIG, qu'ils tournent sur micro-ordinateurs, sur stations de travail ou sur ordinateurs centraux. On peut décomposer ces logiciels en trois grandes familles.

(kezzar, O, 2009),

3-3-1 Les SIG généralistes bureautiques

- Vocation essentielle : l'import de données externes et leur analyse pour la création de cartes (rapport, présentation).
- Permettent la modification de données géométriques ou descriptives.
- Outils de développement pour s'adapter à tout type d'application.

*- <http://fr.wikipedia.org/systeme-dinformation-geographique>.

3-3-2 Les SIG généralistes de gestion

- Mêmes capacités que les SIG bureautiques, mais moins conviviaux...
- Outils de modélisation plus puissant qui demande plus de rigueur dans l'entrée des données
- Capacités client/serveur qui vont permettre à plusieurs personnes de travailler sur la même base de données à partir de postes informatiques distants.

Les SIG « métiers »

- Logiciels très spécialisés dès le départ, destinés à des métiers particuliers.
- Leur champ d'application est réduit mais ils sont souvent les seuls ou les meilleurs dans leur domaine.

3-4 PRÉSENTATION DE QUELQUES SIG

Les Logiciel les plus délibérants est couramment utilisés dans les le domaine des études urbaine est techniques, des études traitant des géosciences et de l'environnement en général. Ces logicielles peuvent être exploité et travaillé en relation client/serveur sur des bases de données définis (Kezzar, O, 2009),.

Pour notre cas d'étude, en va exploiter le Map-info v8.0, pour ces qualités performantes, et son utilisation pratique, et sa disponibilité sur marché.

- **MapInfo** = **SIG** généraliste bureautique typique. Analyse thématique variée Ouverture d'un grand nombre de format de fichier (Excel, Access... plus tous les types de raster) Possibilités de modélisation et dépendante d'un module additionnel Pas de travail multiposte possible Essentiellement prévue pour des base données de taille réduite.
- **ArcView** = **SIG** généraliste bureautique

L'intégration de données externes y est plus délicate que pour MapInfo. Il est convivial mais ses possibilités de structurations sont restreintes et il nécessite des compléments pour partager une base de données.

- **GéoConcept** est un logiciel à la frontière entre SIG bureautique et SIG de gestion. Il offre l'ouverture et la convivialité des premiers, et il peut comme les seconds travailler en client/serveur sur des bases de données de dimensions importantes.
- **APIC** est un système de gestion. L'intégration de données externes est lourde, en revanche, le logiciel présente des possibilités de modélisation et de travail en groupe très étendues.

CONCLUSION :

Le monde des systèmes d'information géographique est en pleine évolution depuis des années. L'utilisation de ces systèmes ne cesse de s'accroître tout comme le nombre de personnes qu'elle emploie. Elle permet des applications interdisciplinaires très améliorées en matière de programmation, de planification et d'exécution des différents actes techniques. Elle offre des possibilités de superposition des cartes et des schémas d'une façon libre, et en concordance directe avec des références numériques traduites dans des données saisies par l'utilisateur. On porte conseil à notre confrère de prendre attache avec l'utilisation de ces techniques de recherche.

CHAPITRE -V-
PRESENTATION DE LA
VILLE DE KHENCHELA

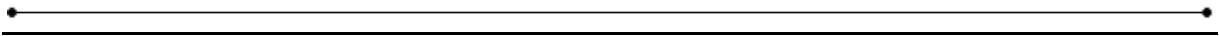
Première Partie

Historique de la ville



DEUXIEME PARTIE

(état physique de la ville)



I- HISTOIRE, GENESE ET EVOLUTION DE LA VILLE DE KHENCHELA

L'histoire de cette région se confond avec les origines de la berbéricité et de son évolution, son territoire, a été dans l'antiquité le théâtre d'importants événements, qui ont marqué l'histoire de l'Algérie. Elle fait marquer par les grandes périodes historiques de la région.

I-1- LA PERIODE ROMAINE

La chute de Carthage en 146 amenait la disparition des établissements phéniciens et la fin de la domination carthaginoise devant les vainqueurs romains, qu'ils en aient eu l'intention première après leur victoire sur la capitale punique, d'assurer leur sécurité par la conquête de l'Afrique du nord toute entière.

La III^e Augusta devait être chargée de ce rôle .d'abord stationnée a Carthage (Tunisie puis a Theveste (Tébessa) ,puis a Mascula (Khenchela) , puis a Thamagus (Timgad) au fur et a mesure que son autorité devait se faire sentir plus avant, elle étaient enfin installée a Lambasis (Lambèse)vers 123 a 124 après J.C.

Mascula fut fondé par la III légion de Augusta lorsque celle-ci quitta Tébessa et se porter plus a l'ouest, le point choisis était propice. Mascula située a près de 1200 mètre d'altitude, au point terminus des Aurès, surveillée les immenses plaines qui vers l'ouest se dirigent sur Batna et vers le sud sur Biskra et le Sahara inconnu...

La III Augusta séjourna a Mascula jusque vers l'année 100 ou elle fit la route vers l'ouest pour s'installer a Thamugas (Timgad).le passage de la III légion à Khenchela à été marqué par l'installation dans le pays d'un fort contingent de colons romains.

L'importance et le nombre des ruines de fermes et de bourgades, de part et d'autre de l'actuelle route Khenchela Batna attestent de la vitalité de cette région.

Mais aussi cette vitalité n'était pas borné uniquement à l'axe est-ouest, et pénétrait bien avant dans le sud de l'actuel arrondissement.

D'après Masqueray : elle fut d'abord station, puis elle se transforma en ville possédant théâtre, temple, etc....des remparts entourent la ville qui est un nœud routier important ver lequel convergent les routes venant de la proconsulaire par Theveste, de Ad medias, Badias et de la région saharienne pour répartir ver Timgad, Lambese et la Numidie méridionale et vers le nord de cette Numidie par la pleine du Tarf ou est la ville de Baghai .Son implantation , au pied même d'un massif très abrupt dépendant de l'Aurès que son relief très tourmenté

ne permet de contrôler que difficilement, est au moins curieuse pour ne pas dire anormale , elle ne ce comprend que par ce que , en bout de ce massif, apparait une ressource hydraulique importante, L'Ain Chabord .

Le premier camp est visible par son vallum, Au nord-ouest de la ville actuelle et au sud de la voie romaine unissant Mascula à Timgad. (*Monographie, 1959*)

Par contre les vestiges de l'ancienne ville sont enfouis profondément sous les constructions modernes. Nombre d'entre eux cependant sont parvenus jusqu'a nous a la faveur du creusement des tranchées de fondation des maison actuelles. Ce sont les restes d'une période. La réfection de la piscine a donc deux dates limites : les II et IV siècles.

Une autre piscine, détruite elle aussi aujourd'hui, existait au siècle dernier, a proximité de la première, a l'emplacement ou avait été édifié le premier réservoir-paliteur de la ville de Khenchela.

Ainsi, grâce a ces quelques textes et aussi aux premières découvertes faites au moment de la construction de la ville nouvelle, nous savons que la ville a été alimentée au moins par deux sources. Nous savons aussi que la ville ancienne possédait plusieurs aqueducs et plusieurs établissements de bains dont l'un portait le nom de « bains d'été » A la lumière des inscriptions, on constate que, dès le I^{er} siècle, Khenchela possède un système d'adduction d'eau fort important.

I-2- LA PERIODE VANDALE

L'autorité romaine avait vécu son affaiblissement sans cesse jusqu'au jour ou l'invasion des hordes vandales lui porta le coup mortel,

En 455 le roi vandale (Genséric) s'était rendu maitre de toute l'Afrique romaine, le colosse installé depuis 600 ans fut démoli en quelque mois par les hordes vandale.

En 477 Genséric mourut, les successeurs moins habiles ne tardèrent pas a irriter les tribus berbères de l'Aurès qui se déclarent indépendantes. .(*Monographie, 1959*).

I-3- LA PERIODE BYZANTINE :

En 534, Bélisaire défait les vandales et devient le maitre absolu de la région, peu après il

s'embarque pour Constantinople ou il doit recevoir les honneurs du triomphe, il laisse sur place son principal lieutenant Soloman,

Les tribus indigènes des Aurès donnent encore le signal de la révolte, Soloman a réussi cependant à redresser la situation, et conçut vers 539 le projet d'une expédition dans les Aurès, les montagnards de cette région durent déposer leur armes, mais ils restèrent toujours frémissant sous le joug, et les byzantins ne purent se maintenir aux pieds de leurs montagnes qu'à l'abri de forteresses élevées avec les ruines d'anciennes cités.

La révolte des berbères eurasiennes, auxquelles se joignent les gens de Mascula et de Baghaï, est qui devait aboutir à une coalition de tous les berbères près de Tébessa en 545, Soloman livre combat, est battu et tue, alors commence un siècle d'anarchie, destinée à préparer le terrain sur lequel les arabes vont avec l'islamisme implanter des mœurs et des croyances nouvelles. *(Monographie, 1959).*

I-4- LA PERIODE ARABE

En 646, la région de Mascula et de Baghaï dépend comme la berbérie entière, du patrice Grégoire qui se déclare indépendant à la mort de Neraclus.

L'Afrique romaine et byzantine agonise et ne va pas tarder à être envahie par un peuple dont l'histoire vient à peine de maître : **les arabes**

Le prophète Mohammed (صلى الله عليه وسلم) venait de fonder l'islam et avait jeté les bases d'un grand empire, sous la Khalifa d'Otman en 647, Abdallah ben M'barek envahit l'Afrique.

Le patrice Grégoire est battu et tué dans cette même année et les arabes pénètrent à Théveste et Mascula en razziant et pillant tout sur leur passage

Sous les Khalifas omeyyades ; Okba ben Nafaa fut nommé gouverneur sur la région et se rend maître de l'Aurès jusqu'à Lambèse et fait prisonnier Koseila le chef d'indigènes qui avait organisée la résistance et tenu à nouveau un soulèvement de l'Aurès, et en 669, l'Ifriqiya devient province arabe, Okba fut tué au cours de leur grande expédition près de Biskra et la région Aurassienne avait recouvré son indépendance grâce à Koseila le vainqueur.

Hélas les arabes devaient réapparaître en 690 avec Zobeir Ben Kais et la même année Koseila est battu et tué à Dhems. et la reine El Kahina devait devenir la tête et l'âme de la

résistance dans la région nord de Mascula. Elle prévoyait le retour prochain des musulmans, et malgré cela l'Aurès est à nouveau envahi par Hassan ben Naamen, El Kahina est battue et tuée dans un dernier combat près de Mascula, cette lutte suprême pour l'indépendance berbère eut lieu probablement sur les dernières pentes du massif de l'Aurès et le réduit de la défense fut peut-être la forteresse naturelle qui borne au nord-ouest les plaines et sur les sommets duquel on voit encore des ruines d'une citadelle berbère dont les indigènes attribuent la construction à Machoucha, fille de la Kahina et sœur de Khenchela qui devait donner son nom à la ville actuelle.

I-5- LA PERIODE TURQUE :

La domination turque succédant à la domination arabe ne permet pas un relèvement de la région. Les beys turcs de Constantine du reste, n'essayèrent jamais sérieusement de mettre fin à cet état anarchique. La région leur paraissait trop loin de Constantine pour être maintenue dans l'obéissance, et leur politique ne visait autre chose que de tirer les impôts.

Du reste, sur cette région comme sur l'Aurès entier, les beys de Constantine n'eurent jamais qu'une souveraineté nominale dont les liens étaient si faibles qu'ils ne parvinrent même pas à les convaincre de les aider à la défense de Constantine lorsque les Français investirent cette place.

I-6- LA PERIODE FRANÇAISE :

La conquête française de l'Aurès :

Au moment où l'armée française débarquait à Sidi Fredj, un certain nombre de montagnards de l'Aurès fait partie de l'armée du bey d'Alger.

Ce qui échappent à la prise d'Alger ne manquent pas d'informer leurs coreligionnaires de ces événements, les mettent en garde contre une nouvelle invasion, peu après Constantine tombe, les tribus aurasiennes s'inquiètent sérieusement, surtout que l'ex-bey, après la chute de la ville, s'est retiré dans ses montagnes et va chercher à organiser la résistance au fur et à mesure de l'approche des colonnes françaises.

Emir Abdelkader obligé de fuir mais ne renonçant pas à la lutte, envoie son Khalifa Mohammed Seghir dans la province de Constantine pour essayer de soulever les

montagnards comme il soulève les habitants de la plaine, Ahmed bey et Mohammed Seghir ayant trouvé asile dans l'Aurès, c'était pour les français raison suffisante pour occuper le pays. En 1844 l'armée s'installe à Batna, les premières opérations se déroulent sur le territoire actuelle de l'arrondissement de Khenchela.

En 1845 la colonne de l'Aurès campe sur les plaines ouest de l'arrondissement, ils ont s'établissaient près des principaux villages, pour bien contrôler les fractions insoumises. Les indigènes essayèrent bien prendre l'offensive mais furent rejoint rapidement. C'est à cette époque que se place la construction d'une redoute à Khenchela.

Après quelques actions d'insoumission et jusqu'au 1871 tout l'Aurès, et la région de Khenchela vivent dans la tranquillité la plus absolue.

Dès janvier 1871, l'insurrection éclate dans l'Algérie entière. Khenchela ne se rejoint que tardivement et sans enthousiasme au mouvement qui a gagné beaucoup des villes algériennes.

On conclut ; L'occupation française est marquée par révoltes et insurrections jusqu'au jour où on entonna le chant de la révolution le mémorable jour : 1er novembre 1954.

-II- Histoire urbaine (évolution de la ville)

II- 1- Période Coloniale 1830-1962

Comme toutes les villes de création coloniale en Algérie la ville de Khenchela

a été fondée par la création d'un quartier européen à la proximité d'un marché hebdomadaire, une administration militaire fut mise en place, et des travaux d'organisation et d'aménagement de la ville furent entrepris afin de dominer et de contrôler tout le plateau et ses environs lointains, l'armée française fut édifier un petit fort au sommet du Chabard et un vaste quartier militaire à sa base (Photos N°-V-3).

Photos N°-V-03, vue sur le quartier militaire de Khenchela, source CENEAP.SCU de Khenchela.



Attenant à ce quartier furent construits un bordj administratif (caserne) attenant qui a accueilli les services d'état major et d'administration civile.

En 1878, l'administration militaire laissa à l'administration civile une agglomération fonctionnelle et le décret du 30 septembre de la même année fixe les conditions d'installation des colons sur les terres en friches. Ce décret permit aussi l'établissement de lots de cultures sur une partie du plateau proche de la ville, situés plus précisément entre cette dernière et l'Oued Fringal. Par conséquent des fermes et des plantations virent le jour. La vallée de l'Oued Bouhegal débroussaillée et dénoncée donna naissance à des prairies naturelles, permettant l'élevage de bovins et l'alimentation de la population en produits laitiers frais (lait, beurre, fromage). (Voir Carte N° -V-01).



Carte N° -V-01..ville de Khenchela en 1874.

Source : carte de registre trigonométrique N°2 du territoire de Khenchela)

« Il peut être intéressant de revenir à ces villages de colonisation dont nous avons parlé, planté au milieu de leur périmètre. car ils sont très typés : village au rue orthogonale, aux maisons basses, à toits rouges ; église, kiosque à musique et monument aux morts ; à l'écart, le cimetière européen, (voir Photo- V-04). Le village est dominé par le dock silo, symbole économique, et le clocher, symbole culturel. Auteur, la compagne, vide et tirée au cordeau ». (Cote, M- 1993)

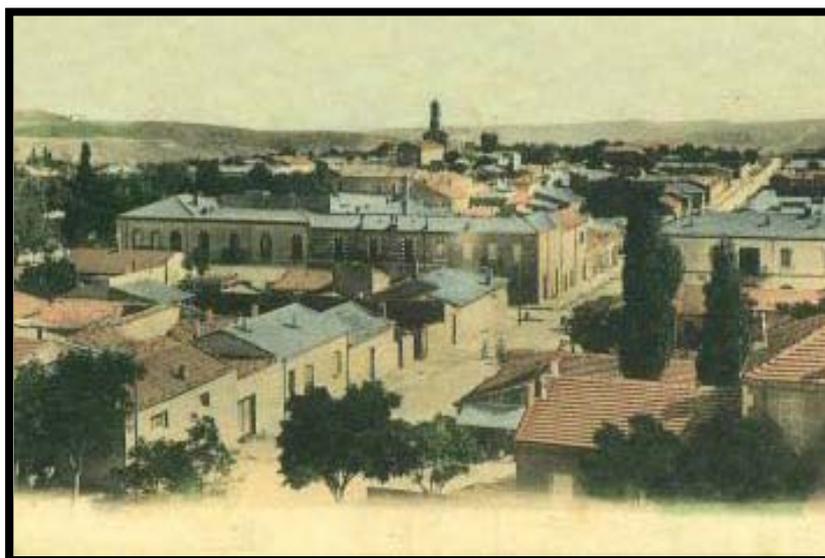
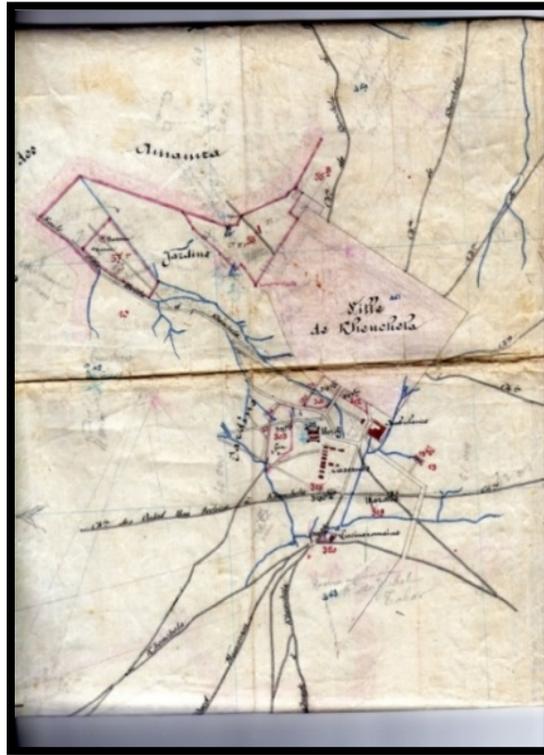


Photo V-04 : vue sur le Village colonial de Khenchela
Source : CENEAP.SCU de Khenchela.

Entre 1874 et 1905 La ville de Khenchela bénéficie à cette époque non seulement de son plan de ville structuré en damier avec de larges rues et trottoirs à angle droit, un hôpital militaire (ambulance), son adduction d'eau potable par les sources du Chabord et ses égouts, mais aussi des liaisons routières avec Ain Beïda au Nord (voir Photos N° V-05) , Batna à l'Ouest et Babar et Taberdga au Sud qui ont remplacé les pistes des muletiers. . (Carte N°02).



Photo V-05 : vue sur la route de Ain El-Beida a Khenchela
Source : CENEAP.SCU de Khenchela.



Carte N°02 :..ville de Khenchela en 1904.

Source : carte de registre trigonométrique du territoire de Khenchela).

Avec toutes ces transformations et formations, le village prit forme et vie avec les différents commerces : épiciers, tissus, légumes, fruits et boucherie etc. (Photos V-06 et V-07).



Photos V-06 et V-07 Centre ville de Khenchela.

Source : CENEAP.SCU de Khenchela.

En 1905, la ligne ferroviaire reliant Oued Rahmoun à Ain Beida fut prolongée jusqu'à Khenchela à travers la plaine de Rémila. Elle assura un service journalier avec le Nord du pays et les correspondances avec la voie principale desservant Constantine et les grandes

villes du Tell. Avec Batna, les diligences continuèrent leur service jusqu'en 1914 où les cars automobiles prirent une relève éphémère et n'y furent définitivement affectés qu'en 1919.

(Photo N° -V-08).



Photo N°V-08 Gare routière de la ville de Khenchela.

Source : CENEAP.SCU de Khenchela.

Entre la même période, jusqu'avant la révolution Khenchela possède d'un vaste jardin public, clôturé de haies vives et planté d'arbres et de massifs floraux sortis de terre, attenant à la partie Est de l'hôpital militaire (Photo N° V-09).



Photo N°V-09 Hopital militaire de la période colonial a la ville de Khenchela.

Source : CENEAP.SCU de Khenchela.

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

Au centre de la ville de Khenchela un square et une vaste place (*photos N°-V-10*). Le commandement militaire entreprit également la réfection des bains romains, de fontaines chaudes et de leurs voies d'accès.



Photos N°-V-10..la place et la mairie de la ville de Khenchela.

Source : CENEAP.SCU de Khenchela.

Ainsi qu'une église (*photos N°V-11-*), viennent marquer la centralité de la ville, la mosquée (*photos N°V-12-*), fut construite sur la partie Sud et l'église sur la partie Nord



(Photos N°V-11) :l'église de la ville de Khenchela.

Source : CENEAP.SCU de Khenchela.



(Photos N°V-12-) : la Mosquée de la ville de Khenchela.

Source : CENEAP.SCU de Khenchela.

En 1959, Khenchela passa du statut de commune à celui de sous-préfecture.

A l'aube de l'indépendance, et début de l'année 1962, Khenchela vit non seulement sa population passer de 12.000 à 28.000 habitants, mais aussi un accroissement de tous les problèmes d'urbanisme (eau, égouts, électricité, ...). *CENEAP scu de wilaya de Khenchela.*

Le centre ville de Khenchela conçu d'un ensemble d'îlots de création coloniale, se distingue par son organisation spatiale, sa morphologie et son architecture. En effet sa structure urbaine à trame orthogonale conçue suivant un plan en damier préétabli est basé essentiellement sur le découpage en îlots réguliers carrés et rectangulaires de dimensions différentes allant de 35 x 50m² à 185 x 60 m². Les

Grands îlots sont occupés par les équipements tels que l'hôpital, le siège APC, les écoles...

Cette unité (l'îlot) constitue l'élément de base déterminant de la trame urbaine dont la taille de l'affectation, révèle trois modes d'occupation de l'espace :

- Les îlots entièrement vides (la place des martyres et le cimetière chrétien).
- Les îlots blocs occupés quasi entièrement soit par un équipement soit par un groupe d'habitations.
- Les îlots occupés par le CEM et la sûreté de la wilaya.

- La structure de ce noyau est rationnelle et compacte par les modes d'occupation (habitat et équipements) desservis par une voirie obéissant à la trame orthogonale.

A la différence des habitations individuelles de style colonial, évoluant sur un ou deux niveaux dont l'architecture est conçue sans aucune ornementation représentative, l'architecture des équipements classique est riche au niveau du décor et de l'ornementation reflétant le style académique (Ex : école Ait Zaoueche).

Cette valeur architecturale d'intérêt historique doit faire l'objet d'une particulière intention pour sa conservation en tant que témoignage de l'histoire. Or plusieurs édifices ayant cette importance ont fait l'objet d'une démolition et leur substitution par d'autres équipements.

Beaucoup d'habitations individuelles ont connu des opérations de rénovation ponctuelle et/ou de surélévation menée sans respect du patrimoine architectural qui font perdre le caractère historique au noyau et la disparition des édifices marquants.

Le caractère urbain du noyau est accentué par l'implantation des activités commerciales et de services au rez-de-chaussée des constructions animant ainsi la vie urbaine.

Cependant, le noyau est dépourvu d'éléments de repères caractérisant le plan en damier, comme espace d'animation, de rassemblement et de spectacle nécessaire au bon fonctionnement de l'agglomération. Le noyau n'en compte qu'une seule place (place des martyrs) qui n'arrive pas à satisfaire sa vocation en tant qu'espace marquant un moment fort dans l'espace urbain.

Toutefois, les spécificités fonctionnelles et organisationnelles du centre lui confèrent un rôle de pôle important, autour duquel s'articule l'ensemble de la ville de Khenchela, une attraction sur les différents quartiers et qui engendre d'importants problèmes, entre autres :

- Une saturation des voies due aux manques d'aires de stationnement nécessaires au bon fonctionnement du centre ville

Une augmentation de la circulation automobile, notamment durant les heures de pointe ;

La croissance urbaine de Khenchela s'est faite par une urbanisation parfois structurée et parfois spontanée.

II- 2- LA PÉRIODE POSTINDÉPENDANCE 1962-2008

Aujourd'hui et après l'indépendance, Khenchela est une wilaya qui s'étend sur une superficie de 9.811 km². La population de l'aire d'étude est de 173.732 habitants (RGPH 2008). Cette dernière regroupe plus de 45% des habitants de la wilaya alors que la ville de Khenchela avec ses 106.988 habitants (RGPH 2008) en regroupe à elle seule plus de 27% de la population totale de la wilaya. (*CENEAP scu de wilaya de Khenchela*).

En 1984, survient la promotion de Khenchela au rang de chef lieu de wilaya. Cette promotion a engendré des flux migratoires importants à partir des zones rurales environnantes, ceci s'est traduit par l'accroissement de sa population.

Au cours de cette période l'agglomération de Khenchela a connu plusieurs extensions, consommant des centaines d'hectares et a vu son périmètre urbain dépassé les limites Nord de la zone industrielle et intégré la cité SONATRACH, qui était une petite agglomération secondaire de Khenchela.

- La forme générale de la ville de Khenchela est quasi-circulaire organisée autour d'un noyau colonial qui est le centre ville, vers lequel convergent les principaux axes de circulation qui structurent l'ensemble de la ville.
- Par ailleurs, le centre ville dont le rayonnement est lié à ses activités commerciales et de services qui sont développées exclusivement aux rez-de-chaussée des habitations et à ses fonctions administratives.
- Les autres fonctions urbaines sont réparties sur les différents quartiers, le centre universitaire El Hamma (route de Batna), les équipements publics répartis sur différents points de la ville.
- Les activités commerciales se sont développées dans les différents quartiers, notamment au Sud du centre ville (route de Babar spécialement).

INTRODUCTION :

Depuis sa nomination en chef lieu de Wilaya en 1985, la ville de Khenchela connait de grands changements urbains et sociaux. Elle s'étale sur les terrains agricoles vers le Sud, vie de croisements importants de population, et systématiquement d'une augmentation de ces besoins en équipement, en infrastructure de bases, en amélioration des conditions de viabilité et de tous les aspects ordinaires de la vie des citoyens.

Alors, dans ces circonstances toutes les études qui peuvent être élaborées sur la ville de Khenchela passent par une représentation globale de sa situation physico-économique, concernant les caractéristiques morpho-géographique et de toutes les données statistiques.

I- PARTIE PHYSIQUE :

1- SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La wilaya de Khenchela située à l'est du pays, au Sud Est du Constantine; et au contrefort du mont des Aurès (Carte N°-V-03); elle s'étend sur une superficie de 9.715 Km2. Et elle est d'une population de : 399.200 Habitants. Elle est composée de 21 communes et 08 Daira ; et confine avec les wilayas de :

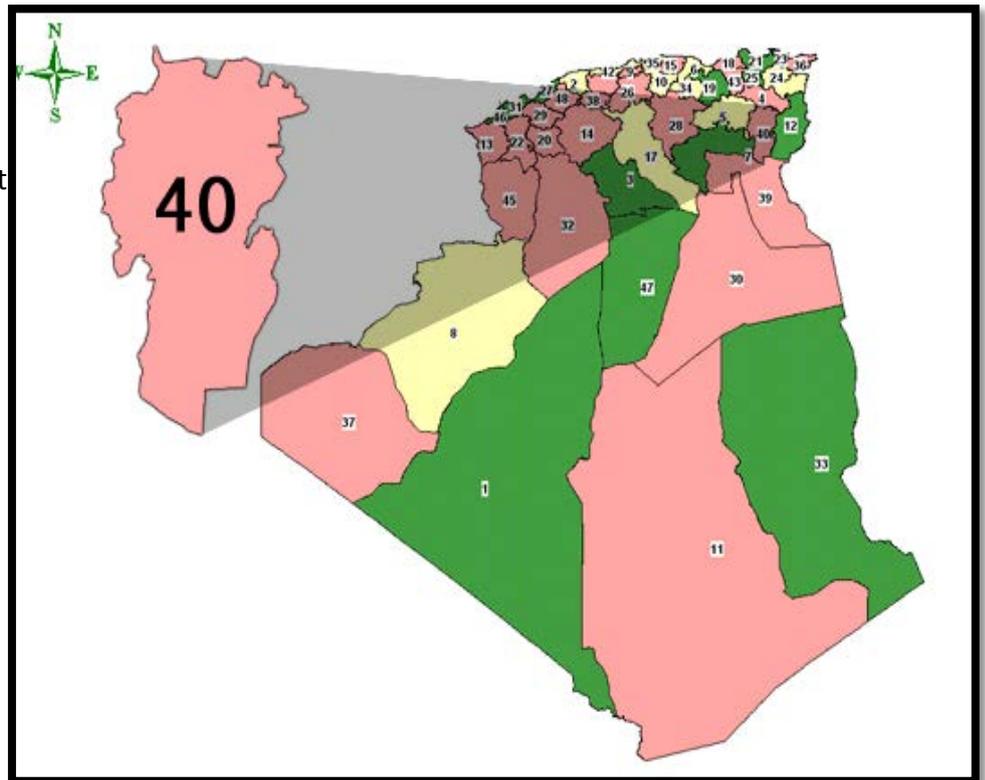
La wilaya d'Oum El Bouaghi au Nord

La wilaya El Oued au Sud

La wilaya Tébessa à l'Est

La wilaya Batna à l'Ouest

La wilaya Biskra au Sud Ouest



Carte N°-V-03 Situation de la wilaya de Khenchela :
Source DPAT Khenchela

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

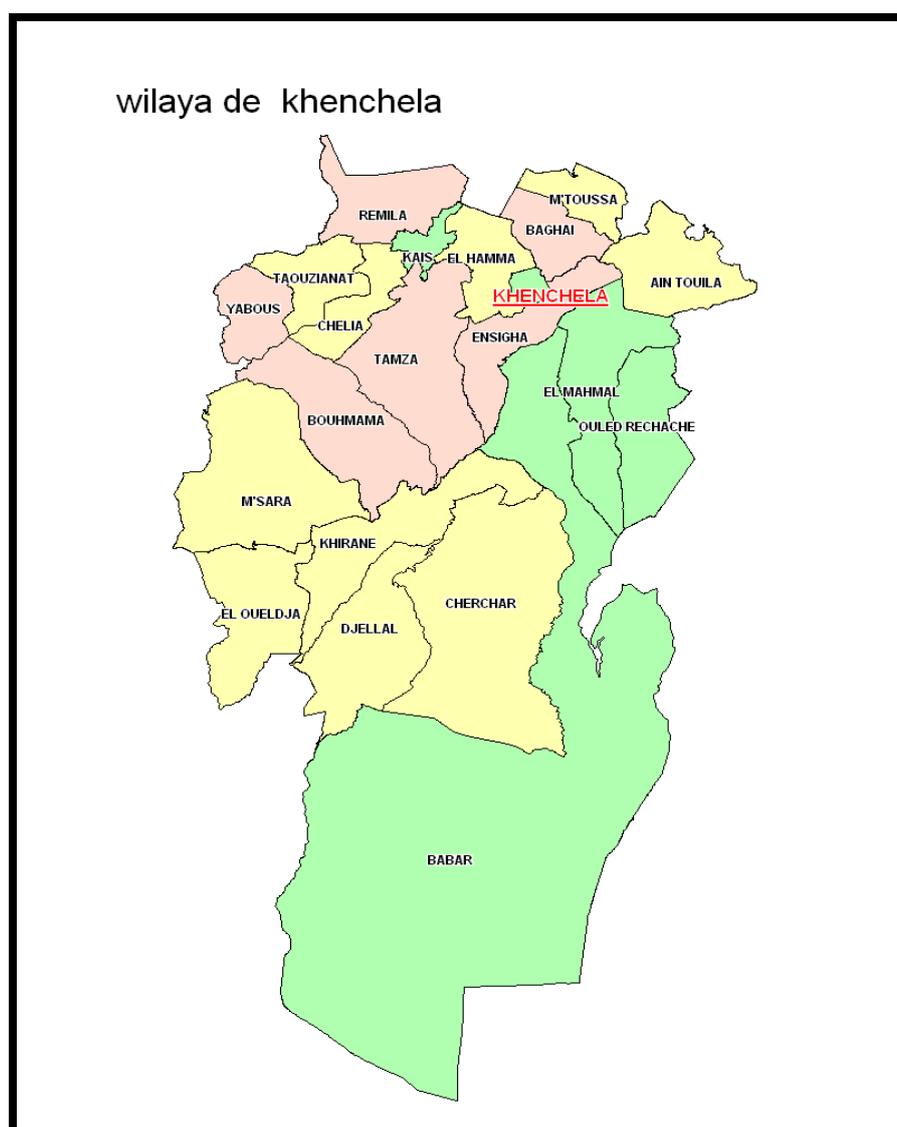
De par sa position géographique; la wilaya de Khenchela qui non seulement est limitée par cinq (05) Wilayates ; dont les liens demeurent très étroits dans tous les domaines de l'activité économique et sociale ; elle constitue également un trait d'union non moins appréciable entre le Nord/ Est et le Sud du pays. (DPAT Khenchela).

Elle se trouve ainsi, située aux portes des grandes villes du sud ; et non éloignée des villes métropoles du nord.

L'aire urbaine de Khenchela représentée par l'espace Géographique et administratif de sa commune est L'agglomération chef lieu de la wilaya de Khenchela (carte N°-V-04).

Elle s'étend sur une superficie de 32 Km², Soit 32 000hectares, ce qui représente 0,33 % de

La superficie totale de la wilaya.



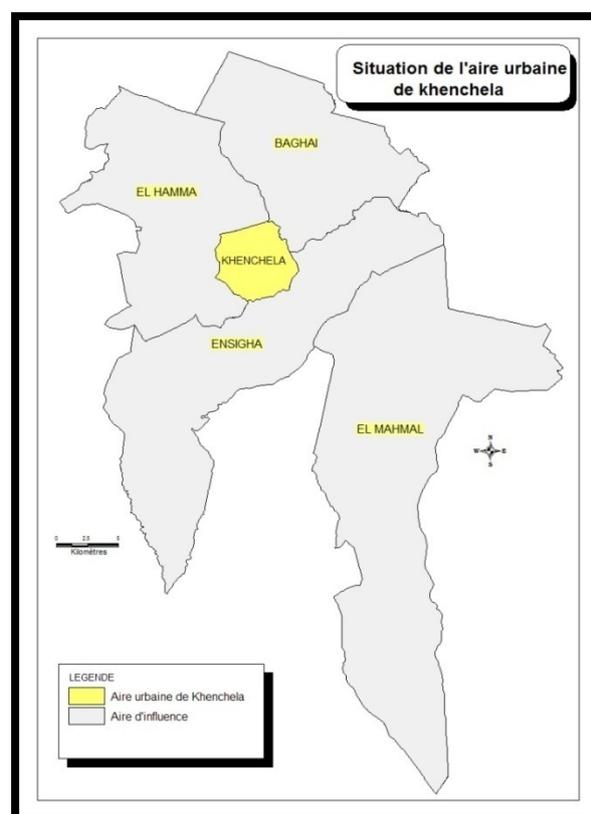
Carte N°-V-04 délimitation administrative de la wilaya de Khenchela
Source PDAU Khenchela

La commune de Khenchela est délimité par trois commune et ressort comme la plus grande concentration de population au niveau de la wilaya (carte N° V-05).

La densité moyenne de la Wilaya est de 42,6 hab. /Km². La commune de Khenchela à elle seule dépasse les 4 000 hab/Km² (4 164 Hab/Km²). Plus du tiers des habitants de la wilaya habitent sur une portion de moins de 4% du territoire de la wilaya.

De ceci, on déduit plusieurs conclusions :

- La densité de peuplement de Khenchela est la plus élevée de la wilaya, avec une pondération 100 fois supérieure à la moyenne de wilaya pour l'ACL.
- La densité de peuplement de Khenchela est aussi de loin supérieure à celle des communes les plus denses. Elle est sept fois supérieure à celle du chef lieu de daïra de Kaïs qui la seconde.
- Sa superficie est la plus petite superficie communale dans la wilaya.
- Enfin, les deux éléments combinés : petite superficie et très forte densité (relativement à la wilaya) dénote d'une histoire urbaine plus prononcée et affirme le fait que par le passé, elle ait été le pôle urbain majeur de la wilaya.
- Enfin, la relative attractivité migratoire de Khenchela doit être corrélée à sa densité élevée dans la wilaya et aux projets d'importance qu'elle attire, ce qui, à terme, fera basculer cette tendance vers des territoires proches.



Carte N° V-05 : délimitation administrative de la commune de Khenchela

Source PDAU Khenchela

2- LE MILIEU PHYSIQUE :

Le milieu physique de Khenchela composé de des zones des hautes plaines, des zones montagneuses, des zones steppique et des zones saharienne (voir figure N°-V-01).

les reliefs :

Le relief de la wilaya de Khenchela, est composé de quatre (04) grands ensembles géographiques (Cartes –V-06 & V-07) et (figures V-02 1 V-03).

Les montagnes :

On les rencontre essentiellement dans la zone Ouest de la wilaya (les Aurès) ; dans la zone centrale (les monts des Nememchas) et au Nord - Est (Ain -Touila)

Les plateaux :

Ils sont situés au Nord /Est (plateau de O.Rechache) et s’étendent sur les communes de Mahmel et de Ouled Rechache .

Les plaines :

Situées au Nord et Nord /Ouest de la wilaya, elles comprennent Remila , Bouhmama et M’toussa.

Il est à noter que ces deux derniers ensembles sont parfois appelés les hautes plaines.

Les parcours steppiques et les dépressions :

Ils sont situés dans la partie méridionale de la wilaya. Ils se caractérisent par des terres sablonneuses et par la présence de chotts.Ces derniers constituent ainsi le point de convergence exutoire des oueds drainant le Sud de la wilaya.

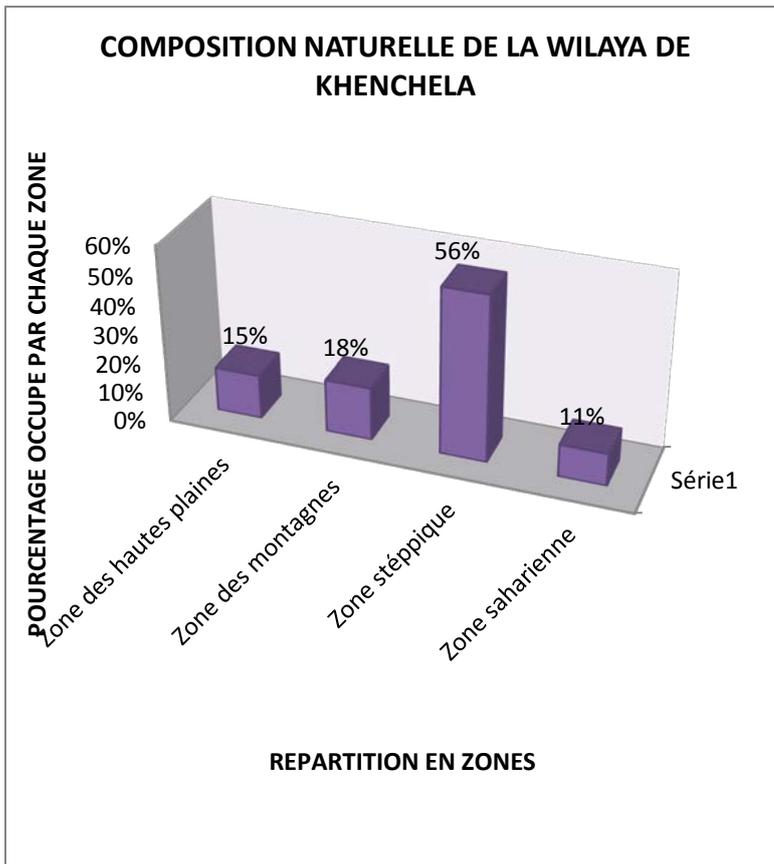
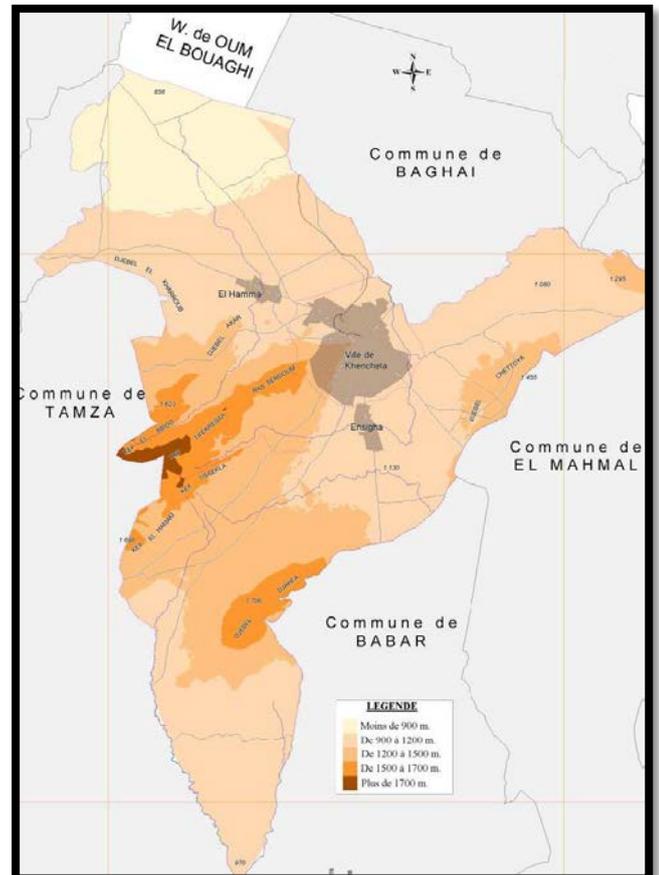
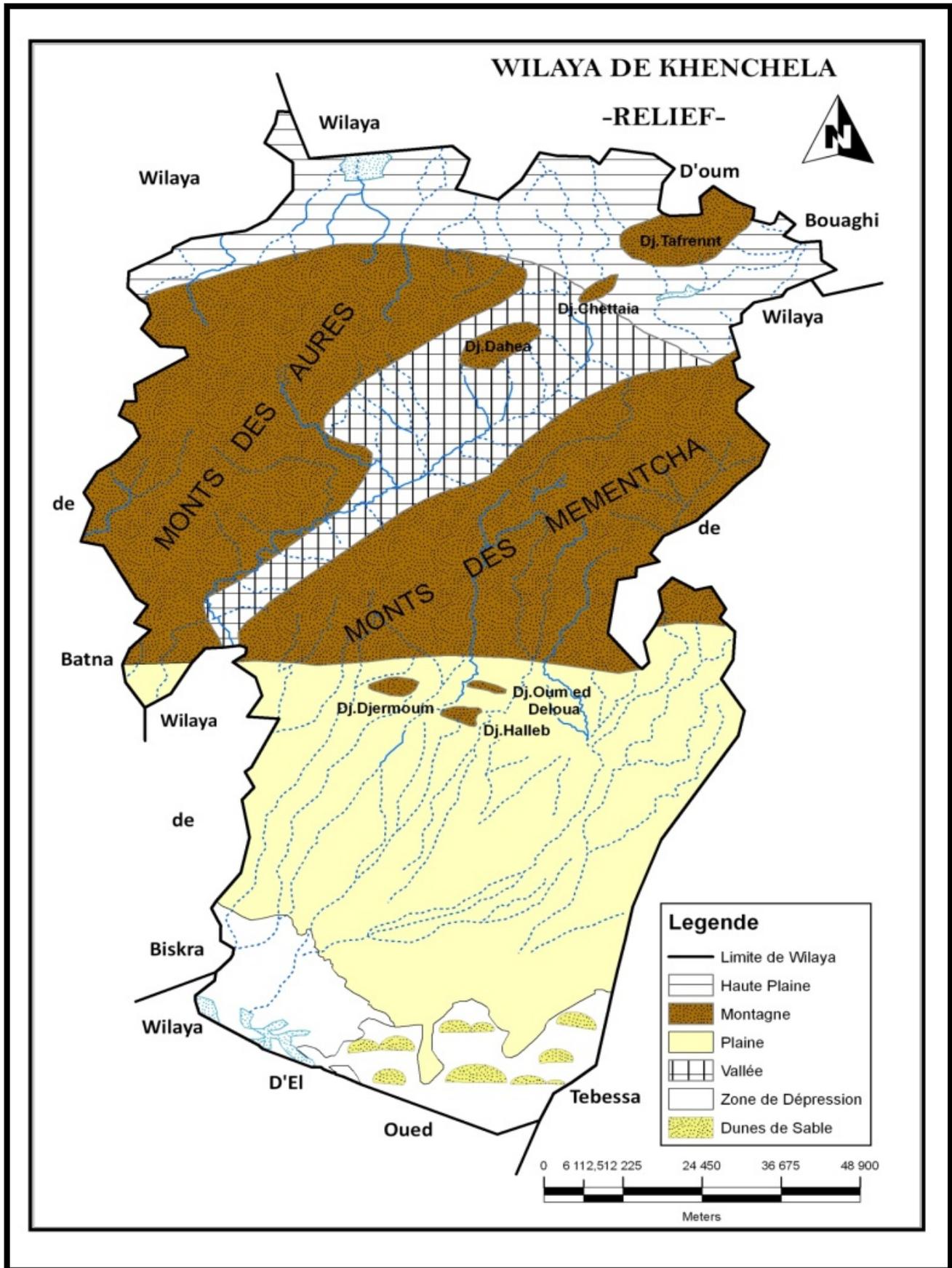


Figure N°-V-01 milieu physique de Khenchela
Source auteur 2012



Cartes –V-06 milieu physique de Khenchela
Source PDAU Khenchela



Carte N°-V-07-milieu physique de Khencela : Source PDAU Khencela

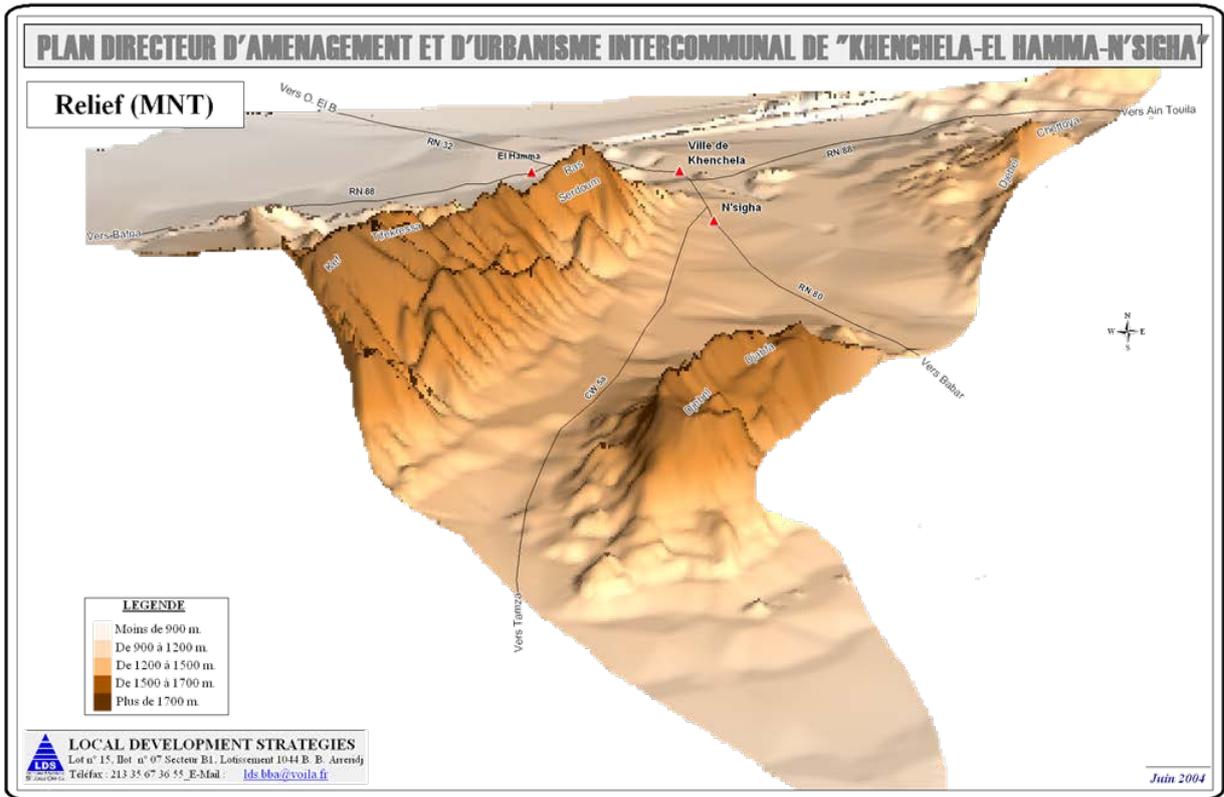


Figure N°-V-02-Les Reliefs Qui Entourent La Ville De Khenchela Source DPAT Khenchela

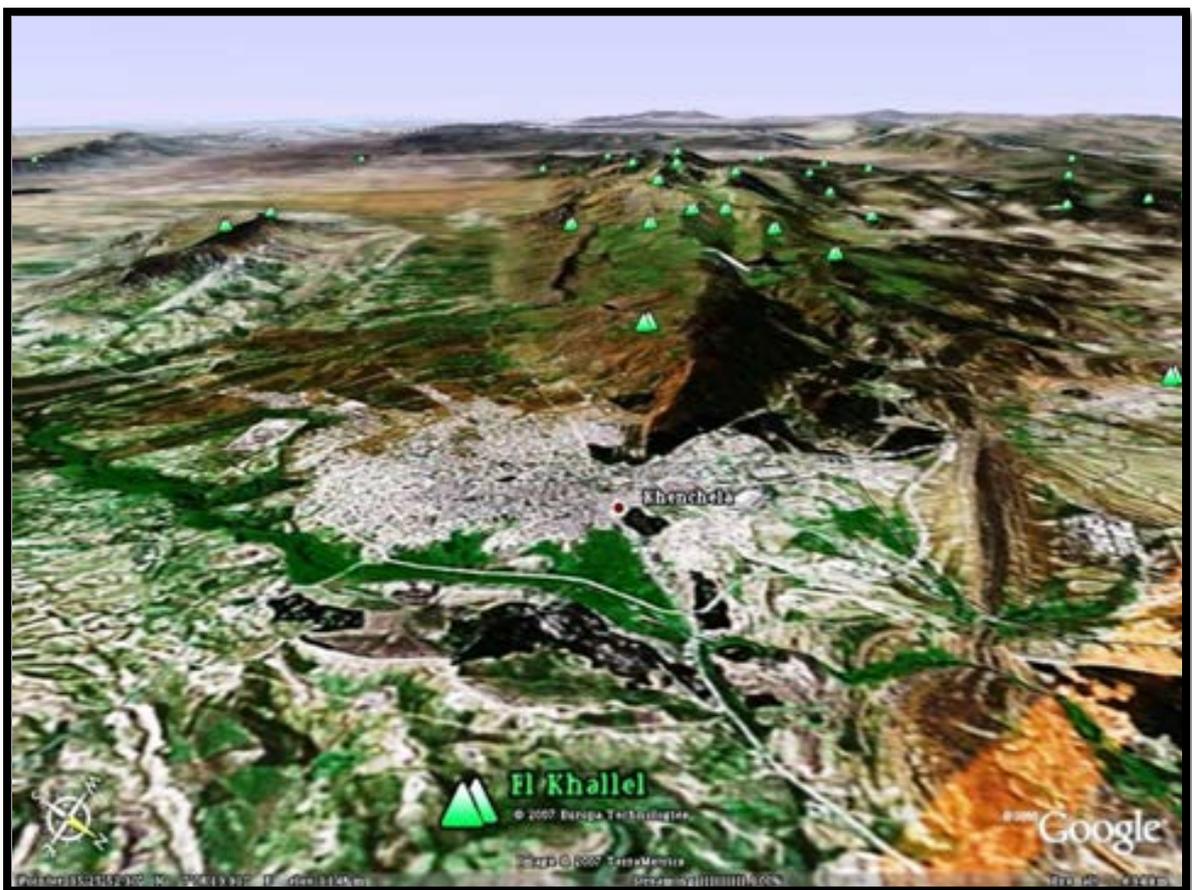


Figure N°-V-03- Vue de localisation de la ville de Khenchela - source DPAT Khenchela

3- APERCU GEOLOGIQUE :

La wilaya de Khenchela est caractérisée par trois (03) régions naturelles qui peuvent être distinguées comme suit :

- Au nord : c'est le bassin miocène de Timgad et de Douffana . C'est une zone plate, steppique qui correspond à la bordure méridionale de la grande dépression de Garaa el tarf .
- Les parties occidentale et centrale de la wilaya constituent la terminaison périclinale Nord /Est de la Chaîne des Aurès, région caractérisée par les Diapirs triasiques.
- La zone méridionale au sud constitue les monts des Nememchas ; et plus au Sud, c'est une zone plate qui correspond à la bordure septentrionale du pays des chotts.

Du point de vue tectonique, le territoire de la wilaya est situé au Nord de la flexure sud atlasique .Les reliefs montagneux sont très accidentés par des failles .On rencontre deux (02) principales familles :

La première correspond aux plus grandes failles de direction Est/ Ouest à Nord-Est / Sud-Ouest . La seconde celle des plus petites et dont la direction est de Nord-Ouest / Sud-Est. Ces deux types de failles sont verticaux.

Il est à noter aussi que les Diapirs ou dômes triasiques empruntent généralement les zones de failles et de faible résistance pour remonter à la surface du sol et affleurer. Ces Diapirs se rencontrent dans la partie orientale de la Wilaya.

Du point de vue lithologie et pétrographie , on rencontre dans la Wilaya des calcaires , des marnes , des argiles, du gypse ,des sables, des grès et des conglomérats.

4- GEOMORPHOLOGIE :

Le territoire de la Wilaya de Khenchela est situé dans une zone de transition entre le domaine atlasique, assez plissé au Nord et la plate forme saharienne au Sud.

Le contact entre ces deux domaines, Nord et Sud atlasique est très brutal ; et est marqué par un grand accident tectonique, appelé « Flexure Sud-atlasique ». Cet accident tectonique prend naissance au golfe de Gabes (Tunisie) pour aboutir à Agadir (Maroc) en traversant notre pays et en affectant le Sud de la Daira de Chechar .

Dans la Wilaya, on rencontre deux grands ensembles sédimentaires :

- Un ensemble souple affecté par des plis ayant généralement une direction Sud - Ouest / Nord - Est
- Un ensemble rigide affecté par des failles. (*Carte N°-V-08*)

5- CLIMATOLOGIE

Le climat de cette région dépend de la composition du milieu physique, l'hétérogénéité du relief; implique une extrême diversité des aspects climatiques. En général ; le climat est de type continental au Nord et presque saharien au Sud. Les Hivers, sont très rigoureux et les étés chauds et secs.

Les données climatiques de la station météorologique de Khenchela. Proviennent du réseau de l'Office Nationale de la Météorologie (ONM).

a- les températures :

- La moyenne de tous les minima : - 2 C°
- La moyenne de maxima : +21,4 C°
- Le minimum absolu observé : - 4,8 C°
- Le maximum absolu observé : +42 C°

Les maxima absolus observés pendant la saison estivale sont très élevés, ce qui engendre une forte évaporation pendant cette saison.

b- les précipitations :

Il faut souligner que les données sur les précipitations, les pluies torrentielles, la neige, les orages, la grêle, la gelée blanche et le brouillard sont celles de SELTZER ; pour 25 ans d'observation.

En dehors de la région montagneuse du Nord-Ouest (DJ.Chelia et DJ.Aidel) qui reçoit entre 700 et 1200 mm de pluies par an et du sud (les parcours sahariens) qui reçoit moins de 200 mm de pluies par an (Oued EL Meita) ; le reste du territoire de la wilaya est compris entre les isohyètes 200 et 600 mm (de pluies par an) Aussi, il a été relevé que le mois de mars est le plus humide (reçoit le plus de pluies) alors que le mois de juillet, est le plus sec (reçoit le moins de pluies.)

En général, les pluies de printemps sont plus importantes , (une moyenne de 60,33 mm) que celles de l'automne qui ont une moyenne de 43,67 mm.

c- la neige

La moyenne annuelle de ce type d'intempérie dans la région de Khenchela est la suivante (tableau N°-V-01):

région	Nombre moyen de	
	Jours ou il neige	Enneigement
Kais	07,80	05,9
Khenchela	12,4	12,4

Tableau N° -V-01- Source DPAT KHENCHELA

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

D'après ce tableau, en remarque qu'à Khenchela il neige beaucoup plus qu'à Kais pourtant située plus au nord, cela est dû certainement à l'altitude du C.L.W. (1.116 m)

d- les orages

La saison où l'on observe le plus d'orage est la saison estivale (de Mai à Septembre) comme cela est indiqué dans le tableau suivant (Tableau N°-V-02):

Nombre moyen de jours d'orage

Mois C ^{ne}	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Kais	-	0,5	1,2	1,9	5,8	5,6	3,9	5	4,6	2,7	0,5	0,1	31,8
Khenchela	0,1	0,2	1,3	1,8	5,4	5,5	4,4	5,5	4,9	1,7	0,3	0,1	31,2

Tableau N° - V-02- Source DPAT KHENCHELA

Il en ressort qu'en moyenne au cours d'une année, il y a environ 30 jours d'orage.

e- la grêle

En ce qui concerne la grêle, c'est Khenchela qui en reçoit beaucoup plus que la région de Kais (presque deux fois plus) comme cela est indiqué par le tableau qui suit (N°-V-02):

Nombre moyen de jours de grêle

Mois C ^{ne}	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moy. Annuelle
Kais	0,2	0,5	0,6	0,6	0,6	0,8	0,1	0,4	0,2	0,1	0,1	0,2	4,4
Khenchela	1,4	1,3	1,8	1,2	1	1,1	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	10,1

Tableau N° -V-03- Source DPAT KHENCHELA

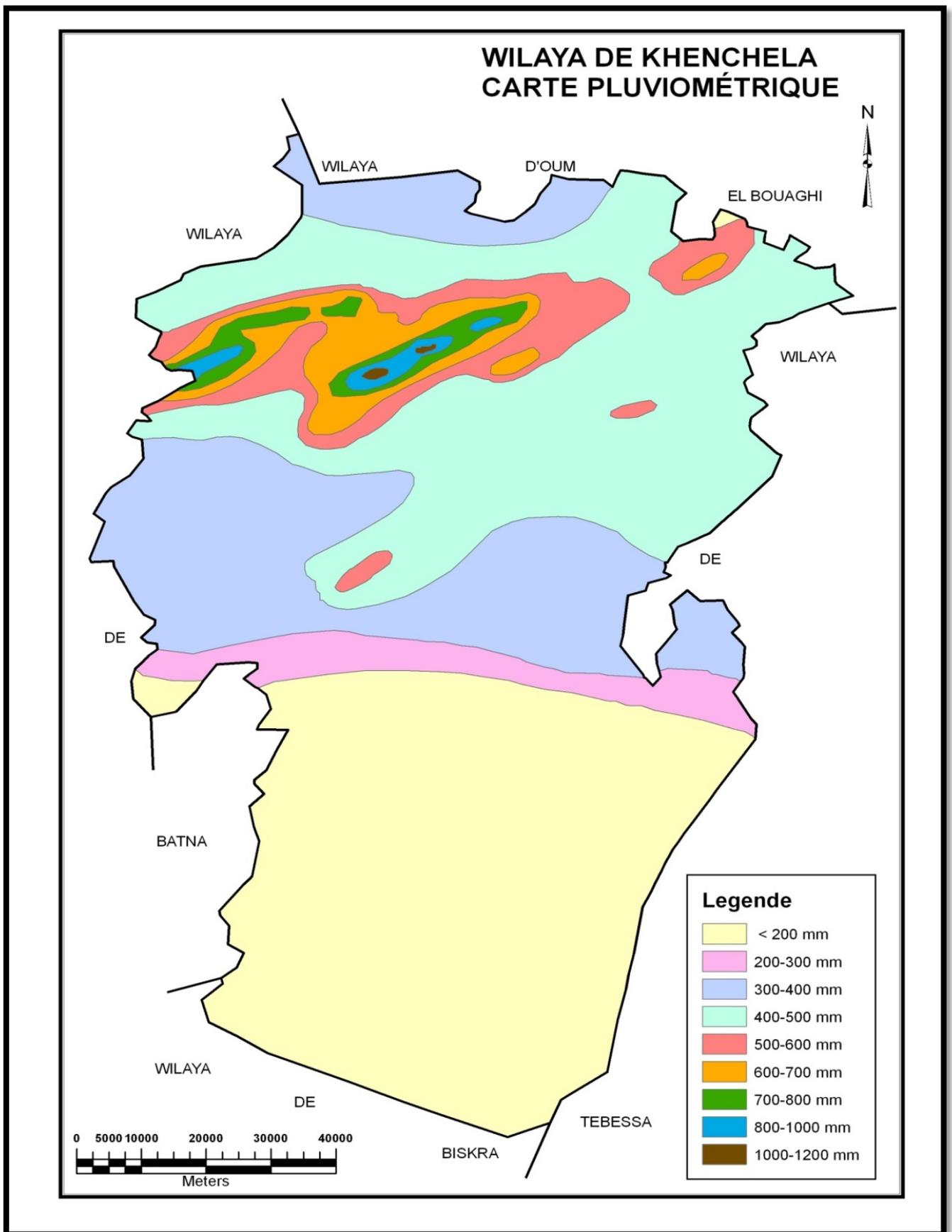
f- les vents dominants

Les vents dominants sont ceux d'Ouest et du Nord - Ouest .Ces derniers amènent l'humidité de l'atlantique du Nord (en hiver). Outre ces vents fréquents, en hivers il y a aussi les vents du Nord qui sont souvent secs et froids. En été les vents du Sud sont chauds et secs parfois chargés de sable (vents de sable).

L'analyse de ces données montre les caractéristiques climatiques suivantes :

- Un climat semi-aride froid ;
- Une quantité de pluies annuelle faible ;
- Une répartition irrégulière des précipitations mensuelles ;
- Une période de sécheresse qui s'étale du mois de mai jusqu'au mois de septembre ;
- Gelées hivernales et printanières.

La carte suivante représente la pluviométrie a la wilaya de Khenchela (carte N° : V-09)



Carte N°-V-09- Carte de la pluviométrie de Khenchela Source PDAU Khenchela

6- HYDROGRAPHIE

La wilaya est drainée par deux (02) grandes familles d'oueds :

Les uns se dirigent vers le Nord pour se déverser généralement dans la dépression du tarf (O.Baghai, O.Kais , O.Boulefris,O.Tamza etc...)

Les autres, toujours parmi les plus importants (O. El Abiod, O. El Arab, O.Mellagou et Bejer) se dirigent vers le Sud pour se déverser dans les chotts.

7- HYDROGEOLOGIE

Par manque d'informations ou d'études hydrogéologiques, les estimations en eau souterraine, ont été établies par l'ANAT sur la base des caractéristiques de nombreux forages .Trois (03) nappes ont été différenciées ; et ce, grâce à leurs profondeurs moyennes :

- La nappe phréatique (en moyenne inférieure à 100 m de profondeur) est captée par plusieurs forages répartis à travers la wilaya (Nord, Est et Sud). Cette nappe alimente plusieurs sources d'intérêt local (Ain El Fedj, Ain Krim, Ain Frengal), le point d'exurgence de ces sources est généralement une faille ou une fracture.

- Une nappe moyenne (des grès miocènes) : sa profondeur varie de 100 à 300 m est elle aussi, captée par de nombreux forages à travers la wilaya.

- Une troisième nappe peut être différenciée par sa profondeur qui varie de 300 à 600 m (nappe profonde) ; Cette nappe concerne exclusivement le Sud de la wilaya.

8- VEGETATION

La couverture végétale de la wilaya est composée de trois (03) strates : Arbres, arbustes et plantes pérennes. La végétation varie selon les différentes régions naturelles .Ainsi au niveau des hautes plaines du Nord, on rencontre essentiellement des types de végétation basse ; Armoise ou Chih (Artemesia Helba, Alba), Guetaf (Atriplex), salsola, jujubier (zizyphus)

La zone centrale peut être divisée en deux (02) parties : la partie Ouest boisée et la partie Est (Monts des Nememcha) à forêt dégradée. Parmi les espèces rencontrées, en plus de la strate arbre (pin d'alep, Cèdre, Chêne vert, Pin noir, Cyprès, Frêne), on rencontre également l'alfa, l'armoise, jujubier, R'tem, Accacia, Genévrier de phenicie.

Dans la région Sud, formée par les parcours steppiques et sahariens, les principales espèces rencontrées sont : Tarfa (tamarix), R'tem (Ratama) , Accacia , Salsola, Guetaf (Atriplex) et Sparth.

9- PEDOLOGIE :

Les sols de la wilaya sont en grande partie, pauvres et peu profonds à l'exception des plaines du Nord où le sol est relativement plus profond.

Ainsi , et mis à part quelques rares endroits isolés où la roche mère affleure, on rencontre au niveau des hautes plaines du Nord , là où le réseau hydrographique est très dense , des sols alluviaux profonds, de texture limoneuse ou argileuse .Ces sols peuvent porter des cultures très riches .

La zone des piémonts est formée quant à elle, de sols calciques également très riches.

Au niveau de la zone centrale montagneuse, on rencontre sur les Monts des Aurès des sols insaturés humifères (sols formés sur des roches non calcaires et perméables), des sols calcaires humifères (formés sur les roches mère calcifères). La roche mère affleure en quelques rares endroits isolés.

Le plateau du Mahmel et la vallée de l'Oued El Arab sont formés de sols calciques ; la roche mère affleure uniquement sur les hauteurs.

Sur les monts des Nememchas et à l'exception d'une bande centrale de direction N.E - S.W formée de sols calciques, la roche mère affleure sur presque toute la sous -zone. Ceci explique le degré d'érosion atteint au niveau de cette région.

Quant à la zone Sud de la wilaya, l'influence désertique sur les sols est apparente. Ainsi, et mis à part quelques hauteurs où la roche mère affleure, on rencontre des sols éoliens d'ablation (zone des parcours steppiques), des sols basiques (au pays de la céréaliculture par épandage de crues), et surtout des solontchaks (sols dont le teneur en CL est supérieurs à 1,8%) sur la majeure partie de la zone.

L'extrême sud de la wilaya se caractérise par des sols éoliens d'accumulation (dunes de sable).

SYNTHÈSE :

La wilaya de Khenchela se situe au nord-est du pays, son chef lieu aussi se situe au nord-est d'elle, il occupe la plus petite surface communale (soit de 0.33% de la surface total de la wilaya).

Son milieu physique caractérisé par une composition de multiples ensembles géographique (montagnes, plateaux, plaines, steppe). Sa composition géologique répartit sur des zones plates steppiques au nord, des chaînes des Aurès au centre-ouest et au sud des zones plates des chotts.

Le territoire de la Wilaya de Khenchela est situé dans une zone de transition entre le domaine atlasique, assez plissé au Nord et la plate forme saharienne au Sud.

Concernant le climat de Khenchela, il est de type continental au Nord et presque saharien au Sud. Les Hivers, sont très rigoureux et les étés chauds et secs.

Cette composition met la wilaya de Khenchela au rang des villes des milieux arides et semis arides.

II- PARTIE DES DONNEES

1- POPULATION

a- Évolution De La Population De la Commune De Khenchela par rapport à toute la wilaya : (De1977 À 2010)

En 1998, la wilaya de Khenchela comptait 327.920 habitants. Elle en compte aujourd’hui 406.690 habitants (Tableau V-04) et Figure –V-04).

L’analyse de la répartition de la population nous permet de dire que plus d’un tiers de la population de la wilaya réside dans la ville de Khenchela, ce qui fait des autres communes de la wilaya des communes répulsives et des communes limitrophes de Khenchela (Baghai, Ensigha et El Hamma) des communes à croissance importante, sur lesquels vont se déverser durant les années à venir le flux migratoire allant vers Khenchela.

Enfin, la relative attractivité migratoire de Khenchela doit être corrélée à sa densité élevée dans la wilaya et aux projets d’importance qu’elle attire, ce qui, à terme, fera basculer cette tendance vers des territoires proches. *PDAU KHENCHELA*

Communes	R.G.P.H 1977	R.G.P.H 1987	R.G.P.H 1998	R.G.P.H 2008	Taux (%) d’acro moyen (98/2008)	Taux (%) d’acroi. corrigé	Estimation à fin 2010
Khenchela	49.800	71.185	87.196	108.580	2,3	2,3	115.310
Total Wilaya	189.000	246.541	327.920	386.683	1,7	1,8	406.690

Tableau N°-V-04- évolution de la population Khencheli Source DPAT Khenchela

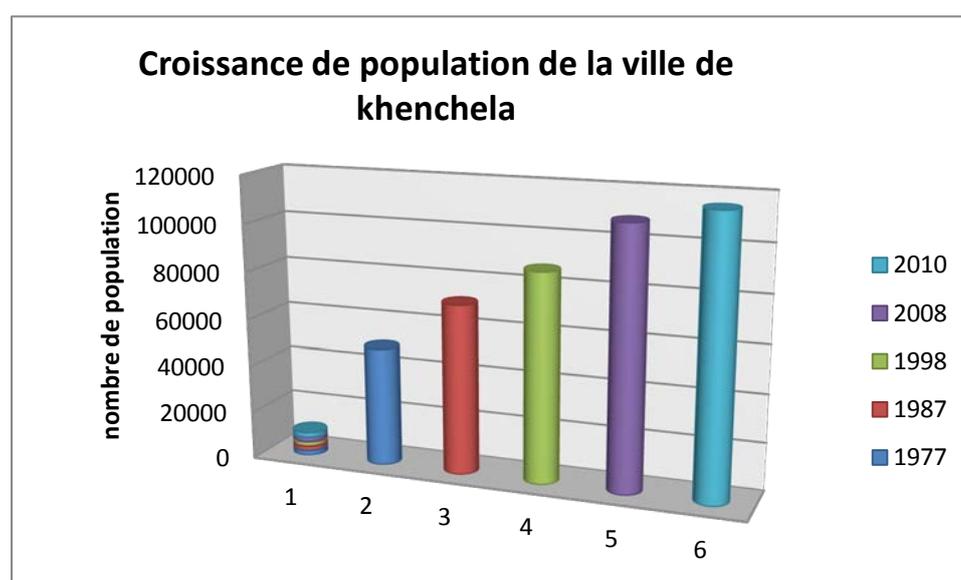


Figure N°-V-04- établi par l’auteur

Le deuxième tableau montre l’évolution du rapport entre la population totale et la population agglomérée. Dont en remarque la nature urbaine de toute la commune de

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

Khenchela, ce qui reflète l'exploitation draconienne des terrains d'agriculture, et l'étalement sur le milieu rural au profit de l'urbain dans la périphérie de la ville de Khenchela.

(Tableau N°-V-05).

b- Évolution de la population totale et agglomérée dans la commune de Khenchela: (Entre 1987 –1998- 2008 et 2010)

Communes	R.G.P.H 1987		R.G.P.H 1998		R.G.P.H 2008		Estimation à fin2010	
	Population Totale	dont agglom	Population Totale	dont Agglom.	Population Totale	dont Agglom.	Population Totale	dont Aggloméré
Khenchela	71.185	70.703	87.196	86.615	108.580	108.580	115.310	115.310
Total Wilaya	246.541	155.740	327.920	237.990	386.683	305.352	406.690	321.692

Tableau N°-V-05- Source DPAT Khenchela

La densité de la population dans la ville de Khenchela est la plus élevée par rapport aux autres communes de la wilaya, ce qui peut être expliqué par l'envie de vivre en milieu urbain, et par la croissance importante de la ville, ce qui implique l'exploitation des terrains agricoles.(tableau V-06-).

c- Densité de la population de la Commune de khenchela : Au 31/12/2010

Communes	Surface(Km2)	Population Totale	Densité (Hab. / Km2)
KHENCHELA	32	115.310	3.603
TOTAL WILAYA	9.715	406.690	42

Tableau N° V-06- Source DPAT Khenchela

d- Répartition De La Population Urbaine Et Rurale Par Commune

Communes	Strate	Nom d'agglom. urbaine	Population urbaine		Population rurale				Population totale
			Nbre	Taux d'urban.	Rural Agglom.	Rural éparsé	Total	Taux ruralité	
Khenchela	Urb.	Khenchela	115.310	100 %	-	-	-	-	115.310
Total Wilaya	-	-	264.300	65%	57.392	84.998	142.390	35%	406.690

Tableau N° V-07- Source DPAT Khenchela

e- Répartition de la population par grand groupe d'âge et par commune :

La répartition de la population en tranche d'âge (tableau -V-08) montre que le nombre le plus élevé et celui qui concerne la population jeune, ce qui impose la réflexion a leur avenir dans cette ville en matière de logement, de déplacement, de travail...etc. (figure V-05).

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

Groupes d'Âges	0-4 ans	5-15 ans	16-19 ans	20-59 ans	60 ans +	TOTAL
Commune Khenchela	10.917	24.855	10.080	61.499	7.959	115.310
Total Wilaya	40.905	88.850	36.718	212.878	27.339	406.690

Tableau N° V-08- Source DPAT Khenchela

Répartition de la population par tranche d'âge

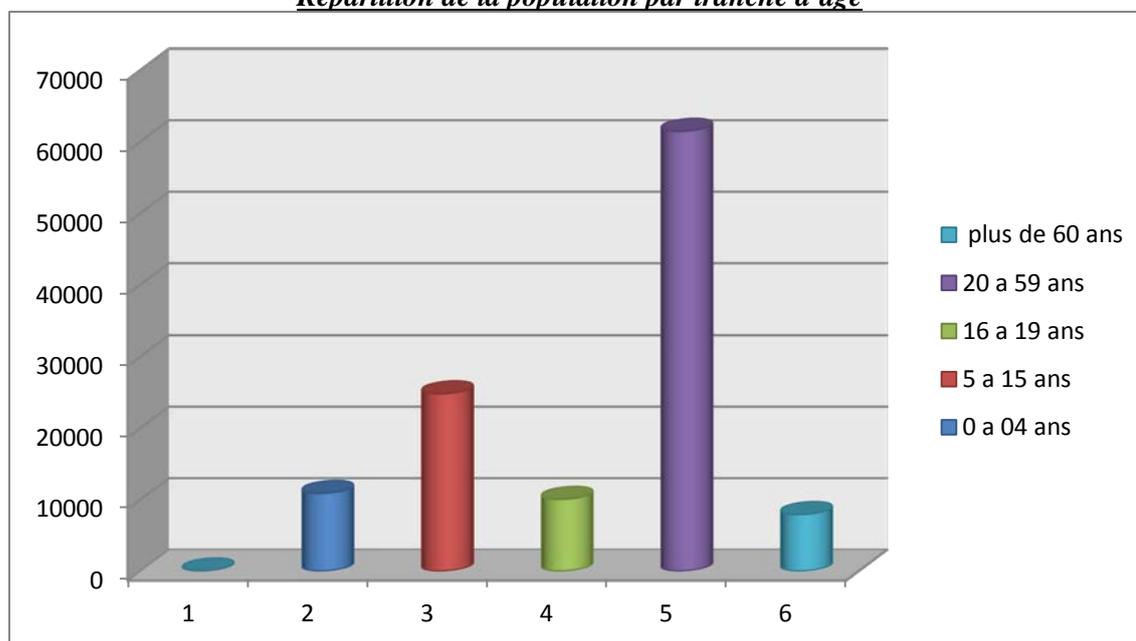


Figure N°-V-05) établi par l'auteur

f- Mouvement Naturel De La Population Année : 2010

La concentration de la population en masse dans le chef lieu de wilaya traduit par les effets sociaux et vitaux (naissance, décès, mariages...) Tableau N° V-09.

Communes	Naissances		Décès		Décès Moins d'1 an	Morts Nées	Mariages	
	Total Naiss	Dont Jugt.	Total Décès	Par/Jugt			Consom.	Par Jugt.
Khenchela	5.709	50	555	12	159	120	1.140	89
TOTAL	9.514	234	1.806	318	243	154	3.696	354

Tableau N° V-09- Source DPAT Khenchela

SYNTHÈSE :

Sur une surface totale de la wilaya égale à 9715 km² habitent 406.690 habitants, parallèlement sur une surface de la ville de Khenchela égale à 32km², habitent 105.310 habitants, ce qui ressort La commune de Khenchela comme la plus grande concentration de

population au niveau de la wilaya, soit Plus du tiers des habitants de la wilaya habitent sur une portion de moins de 3,29 % du territoire de la wilaya.

2- EMPLOI

La population active de la ville de Khenchela compte 39.810 sur un 132.910 dans toute la wilaya soit environ de 30 % de la population active de la wilaya, ce qui confirme les chiffres relatifs à la structure de la population (population jeune).mais toute cette population est sans emploi, seulement 36.020 personnes sur 39.810 sont occupées soit 90,5%, ce qui induit un taux de chômage d'environ 9,50%. (Tableau V-10)

Le tableau et l'histogramme suivant indique les différents chiffres et données relatifs a ce sujet.

a- Données Générales Sur L'emploi (Situation À Fin 2010)

Principaux Indicateurs	Nombre	Pourcentage %
- Population active de base	132.910	32,7%
- Population occupée	119.720	90,1%
- Population en chômage	13.190	9,9%

Tableau N° V-10- Source DPAT Khenchela

b- Répartition de la population active et occupée par commune :

Communes	Population occupée	Pop. en chômage	Pop. active de base	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage
Khenchela	36.020	3.790	39.810	34,5%	90,5%	9,5%
TOTAL	119.720	13.190	132.910	32,7%	90,1%	9,9%

Tableau N° V-11- Source DPAT Khenchela

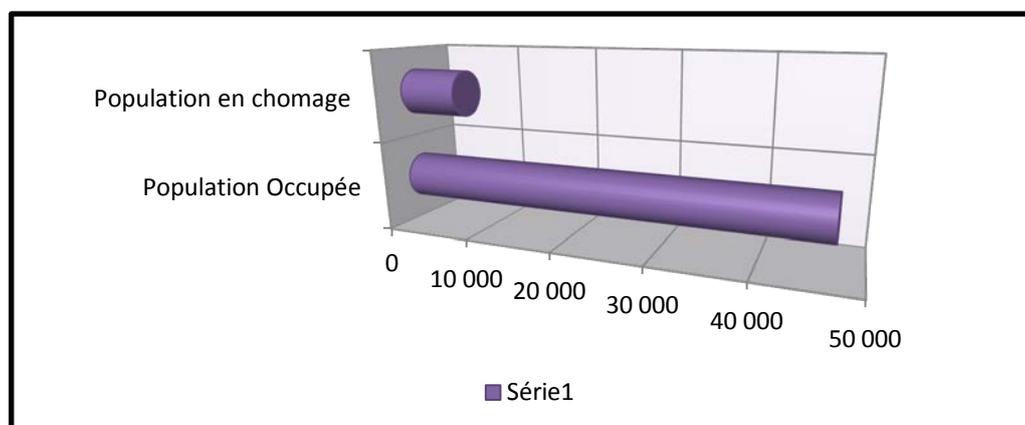


Figure N°-V-06 Source DPAT Khenchela amélioré par Meddour-L

c- Répartition de la population occupée par secteur Données à fin 2007 :

Dans le manque de données récentes qui ressortissant la répartition d’emplois dans la ville de Khenchela, on prend les données de la fin 2007 élaborées par le PDAU Khenchela comme base de données. Le tableau des données ci-dessous montre que les activités principales dans la ville de Khenchela sont des secteurs secondaires et tertiaires, alors que les activités du secteur primaire sont nulles.

Les autres activités sont classées dans un ordre varié :

- Environ de 10% pour l’industrie et les services.
- entre 15% ET 17% pour le commerce et l’administration.
- au delà de 25% pour les BTPs. La prépondérance de pourcentage de ce secteur résultant des importants programmes de réalisation en cours.(Tableau N°-V-12).

Secteurs	Agriculture	BTP	Industrie	Services	Adm.	Com.	Total
KHENCHELA	0	11 090	4 280	3 410	6 630	6 030	31 440

Tableau N° V-12- répartition de la population occupée par secteur : Source PDAU Khenchela

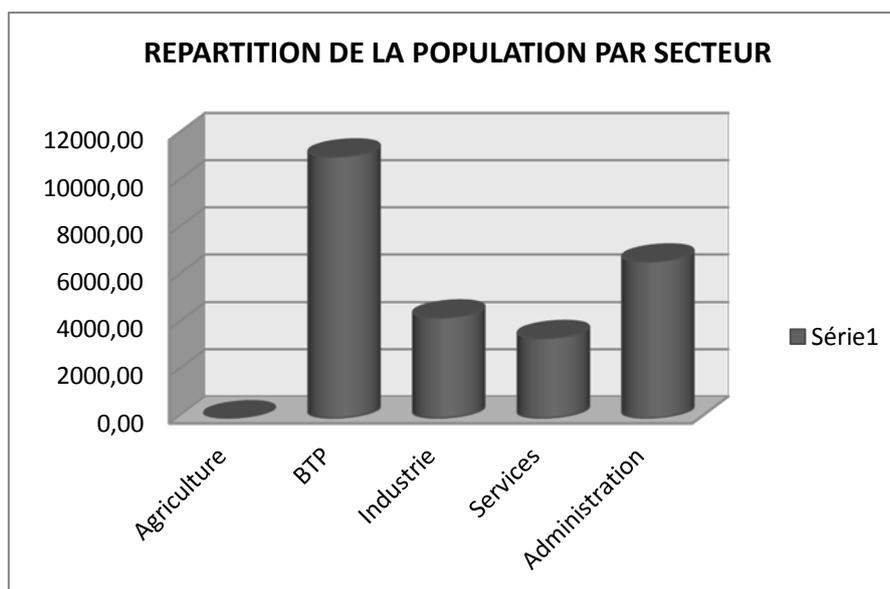


Figure N° V-07- élaboré par l’auteur.

Synthèse :

Le taux de chômage dans la ville de Khenchela est proche de celui du taux national ; les secteurs de bâtiments et travaux public ainsi que l’administration sont les plus attractants de la main d’œuvre, ce qui est expliqué par les programmes étatiques importants ; par contre le secteur de l’agriculture est le moins représenté, ce qui est expliquée par l’inexistence des terrains agricoles, la surface limite du périmètre de la commune.

3- INDUSTRIE ET ENERGIE

3-1- INDUSTRIE

a- ZONE INDUSTRIELLE de KHENCHELA

Elle est Créée en 1976, situé au nord de la ville de Khenchela, et occupe une surface de 68 hec, se compose de 43 lots ; Dont 10 lots occupées par le secteur public sur une surface de 46 hec, 33 lots occupées par des unités industrielles privées constituées sur une surface de 11 hec, et 06 lots non construit : (dont la superficie est de 4 ha 25 a 15 ca).

La Superficie cédée et viabilisée est de 58 ha. 23 Entreprises en services ,7 Entreprises à l'arrêt et 7 projets en cour.

Les différentes activités dans la zone représentées par :

- 03 unités de fabrication Mécanique.
- 02 unités de Sidérurgie métallique.
- 03 unités électromécaniques.
- 02 unités d'Agro-alimentaire.
- Une (01) unité de transformation de bois.
- Une (01) unité de textiles.
- 14 unités de services.
- Et 17 unités diverses.

b- ENTRPRISES PUBLIQUES : (EPE)

Dans la ville de Khenchela, une seule entreprise publique (EPE) s'exercé, localisé a la zone industrielle, offre 284 emplois (*Tableau N° V-13-*).

Entreprises	Localisation	Principaux produits	Production annuelle	Emplois
- Draperie de l'Est (DRAPEST)	ZI Khenchela	Tissus	1.000.000 ML	284

Tableau N° V-13- Source DPAT Khenchela

c- ENTRPRISES PRIVÉES : (PMI)

Pour les entreprises privées, en peut recenser 07 entreprises (PMI) Dans la ville de Khenchela , localisé a la zone industrielle, offre dans leur globalité 130 emplois.

(*Tableau N° V-14-*).

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

Entreprises	Localisation	Principaux produits	Production annuelle	Emplois
-Semoulerie "TROIS EPIS PACIFIQUES"	Khenchela	Semoule et dérivés	328.500 Qx/ An	34
-Minoterie " EPIS AURES"	Khenchela	Semoule, farines et dérivés	45 T/J	06
-Minoterie "AURES N'MAMCHA"	Khenchela	Semoule, farines et dérivés	435.360 Qx /An	36
-Unité de fabrication des capsules	Khenchela	Fabrication capsules	200 Million U/An	20
-Laiterie DANONA	Khenchela	Lait pasteurisé et dérivés	60.000 L/J	10
-Laiterie EL-REMILA	Khenchela	Lait pasteurisé	10.000 L/J	06
-SOFAMEC	Khenchela	Fabrication mécanique et mobiliers métalliques	8.500 Kg/A	18

Tableau N° V-14- Source DPAT Khenchela

3-2- ENERGIE

Le sujet d'énergie dans la ville de Khenchela se confiné seulement sur la situation de couverture en énergie électrique et de gaz naturelle d'un part et le stockage et distributions du carburant d'une autre part.

Le tableau ci-dessous mètre en lumière la dite situation dans la ville de Khenchela par rapport a toute le territoire de la wilaya. Ce qui montre que la ville ne représente pas de carence important dans ces deux matières. ((Tableau N° V-15-).

a- Situation de la couverture en matière de l'électricité et Gaz à travers la commune de Khenchela par rapport a l'ensemble de la wilaya .

Commune	Électrification global		GAZ	
	Foyers raccordés	Taux %	Foyers raccordés	Taux de raccordement %
Khenchela	27.151	98	22.601	94
Total Wilaya	79.493	97,5	45.898	76

Tableau N° V-15- Source DPAT Khenchela

b- Produits pétroliers :

L'exploitation de ce genre de produits se matérialise uniquement dans les stations de services soit étatiques ou privés. Le tableau annexe reporte les différentes structures dans la ville de Khenchela avec leurs caractéristiques. *Tableau N° V-16-*

Infrastructures de stockage et de distribution :

Désignation des infrastructures	Localisation	Superficie m ²	Capacité de stockage	Date de mise en service
-Dépôt de stockage carburant	Khenchela	1.482	1.500 M ³	1985
-Dépôt relais GPL	Khenchela	6.744	35.000 B/13 Kg + 140 M ³	1981
-Station de service(Gestion directe)	Khenchela	7.685	- carburant: 230 M ³ -GPL/C:10 M ³	1979

Tableau N° V-16- Source DPAT Khenchela

Infrastructures secteur privé :

Désignation	Nbre	Capacité de stockage		
		carburant m ³	GPL/C10 Tonnes	GPL B/13 kgs
-Station de service	04	-	-	-

Tableau N° V-17- Source DPAT Khenchela

Synthèse :

L'emploi à la ville de Khenchela est limité dans le secteur d'industrie, il se confine soit sur le secteur privé qui n'offre pas de larges possibilités d'embauchage, soit sur le secteur public qui n'exploite pas toutes les capacités des établissements existants.

4- ENVIRONNEMENT

La ville de Khenchela se caractérise par un paysage formidable orné en zones forestières et plateaux herbeux ; mais ce paysage reste loin d'une véritable exploitation qui le valorise et lui donne une importance dans la vie quotidienne des citoyens, à l'exception de quelques modestes opérations d'aménagement des parcs d'attraction au sein du reste des forêts qui côtoient la ville.

Un seul square incarné depuis la période coloniale dans le centre ville, vie un délaissement total et devient source de toutes Lésions sociales.

En ce qui concerne la gestion et la collecte des déchets ménagers, Khenchela bénéficié avec d'autres communes qui l'entourent d'un centre d'enfouissement technique, situé dans le périmètre de la commune de Baghai (Tableau N° V-18).

a- Données Environnementales Au 31/12/2010

Répartition des décharges publiques et déchets spéciaux

Commune	Nbre d'agglomérations et centres	Type de la décharge	Quantités déchets ramassés (T /J)	Nombre d'incinérateurs	Quantité de déchets spéciaux déchets hospitaliers) T/An
Khenchela	01	CET de Bagahi	60	01	301,32
Total Wilaya	65		224	05	821,19

Tableau N° V-18- Source DPAT Khenchela

b- Pollution des eaux :

Pour le rejet des eaux usées de la ville de Khenchela s’effectue dans la STEP à une capacité de 13837 m³/jour (Tableau N° V-19).

Répartition du nombre de rejets sur la commune par rapport a toute la wilaya , lieu et le débit

Commune	Nbre de rejets	Lieu de rejet	Eaux usés rejetées en M ³ /jour
Khenchela	01	STEP	13.837
Total Wilaya	44	-	48.795

Tableau N° V-19- Source DPAT Khenchela

Synthèse :

On peut considérer le paysage de la ville de Khenchela comme brut environnementale. Il nécessite des exploitations dans de différents domaines (tourisme, industrie...).

5- AGRICULTURE

a- Végétation naturelle

La végétation naturelle, dans la commune de Khenchela, est scindée en deux grandes parties :

- Les zones forestières occupent les reliefs montagneux de la ville de Khenchela. elle est dotée d’une zone forestière assez dense dans laquelle se trouve la forêt de Ras Serdoune qui s’étendait et limitait ainsi la ville à l’Ouest.
- Les zones des hauts plateaux et des plaines sont couvertes par un couvert végétal herbacé épars et dégradé.

b- Occupation des sols et pratiques agricoles

Les données de l’occupation des sols exploitées sont celles de la campagne agricole 2006/2007 (PDAU KHENCHELA).

Les terres forestières couvrent 24,37% de la superficie totale de la commune de Khenchela, D’autre part, les terres improductives occupent 2.117% de la superficie totale.

c- Répartition générale des terres : (camp. 2009/2010)

La répartition de la SAT, montre que l’aire urbaine de Khenchela ne dispose pas de terres agricoles.et le un quart (1/4) de l’ensemble des terres sont occupées par des forêts. (Tableau N° V-20).

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

Commune	S.A.U					Total	Pacage et parcours	Alfa	Forets	Terres improductives		Superf. totale
	Sec	Cérééal	Légum	Plant	Prair					Improd	Urb.	
Khenchela	-	-	-	-	-	-	-	-	780	-	2.401	3.181
Total Wilaya	194.3	16.771	2.550	18.99	50	232.69	466.648	42.00	146.303	75.373	8.502	971.516

Tableau N° V-20 : Source DPAT Khenchela

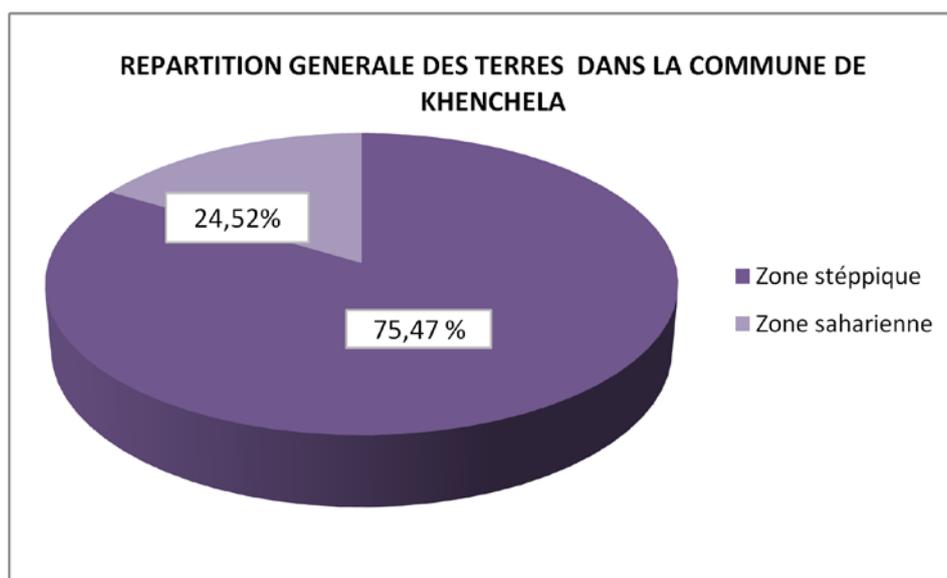


Figure N°-V-08- élaboré par l'auteur

d- Principales Production de la commune de Khenchela **(Camp. 2009/2010)**

Le tableau ci-dessus représente la productivité nulle en matière agricole dans la commune de Khenchela, ce qui confirme l'inexistence absolu du secteur primaire dans cette dernière (Tableau N° V-21).

Communes	Production en Qx						
	Céréales	Fourrages	Culture maraîchère	Pommes	Figues	Olives	Palmier dattier
Khenchela	-	-	-	-	-	-	-
Total Wilaya	578.170	280.200	478.600	257.600	27.000	32.200	64.000

Tableau N° V-21- Source DPAT Khenchela

Synthèse :

La commune de Khenchela ne cède aucune production agraire, vu que les réserves foncières de ce secteur sont exploitées entièrement par la croissance urbaine de la ville.

6- FORETS

a. Répartition de la Superficie Forestière dans la commune de Khenchela et toute la wilaya:

Comme nous avons déjà dit que les terres forestières à Khenchela occupent le ¼ de la surface totale de la commune (voir Figure N°-V-08), les principales essences sont du pin d'Alep et chêne vert. Le tableau N°... montre la situation numérique de la répartition de ces forêts dans la commune de Khenchela par rapport à tout le territoire de la wilaya.

Communes	superficie forestière (Ha)	Essence principale	Terres à vocation forestières	Total superficie du patrimoine forestier
Khenchela	780	Pin d'Alep + Chêne vert	200	980
Total Wilaya	146.303	-	69.577	215.880

Tableau N° V-22 Source DPAT Khenchela

b. Entreprise de réalisation et de production :

Ce type d'entreprises spécialisées est largement demandé et a une grande utilité dans le domaine des forêts.

L'entreprise publique par action SAFA, la seule qui est chargée d'exploitation et la transformation de bois et aussi exerce des travaux de réalisations des projets forestiers, l'ouvertures et aménagement de pistes. Cette entreprise emploie 1.926 ouvriers repartis :

- * Contrats limité : 45
- * Contrats illimité : 141
- * Saisonnier : 1.740

En note qu'un dépôt de cette entreprise occupe une parcelle importante dans le centre ville de Khenchela, ce qui être considéré comme un équipement anti urbain ce qui ne concorde pas avec le milieu urbain.

c. Entreprises de réalisations :

Au niveau de la ville de Khenchela, une entreprise étatique de transformation et fabrication de meuble a été créée, malgré les potentialités offertes (Tableau N° V-23).

Désignation	Localisation	Activité principale	emploi
- Unité scierie et menuiserie	Khenchela	Fabrication de meubles divers	54

Tableau N° V-23- Source DPAT Khenchela

d. Production de bois au niveau de la wilaya :

La production de boiserie au niveau de toute la wilaya prend une situation ondulatoire d'une année à une autre (Tableau N° V-24 & Figure -V-09).

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Action									
Quantité exploités M ³	18.968	25.873	24.325	26.780	22.000	17.000	26.000	27.638	30.500

Tableau N° V-24- Source DPAT Khenchela

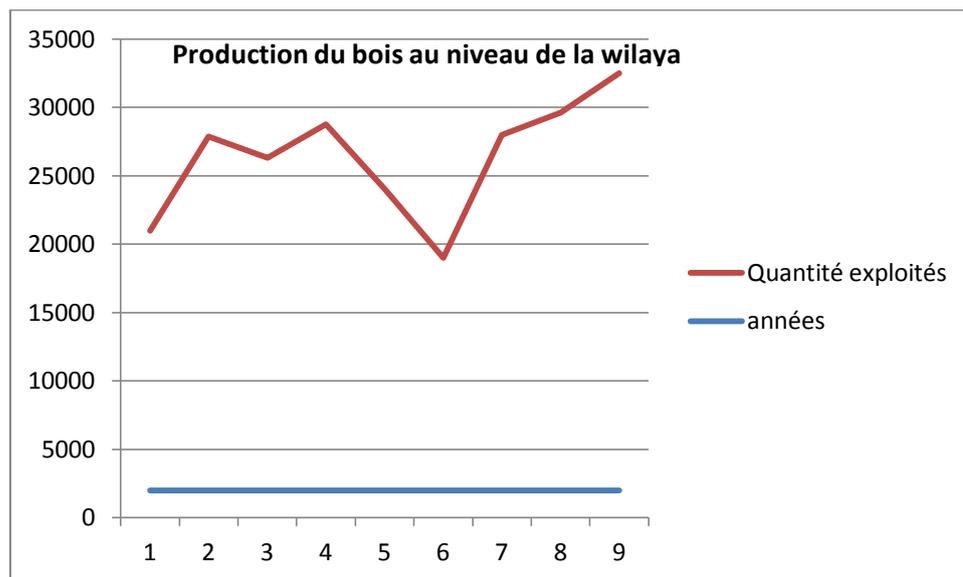


Figure N° V-09- élaboré par l'auteur.

e. **Évolution de l'emploi dans le domaine des forêts au niveau de la wilaya :**

L'emploi dans le domaine des forêts marche en lien avec rendement de la production de bois.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emploi									
- Temporaire	3.974	3.607	3.273	5.541	5.092	5.475	5.688	5.780	5.562
- Permanent	782	853	923	662	343	367	478	1.389	1.974

Tableau N° V-25- Source DPAT Khenchela

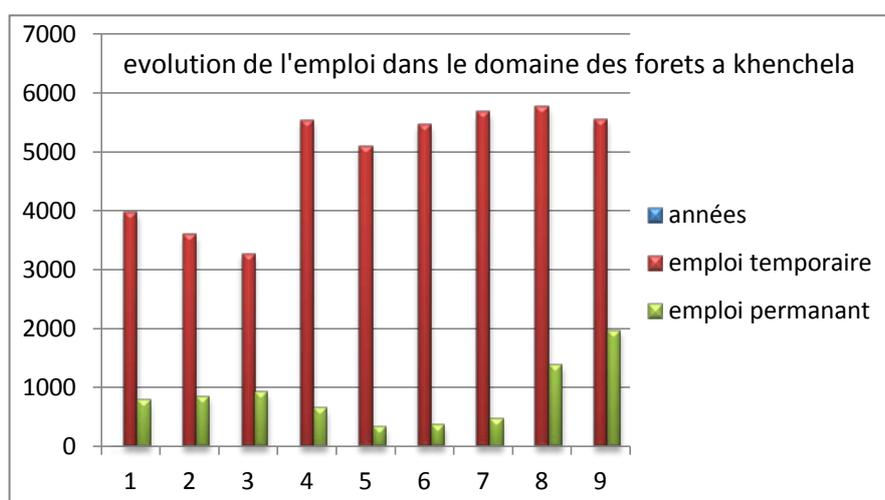


Figure N° V-10- élaboré par l'auteur.

Synthèse :

La surface de la commune de Khenchela réparti en deux secteurs, le milieu urbain et les forêts. Ces derniers ne sont pas bien exploités et restent seulement comme réservation écologique dans l'environnement Khencheli.

7- HABITAT – URBANISME

a- L'HABITAT:

Dans la ville de Khenchela l'habitat se caractérise par une diversité remarquable entre de différents tissus urbains et programme. Elle se varie entre :

- un habitat traditionnel spontané (cité des jardins, Ain el karma, Argoub Driss, Boudjelbana...).
- Des lotissements créés dans un cadre réglementaire depuis les premier temps de l'indépendance (les années soixante et soixante dix, (cité Hassnaoui et cité Ennassim, cité Ibn Rochd, Bouzienne et Bouzid, et après les cité Ennasr Essaada ...)
- Des programmes de logements de différents segments à savoir :
 - Le Logement Social Locatif (LSL) ;
 - Le Logement Social Participatif (LSP) ;
 - Le Logement Promotionnel ou commercial ;
 - Le Logement Aidé.

Cette variété de segments de logements fait l'objet de différents programmes, comme :

- Le Programme En Cours (PEC) ;
- Le Quinquennal 2005-2009 ; 2010-2014
- Le Programme des Hauts Plateaux (HP)
- Le Programme d'Éradication de l'Habitat Précaire (RHP),
- Le Programme de Rattrapage

Le détail de ces différents programmes est repris dans le tableau suivant :

(Voir Tableau N°-V-26).

**Parc logements par segments et par programmes
Programme Achevé à fin 2007**

SEGMENT	LSL * (LPL)				LSP	PRO.	RURAL			Aides	TOTAL
	PEC	QUIN	HP	RHP			QUIN	PEC	PEC		
Khenchela	5 561	90	0	0	60	1 912	164	0	0	1 057	8 844
T/SEG. A.E.	5651				60	1 912	164			1 057	8 844
% / SEG.AE	63.89 %				0,67%	21.61 %	1.85%			11.95%	100%

Tableau N° V-26- Source PDAU Khenchela

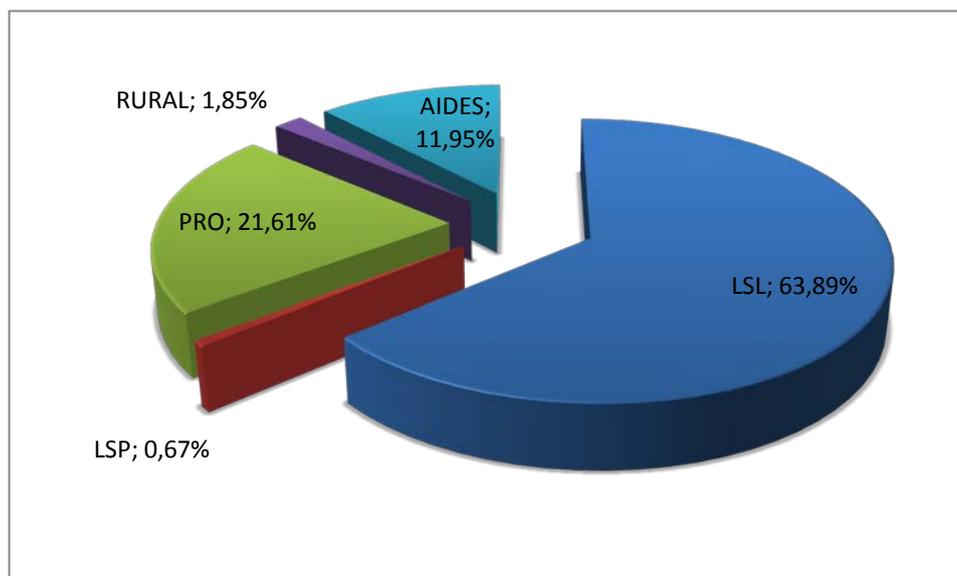


Figure N° V-11- élaboré par l'auteur.

Répartition du parc logement dans la commune de khenchela par rapport à toute la wilaya : au 31/12/2010

Communes	Total commune		Taux d'occupation du logement (T.O.L)	
	Total parc	Parc habité	Total Parc Logt	Parc Logt Habité
Khenchela	27.230	26.040	4,23	4,43
Total Wilaya	94.740	85.424	4,29	4,76

Tableau N° V-27- Source DPAT Khenchela

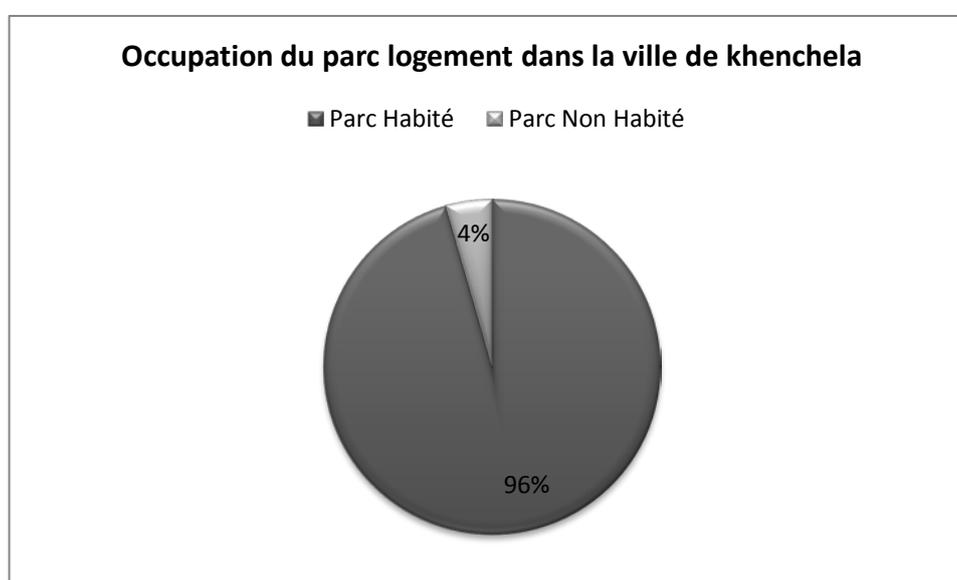


Figure N° V-12-élaboré par l'auteur

b- URBANISME :

1- Instruments d'urbanisme

La ville de Khenchela a bénéficié d'un programme important en ce qui concerne les différents instruments d'urbanisme (Tableau°-V-28), un PDAU intercommunale (les communes de : Khenchela, el Hamma et N'sigha), fixe des intentions qui devront être mis en œuvre par une partie d'aménagement, qui tient compte des perspectives d'avenir et de l'équilibre à préserver entre développement urbain et aménagement rural, de l'équilibre entre l'emploi et l'habitat, et des grands équipements.

IL doit donc indiquer les principales phases de réalisation du parti d'aménagement.

- Il contient aussi un règlement qui fixe les règles applicables pour chaque secteur urbanisé, à urbaniser, d'urbanisation future et non urbanisable.

Il détermine :

- l'affectation dominante des sols et la nature des activités qui peuvent être interdites ou Soumises à des conditions particulières ;
- les servitudes à maintenir, à modifier ou à créer ;
- les périmètres d'intervention des plans d'occupation des sols avec les termes de référence y afférents ;
- la localisation et la nature des grands équipements, des infrastructures, des services et des activités.

Comme il contient des documents graphiques qui sont la traduction cartographique du parti D'aménagement adopté et des orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés.

Ils font apparaître :

- l'état de fait du cadre bâti actuel, des voiries et réseaux divers les plus importants.

Communes	Études inscrites		Études Encours		Études achevées		Études approuvées		Études Non lancées	
	PDAU	POS	PDAU	POS	PDAU	POS	PDAU	POS	PDAU	POS
Khenchela	01	31	-	03	01	25	01	22	-	03
Total Wilaya	21	102	-	06	21	91	21	74	-	05

Tableau N° V-28- Source DPAT Khenchela

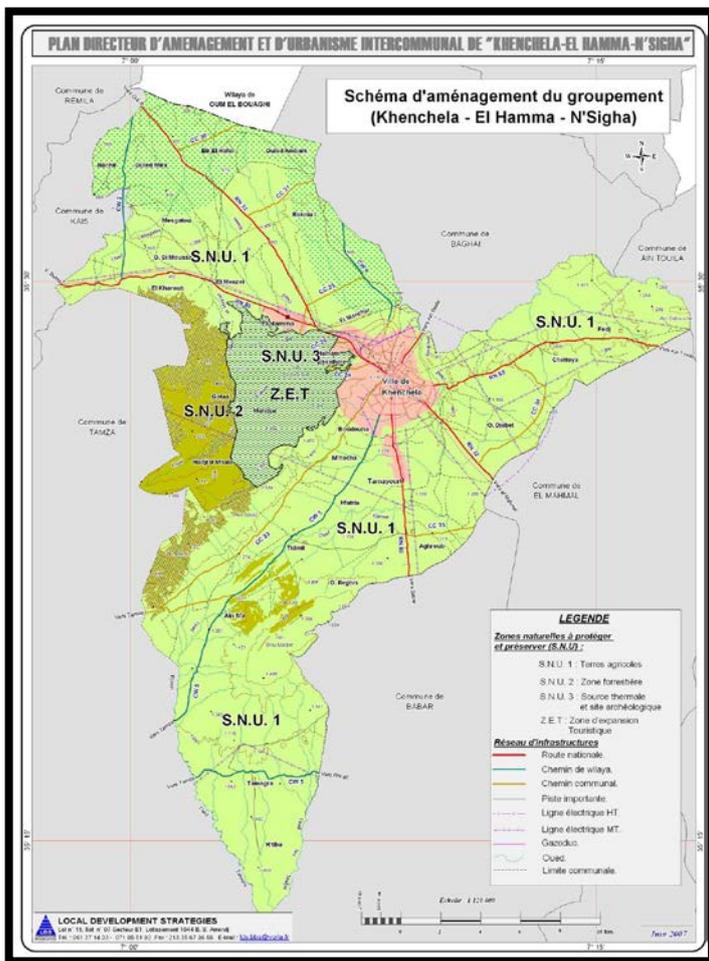
La variante d'aménagement adoptée reste la plus appropriée, car elle s'inscrit dans une stratégie de maîtrise de l'extension de la ville de Khenchela et sur l'utilisation rationnelle des terrains urbanisables, ainsi que les terrains qui seront dégagés à travers les actions de rénovation et de restructuration sur certaines parties du tissu urbain.

Cette variante préconise, la révision partielle ou totale des POS en voie d'approbation ou en cours d'étude (voir carte des POS N°V-11) et ce, dans le souci de répondre aux nouvelles exigences pour la réalisation des différents projets inscrits dans le programme quinquennal 2004-2009 et les besoins en surfaces à moyen et long terme présentés dans le tableau

Tableau N° V-29-:

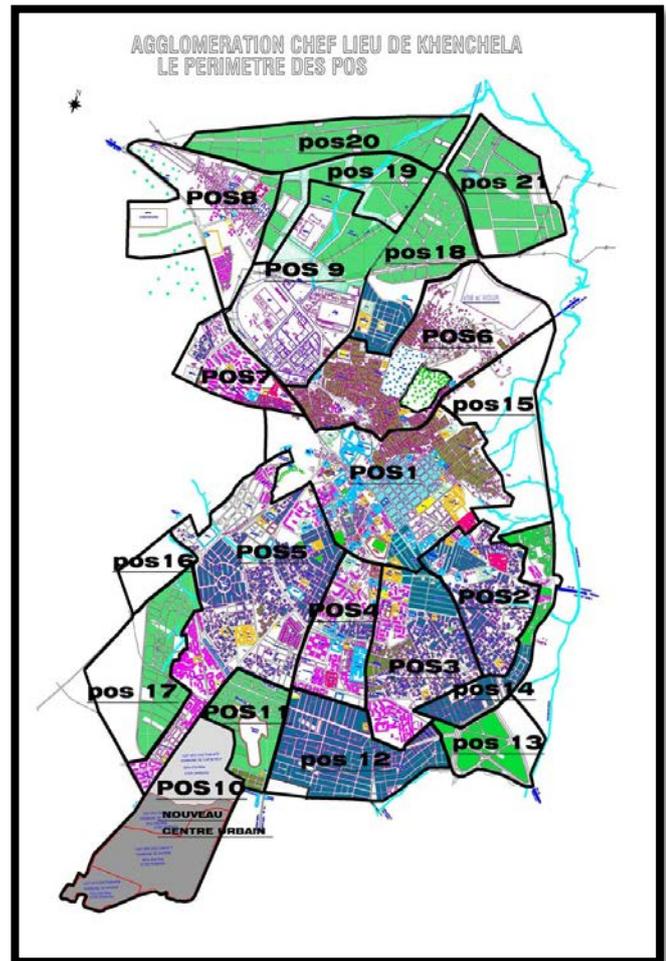
Échéances	Court terme 2009	Moyen terme 2014	Long terme 2024
Population	136807	147380	171040
Logement Besoins en surface (ha.)	65,43	57,43	106,55
Équipements Besoins en surface (ha.)	34,47	17,32	26,95
Total	99,90	74,75	133,50

Tableau N° V-29- Source PDAU Khenchela



Carte N° V-10-PDAU inter com- de Khenchela

Source PDAU Khenchela



Carte V-11-Périmètre des POS- de Khenchela

Source PDAU Khenchela

2- Les lotissements :

Un autre segment d'habitat représenté dans les lotissements, forme la structure générale du tissu urbain de la ville de Khenchela . Malgré les effets négatif des lotissements sur le plan urbain (viabilisation qui n'a pas suivi le rythme de la construction et le manque de suivi et de contrôle de rigueur dans le respect du cahier des charges, consommation excessive du foncier, tissu compact et anarchique, etc.) ont fait que ces lotissements sont devenus des sources de problèmes et sur le plan

architecturale (aucune recherche conceptuelle ni respect des normes de la construction etc.), les lotissements continuent de se répandre.

Ces lotissements occupent la plus grande partie de la superficie de la ville de Khenchela environ 400 Ha. Trente sept (37) lotissements ont été créés entre 1985 et 2001, ils sont localisés dans la partie Sud de la ville (zones d'extensions), pour une capacité de près de 7 145 lots.



Photo N°-V-17- Lotissement issu de l'auto-construction

Les lotissements sont de différentes tailles de 125 à 480 Lots, mais les lots ont des tailles plus ou moins égales de 250 m² chacun.

Ces lotissements sont répartie entre promotionnels et sociales, dont le premier et le plus avantage.

2-1 Lotissement promotionnels :

Depuis sa nomination en chef lieu de wilaya, la ville de Khenchela connaît de grands sauts en matière de croissance urbaine, traduit par le nombre important de lotissement qui la bénéficie. Le tableau ci-dessus montre le nombre de lotissement approuvés entre 1985 et 2009 dans la commune de Khenchela équivalant a 50% du celui approuvés pour toute la wilaya (*Tableau N° N° V-30- & Figure N° N° V-13-*).

Répartition des lotissements approuvés sur la commune de Khenchela par rapport toute la wilaya 1985 à 2010:

Communes	Lotissement approuvés entre 85à 2009			Lotissement approuvés en 2010		
	Lotissement		Nbre de lots	Lotissement		Nbre de lots
	Nbre	Sup.(Ha)		Nbre	Sup. (Ha)	
Khenchela	33	348,524	7.078	-	-	-
Total Wilaya	67	610 ,424	12.270	-	-	-

Tableau N° V-30- Source DPAT Khenchela

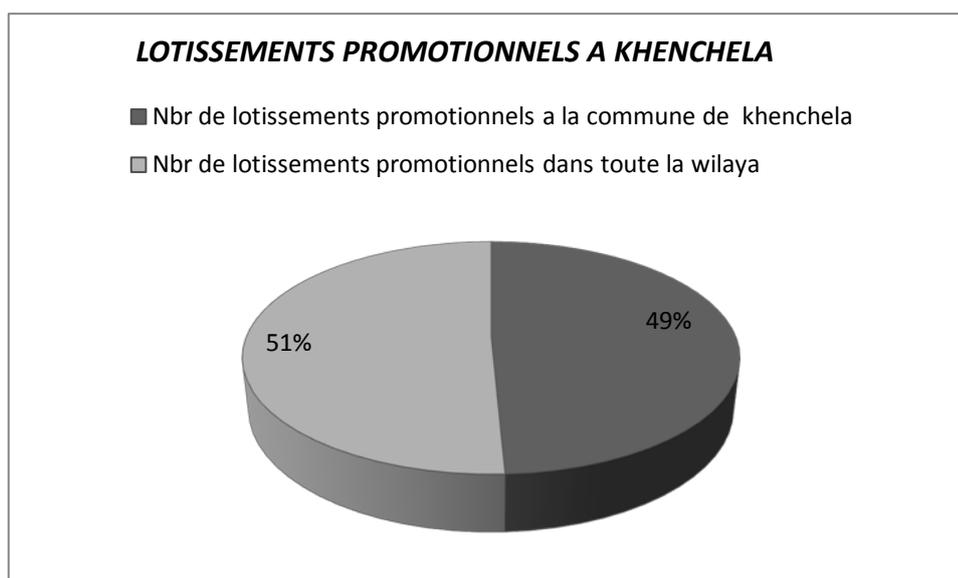


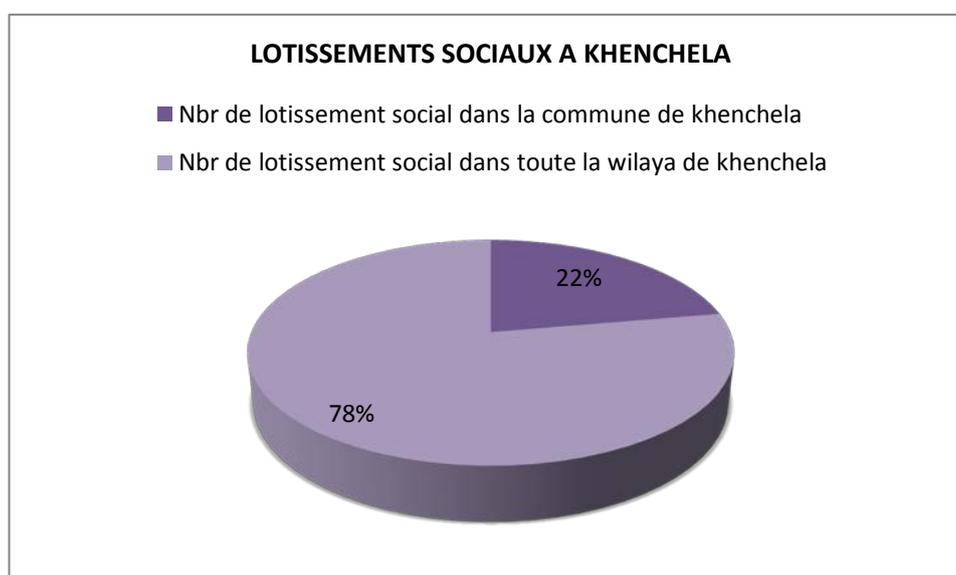
Figure N° N° V-13- élaboré par Meddour-L

2-2 Lotissement Sociaux :

Pour les lotissements sociaux, la ville de Khenchela satisferait d'un nombre de 04 lotissements sur 18 pour toute la wilaya soit un pourcentage de 22,22% (Figure N° V-14).

Communes	Lotissement	Sup.(Ha)	Nbre de lots	Viabilisation (Taux d'avancement)			
				Voirie	AEP	ASS.	Éclairage
Khenchela	104	2,7	104	100	100	100	-
	123	2,7	123	100	100	100	-
	137	4,67	137	100	100	100	-
	137	2,64	137	100	100	100	-
Total wilaya	18	142,25	4681	100	100	100	-

Tableau N° V-31 Source DPAT Khenchela



2-3 ZHUN :

Localisation	Superficie (Ha)	Capacité en logements	OBS
ZHUN I Khenchela	135	4.750	Achevés
ZHUN II Khenchela	30	1.200	Achevés

Tableau N° V-32-Source DPAT Khenchela

2-4 Zones industrielles :

Créée en : 14/06/1976, elle est Localisée à Khenchela et occupe une Superficie totale de 68 Ha 72 Ares et 18 Ca, répartie en 43 lots. Superficie cédée et viabilisée 54 Ha 74Ares et 32 Ca. Superficie occupée par le secteur public : 10 pour une superficie de 46Ha 25 Ares et 64 Ca.

Superficie occupée par le secteur privé : 33 pour une superficie de 11 Ha 52 ares et 18. Nombre de lots non construit : 06 (dont la superficie est 4 ha 25 a 15 ca) *Tableau N° V-33).*

Situation foncière et administrative

Lots	Nbre	Surface
- Créés	43	68 Ha 72 Are 18 Ca
- Cédés	43	58 Ha 74 Are 32 Ca
- Disponible	-	-
- Construits	37	54 Ha 56 Are 72 Ca
- Exploités	24	47 Ha 17 Are 07 Ca
- Régularisés	32	54 Ha 96 Are 07 Ca

Tableau N° V-33-Source DPAT Khenchela

État des VRD de la zone : (Travaux de viabilité)

La zone a bénéficié de 02 opérations de réhabilitation de ses réseaux. (Opérations centralisées) : Travaux achevés (*source DPAT –KHENCHELA*).

Synthèse :

La composition des tissus urbains dans la ville de Khenchela est de types différents, elle varie entre un tissu de création colonial [(centre ville), habitat spontané et anarchique (la partie nord de la ville)] crée dans des conditions spéciales depuis la période de la guerre de libération nationale jusqu'aux années soixante dix. Les lotissements créent dans un cadre de la planification urbaine, les programmes de logements et d'équipements et les institutions publics.

La grande part du foncier urbain de Khenchela est occupée par des lotissements, Malgré que leurs effets négatifs sur le plan urbain (consommation excessive du foncier, tissu compact et anarchique, les travaux de viabilisation qui ne suit pas le rythme de la construction et le manque de suivi et de contrôle de rigueur dans le respect du cahier des charges. etc.).

8- HYDRAULIQUE

a- INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES :

A-E-P (Forages- Puits – Châteaux et Réservoirs) :

L'alimentation en eau potable dans la ville de Khenchela se cantonne seulement à la distribution à partir des réservoirs et de château d'eau localisé au mont du ras-serdoun (Tableau N° V-34).

Commune	Forages Exploités		Sources		Nbre Puits	Réservoirs		Châteaux d'eau	
	Nbre	Débit L/S	Nbre	DébitL/S		Nbre	CapacitéM ³	Nbre	Capacité M ³
Khenchela			-	-	-	13	25.100	01	300
TOTAL			131	123,5	1.417	214	75.310	22	4.190

Tableau N° V-34- Source DPAT KHENCHELA

PRINCIPAUX OUEDS :

L'oued le plus important dans la région, est l'oued Boughaguel et qui délimite la ville de Khenchela à l'est, il est considéré comme contrainte naturelle qui joue un grand rôle dans l'orientation de sens de croissance de la ville (Tableau N° V-35)-.

Oueds	Communes traversées	Bassin versant	Sens d'écoulement
- Oued boughaguel	N'sigha-Khenchela-Baghai	Seybouss Mellegue	Plaine de Baghai

Tableau N° V-35-Source DPAT KHENCHELA

STATIONS D'EPURATIONS OPERATIONNELLES :

La ville de Khenchela à bénéficier d'une station d'épuration d'une capacité de 192.000 eq/hab, et un volume des rejets traités de 12274 m³/j. Tableau N° V-36-

Localisation	Date mise en service	Capacité Eq/Hab	Volume des rejets (M ³ /j)	Volume des rejets traités (M ³ /j)	Lieu du rejet
Khenchela	24/12/2007	192.000	13.837	12.274	O^{ed} Baghai

Tableau N° V-36-Source DPAT KHENCHELA

b- QUELQUES INDICATEURS :

Le réseau d'AEP est de 16,13 % du réseau total de la wilaya, le raccordement à ce réseau accède un taux de 98% sur un taux total de la wilaya éteint 92%.

Le réseau d'assainissement est de 25,97% du réseau total de la wilaya avec un taux de branchement = 99% sur un taux de 97,70% pour toute la wilaya. Tableau N° V-37-

Commune	A.E.P			Assainissement	
	Taux de raccordement	Dotation moy. L/J/H	Longueur de réseau (MI) (Adduction et Distribution)	Longueur de réseau (MI)	Taux de branchement
Khenchela	98	150	219.841	255.630	99
TOTAL	92	150	1.362.208	984.214	97,7

Tableau N° V-37-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

Les taux de raccordement des réseaux d’AEP et d’assainissement montrent que la ville de Khenchela ne présente aucun déficit de viabilisation, d’offre de services et d’aisance de la vie des citoyens.

9- INFRASTRUCTURES DE BASE

Ils s’agissent de différentes infrastructures de déplacement et de transport que Khenchela les possède, d’autant que les réseaux routiers sont seul qui font l’objet de ces infrastructures. Ils ont classifié en trois catégories selon leur destination et leur importance (Carte N° V-11)-.

État Du Réseau Routier De La Wilaya :

a- les routes nationales :

La ville de Khenchela ne contient pas de longs réseaux des routes nationales, car sa surface a été limitée, et elle est entourée par des chefs lieux de communes adjacentes.

(Tableau N° V-38-& Figure N° N° V-15-).

Communes reliées	Dénomination de la route	Longueur	État des routes		
			Bon état	État moyen	Mauvais état
Khenchela	-RN 32	0,500	0,500	-	-
Total RN 32 dans toute la wilaya		43,200	33,200	10	-
Khenchela	-RN 80	03,900	03,900		
Total RN 88 dans toute la wilaya		55,370	48,370	07	-
Khenchela	-RN 83	04	04	-	-
Total RN 83 dans toute la wilaya		99,600	83,600	10	06
Khenchela	-RN 88	05,200	05,200	-	-
Total RN 88 dans toute la wilaya		72,400	67,400	-	05
TOTAL RN		270,57	232,57	27	11
Pourcentage %		100	85,9	10	4,1

Tableau N° V-38-Source DPAT KHENCHELA

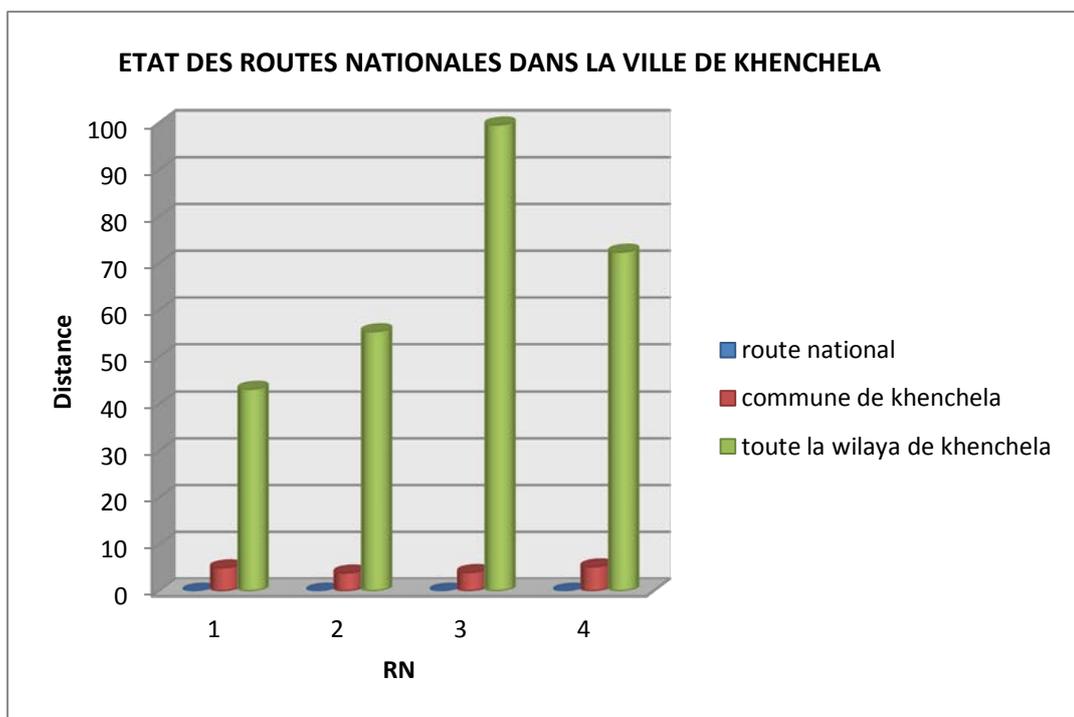


Figure N° N° V-15- élaboré par Meddour-L

b- les chemins de wilaya :

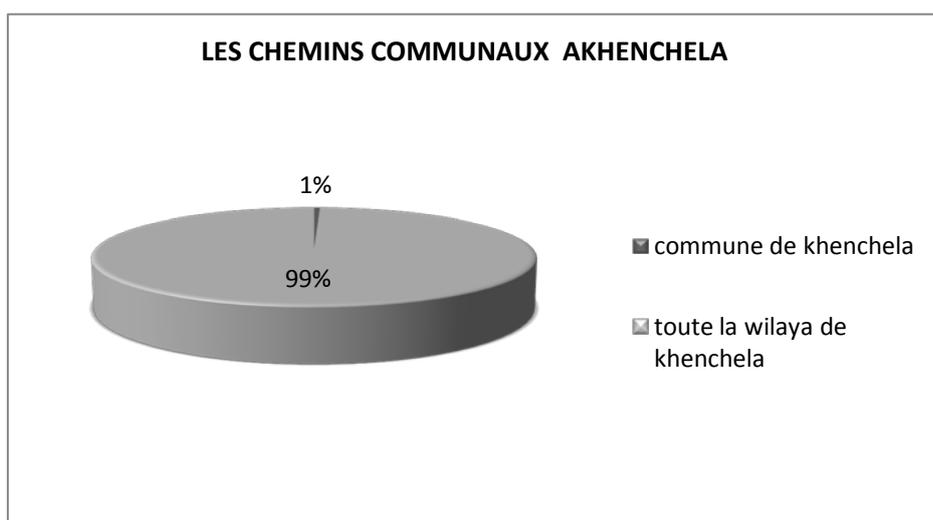
La commune de Khenchela ne dispose pas des chemins de wilaya qui font de liaison avec le chef lieu de wilaya de Khenchela. (DPAT KHENCHELA).

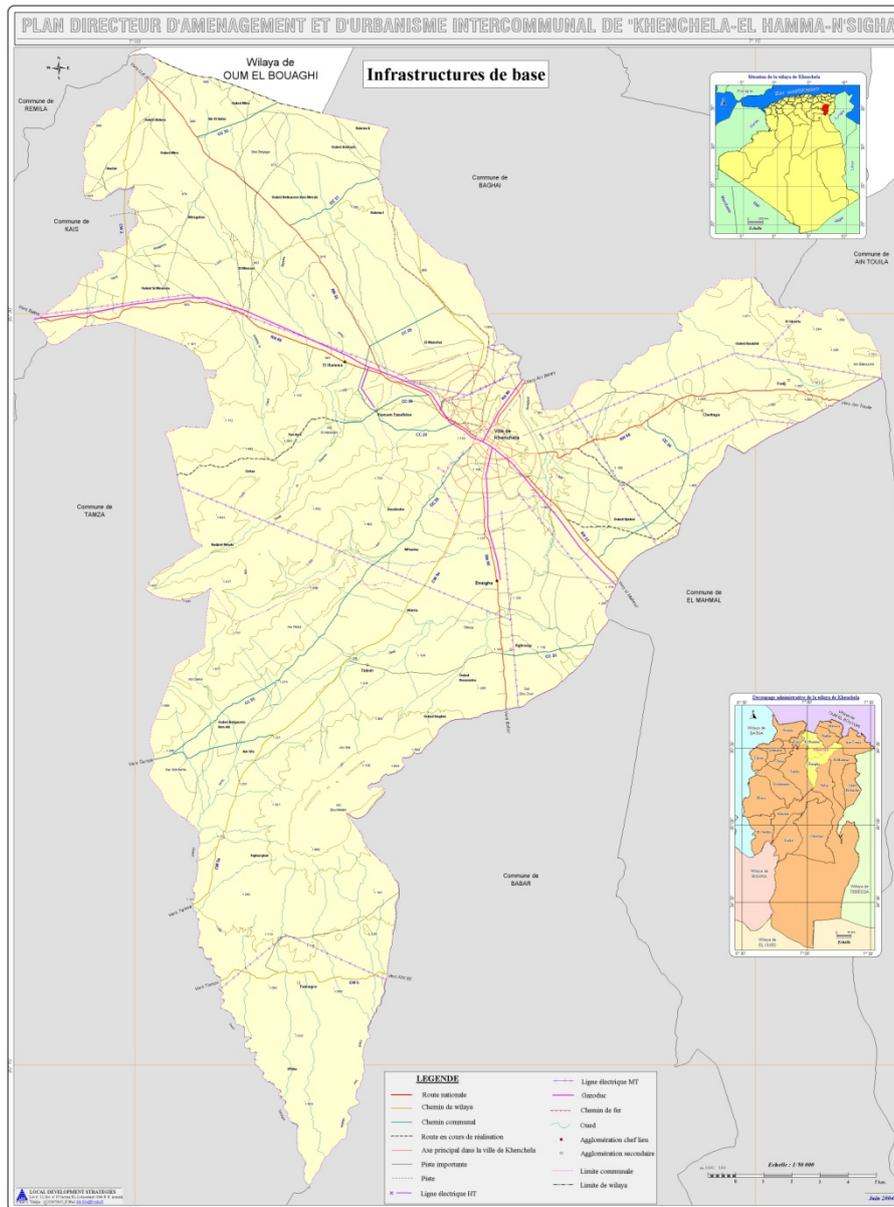
c- les chemins communaux :

La commune de Khenchela ne dispose que sur une petite longueur des chemins communaux, cette situation justifier par le périmètre urbain limité de la commune de Khenchela par rapport aux autres communes de la wilaya. *Tableau N° V-39 et Figure N°V-16-*

Communes	Longueur	Etat des routes			Réseau revêtu et non revêtu		
		Bon état	Etat moyen	Mauvais état	revêtu	non revêtu	Total
Khenchela	4,4	4,4	0	0	4,4	0	4,4
Total	874,6	641,1	32	201,5	673,1	201,5	874,6
Pourcentage %		73,3	3,66	23,04	76,96	23,04	100

Tableau N° V-39- Source DPAT KHENCHELA





Carte N° V-11-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

Par sa superficie limitée la ville de Khencchela ne contient pas de variété de chemins de wilaya ou chemins communaux, mais des routes nationale qui passent par elles, se convergeant au sein de leur centre ancien, ce qui les qualifie d’être des artères nourricières de la ville (route de Tébessa vers Batna et route de Biskra vers le nord). Une large trame viaire a été engendrée à l’intérieur de la ville composée d’avenues, de boulevards, de rues et de ruelles, pour assurer une circulation adéquate et un bon fonctionnement des composantes de la ville, (un article bien détaillé sur la situation d’accessibilité a été sous-cité dans le chapitre d’étude du centre ville).

10- TRANSPORT

Le transport est le moyen qui assure le déplacement des gens et des marchandises, se qui le mis en premier rang des priorités du bon fonctionnement d'une ville, est l'un des éléments majeurs qui participent pleinement dans son développement socio-économique.

Pour un bon écoulement de système de transport intra-ville ou extra-ville, il faut qu'il avoir des infrastructures et des réseaux routiers divers.

La ville de Khenchela présente sur un appauvrissement en aménagement des aires de stationnement et au réseau de transport urbain et même au nombre de stations disponible (*Tableau N° V-40-*).

La ville de Khenchela a bénéficié d'une nouvelle gare routière, dans l'attente de sont mis en service, le siège de l'ancienne gare de la ville de Khenchela est utilisé comme gare routière pour répondre aux besoins des voyageurs.

a- Stations de Bus et Taxis (inter-wilayets) :

Commune	Nbre de stations	
	Bus	Taxis
Khenchela	01	01
Total	01	01

Tableau N° V-40-Source DPAT KHENCHELA

b- Situation de transports Urbain (Cars) :

Le transport urbain au sein de la ville de Khenchela se limite seulement sur l'outil routier avec un parc de véhicules épuisé, en souligne l'absence de toute autre moyens de déplacement comme le tramouille, le métro ...etc (*Tableau N° V-41-*)

Liaison	Type de véhicules	Nombre véhicules	Nbre de places	Rotation
à travers la ville de Khenchela	Mini Bus	66	1.971	Libre
	Auto Bus	01	70	
	Véhicule G9	03	57	
	Total	70	2.044	

Tableau N° V-41- Source DPAT KHENCHELA

c- SITUATION DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS RÉALISÉS PAR LES OPÉRATEURS PRIVÉS :

Pour le transport d'allant et venant a Khenchela, dans l'absence d'une voie ferré au d'un aéroport, le seul moyens de se déplacé et la route, cette action se faite dans sa globalité par le secteur privée qui l'assure par des bus et des taxis.

Le tableau annexé montre la situation physique du réseau de transport a l'extérieur de la wilaya (*Tableau N° V-42-*).

A PARTIR D'AUTRES WILAYATE :				
Liaison	Nbre de véhicules	Nbre de places	Rotation par jour	Obs (régie- Privé)
- Batna - Khenchela	13	663	02	Privé
- OEB - Khenchela	12	360	03	Privé
- Ain Beida - Khenchela	10	280	03	Privé
- Biskra - Khenchela	08	240	01	Privé
- Ariss - Khenchela	03	90	01	Privé
A PARTIR DES COMMUNES DE LA WILAYA VERS LES AUTRES WILAYATE :				
Liaison	Nbre de véhicules	Nbre de places	Rotation par jour	Obs (régie- Privé)
- Khenchela - Alger	12	620	01	Privé
- Khenchela - Annaba	02	110	01	Privé
- Khenchela - Constantine	04	205	01	Privé
- Khenchela - Biskra	06	180	01	Privé
- Khenchela- Ouargla	02	100	01	Privé
- Khenchela – Setif	02	105	01	Privé
- Khenchela – O.E.B	09	270	03	Privé
- Khenchela – Batna	12	600	02	Privé
- Khenchela – Ain Beida (O.E.B)	09	270	03	Privé
SITUATION DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS INTRA WILAYA :				
Liaison	Nbre de véhicules	Nbre de places	Rotation par jour	Obs (régie- Privé)
- Khenchela - Kais	20	563	05	Privé
- Khenchela - Chechar	15	511	04	Privé
- Khenchela - O.Rechache	14	385	05	Privé
- Khenchela - A/Touila	11	270	04	Privé
- Khenchela - Babar	09	215	05	Privé
- Khenchela - M'Toussa	02	38	06	Privé
- Khenchela -El- Hamma	13	363	07	Privé
- Khenchela - Tamza	08	148	05	Privé
- Khenchela - Baghai	10	191	05	Privé
- Khenchela – Ain Mimoune	06	130	06	Privé
- Khenchela - Ferangal	03	63	06	Privé
- Khenchela – Kheirane	01	25	03	Privé
- Khenchela – Taouzient	13	247	06	Privé
- Khenchela – Bouhmama	14	416	04	Privé

Tableau N° V-42-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

Dans la ville de Khenchela et autour d'elle, Le transport s'effectué a l'aide de moyens routiers seulement, dans l'absence d'autres moyens, les horizons d'évolution de cette ville en matière de déplacement et d'échanges reste limités et inefficaces.

11- TOURISME

Quant 'en parle du tourisme, en parle spécialement du circuit touristique possible pour un territoire déterminé par rapport a un point de séjournée. Donc la ville de Khenchela à une diversité touristique importante vue les potentialités offertes par la composition environnementale entre :

- Des stations thermales (stations de : Hammam Salhine, de hammam lk'nif, hammam Djarir a Bouhmama et Complexe Massounass a baghai) *Tableau N° V-43-*
- Des ressources paysagers constituées des zones forestières ornées en différents espèces (pin d'Alep, le chêne vert, le cèdre...), ces forêts situées a l'ouest de la ville de Khenchela (montagnes de Chelia, forets des Ouled Yaakoub et Beni m'loul...), ces ressources font des objets d'investissement même en tourisme hivernal par la création des champs de ski.
- Des cites archéologiques dont les vestiges romains du mausolée (k'sar el-Djazia a el-Mahmel, ainsi que le site de K'sar El-Kahina qui se trouve a Baghai.

a- THERMALISME :

Station Caractéristiques	Hammam Salhine T70 °	Hammam K'nif	Complexe Massounass
- Localisation	El- Hamma	Baghai	Baghai
- Distance de C.L.W	07 Km	15 Km	15 Km
- Nature	Minérale	à vapeur	Forage (eau chaude)
- Recommandation sanitaire	-Rhumatisme -Maladie digestives -Maladie cutanées	-Rhumatisme -Maladie Respiratoires	-
- Capacité d'accueil journalière	800	100	300
- Nombre d'employés	23	02	02

Tableau N° V-43-Source DPAT KHENCHELA

En constate avec dommage, l'insuffisance des infrastructures hôtelières, des agences touristiques et de voyages au chef lieu de wilaya, ce qui faire face au développement de cette activité (*Tableau N° V-44-et N° Tableau N° V-45-*).

b- INFRASTRUCTURES HOTELIERES :

Dénomination	Localisation	Nature juridique	Nbre lits	Classification	Nbre employés
KAHINA	Khenchela	Privé	63	Non Classé	10
DAR DIAF	Khenchela	Privé	60	Non Classé	10

Tableau N° V-44-Source DPAT KHENCHELA

c- AGENCES TOURISTIQUES ET DE VOYAGES :

Dénomination	Localisation	Nature de l'activité	Nbre employés
-Agence du tourisme ONAT	Khenchela	Vente billets et Omra	03
-Agence du tourisme Nour El Houda	Khenchela	Vente billets	02
-Agence du tourisme Warda Aures	Khenchela	Vente billets	02
-Agence du tourisme El Mahdi Travel	Khenchela	Vente billets et Omra	02

Tableau N° V-45-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

Dans la disponibilité des potentialités touristiques très favorisantes, et dans l'absence d'une stratégie sérieuse de l'exploitées, la ville de Khenchela perd de grands supports d'évolution de leur situation économique et sociale.

12- SERVICES PUBLICS

12-1- secteurs publics

Se sont des services offertes par des établissements étatiques a caractère économique, Ils se localisent dans la majorité au niveau de la ville de Khenchela et s'adoptés leur position au centre ville, et sont recensés essentiellement :

- Les agences de poste, et de télécommunication.
- recettes des impôts.
- Les banques (BEA, BNA, BADR, CPA, BDL, CNEP).
- Les agences d'assurance et d'Affiliation (CNASAT, SAA, CAAR, CRMA, CNR, CASNOS...etc.).
- L'Algérienne des eaux (ADE),
- Les agences de voyage (ONAT, Air Algérie).

Les tableaux ci-dessus mettent l'accent sur la situation existentielle de ces établissements (*Tableau N° V-46-& Tableau N° V-47*).

a- POSTES ET TELECOMMUNICATIONS:

Situation au 31/12/2010

Communes	Localité		Nbre Bureaux de postes			Densité Postale (01 étab. pour ...Hab)			
Khenchela	Khenchela		11			10.482			
Total Wilaya	-		45			9.038			
INFRASTRUCTURES TÉLÉPHONIQUES :									
Centraux téléphoniques	Nbre de centres			Capacité (lignes)			Nbre d'abonnés		Demandes en instance
	Fixes	WLL	Total	Fixes	WLL	Total	Total	dont WLL	
Khenchela	03	01	04	13800.	2.00	15.80	13.41	1.036	2.110
Total Wilaya	25	07	32	30.312	8.00	38.31	29.78	4.110	3.170
- Densité téléphoniques : 7,3 Tel pour 100 Hab.						- Taux de satisfactions : 90,4 %			

Tableau N° V-46-Source DPAT KHENCHELA

b- BANQUE ET MAISONS D'ASSURANCE:

Situation au 31/12/10 (DPAT2011)

1- LES BANQUES :				
Dénomination	Sigle	Nbre d'agences	Localisation	Effectif
-Banque d'Algérie	BA	01	Khenchela	28
-Banque nationale d'Algérie	BNA	02	Khenchela	36
-Banque agricole et de développement rural	BADR	01	Khenchela	21
-Crédit Populaire d'Algérie	CPA	01	Khenchela	22
-Banque de développement local	BDL	02	Khenchela	24
-Caisse régionale de mutualité agricole	CRMA	01	Khenchela	12
-Caisse nationale d'épargne et de prévoyance	CNEP	01	Khenchela	17
2- LES MAISONS D'ASSURANCES :				
Dénomination	Sigle	Activités principales	Effectif	
-Société algérienne des assurances	SAA	Assurances véhicules Incendies et risque divers	08	
-Compagnie algérienne d'assurances et réassurances	CAAR	Assurances véhicules Assurances de l'ensemble des Incendies et risque divers	09	
-Compagnie algérienne d'assurances totale	CAAT	Totale assurances	-	
-Caisse régionale de mutualité agricole	CRMA	Assurances véhicules Assurances de l'ensemble des risque du secteur agricole	34	
-Caisse nationale des retraites	CNR	Allocation retraités	54	
-Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés	CNAS	Assurances sociales Allocations familiales	345	
-Caisse nationale d'assurance chômage	CNR	Allocataires issus des entreprises dissoutes. Allocataires issus de la tragédie Nationale.	13	
-Caisse nationale des assurances des travailleurs non salariés (Agence de Khenchela)	CASNOS	Assurances sociales Allocations familiales	27	

Tableau N° V-47-Source DPAT KHENCHELA

12-2 secteurs privés

Ce sont des établissements de service du secteur privé, assurent l'essentiel des prestations compte tenu de leurs nombres et de leur variété, allant du tertiaire de standing comme les agences de voyage, les cybercafés...aux services de proximité comme les coiffeurs, les photographes, etc. (Tableau N° V-48-).

KMS, CYBERCAFÉ ET INTERNET						
Communes	Nombre de Cybercafé (avec registre)	Nombre de kiosque multiservice	Nombre d'abonnés aux Internet			Nbre de cabinet téléphonique
			EASY	FAWRI	ANIS	
Khenchela	05	-	1.161	2.313	629	-
Total Wilaya	13	631	2.652	4.664	629	47

Tableau N° V-48-Source DPAT KHENCHELA

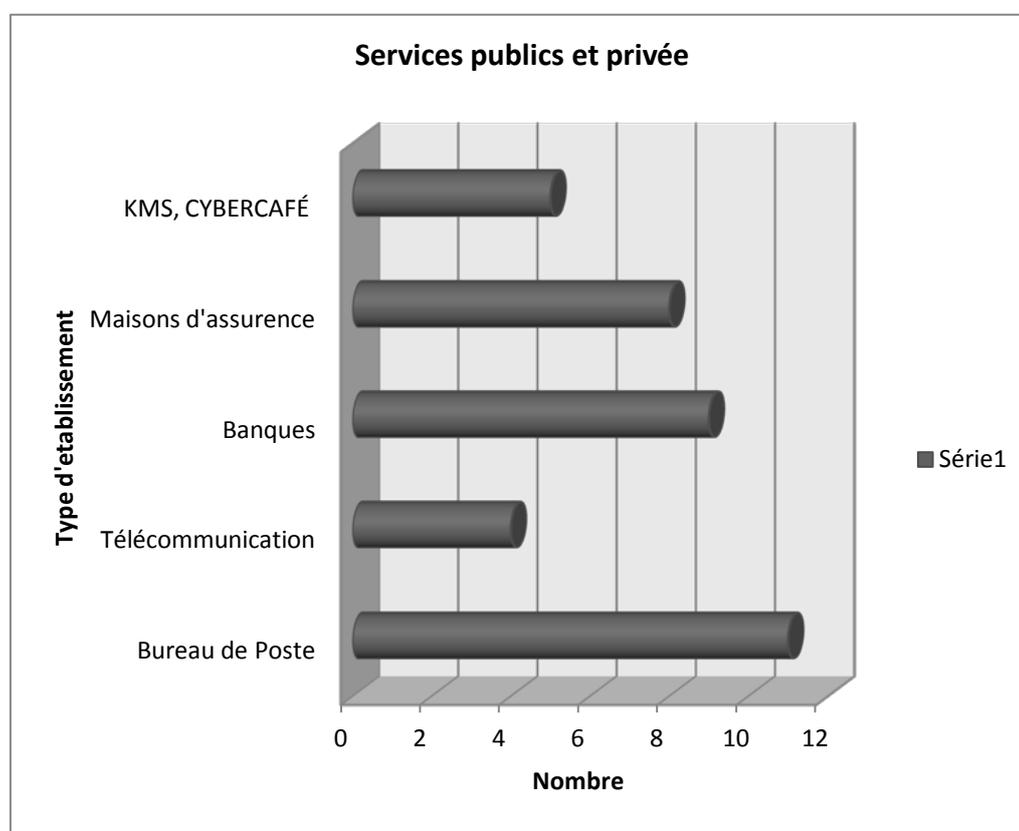


Figure N° V-17- élaboré par l'auteur

Synthèse :

La majorité des établissements qui offrent des services marquent leur existence dans la ville de Khenchela, ce qui les remet parmi les secteurs qui assument ces fonctions et rendent la ville comme élément de regroupement, de commandement et d'attractivité.

13- EDUCATION

L'évaluation de la situation d'éducation dans la ville de Khenchela s'appuie sur l'analyse des différentes données sur les moyens humains et matériels pour chaque cycle, les taux de scolarisation, le nombre des équipements de services (cantine scolaire, internat...)
L'examen des données fait ressortir des statistiques de la DPAT de la wilaya, la ville de Khenchela semble bien dotée en infrastructures pour tous les cycles de scolarisation en matière d'équipements scolaires ce qui présente un rapprochement dans les taux d'occupation des classes *Tableau N° V-50-et Figure N° V-18-*

DONNÉES SUR LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA VILLE DE KHENCHELA :

1- Enseignement Préscolaire :							
Communes	Nbre d'écoles	Nbre salles de classes	Divisions pédagogique	Effectifs élevés		Nbre d'enseignants	Taux d'occup. des classes
				Total	dt filles		
Khenchela	49	77	81	2.231	1.057	79	28,97
Total Wilaya	177	232	243	6.197	2.966	234	26,71
2- Enseignement primaire :							
Communes	Nbre d'écoles	Nbre salles de classes	Divisions pédagogique	Effectifs élevés		Nbre d'enseignants	Taux d'occup. des classes
				Total	dont filles		
Khenchela	50	440	399	12.615	6.132	475	28,67
Total Wilaya	274	1.569	1.430	39.074	18.712	1.678	24,88
3- Enseignement Moyen :							
Communes	Nbre de CEM	Nbre salles de classes	Divisions pédagogique	Effectifs élevés		Nbre d'enseignants	Taux d'occup. des classes
				Total	dont filles		
Khenchela	21	363	326	12.990	6.309	554	35,78
Total Wilaya	66	1.090	949	37.179	17.988	1.555	34,10
4- Enseignement secondaire :							
Communes	Nbre de lycées	Nbre salles de classes	Divisions pédagogique	Effectifs élevés		Nbre d'enseignants	Taux d'occup. des classes
				Total	dont filles		
Khenchela	08	207	192	6.832	3.832	392	33,27
Total Wilaya	26	589	495	16.952	9.573	998	28,78
5- cantines scolaires et internats :							
Communes	Enseignement primaire			Enseigt moyen		Enseigt . Secondaire	
	Cantines scolaires			Régime		Régime	
	Structurés	Non struct.	Nbre Bénef.	Elèves internes	Elèves ½ pension	Elèves internes	Elèves ½ pension
Khenchela	14	10	14.846	-	984	80	1.185
Total Wilaya	153	22	45.244	413	8.591	340	4.558

Tableau N° V-50-Source DPAT KHENCHELA

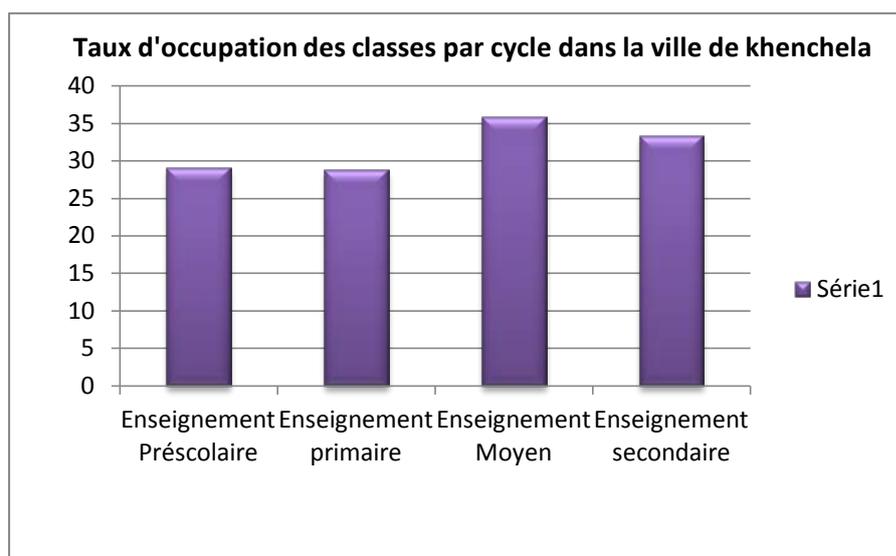


Figure N° V-18- élaboré par Meddour-L

En effet, les mêmes statistiques, au regard du *Tableau N°...* , donnent des Taux de scolarisation n'atteignant pas les 100% des enfants scolarisables. La moyenne des taux des 6 ans est de **97,36 %** dans la Wilaya dont une faible différence entre filles et garçons (taux équivaux). Pour la tranche des 6 -15ans, ce taux est de **91,38 %** soit une diminution d'environ 6 points, et un peu moins chez les filles. La déperdition scolaire est très nette pour la tranche des 16-19, représentant près de 43 points par rapport au début de la scolarisation à 6ans et près de 35 points pour les moins de 15ans.

REPARTITION DE LA POPULATION SCOLARISEE PAR COMMUNE						
Communes	Pop. scolarisée de 06 ans		Pop. scolarisée de 6-15 ans		Pop. scolarisée de 6-19 ans	
	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
Khencchela	2.410	1.139	24.100	11.823	7.647	4.036
Total Wilaya	7.698	3.755	71.098	34.588	20.151	10.621
PRINCIPAUX INDICATEURS						
Indicateurs	Enseigt. primaire	Enseigt. moyen	Enseigt . Secondaire			
-Taux d'occupation des classes élèves/ classes	24,88	34,1	28,78			
-Taux d'encadrement élèves/ enseigts	23,3	23,9	17			
-Taille de divisions pédagogique	27,3	39,2	34,2			
-Taux de participation des filles	47,9	48,4	56,5			
- Taux de vacation	0,94	0,87	0,84			
- Taux de scolarisation de 6 ans	97,36 %					
- Taux de scolarisation de 6-15 ans	91,38 %					

Tableau N° V-51-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

Le traitement des données sur l'éducation dans la ville de Khenchela nous emmène à authentifié que cette dernière ne présente pas des déficits en établissements scolaires, et que les taux d'occupation des classes est presque équivaux dans les différents cycles.

14- formation professionnelle

L'étude du PDAU de Khenchela effectuée récemment estime que les infrastructures dans le domaine de La formation professionnelle restent très limitées. Malgré qu'il est l'un des moyens de résorption des déperditions scolaires. Elle ajoute que ces infrastructures sont augmentées de trois écoles privées, mais elles restent très insuffisantes compte tenu des besoins et des pressions exercées par la population de jeunes en quête de formation de plus en plus importante (Tableau N° V-52-).

INFRASTRUCTURE :				
Établissements	Salles	Ateliers	Réfectoires	Bloc Internat
CENTRES				
-CFPA Khenchela 1	15	07	01	01
-CFPA Khenchela 2	16	04	01	01
INSTITUTS				
- INSNP Khenchela	20	00	01	01
Total	212	65	15	11

Tableau N° V-52-Source DPAT KHENCHELA

Dans les mêmes centres, les données de la formation résidentielles sont mentionnées dans le tableau suivant :

FORMATION RESIDENTIELLE :							
Établissements	Capacité (places)	Date de mise en service	Nbre de section	Nbre stagiaires			Nbre diplômés
				Total	dt filles	Filles %	
CENTRES							
-CFPA Khenchela 1	300	25/01/1979	13	317	102	32,18	235
-CFPA Khenchela 2	300	02/03/1991	09	196	124	63,27	198
INSTITUTS							
- INSNP Khenchela	300	15/08/2000	37	1.085	723	66,64	201
Total	3.150	-	108	2.585	1.357	52,5	1.389

Tableau N° V-53-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

L'ancienneté de la mise en service des équipements de formation professionnelle dans la ville de Khenchela indique bien que ce secteur n'a pas accordé le développement satisfaisant dans d'autres secteurs.

15- SANTE

La ville de Khenchela contient une structure sanitaire comporte **03** hôpitaux, **02** polyclinique, **07** PMI, **04** UDS et **04** CMS.

La situation de l'effet sanitaire au niveau de la ville de Khenchela a bénéficié d'un certain nombre de structures sanitaires qui ont été réalisées pour renforcer les infrastructures existantes, comme le cas du nouveau hôpital 120 lits avec toutes les spécialités de la médecine.

Le secteur public reste dominant dans la couverture médicale, soutenu par le secteur privé où il est recensé quatre (**04**) cliniques privées à Khenchela spécialisées respectivement en chirurgie générale, obstétrique, dialyse et diabétologie - endocrinologie (Tableau N° V-54-).

REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES PAR COMMUNE								
Commune	Hôpitaux		Polyclinique	Salle de Soins	Maternité	PMI	U.D.S	CMS
	Nbre	Nbre Lits						
Khenchela	03	412	02	06		07	04	04
Total Wilaya	05	832	16	105	-	24	14	04
CLINIQUES PRIVEES								
Dénomination	Nom du Gérant		Grade	Spécialité de la clinique		Nbre Lits		
- Grande clinique Mezedouate	-		-	- Chirurg. générale		39		
				- gynéco- obstétrique				
				- Maxille faciale				
				- ORL				
				- Ophtalmologue				
-Clinique Ibn Sina Khenchela	-		Médecin généraliste	-Génécologie obstétrique		16		
-Clinique El Amine	-		Chirurgien	-Chirurgie générale		Fermé		
- Clinique El Balsem El Chafy	-		Médecin spécialiste	-Diabétologie - Endocrinologie		08		

Tableau N°..... Source DPAT KHENCHELA

Au niveau de la ville ils exercent aussi **72** médecins dont **35** sont de différentes spécialités, **25** chirurgiens localisés tous à Khenchela. Les pharmaciens au nombre de **47** sont des privés pour la plupart sauf 05 sont des Officines Publiques ENDMED (Tableau N° V-55-).

Communes	Cabinets médicaux privés			Pharmacies	
	Généraliste	Spécialistes	Chirurgiens	Total	dont officine ENDMED
Khenchela	22	35	25	47	05
Total Wilaya	60	37	45	118	22

Tableau N° V-55-Source DPAT KHENCHELA

CHAPITRE –V- PRESENTATION DE LA VILLE DE KHENCHELA

Pour les futures réalisations : il est inscrit à court termes, un programme intéressant et le secteur de la santé de la zone s’améliorera suite à sa réalisation (PDAU KHENCHELA).

A Khenchela, l’extension du nouveau l’hôpital de 120 à 240 lits, une polyclinique, deux centres spécialisés, une annexe de l’institut pasteur (IPA) et un centre de toxicomanie.

LES INDICES DE COUVERTURE SANITAIRE DANS LA WILAYA DE KHENCHELA :

Le tableau en dessous (Tableau N° V-56-) montre que la couverture sanitaire dans la wilaya de khenchela est acceptable par-rapport aux normes nationales en ce qui concerne l’encadrement médicale, par contre en constate qu’il ya un déficit en salles de soins qui concerne spatialement les établissements de proximité, ce qui ne pose pas de problème dans la ville de khenchela.

Indices	Lits pour 1.000 Hab	01 Poly Pour x Hab	01Salles .S pour x hab	01Médecin Pour x Hab	01 dentiste Pour x Hab	01Phar x Hab	1 Agent PM pour x Hab
Total wilaya	02	24.950	3.914	905	4.160	3.950	250
Normes nationale	02	48.000	2.000	2.000	6.000	5.000	350

Tableau N° V-56-Source DPAT KHENCHELA

Synthèse :

En matière d’équipements et même d’encadrement médical, la ville de Khenchela est en voie acceptable, la question reste posée concernant la qualité des services offerts par ces institutions au public et les manières de gestion appliquée.

16- JEUNESSE – SPORTS – CULTURE

En regard des données concernant les équipements destinées au secteurs de la jeunesse et sport et de culture dans la ville de Khenchela, nous semble que les infrastructures de se secteur est en déficit par rapport aux normes nationale et mêmes a l’ensemble de la wilaya.

Ces équipements qui sont la source de créativité facultative, de rayonnement culturel et social sont très insuffisants aussi bien, sur le plan de la quantité que sur le plan de la qualité. En effet les quelques structures existantes au niveau du chef Lieu, Khenchela et se résument dans les tableaux en dessus. *Tableau N° V-57-*

a- RÉPARTITION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE DANS LA VILLE DE KHENCHELA **Situation au 31/12/10**

Communes	Maisons de jeunes	Stades		
		Terrains de foot	Communaux	Proximités
Khenchela	02	02	01	42
Total Wilaya	12	21	02	216

Tableau N° V-57-Source DPAT KHENCHELA

La ville de Khenchela dispose également des infrastructures suivantes :

- (01) Un stade OMS de 10.000 places au CLW.
- (02) deux salles OMS.
- (01) Une piscine couverte semi –olympique au CLW.
- (02) deux Complexes de proximités.

b- REPARTITION DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES dans la ville de khenchela
 Situation au 31/12/10

Communes	Nbre centres culturels	Bibliothèque	Salles de cinémas	
			Nbre	Capacité
Khenchela	-	-	01(*)	577
Total Wilaya	03	08	01	577

Tableau N° V-58-Source DPAT KHENCHELA

Infrastructures supplémentaires existantes dans la ville de Khenchela:

- (01) Une Maison de culture au CLW
- (01) Un centre d’information et d’animation de la jeunesse (CIAJ) au CLW.
- (01) Un centre de loisirs scientifique au CLW.
- (01) Un auberge de jeunes au CLW.
- (02) Deux musées (Moudjahidine – historique).

Synthèse :

L’absence totale du sport de la wilaya de Khenchela sur le plan national reflète la situation critique de ce secteur, et l’inexistence des écoles de formation pour les futures générations peut durés cette situation. La création des centres de regroupement des équipes pour entrainements surtout dans l’existence des lieux paysagers formidables (site du hammam Salhine et les sites de Chelia...) elle peut aussi pousser le développement de se secteur. Pour la culture, en constate l’inexistence des équipements de production de l’effet culturelle (telle que : le théâtre, les bibliothèques, l’opéra...).

16- CULTE

En matière de culte la zone semble être bien couverte. En effet, à Khenchela, on y compte plus de dix huit (18) mosquées et vingt trois (23) écoles coraniques. Elle est pourvue de plusieurs cimetières.

c- INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES EXISTANTES :

Situation au 31/12/10

Communes	Nbre mosquées	Nbre de salles de prières	Nbre de classes coraniques	
			à l'intérieur des mosquées	indépendante
Khenchela	18	-	09	14
Total Wilaya	131	06	58	57

Tableau N° V-58-Source DPAT khenchela



PHOTO N° V-18 mosquée émir Abdelkader : Source auteur2012-

CONCLUSION

La ville de Khenchela se situ  dans une zone semi aride, comme la majorit  des villes moyennes en Alg rie ; la plupart de ces habitants sont concentr s au chef lieu de la wilaya (ville de Khenchela).

Cette concentration c'est la cause de l'augmentation des demandes en emplois et l' volution relative du taux de ch mage.

Dans l'absence d'une strat gie profonde de cr ation d'un march  d'emploi efficace et permanent, cette ville souffre des cons quences de cette situation, elle s'invente dans une croissance urbaine d s quilibr e et anarchique,(consommation excessive des terrains agricole, une d gradation environnementale).

En contre partie, la ville de Khenchela et depuis sa nomination comme chef lieu de wilaya, passe par des phases progressives en mati re d'infrastructures de bases, d' quipements, de logement et de lute contre la pauvret  et la privation.

En totalit , la ville de Khenchela reste loin d' tre au bout de cr ation d'une  volution marquante, et elle demande des efforts immenses pour rattrap  ce qui est rat .

CHAPITRE -VI-
ETUDE ANALYTIQUE
DE LA VILLE DE
KHENCHELA

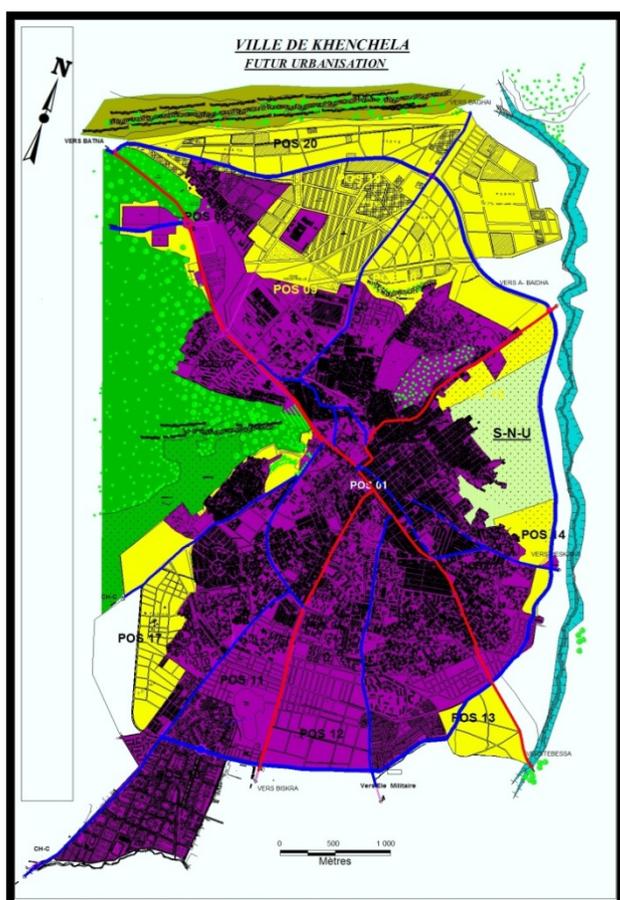
Introduction

Dans la logique des choses, l'étude d'une partie de la ville ne se fait pas toute seule, sans voir l'étude de toute la ville, alors et pour cette raison on débutera par l'étude de la ville (*sujet du présent chapitre -VI-*), pour passer à l'étude du centre ville (*sujet du chapitre -VII-*).

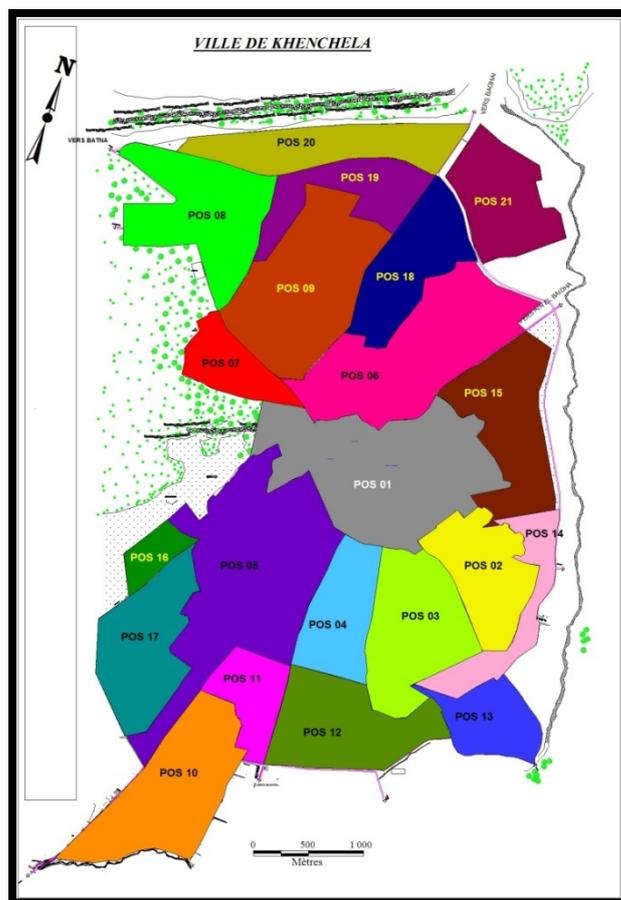
Dans ce cas, il est indispensable de bien maîtriser deux points essentiels :

La première concernera l'ensemble de la ville par une étude cartographique, pour voir les circonstances de son création et la genèse d'évolution de cette ville (carte N° VI-01).

La deuxième concernera l'étude analytique de concentration des activités sur son territoire urbain. Pour cette raison on obtiendra le découpage des POS (carte N° VI-02) effectué par le PDAU intercommunale de Khenchela.



Carte N° : VI-01 ensemble de la ville
De khenchela, source : auteur 2012



Carte N°:VI-02 découpage du POS
De la ville de Khenchela source : PDAU Khenchela

L'étude de la ville sera effectuée sur deux volets :

- I- Diachronique De Croissance De La Ville De Khenchela
- II- Etude Analytique De Concentration Des Activités

I- DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE KHENCHELA

L'étude de croissance d'une ville est un moyen de la saisir globalement, et l'étude d'une partie de cette ville engagée par la suite, venant prendre leur sens dans cette vision globale, elle nous offre une compréhension de l'hierarchie dynamique de leur formation et les conditions auxquelles le processus de leur croissance a été effectué.

L'étude de croissance a pour objet de comprendre les différentes stations et intervalles ordonnateurs dans lesquelles cette ville a été formée, et subséquemment la compréhension de fonctionnement des différentes structures et les phénomènes évidents.

A ces raisons, qu'on ne peut pas négliger, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionnées le développement d'une ville pour mieux métriser l'étude d'une partie d'elle.

En vue par ce chapitre de cerner et de mettre une analyse diachronique par l'agencement des différentes périodes de croissance de la ville de Khenchela.

Les périodes sélectionnées correspondent les années 1874-1904-1953-1972-1985-2000-2011, chaque année choisie a une balise d'orientation sur l'histoire de la ville.

le choix de ces années est fait a raison de la représentation des stations historiques et symboliques de la région en générale et spécialement la ville de Khenchela , et la disponibilité des cartes, des photos et des images satellitaires qui permettent de délimiter l'agglomération urbaine .

Ces périodes peuvent être classées en deux phases distinctes :

1- PÉRIODE COLONIALE :

La ville de Khenchela, dans cette période se limite sur l'actuel centre ville colonial, son chronique représenté par trois stations successives en déphasage moyenne de 40 ans (1874-1904-1953). Caractérisée par une évolution urbaine lente, une faible densification et un ascétisme évident des citoyens originaux de prendre place en mitoyenneté avec ce centre. Leur présence se limite exclusivement en fréquentation du marché aux bestiaux situé au versant du Chabod.

Le seul événement administratif exceptionnel qui marque l'histoire de cette ville dans cette période, est sa nomination comme commune mixte depuis 1880, cette nomination n'a aucune trace importante en matière d'urbanisation jusqu'à 1954.

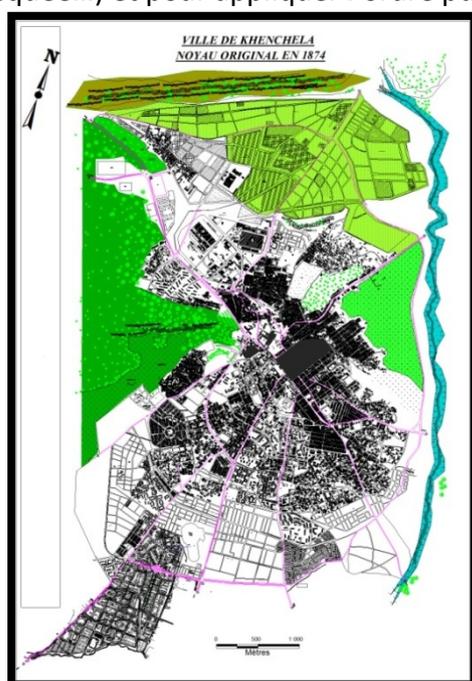
L'analyse de cette période passe par trois arrêts comme nous avons déjà motionnés
Au-dessus.

A- 1874 :

- En débuteront notre étude à partir de l'année 1874 qui représente l'année de livraison du centre de Khenchela à la colonisation.

Il est situé à la fin d'amont de la chaîne montagneuse Aurèssienne, et au versants du monts de Chabard, sur l'axe historique romain reliant l'est à l'ouest (Tebessa a Timgad) , ce centre est conçu sur une surface d'environ 24 hect, sous forme régulière représentant e le damier colonial comme toutes les villes algériennes qui s'étaient créés dans les mêmes conditions et la même période. Ce quartier est composé en premier temps de 45 parcelles de dimensions et de formes différentes dont la majorité est rectangulaires, désignées pratiquement pour des constructions à usage d'habitation (voir Figure N° : VI-01 et carte N° : VI-03).

Ce quartier jouie de quelques équipements localisés au centre, pour patronner la vie quotidienne des usagers (hôtel de ville, télégraphe, poste, place, grande fontaine, église, mosquée...) et pour appliquer l'ordre public (gendarmerie, prison...).



Carte N° : VI-03 localisation du premier Dans la ville actuel de Khenchela, source : auteur 2012

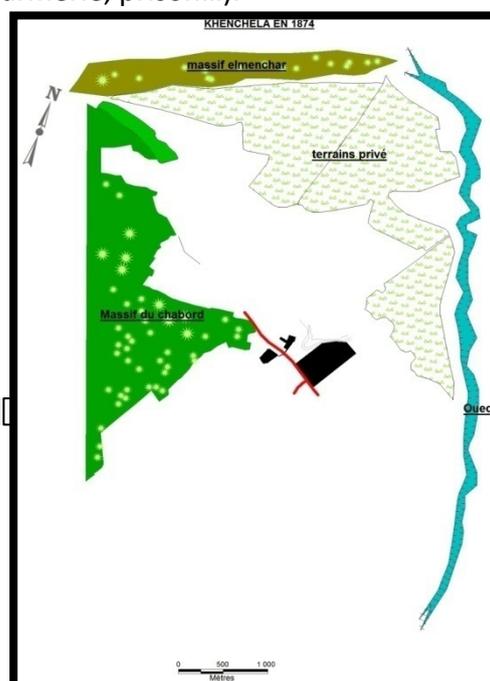
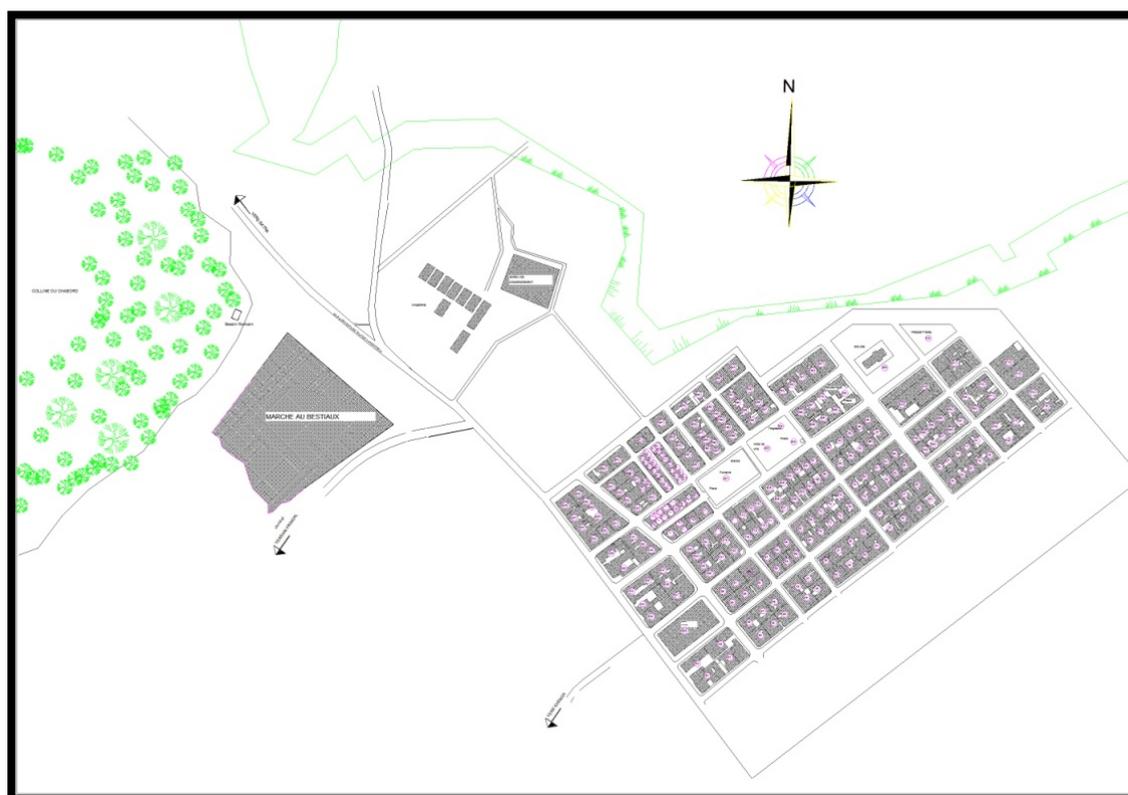


Figure N° : VI-01 Premier noyau de création de la ville Khenchela, source : auteur 2012

A coté de ce quartier, une caserne y compris une administration et un bordj de commandement ont été constitués. Pas loin de cette caserne et au nord du quartier résidentiel un marché a bestiaux hebdomadaire occupe une surface importante ce qui représente son importance à l'époque. Un bassin romain a été indiqué sur la carte de la même année, et un chemin nommé Ch-R N°03 de la fontaine chaude de Khenchela qui traverse ce contexte et relie l'est à l'ouest.

La carte annexée représente la situation exacte du premier noyau colonial sur la carte de la ville actuelle et le détail de ce noyau à l'époque. (Voir carte N° : VI-04).



Carte N° : VI-04 : plan du premier noyau de la ville de Khenchela en 1874,
source : auteur 2012

B- 1905 :

Jusqu'à cette année une petite extension a été exécutée sur la partie sud-est du damier avec respect du même maillage, ce qui l'a homogénéisé et intégré entièrement avec la première partie (voir figure N° : VI-02). Cette extension a été créée par 16 parcelles ayant les mêmes caractéristiques formelles pour des raisons résidentielles à l'exception d'un lavoir et d'une place nommée place de la fontaine (Carte N° : VI-05 et figure N° : VI-02).



Carte N° : VI-05 localisation de la première extension dans la ville de Khenchela. source : auteur 2012

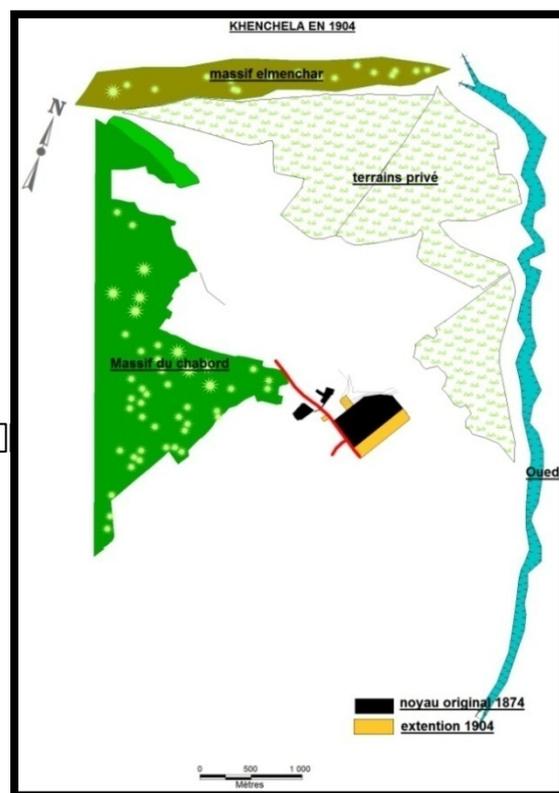


Figure N° : VI-02 Première extension du noyau colonial en 1905, source : auteur 2012

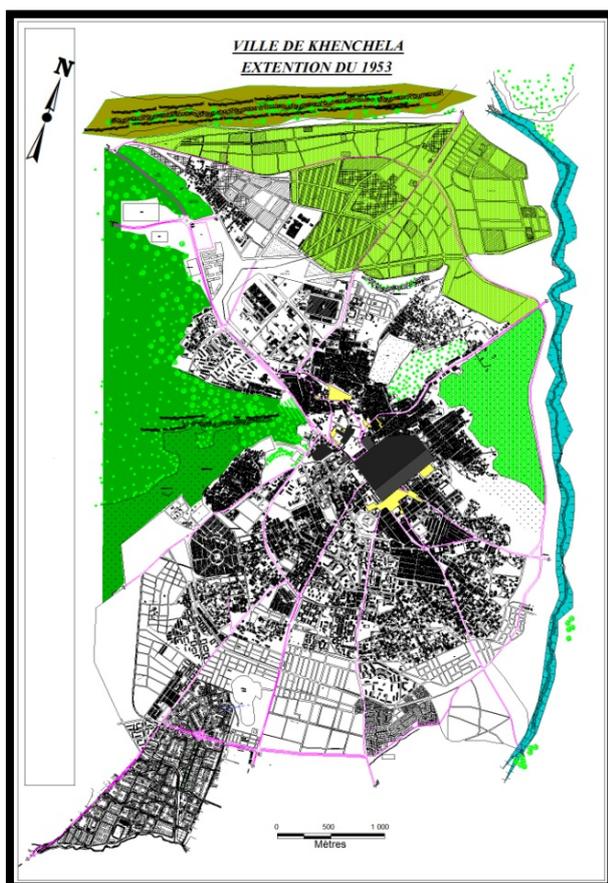
Sur la portion ouest du damier une infirmerie a été localisée sur l'accès de la ville venant du chemin qui mène vers Batna, et une extension du damier ; occupe la surface et rapproche le fort du commandement et la caserne du damier colonial (Carte N° : VI-06).

Au nord du damier, sur le chemin qui mène vers Ain El-Beida; une petite tache représente l'apparition d'un village des indigènes sur une distance de 250 m, qui forme le noyau primaire d'un tissu urbain différent de celui du damier.

Un réseau routier formé de plusieurs chemins qui mènent vers les quatre chemins a été constaté sur la carte de la dite année.

La surface globale captée jusqu'à cette extension est d'environ des 36 hectares soit un rapport de 1.5% par rapport à la surface de 1874.

En note ici que le choix de cette année a été accordé à l'égard de disponibilité du plan de la ville, qui a été érigée en commune de plein exercice quelques années après.



Carte N° : VI-07 deuxième extension
du noyau colonial en 1953.
source : auteur 2012

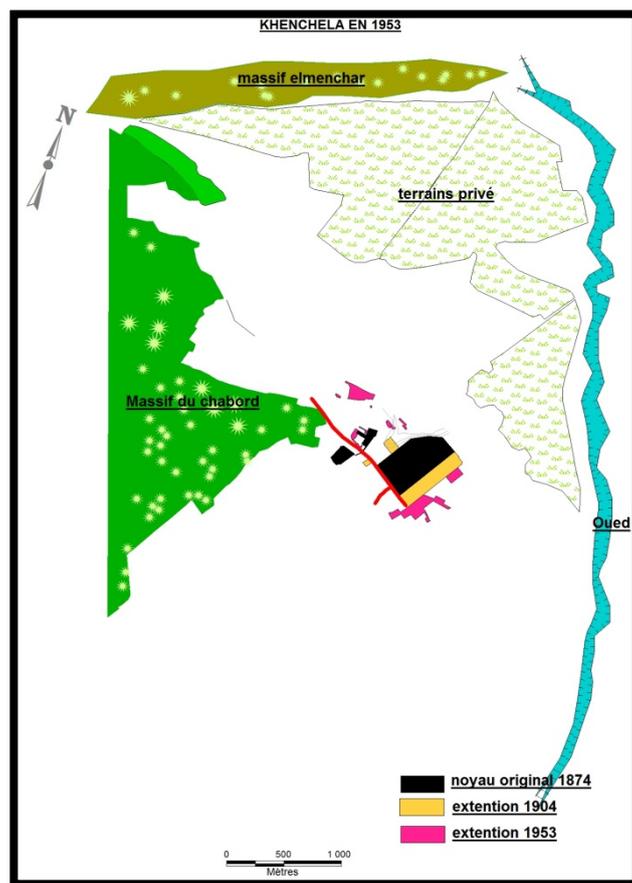
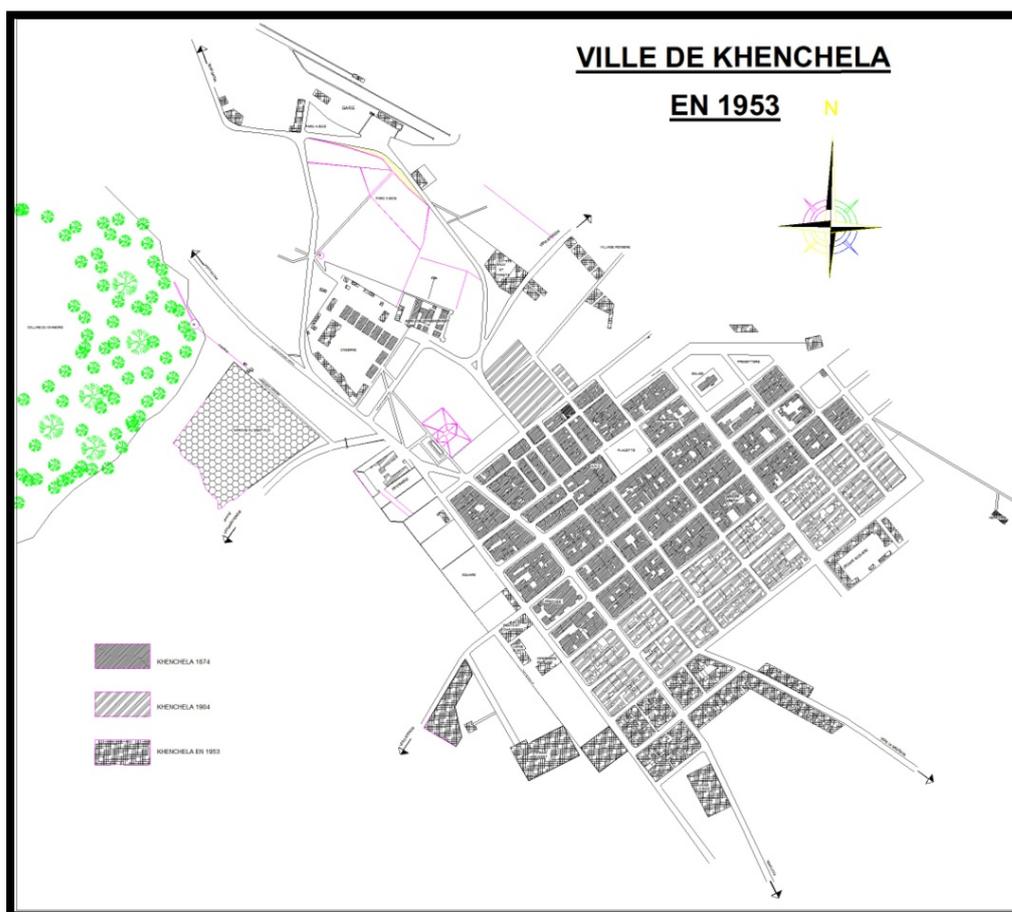


Figure N° : VI-03 deuxième extension
du noyau colonial en 1953.
source : auteur 2012

Par contre, une croissance qualitative a été vécue, caractérisée par le nombre d'équipements (groupe scolaire l'actuel CEM Ait Zaouche- subdivision des ponts et chaussés, usine a bois, usine électrique, extension de la caserne et de Bordj de commandement...), et spécialement par le grand gain de la ville à l'époque, cite par la création de la voie ferrée et la gare ferroviaire qui font la liaison avec le nord algérien, cette gare a été instaurer au de là de la caserne au Nord Ouest de la ville.

En remarque que, depuis la création de cette ville, ses extensions sont effectuées soit au sud soit à l'est.



Carte N° : VI-08 : plan de la ville de Khenchela en 1953, source : auteur 2012 d'après une carte du service technique d'APC de Khenchela.

2- PÉRIODE D'INDÉPENDANCE :

A- 1972 :

Après une décennie de l'indépendance, et par la disponibilité d'une photo satellitaire, qui facilite la détermination physique du périmètre de La ville, on constate que la ville s'étale sur une surface environnante de 205 hecets soit un taux d'extension = 3.20 fois et 49.800 habitants (RGPH 1977) (Carte N° : VI-09). Elle a connu une croissance intéressante dans cette période, figuré par une variation urbanistique entre tissus planifiés dans un cadre réglementaire et tissus spontanés qui représentent un habitat traditionnel, des phénomènes urbains d'étalement, et la plantation des programmes spécifiques de l'état dans le milieu urbain (barrage vert) (Carte N° : VI-10) .

La poussée urbaine flagrante sur la ville de Khenchela dans cette période est expliquée par l'exode rural important en conséquence des conditions de la guère révolutionnaire et ses répercussions difficiles sur la société algérienne à l'époque, en matière d'absence

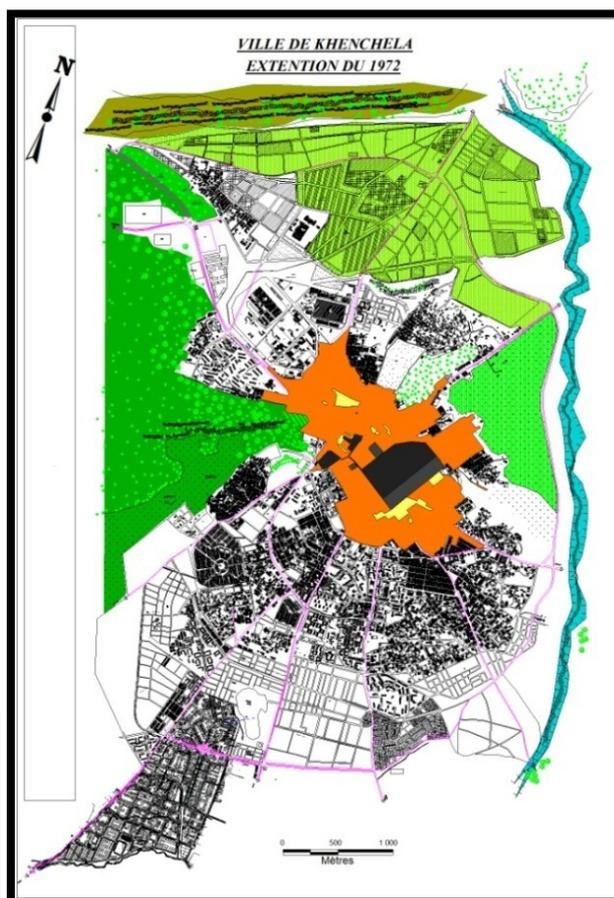
d'encadrement médical et scolaire et la politique coloniale de la terre brûlée qui incitent les paysans à rejoindre la ville.

Cette situation se conjugue à de différentes attitudes et phénomènes urbains tel que :

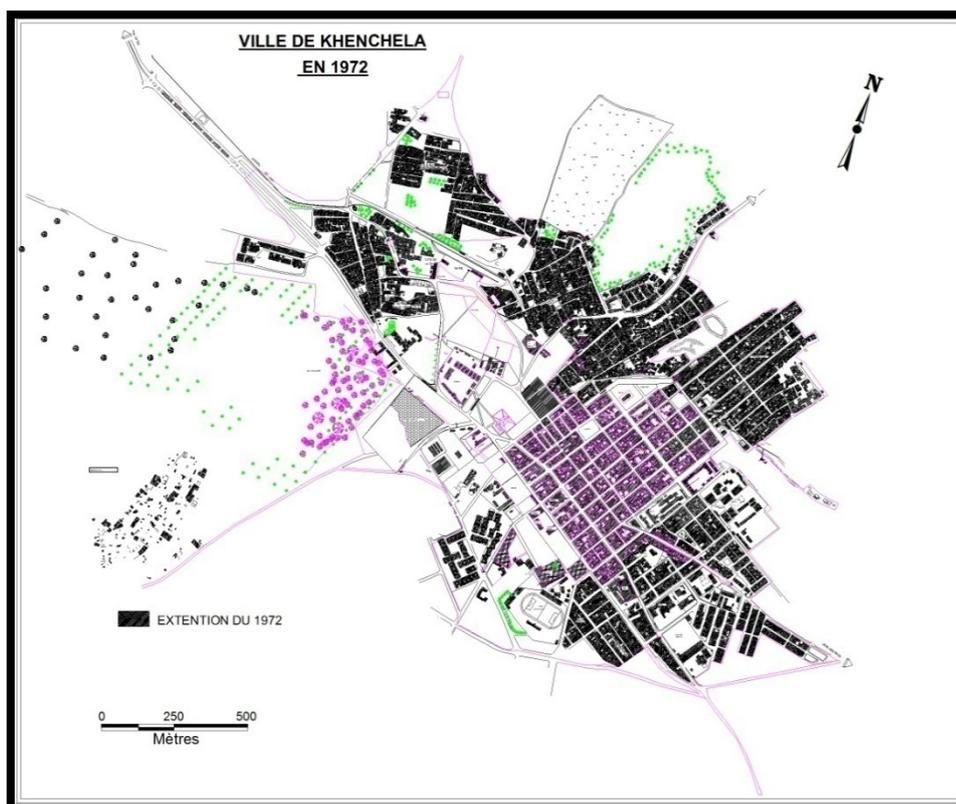
- Créations de nouveaux tissus urbains dans un cadre réglementaire autour du quartier colonial (comme la cité Hassnaoui, les cité Bouzid, Ibn Rochd et d'autres loin de ce quartier comme la cité Ennassim à l'ouest de la ville).
- Élaboration et établissement des programmes de logements individuels et collectifs, des équipements publics (stade Hammam Ammar...).
- Constitution de nombreux quartiers spontanés et anarchiques sur la partie nord et nord-ouest de la ville et caractérisés par leur densité élevée, par les quartiers resserrés et l'implantation irrégulière.

La partie qui nous intéresse dans cette étude et celle qui rejoint le quartier colonial (cité des Jardins ex-Marito). Cette conjonction a été faite suite à l'étendue de ce tissu d'une façon non contrôlée ce qui secrété une inconséquence entre les deux tissus différents.

- Le début d'un phénomène d'étalement urbain a été constaté sur la partie sud-ouest de la ville est représentée par la cité Echabord.
- on constate aussi la plantation volontariste de quelques surfaces à la périphérie de la ville dans le cadre du barrage vert.



Carte N° : VI-09 : extension de la ville de Khenchela en 1972, source : auteur 2012 d'après une carte du service technique d'APC de Khenchela.



Carte N° : VI-10 : plan de la ville de Khenchela en 1972, source : auteur 2012 d'après une carte du service technique d'APC de Khenchela.

B- 1985 :

Cette année représente une station importante dans l'histoire de cette ville. elle correspond à leur nomination comme chef lieu de wilaya.

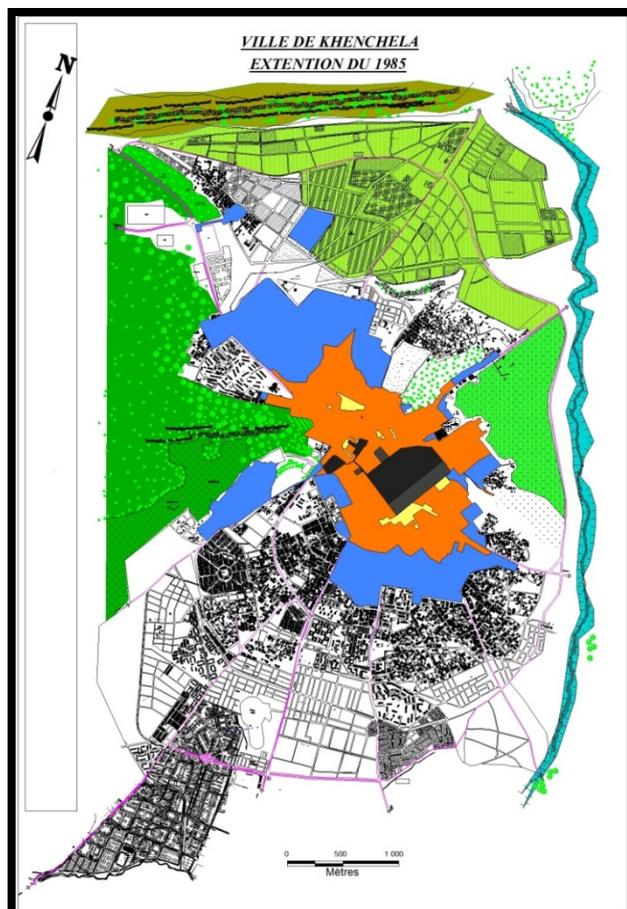
L'état physique s'étale sur une surface d'environ 430 hecta et un nombre de population de 71185 hbts (RGPH 1987) (Carte N° : VI-11) .on constate par ces données que le volume de la ville est presque élevé en double dans vingt ans (Carte N° : VI-12).

La croissance urbaine de cette période se caractérise par :

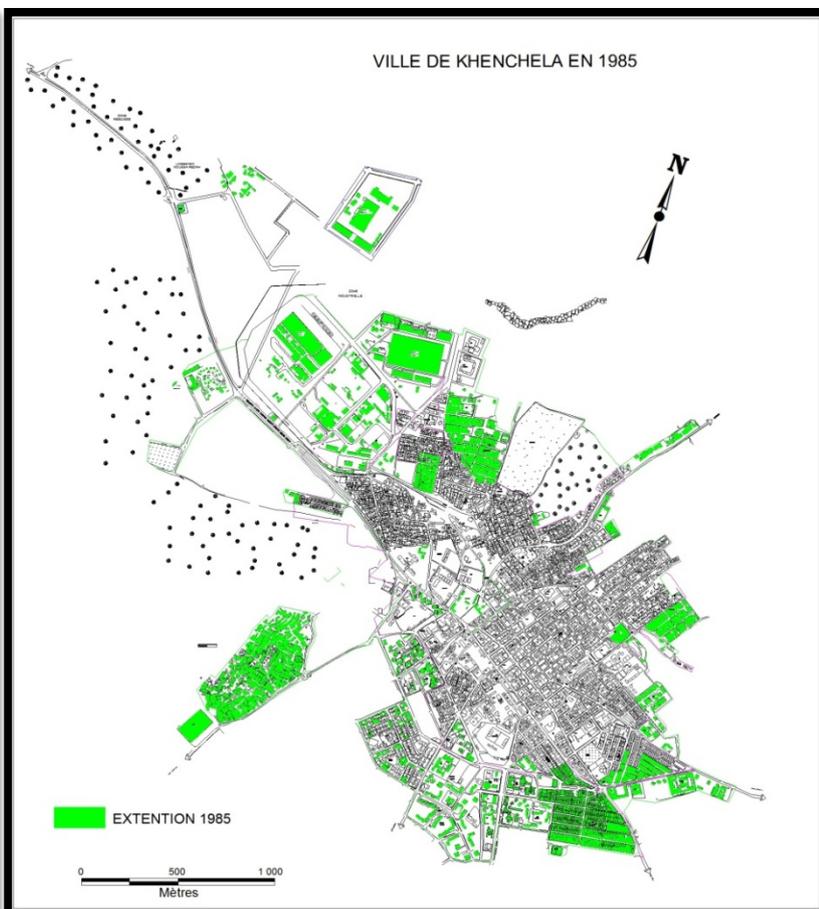
- La présence importante d'urbanisation réglementaire par la création des lotissements sur la partie est et sud-est de la ville (cité Bouzienne, cité Essaada) .
- La création d'un programme important des logements collectifs (cité 700 logts, Sonatiba...).
- Une légère extension des quartiers traditionnels, le grossissement du quartier Echabord et la prolifération d'un autre point d'étalement à l'extrême nord de la ville (cité Moussa Reddah).

CHAPITRE VI- L'ETUDE ANALYTIQUE DE LA VILLE

- L'événement le plus marquant de cette période est la création des établissements industriels (zone industrielle, SNLB, Prométal...). ils sont constitués au nord et en juxtaposition de la ville, ils occupent des surfaces importantes, par la suite cette création a fait face à l'extension de la ville



Carte N° : VI-11 : délimitation du périmètre de la ville en 1985 sur la ville actuelle. Source : auteur 2012 d'après une carte de la DUC de Khenchela.



Carte N° : VI-12 : plan de la ville de Khenchela en 1985, Source : auteur 2012 d'après une carte de la DUC de Khenchela..

C- 2000 :

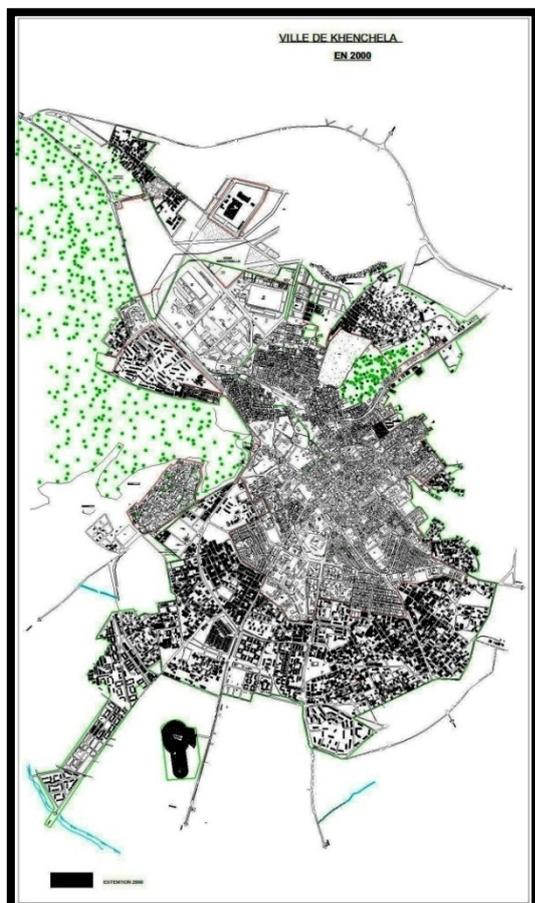
Cette année représente la fin d'un siècle et le début d'une période de dépassement d'une décennie de tragédie nationale qui influe sur toute l'Algérie.

Cette influence peut être conjuguée même sur le milieu urbain de la ville de Khenchela ; à ce moment, dans cette période, on constate par l'état d'évolution de tissu urbain une croissance importante qui se traduit par l'occupation d'une surface environnante de 850

CHAPITRE VI- L'ETUDE ANALYTIQUE DE LA VILLE

hects soit le double de la surface dans une quinzaine d'année, et un accroissement de population qui dépasse 88.000 habitants. (87.196 hbts RGPH 1998) (Carte N° : VI-13).

Sur le plan pratique un nombre de lotissements a été créé, un programme important de logements a été réalisé, un grand pourcentage de réservations foncière du périmètre urbain de la ville a été consommé.



Carte N° : VI-13 : plan de la ville de Khenchela en 2000, source : auteur 2012 d'après une carte de la DUC de Khenchela.

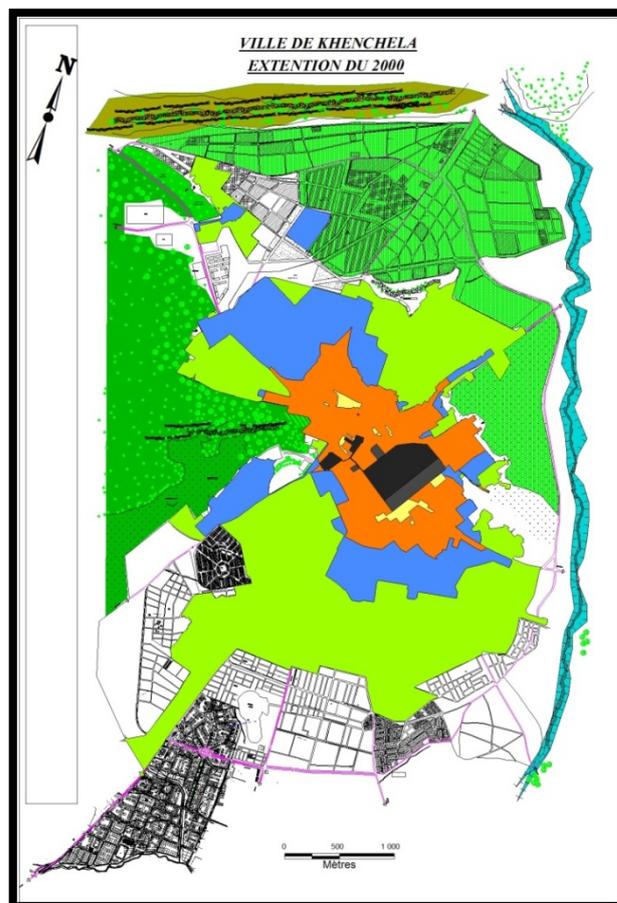


Figure N° : VI-04 : délimitation du périmètre de la ville en 2000 sur la ville actuelle. Source : auteur 2012 d'après une carte de la DUC de Khenchela.

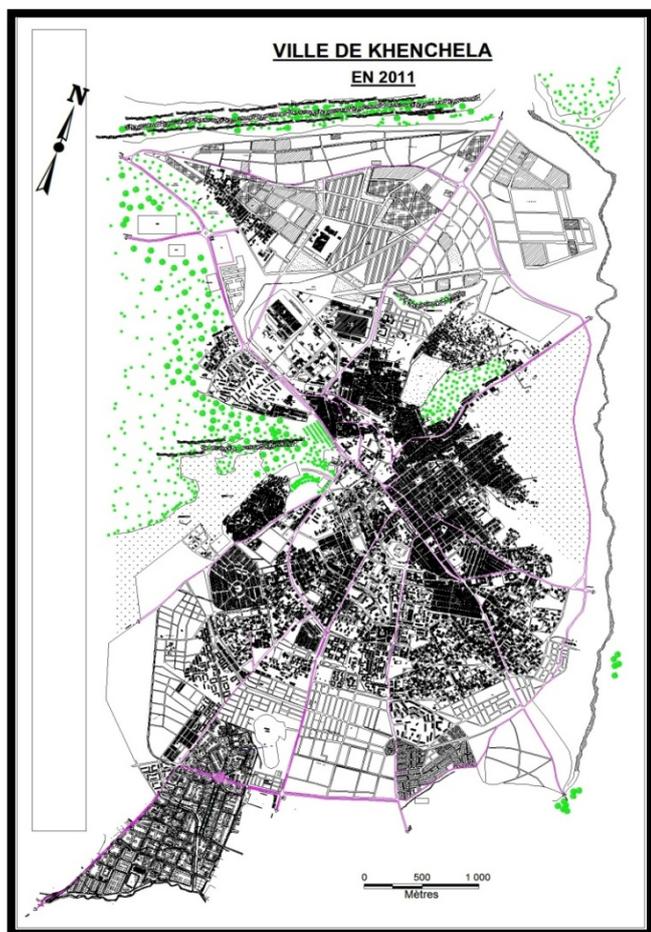
L'affectation de cette croissance importante a été orientée dans sa grande part vers le sud (figure N° : VI-04). Les opérations volontaristes effectuées au nord sont relativement limitées, mais ce qui fait une distinction sur cette orientation et le franchissement des limites (cimetière islamique et forêts du barrage vert) par un quartier anarchique spontané (cité Enour). Le déséquilibre constaté sur la croissance de la ville sur les deux volets (Nord et Sud), est le résultat d'un blocage impliqué au nord par la nature juridique du terrain qui se présente comme contrainte importante devant une extension équilibrée par rapport au centre ville ancien.

D- 2011 :

L'évolution de la ville est remarquable dans cette période par la confirmation d'exploitation des réserves foncières de la ville et la continuité de croissance vers le sud, par les effets des programmes quinquennaux, et les extensions privées qui sont en majorité effectuées dans le cadre réglementaire (voir figure N° : VI-05 et carte N °VI-14), et pour ce même but une intervention de l'état a été effectuée par la radiation du quartier illicite Echabord.

Sur la partie nord de la ville, des interventions partielles limitées sont procédées par la croissance du quartier moussa Reddah, et la projection de quelques équipements publics (hôpital 200 lits, siège de sureté nationale, programme de logements participatifs...).

Des tentatives d'attraction de population vers cette destination sont élaborées par l'aménagement de parcs et de placettes même au long de la voie qui mène vers la station thermale de Hammam Salhine.



Carte N° : VI-14 : plan de la ville de Khenchela en 2011, source : auteur 2012 d'après la DUC de Khenchela.

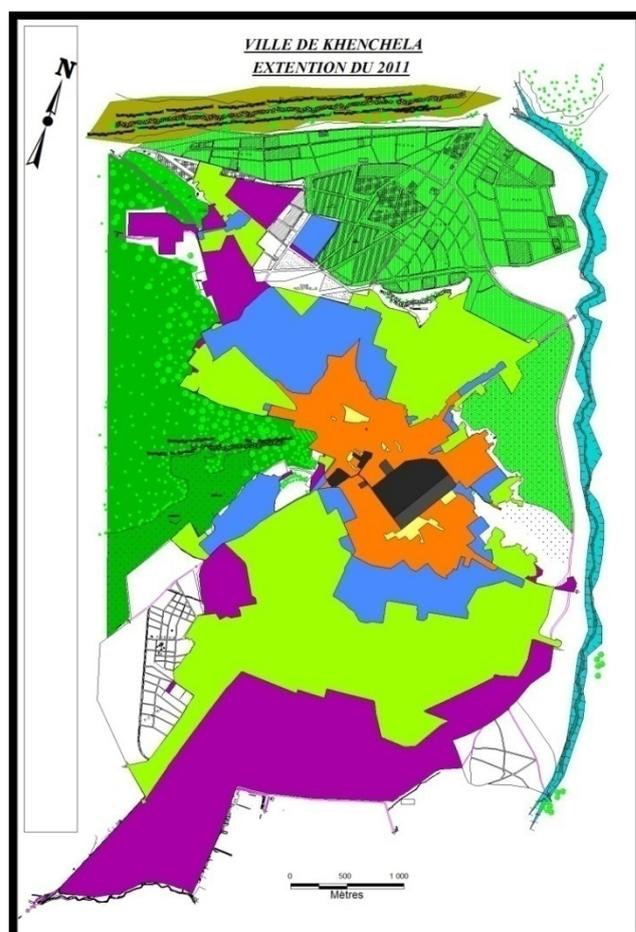


Figure N° : VI-05 : délimitation du périmètre de la ville en 2011 sur toute la ville. Source : auteur 2012 d'après la DUC de Khenchela.

E- FUTUR URBANISATION :

La perspective de la future croissance sera élaborée à la base des orientations et des recommandations du PDAU intercommunal de Khenchela –Elhamma et N'sigha.

Dans ce sens, la dite étude a adopté un aménagement pour la ville de Khenchela basé sur une sectorisation de trois modes :

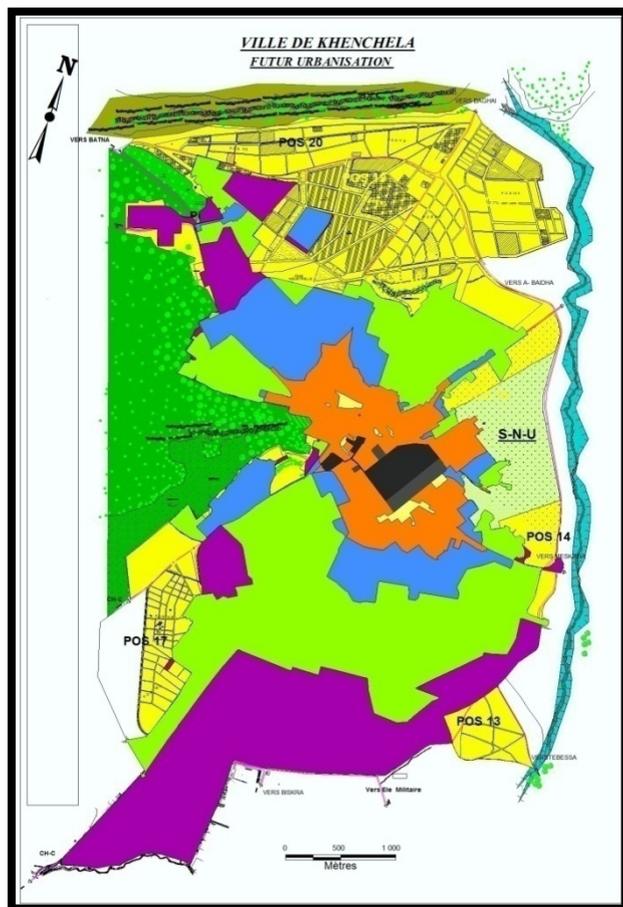
- Secteurs urbanisés.
- secteurs à urbaniser.
- secteurs non urbanisable.
- secteurs de future urbanisation.

On s'intéresse pour la présentation de la future urbanisation par les trois derniers types de secteurs, qui ont reflété dans leur globalité une vision de croissance importante au nord de la ville (voir figure N°:VI-06).

Et considéré une partie située à l'est de la ville comme secteurs non urbanisable, vue sa nature inondable et sa situation aux bords de L'oued Boughegal. Elle est proposée pour aménagement en parcs urbains, ce qui offre au centre colonial un avantage d'être en un point géographique, qui se trouve à des distances comparables pour l'ensemble de la population située dans un même rayon, pourvu évidemment que les accès soient faciles pour tous.

Légende de carte 1972	
	Région
Légende de carte 1985	
	Région
Légende de carte 2000	
	Région
Légende de carte 2010	
	Région
Légende de carte futur urbanisation	
	Région

Figure N° : VI-06 : délimitation du périmètre de la ville dans les perspectives de futur extension de la ville de Khenchela
source : auteur 2012 d'après la PDAU de Khenchela.



CONCLUSION

La genèse d'évolution de la ville depuis, sa création comme centre colonial en 1874 jusqu'à nos jours, est passé par des étapes importantes et conditionnées par des contraintes naturelles et artificielles, ainsi que par les instructions administratives.

Les contraintes naturelles sont matérialisées au-dedans de la ville par les reliefs qui marquent des terrains accidentés, difficiles à franchir, et en dehors de la ville, par l'existence des massifs montagneux sur la partie ouest (massif du Chabord) et au nord par le massif (El-Menchar), et l'existence du oued Boughogal à l'est d'une part, et d'une autre part la nature juridique des terrains situés au nord et au nord est de cette ville.

Pour les contraintes artificielles, elles sont matérialisées par l'implantation de la zone industrielle au nord de la ville, ce qui fait face à une extension libre vers cette destination alors, l'extension de la ville prend destination vers le sud, ce qui favorise l'apparence d'un déséquilibre dans la forme globale de la ville par rapport au centre ville colonial (voir figure N°:VI-07).

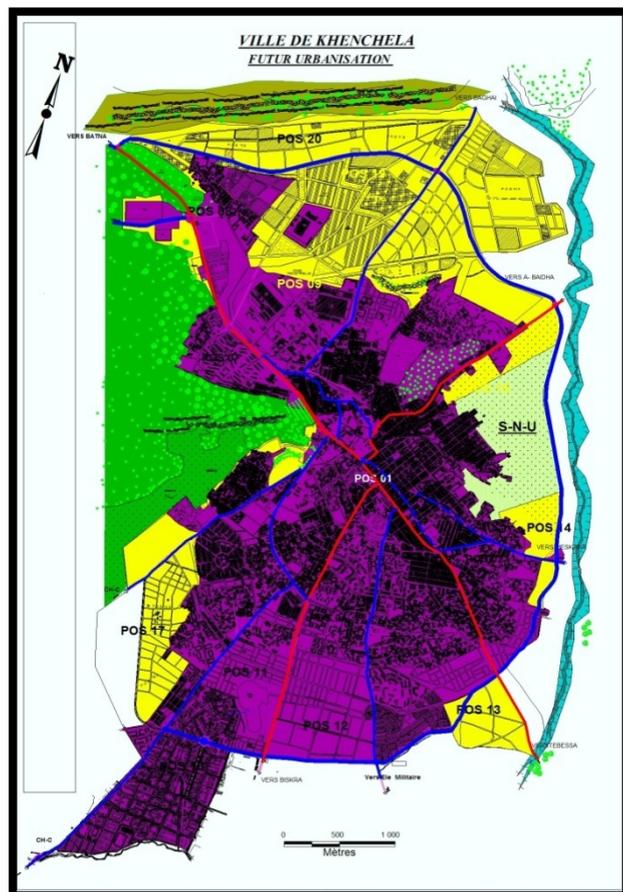


Figure N° : VI-07 : la forme synthétique de l'actuelle ville de Khenchela et les horizons de la future extension, source : auteur 2012 d'après le PDAU de Khenchela.

II- ÉTUDE ANALYTIQUE DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

L'étude de ce volet basé sur un classement des activités de la ville en sept groupes distincts, selon les fonctions principales de la ville, chacun de ces groupes motorisés en type d'activité qui rassemble les mêmes caractéristiques en matière des services offertes dans chaque secteur de la ville. Sa représentation est effectuée sur le découpage des POS, et à l'aide des données du recensement économique 2011 de la ville de Khenchela. (Tableau N°-VI-01) (voir détail de ce tableau en annexe 1) :

Localisation par secteur Représenté en N° de POS		type d'activité (les fonctions principales de la ville)	Nomination de chaque siège	nombre d'unité par activité
Exemple : POS N°01	01	Administration et équipements publics	
			
			
			TOTALE
	02	Services Publics	
		
		
			TOTALE
	03	Les Affaires	
			
			
			TOTALE
	04	Commerce	
			
			
			TOTALE
	05	Services Divers	
			
			
			TOTALE
	06	Vie sociale et culturelle	
.....				
.....				
TOTALE			
07	Placette et aires de stationnement		
			
			
		TOTALE	

Tableau N°VI-01 : classement des activités de la ville selon le leur type, la nomination des sièges, et le nombre d'unité par activité. Source : auteur2012.

1- CONCENTRATION D'ADMINISTRATION ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

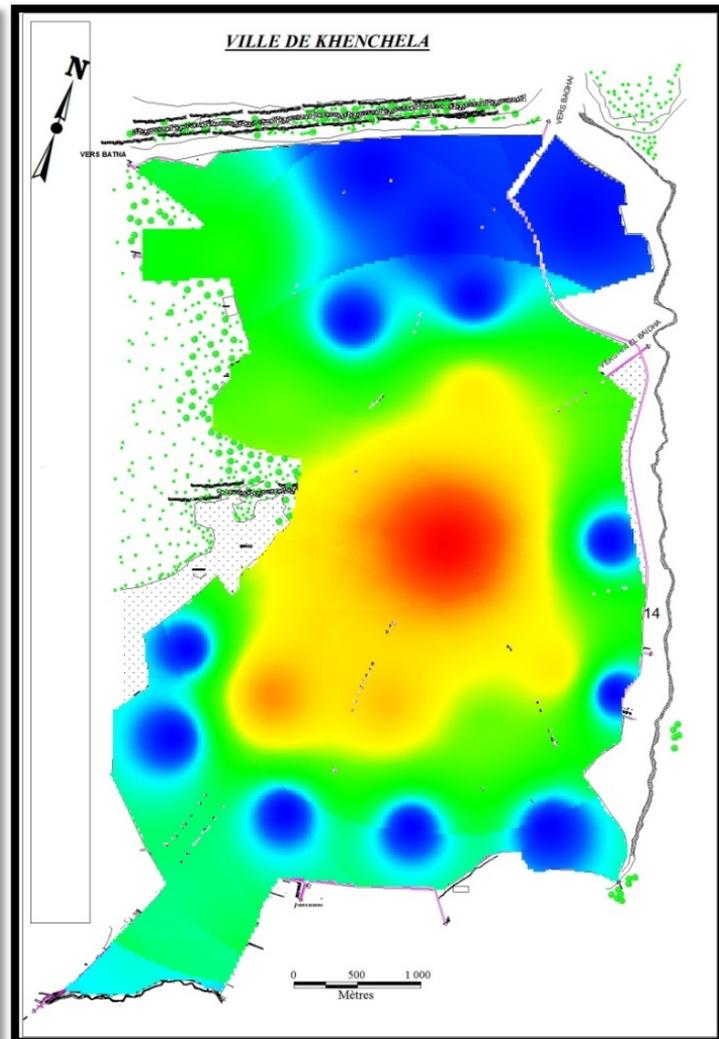
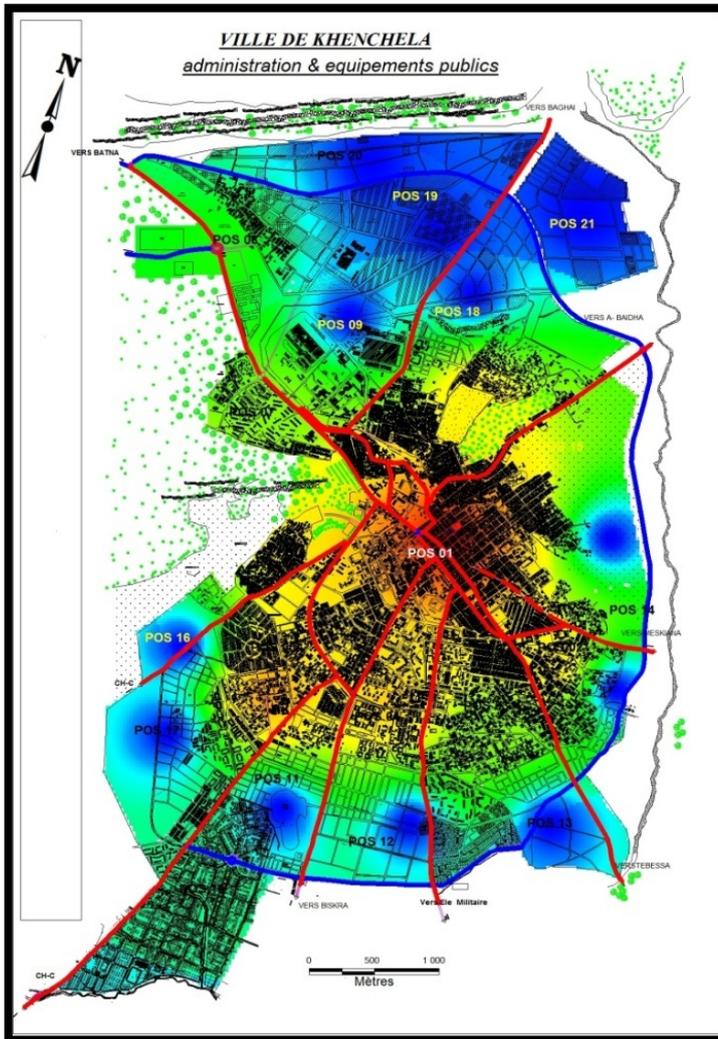
L'analyse thématique des données mentionnées sur le tableau annexé (voir Tableau N°:VI-02) représente en corrélation claire avec celle de la répartition schématique ; une forte concentration de ce type d'activité en premier degré au centre ville, puis ce concentre sur quatre autres quartiers en mitoyenneté directe avec ce centre (voir figure N°:VI-08 et carte N°:VI-15).

La disposition résultante discerne sur une prépondérance du centre ville de cette activité. Ensuite cette concentration suit le sens de croissance de la ville et en troisième position les quartiers les plus peuplés. Cette situation peut être expliquée par l'antériorité de chaque quartier, la disponibilité des biens de l'état dans ces quartiers, la valeur historique, comme elle peut être un début de mutation du service du centre.

ADMINISTRATION ET EQUIPEMENTS PUBLIQUES

N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	64
02	POS N° 02	20
03	POS N° 03	13
04	POS N° 04	26
05	POS N° 05	32
06	POS N° 06	20
07	POS N° 07	13
08	POS N° 08	9
09	POS N° 09	0
10	POS N° 11 & 12	5

Tableau N°:VI-02 : Répartition des unités d'administration et des équipements publics sur les différents secteurs de la ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.



Carte N°:VI-15 : représentation de la concentration des administrations et des équipements publics sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

Figure N°:VI-08 : concentration des administrations et des équipements publics dans la ville de Khenchela. Source : auteur 2012

2- CONCENTRATION DES SERVICES PUBLIC

Cette activité se densifie au centre ville, elle se diffuse d'une façon concentrique de part et d'autre, avec une favorisation du sens long de la croissance. Ce qui est représenté au données du tableau annexé (voir Tableau N°:VI-03)

Cette situation peut être justifiée par :

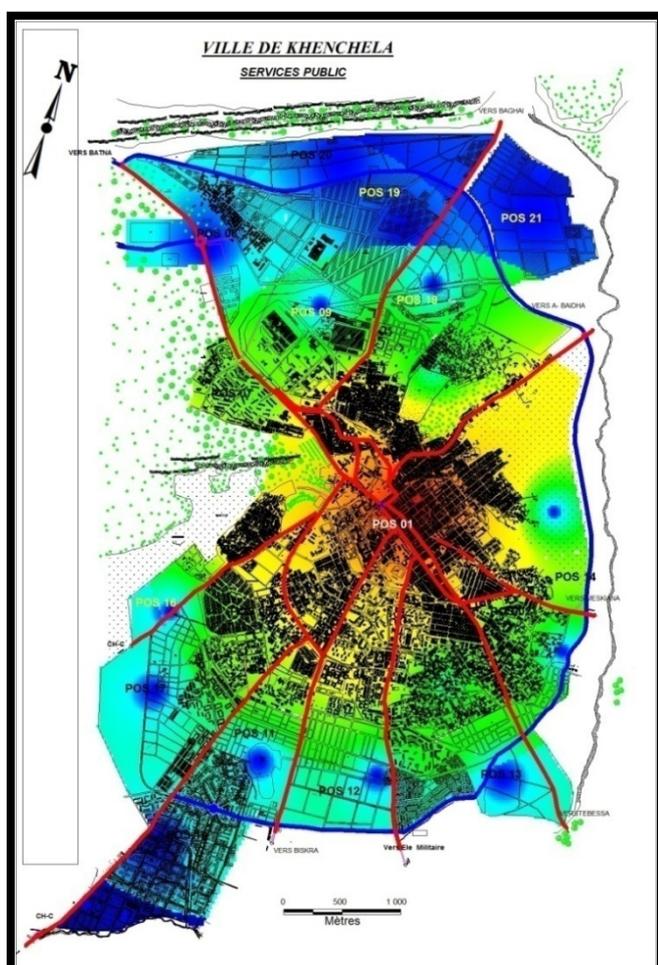
La corrélation entre cette activité et les activités administratives diverses. L'importance du centre comme lieu d'attractivité et de publicité. La vocation primaire des autres parties de la ville est plus ou moins résidentielle (voir figure N°:VI-09 et carte N°:VI-16).

CHAPITRE VI- L'ETUDE ANALYTIQUE DE LA VILLE

SERVICES PUBLICS

N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	61
02	POS N° 02	3
03	POS N° 03	1
04	POS N° 04	6
05	POS N° 05	4
06	POS N° 06	1
07	POS N° 07	3
08	POS N° 08	0
09	POS N° 09	0
10	POS N° 11 & 12	0

Tableau N°:VI-03 Répartition des unités des services publics sur les différents secteurs de la ville de khenchela. Même source.



Carte N° VI-16 : représentation de la concentration des services publics sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

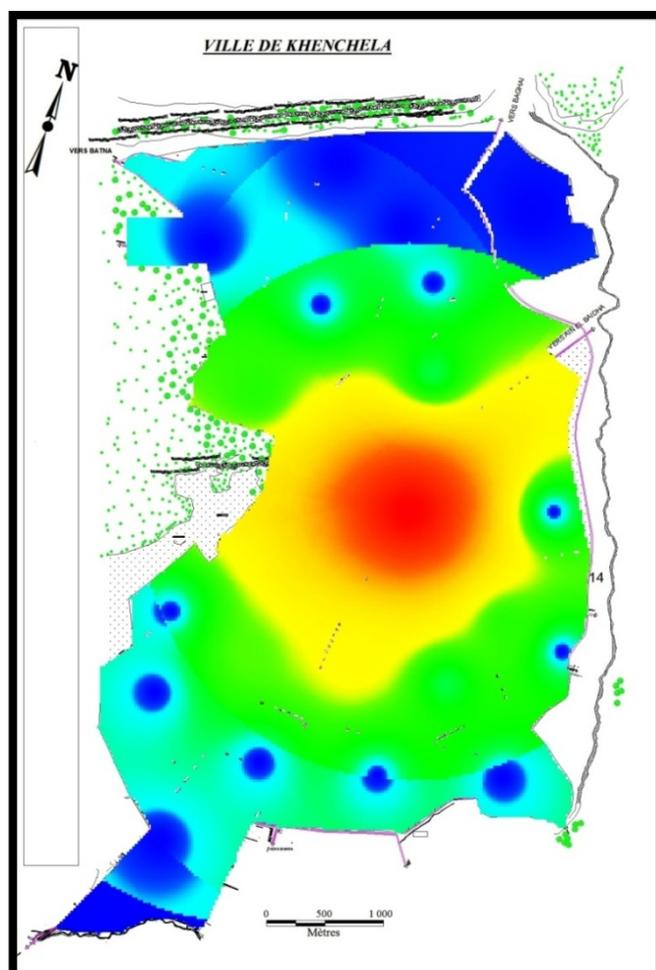


Figure N° VI-09 : concentration des services publics dans la ville de Khenchela. Source : auteur 2012.

3- CONCENTRATION DES AFFAIRES

Le centre ville regroupe le plus grand nombre d'unité de cette activité, puis un prolongement de la concentration de ses activités est constaté sur les quartiers situés au sud de la ville, là il ya une densification plus importante.

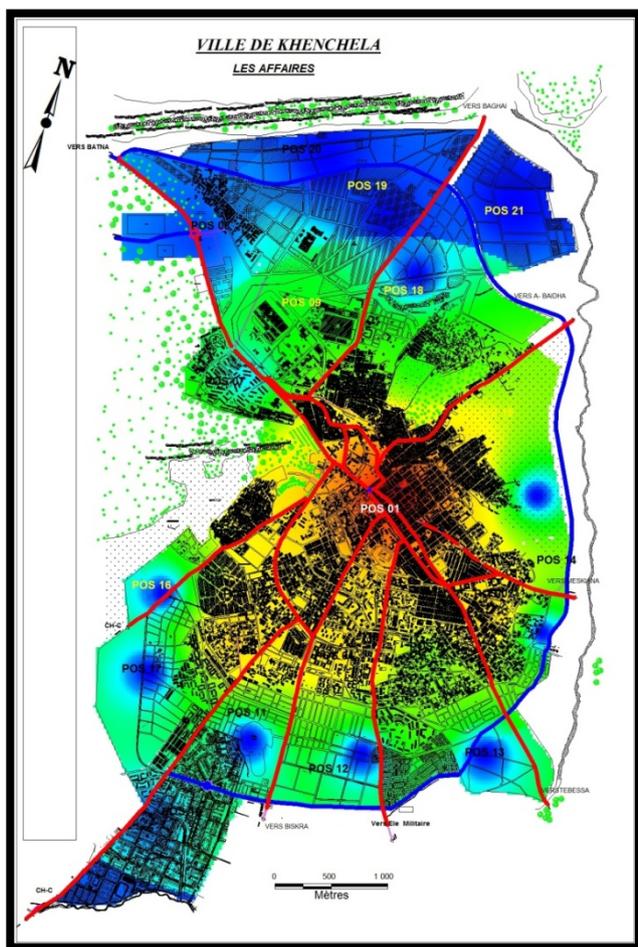
La représentation numérique sur le tableau N°:VI-04 se confondu avec la représentation schématique sur la figure N° VI-10 et la carte N° VI-17.

Cette situation peut-être justifiée par le désir d'être proche des différentes administrations, et au sein de la grande foule possible. Comme elle peut être justifiée par la nature de ses activités qui se regroupent dans des centres d'affaires.

Elle peut être aussi justifiée par le tropisme routier et l'attractivité des grands axes routiers.

<u>AFFAIRES</u>		
N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	207
02	POS N° 02	60
03	POS N° 03	23
04	POS N° 04	57
05	POS N° 05	65
06	POS N° 06	15
07	POS N° 07	4
08	POS N° 08	1
09	POS N° 09	11
10	POS N° 11 & 12	2

Tableau N°:VI-04 Répartition des unités des affaires sur les différents secteurs de la ville de kenchela. Même source.



Carte N° VI-17 : représentation de la concentration des affaires sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

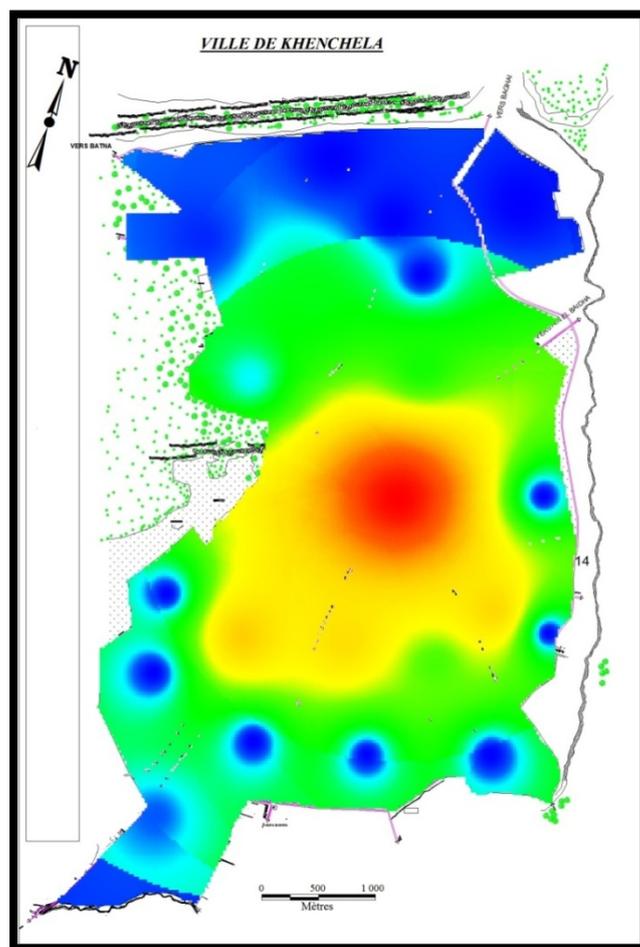


Figure N° VI-10 : concentration des affaires dans la ville de Khenchela. Source : auteur 2012.

4- CONCENTRATION DU COMMERCE

Cette activité discerne une forte concentration au centre ville colonial situé dans le POS 01 (centre ville) (voir tableau VI-05) dans l'apparition de multi-centralités d'ordre adhérent situés au sud du centre sur : POS 04 (marché des 700 logts et la rue Nassraoui Ammar) POS05 (cité Chabord et cité Ennar) POS02 (cité Bouzid et Sonatiba) et le POS 06 (cité Boudjelbana et la gare) située au nord du centre. (Voir figure VI-11 et carte N° VI-18).

Cette concentration représentée pratiquement dans des marchés anarchiques accentués dans les dits quartiers résidentiels, et au long des axes principaux (rue Nassraoui Ammar route de Babar ...).

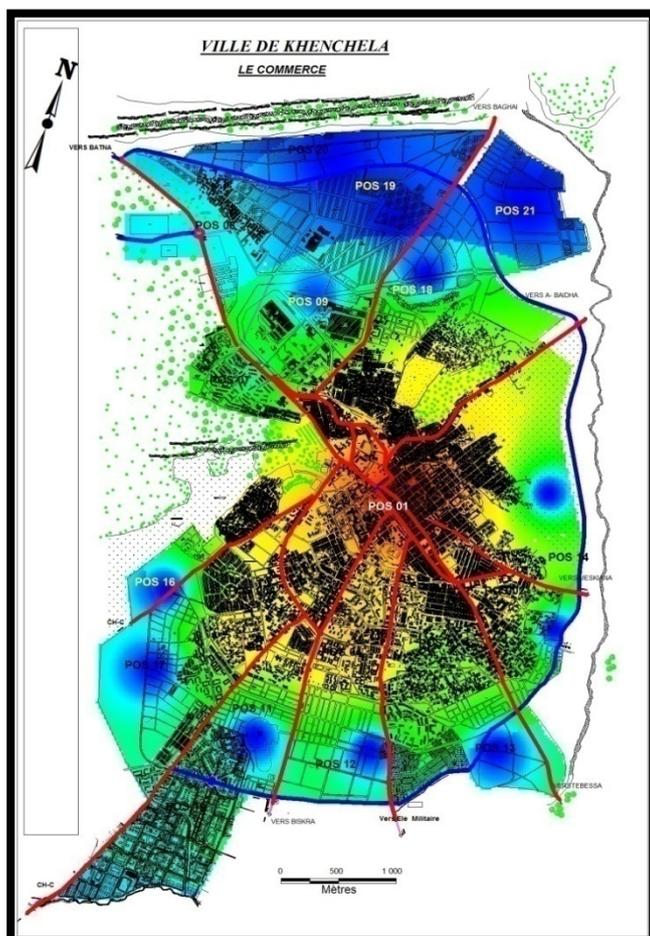
En conclusion, le centre ville est le plus dominant en matière d'attraction et de concentration de l'activité commerciale.

CHAPITRE VI- L'ETUDE ANALYTIQUE DE LA VILLE

COMMERCE

N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	952
02	POS N° 02	194
03	POS N° 03	115
04	POS N° 04	317
05	POS N° 05	219
06	POS N° 06	183
07	POS N° 07	40
08	POS N° 08	27
09	POS N° 09	7
10	POS N° 11 & 12	29

Tableau N°:VI-05 Répartition des unités de commerce sur les différents secteurs de la ville de Khenchela. Même source.



Carte N° VI-18 : représentation de la concentration du commerce sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

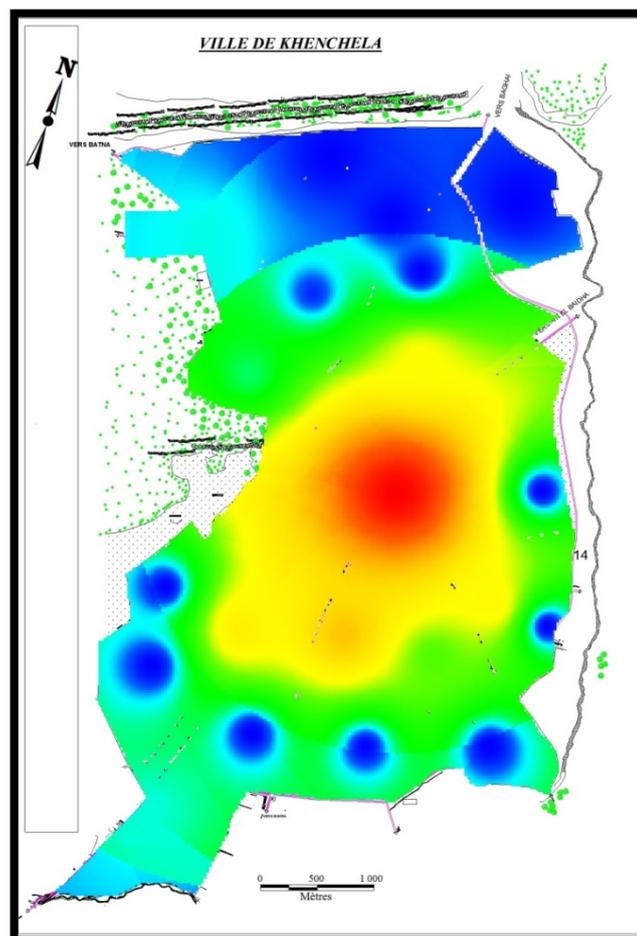


Figure N° VI-11 : concentration du commerce sur la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

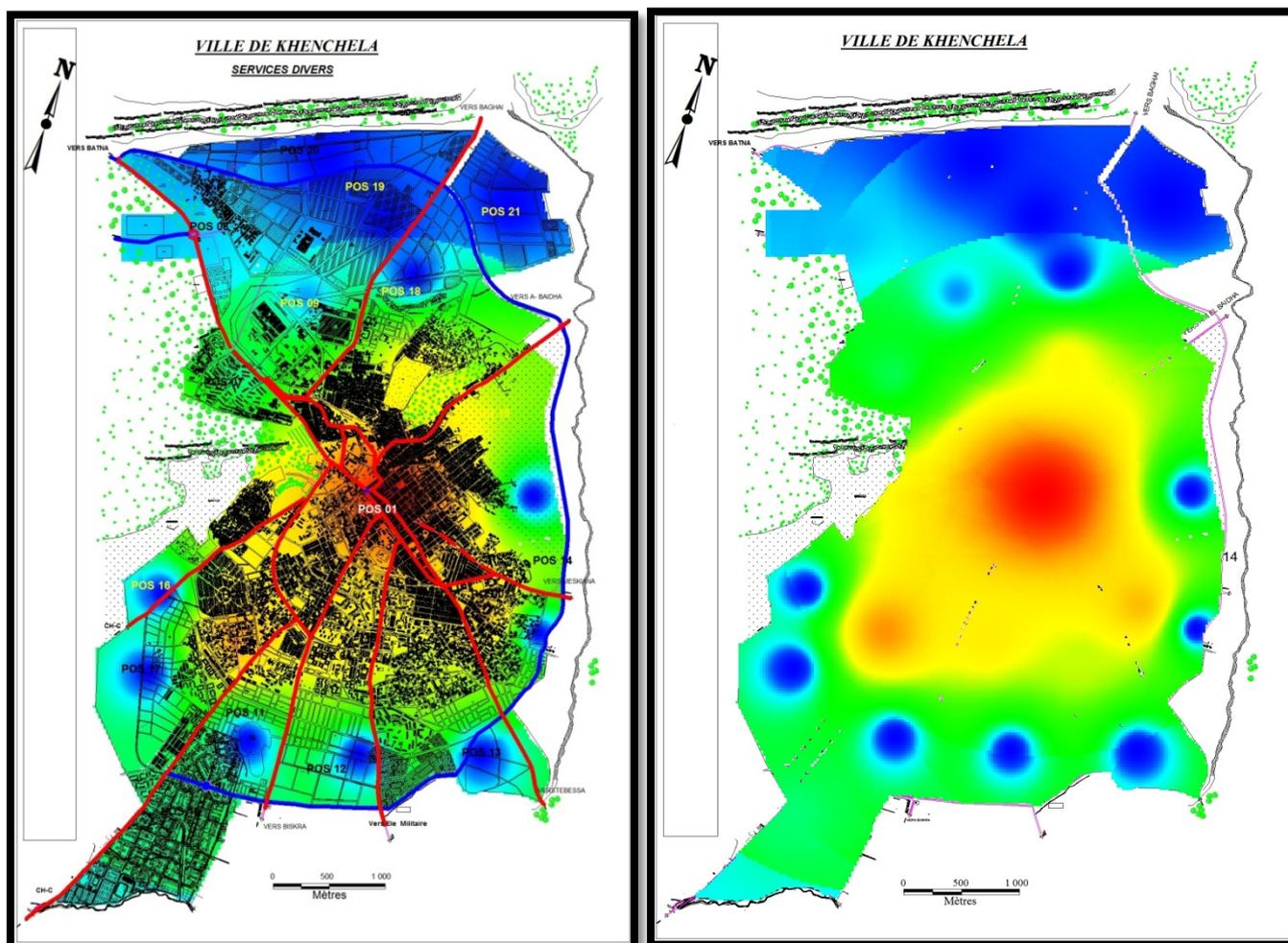
5- CONCENTRATION DES SERVICES DIVERS

Comme les autres activités, et à la base des données du tableau N° VI-06, le centre ville est le plus captivant de cette activité, leur concentration prend une forme polaire concrétisée par le début de la formation d'une multi-centralité et de la concentration sur d'autres quartiers représentés et situés à l'est et au sud du centre, sur le POS 05 (cité Ennasr et cité Chabard), ensuite el POS02 sur la rue de Zoui et la cité ben Boulaid POS 04 rue Nassraoui Ammar . Au Nord du centre sur le POS 06 (cité Boudjelbana et cité la gare (Voir figure VI-12 et carte N° VI-19). .

En conclusion : le centre ville est en état très actif en matière d'exercice de ce genre d'activités, qui peut-être aussi développées dans les quartiers peuplés et à fréquentation forte.

<u>SRVICES DIVERS</u>		
N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	487
02	POS N° 02	193
03	POS N° 03	106
04	POS N° 04	143
05	POS N° 05	234
06	POS N° 06	127
07	POS N° 07	29
08	POS N° 08	13
09	POS N° 09	11
10	POS N° 11 & 12	26

Tableau N°:VI-06 Répartition des unités des services divers sur les différents secteurs de la ville de kenchela. Même source.



Carte N° VI-19 : représentation de la concentration des services divers sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

Figure N° VI-12 : concentration des services divers sur la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

6- CONCENTRATION DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELS

La nature de ces activités qui se traduisaient en premier rang en mosquées, ne requièrent pas un grand nombre d'édifice ce qui a été constaté (voir tableau N° VI-07). La majorité d'entre eux est concentrée POSN° 01 (cité centre ville et en mitoyenneté cité des jardins).

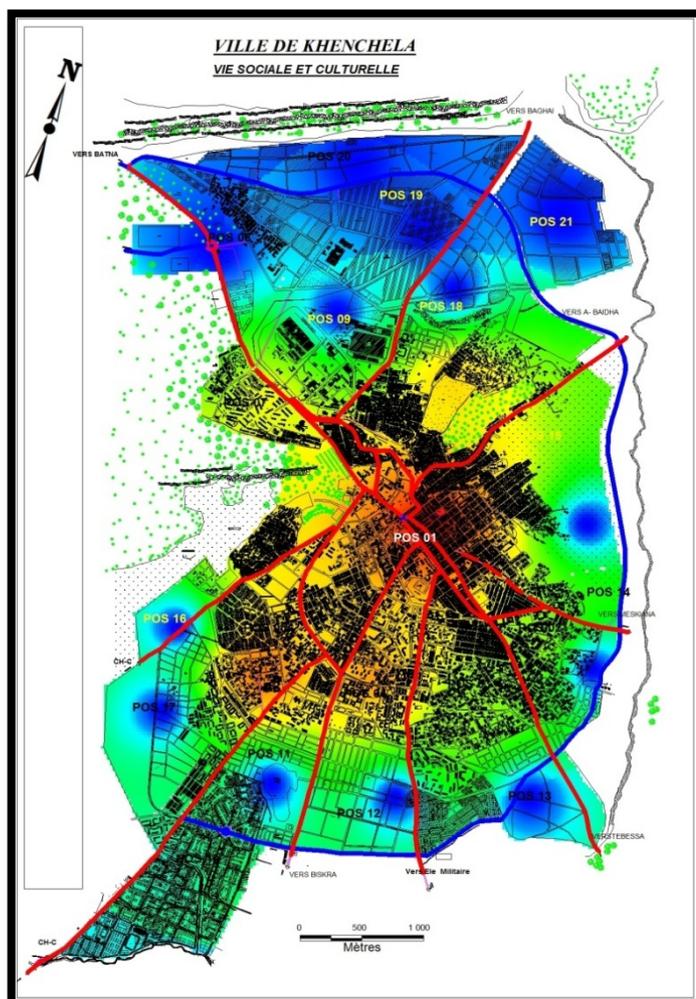
Deux deuxièmes taches de concentration localisée au POS N°05 et N°04, ce qui est signifié par le peuplement des quartiers de ses deux POS.

En troisième lieu elles sont concentrées dans les quartiers relativement isolées (route de BATNA) (Voir figure VI-13 et carte N° VI-20).

EQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELS

N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	18
02	POS N° 02	4
03	POS N° 03	4
04	POS N° 04	9
05	POS N° 05	11
06	POS N° 06	7
07	POS N° 07	5
08	POS N° 08	0
09	POS N° 09	0
10	POS N° 11 & 12	1

Tableau N°:VI-07 Répartition des équipements sociaux culturels sur les différents secteurs de la ville de khenchela. Même source.



Carte N° VI-20 : représentation de la concentration des équipements sociaux culturels sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

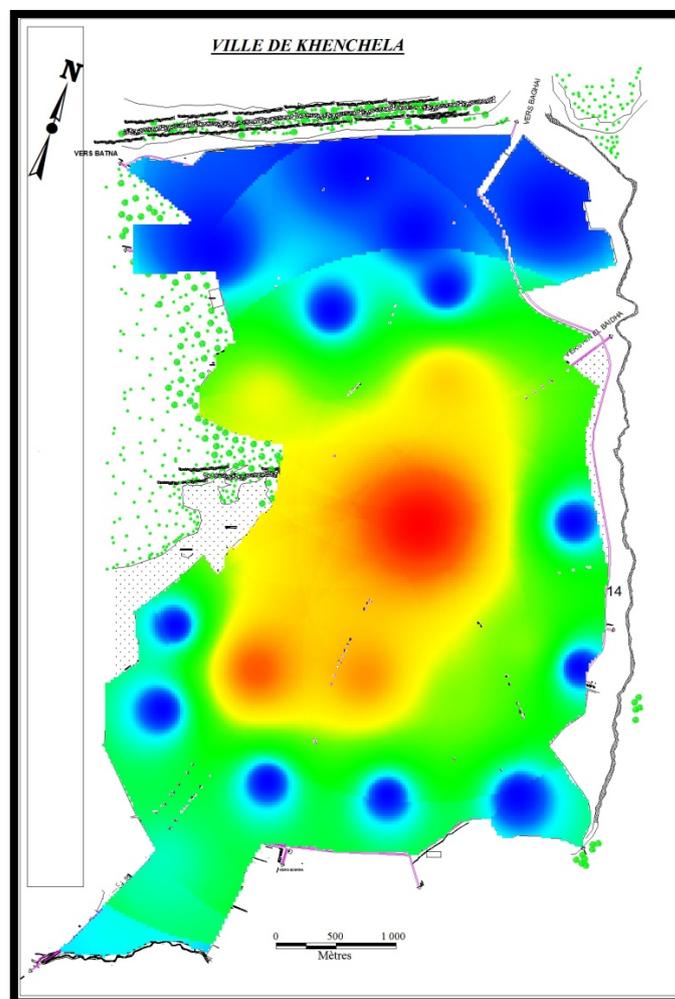


Figure N° VI-13 : concentration des équipements sociaux culturels sur la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

7- CONCENTRATION DES PLACETTES ET AIRES DE STATIONNEMENT

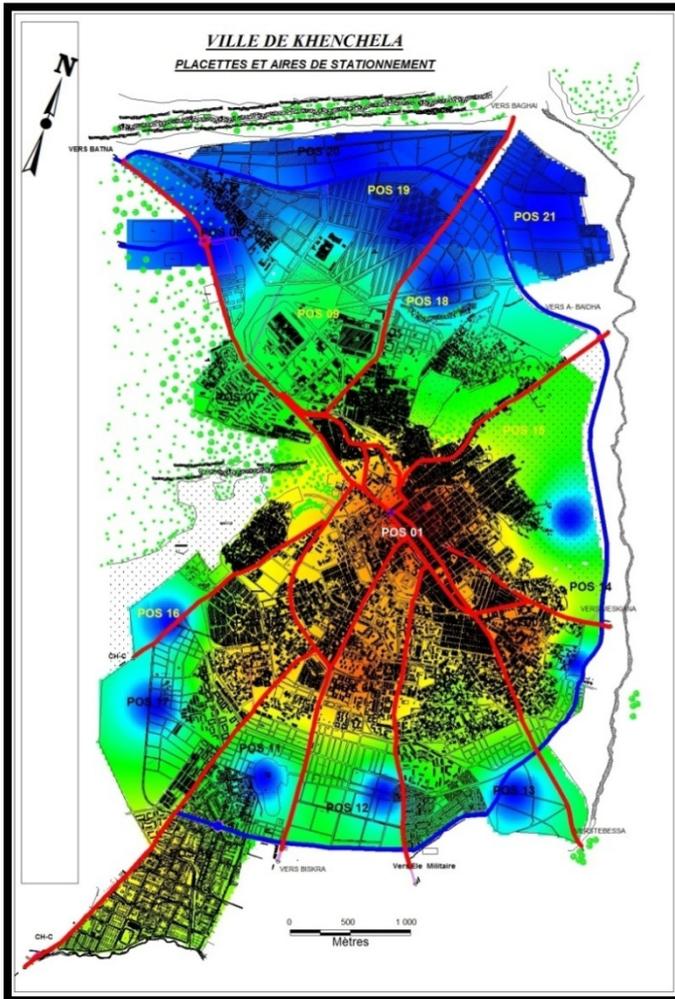
Cette activité représente un rapprochement de concentration entre les différents quartiers les plus peuplés (voir tableau N° VI-08), sur le POSN° 01 qui contient le nombre le plus élevé d'unités là ou s'exerce ce genre d'activités ; ensuite, cette concentration est clairement remarquable sur les quartiers des trois POS avoisinants (02-04-05)

Un autre point a été marqué en isolation située en extrémité sud de la ville localisée dans les POS 11 & 12 (quartier Babar 01 et Babar 02) (Voir figure VI-14 et carte N° VI-21).

Cette représentation signifie les endroits les plus fréquentés par la circulation auto et leur peuplement intense. Comme il peut signifier aussi la localisation des aires libres et de détente.

<i>PLACETTES ET AIRES DE STATIONNEMENT</i>		
N°	dénomination du POS	Nombre d'unité
01	POS N° 01	8
02	POS N° 02	6
03	POS N° 03	2
04	POS N° 04	6
05	POS N° 05	4
06	POS N° 06	1
07	POS N° 07	1
08	POS N° 08	0
09	POS N° 09	1
10	POS N° 11 & 12	3

Tableau N°:VI-08 Répartition des placettes et aires de stationnement sur les différents secteurs de la ville de khenchela. Même source.



Carte N° VI-21 : représentation de la concentration des placettes et aires de stationnement sur carte de la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

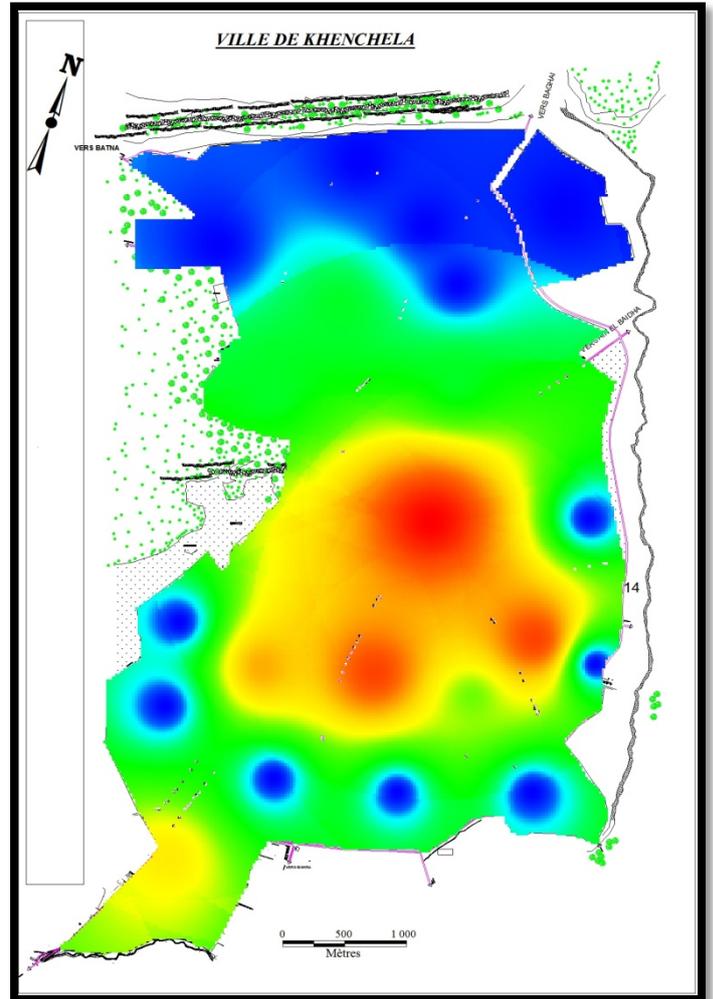


Figure N° VI-14 : concentration des placettes et aires de stationnement sur la ville de Khenchela. Source auteur 2012.

CONCLUSION

Les résultats obtenus par le traitement des données numériques sur la carte de l'ensemble de la ville montrent dans sa globalité que toutes les activités qui se déroulent au sein de notre ville sont concentrées au centre ville puis elles se divisent d'une façon dépendantes au types d'activités à savoir se qui suit :

- La concentration des administrations et des équipements publics :

La disposition résultante discerne sur une prépondérance du centre ville de cette activité. Ensuite, cette concentration suit le sens de croissance de la ville et en troisième position les quartiers les plus peuplés.

- La concentration des services publics :

Ils se densifient au centre ville et se diffusent d'une façon concentrique de part et d'autre avec une favorisation du sens long de la croissance.

- La concentration des affaires :

Le centre ville regroupe le plus grand nombre d'unités de cette activité. Un prolongement de la concentration de ces activités est constaté sur les quartiers situés au sud de la ville, là où il y a une densification plus importante.

- La concentration du commerce :

Le centre ville est le plus dominant en matière d'attraction et de concentration de l'activité commerciale. Puis celle-ci est représentée pratiquement dans des marchés anarchiques accentués dans les quartiers résidentiels et au long des axes principaux qui se situent au sud du centre.

- Concentration des services divers :

Le centre ville est en état très actif en matière d'exercice de ce genre d'activités, qui présentent aussi un développement dans les quartiers peuplés et à fréquentation forte.

- Concentration des équipements sociaux culturels :

La concentration de ce type d'activités s'accroît dans les quartiers les plus peuplés, à savoir le centre ville, et ceux qui sont situés au sud.

- Concentration des placettes et des aires de stationnement :

Elles se concentrent dans les quartiers les plus fréquentés par la circulation auto, et qui ont un peuplement intense, et là où se localisent des aires libres et de détente.

En générale ; la concentration des activités est fortement représentées au centre, puis dans la totalité suivent le sens de croissance de la ville qui est orienté vers le sud.

CHAPITRE -VII-
ETUDE ANALYTIQUE
DU CENTRE VILLE
DE KHENCHELA

INTRODUCTION

Comme nous avons déjà dit dans le chapitre précédent, et après l'étude de l'ensemble de la ville, ce chapitre consiste à étudier le centre ville colonial et son voisinage contiguë dans un contexte d'interaction, en utilisant le découpage du PDAU dans sa partie concernant la sous-sectorisation du POS N°01.

L'étude du centre ville sera effectuée sur trois volets :

- I- l'étude du centre ville colonial et son voisinage.
- II- l'étude analytique de concentration des activités au centre colonial et leur voisinage.
- III- une enquête sur la gestion et usage du centre ville.

L'étude de ce centre se fait à la base des divisions du découpage de la ville de Khenchela en secteurs d'urbanisation élaborés par le PDAU intercommunale d'une part, d'autre part on a ajouté la cité Imam El-Ghazali et la cité Ibn Rochd par nécessité de notre intervention pour bien déterminer les réactions et les interactions du centre vis-à-vis de leur voisinage immédiat(voir figure N°VII-01).

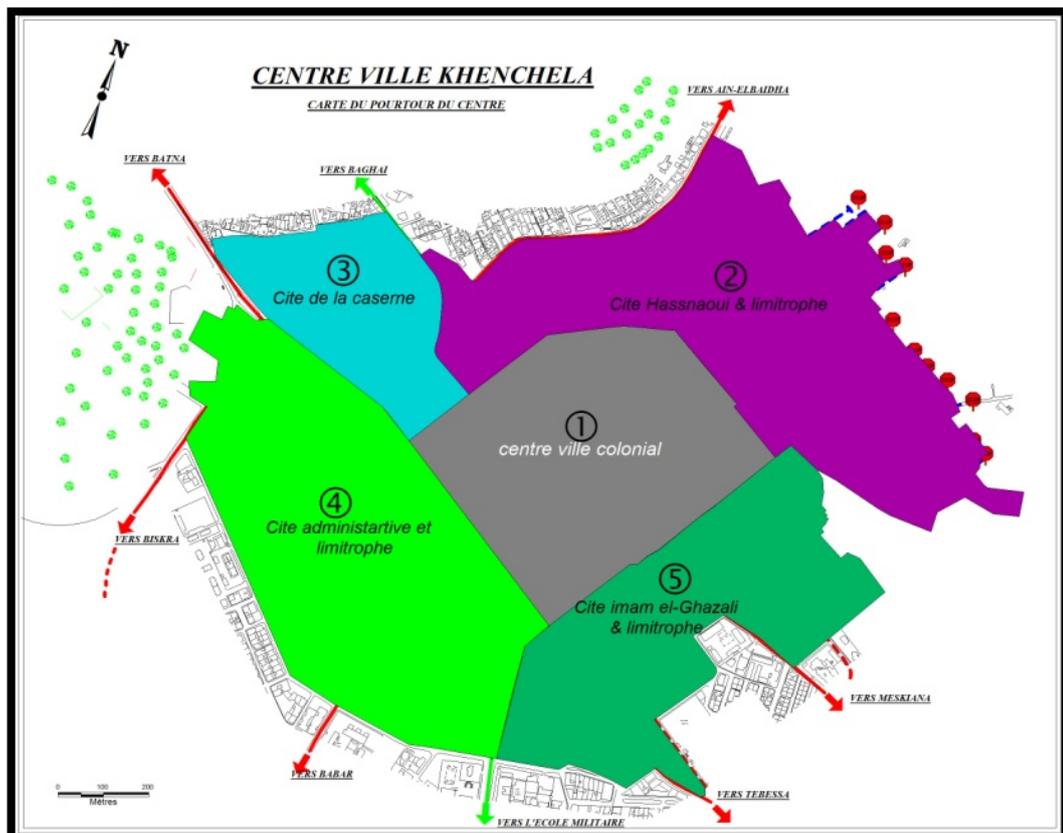


Figure N°VII-01 : découpage du centre ville de Khenchela en secteurs d'urbanisation. Source : auteur 2012 d'après PDAU Khenchela.

I- L'ÉTUDE DU CENTRE VILLE COLONIAL ET LEUR VOISINAGES.

Cette étude passe par la description et présentation du centre ville colonial et les quartiers qui l'entourent.

1- PRÉSENTATION DU CENTRE COLONIAL ET LES QUARTIERS QUI L'ENTOURENT :

a- Centre ville colonial :

C'est notre objet de recherche, il représente le premier noyau de la formation de la ville de Khenchela dans les périodes coloniales et poste coloniales (voir figure N°VII-02). Il est caractérisé par :

Une structure orthogonale et régulière, de mail carré avec un principe de positionnement des ilots offrant un nombre important de possibilités de déplacement et d'exploitation d'espace, cette règle de positionnement des ilots les a rendus semblables. Ce qui influe sur l'identification et les possibilités de repérage des lieux où on se situe.

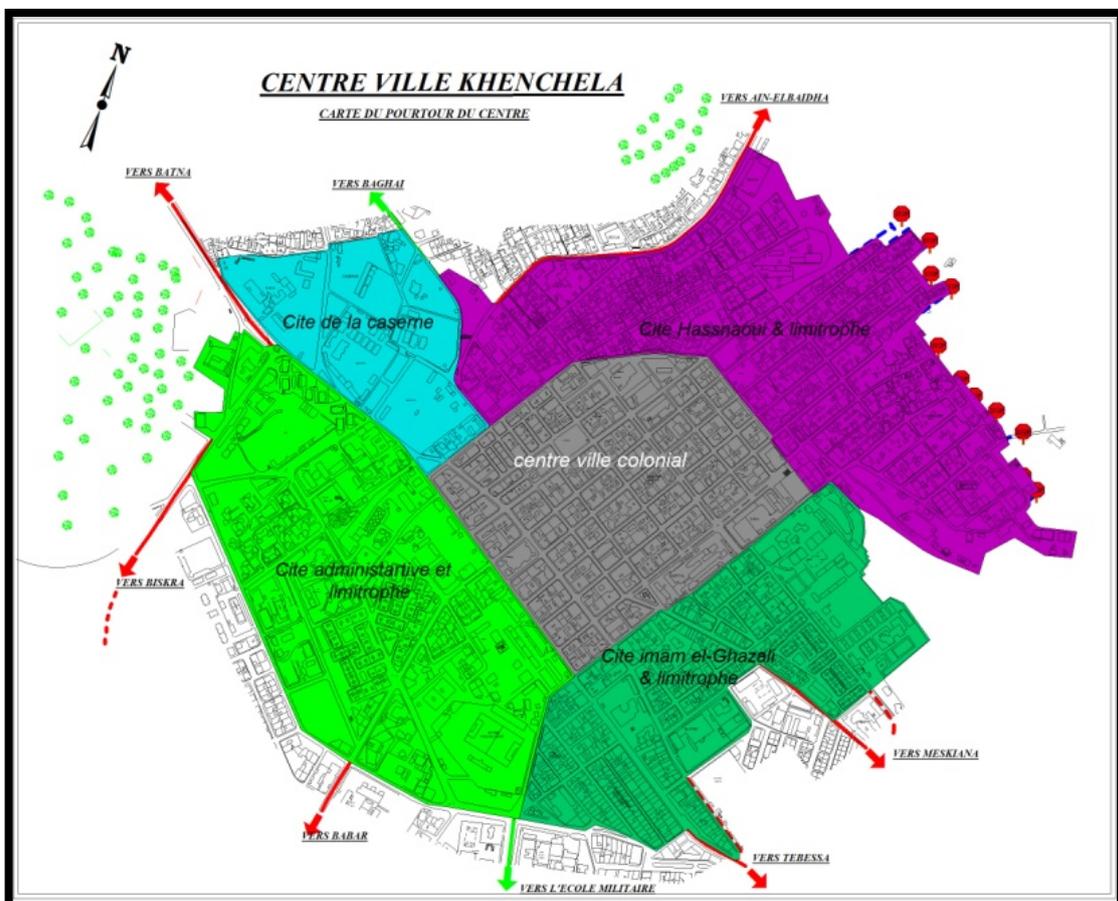


Figure N°VII-02 : localisation du quartier colonial par-rapport a son voisinage adjacent

Source : auteur 2012 d'après la carte de la ville de Khenchela.

Typologie urbaine signifiée par :

La largeur des voies d'ordre générale variées entre 5.00 m, 12 m, allant jusqu'à 16 m. les longueurs et largeurs des parcelles et des ilots allant de 35*50 m à 185 * 60 m , la répartition des équipements et des espaces libres sur les grands ilots (l'hôpital, le siège APC et la placette adjacente) .

- Typologie d'ornement de façades caractérisées par ces ouvertures arquées, délimitées en brique rouge et du bardage en fer forgé.
- Un nombre important de constructions a changées de style et de système constructif, mais la plupart d'entre elles sont en état initiale occupés par des activités diverses.
- La circulation auto au sein du centre ville montre bien la difficulté de déplacement, et de stationnement.

La plupart des voies sont de sens unique, ce qui reflète le problème de congestion qui fait marquer l'état de ce centre.

b- Cité Hassnaoui et ses limitrophe:

Situées au nord du quartier colonial, caractérisées par une vocation résidentielle, elles unissent d'une part un tissu urbain traditionnel (cité des jardins) et d'autre part un tissu urbain crée dans le cadre réglementaire (lotissement Hassnaoui).

Le premier caractérisé par une spontanéité, d'implantation, par un taux d'occupation de sol élevé, par des rues étroites et irrégulières, et par un système constructif fragile.

La stratification historique d'évolution de ce tissu urbain présente un contraste entre volonté de composition et hasard de vécu, ce qui résulte une confusion de convenance horizontale (désordre de maillage) et verticale (concavité et convexité).

Le second représente les premières taches d'urbanisme planifié dans la ville de Khenchela de l'indépendance. Et reproduit le même maillage orthogonal du centre colonial, et les caractéristiques du tissu urbain traditionnel. Au fur et à mesure avec La croissance de ce quartier ; des quartiers spontanés font l'objet de prolifération et la création (cité Yousfi).

c- Quartier de la caserne :

Ce quartier qui occupe une grande parcelle en plein devanture nord du centre ville colonial, est pratiquement isolé de la vie quotidienne des usagers, car il est délimité par un mur de clôture et englobe des équipements de commandement et de sécurité (groupe d'intervention de la gendarmerie, l'ex siège de wilaya et ses annexes...).

Ce quartier authentifie les premières étapes de création de cette ville, comme nous l'avons déjà expliqué au cours de la description des étapes de croissance de la ville.

Ce quartier joue un rôle horrible vis-à-vis du bon déroulement des fonctions de la ville.

d- Quartier administratif et ses limitrophe:

Ce quartier est le plus étendu par rapport aux autres quartiers avoisinants du centre ville, Il regroupe un ensemble d'équipements (siège de la wilaya et toutes les administrations annexes, siège du tribunal, la sûreté nationale, la poste et ses annexes, des quartiers d'habitat collectifs et individuels, une maternité, et le dépôt de compagnie des céréales (silos), deux grands squares en état délaissé, un stade de football et un marché couvert qui n'assume pas convenablement ses fonctions.

Ce quartier caractérisé par l'occupation de grandes parcelles clôturées, et ses rues étroites dans la majorité font le rôle des issues sans indication.

e- Quartier imam el-Ghazali et limitrophe

Ce quartier composé de lotissements (Imam El Ghazali et Ibn Rochd et la cité Bouzid), est d'une vocation résidentielle avec une activité commerciale exerçante au long des voies principales, ses rues sont plus ou moins normalisées mais condamnées par la circulation en sens unique, ce qui abîme et inhibe l'élocution du rôle de détenteur pour le centre ville.

2- ACCESSIBILITÉ ET RÉSEAU VIAIRE

D'après la présentation précédente des différents secteurs on peut décortiquer des secteurs et rassembler d'autres selon la nature et la typo-morphologie de chaque tissu urbain :

C'est Pour cela qu'on peut sectionner la cité des jardins de la cité Hassnaoui et Yousfi, et la cité administrative de la cité 150 logements, 120 logements et ses limitrophes.

Comme on peut associer ces deux dernières cités et leur limitrophes avec la cité Imam El Ghazali et Ibn Rochd (voir figure N°VII-03).

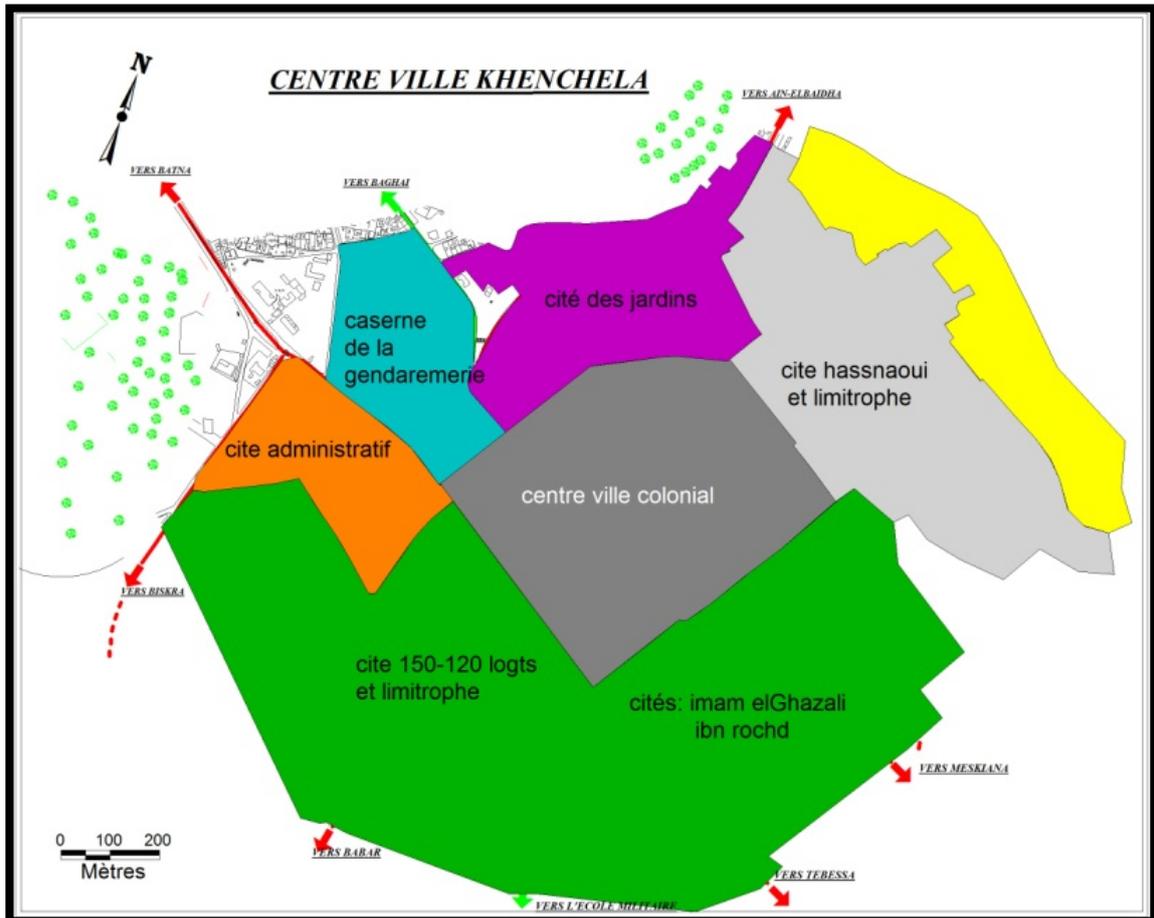


Figure N°VII-03 : découpage des quartiers avoisinants du quartier colonial selon la nature des tissus urbains Source : auteur 2012

L'étude d'accessibilité et de circulation dans le centre colonial a partir de chaque tissu de cette nouvelle division impose une visualisation de la trame viaire de ses tissus.

Cette trame peut être classifiée selon la valeur et l'importance de ces composantes en routes et rues (voir Figure N°VII-04):

Les routes : c'est les voies carrossables destinées à la liaison entre les localités et la desserte des zones mitoyennes des villes.

C'est le cas des voies principales reliant l'est à l'ouest (Tébessa vers Batna) et le Nord au Sud (vers Ain El-Beida au Nord, et Biskra au Sud).

La voie reliant l'est à l'ouest coïncide actuellement avec le boulevard de la Palestine qui est considéré comme artère principale structurante qui donne l'âme et la valeur inspiré de son histoire au centre ville et à toute la ville.

La voie reliant le sud au nord a une valeur historique importante ce qui la qualifie d'être une deuxième artère de la ville.

Ces deux voies se convergent et se croisent au centre colonial.

LES RUES : ce sont des voies bordées de maisons ou de murailles dans une ville ou dans un village.

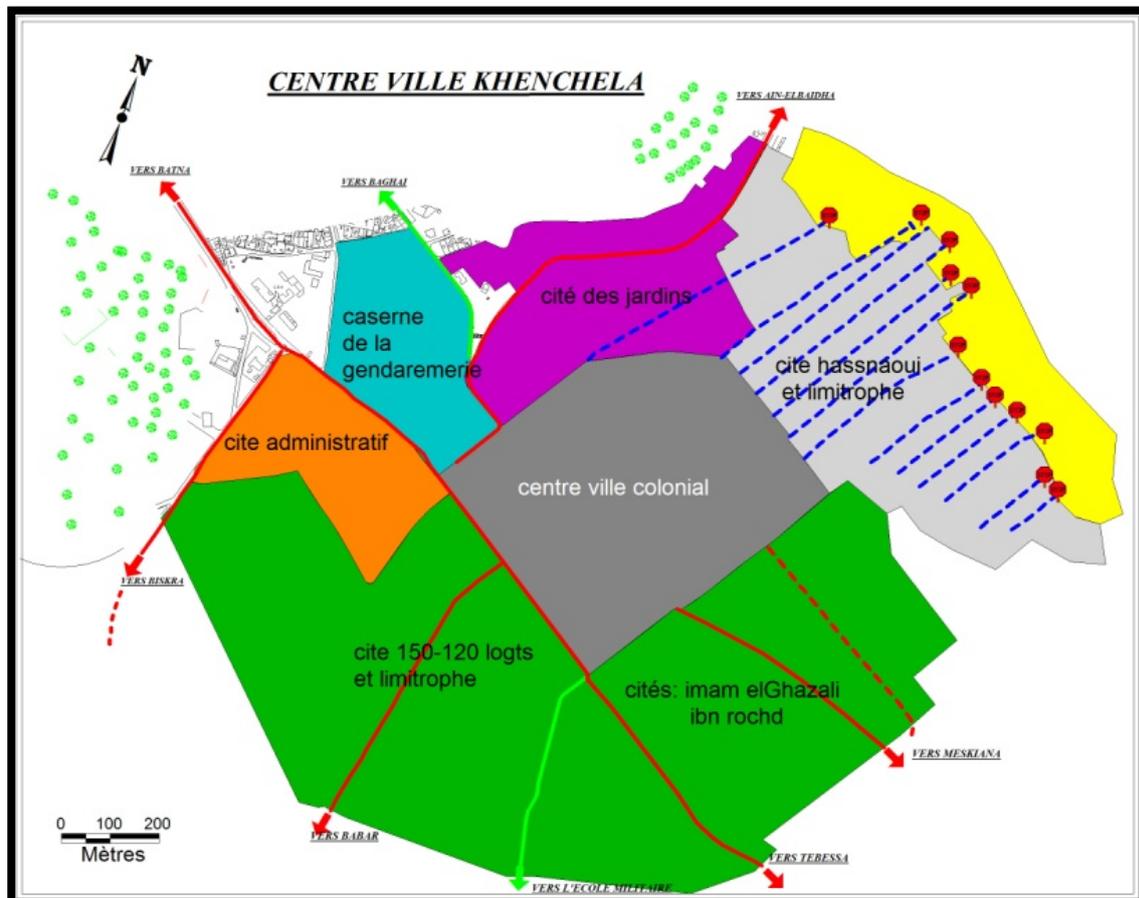


Figure N°VII-04 : représentation de la nappe de circulation autour du centre ville colonial

Source : auteur 2012

Pour analyser ces éléments on voit qu'il est important d'étudier séparément chaque destination vers les quartiers adjacents du centre.

a- Centreville vers cités Hassnaoui

La composition de la trame viaire de ces deux quartiers est structurellement cohérente, elle présente une continuité maillée des rues du centre ville par-rapport à celle de la cité Hassnaoui, mais ces rues sont rarement fréquentées et visitées par la circulation ordinaire

de la ville, parce qu'elles sont limitées ou fond par la dite limite naturelle (Talus et limite du périmètre de la ville par les terrains de propriété privée) voir Figure N°VII-05.

Par conséquent, cette partie est en hors discipline globale d'accessibilité, de perméabilité d'espace et d'utilisation d'outils et de compréhension.

b- **Centreville vers Cité des Jardins**

La relation entre ces deux quartiers contigus, est dépendante des effets de la stratification historique de formation de ces quartiers et la nature géographique des terrains d'assiette de chaque quartier.

De même, ces deux quartiers vivent en désharmonie urbaine et en imperméabilité en matière d'échange et de mouvement. Causés par l'absence de cohérence entre ces deux tissus différent et l'absence des outils catalyseurs surtout au niveau du quartier traditionnel.

c- **Centre ville vers quartier de la Caserne :**

A part l'artère principale (Boulevard de la Palestine) qui passe au bord du mur de clôture de la caserne, et la rue qui contourne cette dernière, cette parcelle est absolument isolée du contexte général urbain. Et contrairement, elle joue le rôle d'un élément inopportun et son déplacement important et indispensable (voir Figure N°VII-05).

d- **Centre ville vers la Cité Administrative :**

Ce quartier occupe une surface importante, il est retiré de la fréquentation habituelle du public vue son caractère, à l'exception d'une petite ruelle discrète qui mène d'un seul sens de l'axe principale à la cité 150 logements. Cette situation n'offre aucune facilité avec laquelle on peut accéder à ces lieux en utilisant les moyens de transport (voir Figure N°VII-05).

e- **Centre ville vers l'Ouest et le Sud de la ville:**

Les quartiers concernés de cette affectation sont (les 150 et les 120 logements avec leur entourage, quartier du stade, cité Imam El Ghazali –Ibn Rochd et la cité Bouzid).

Les différentes actions de déplacement et de mouvement vers ces destinations permise à prendre de multiple possibilités et de choix, rendent ces destinations plus animées et actives surtout avec la répartition des administrations et d'autres activités sur l'ensemble de cette entité (voir Figure N°VII-05).

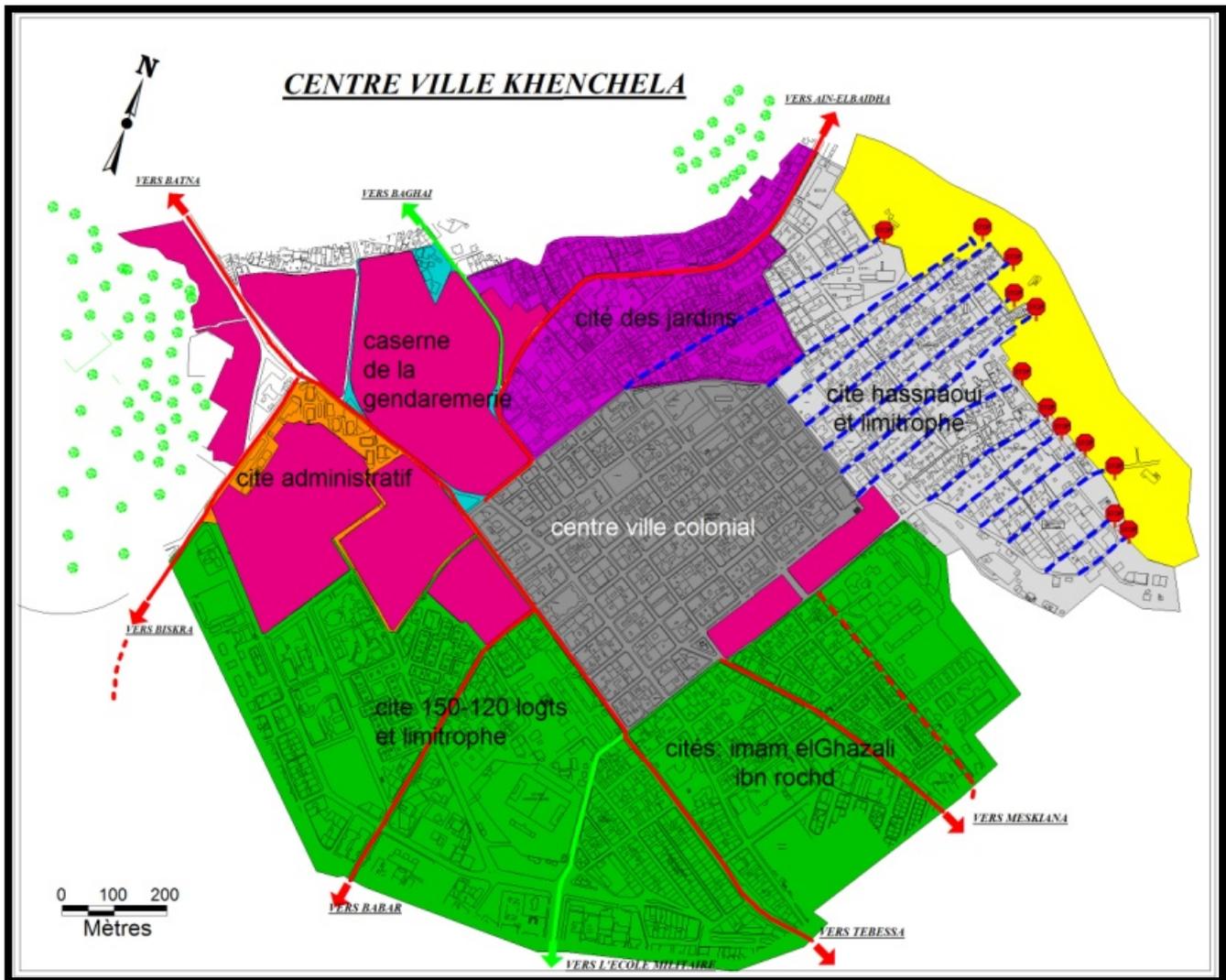


Figure N°VII-05 : Possibilités d'accessibilité du et vers le centre ville colonial

Source : auteur 2012.

CONCLUSION :

Dont on a parlé plus haut on peut conclure l'état d'accessibilité ainsi :

1- Possibilité D'inaccessibilité et D'imperméabilité : cette possibilité concerne trois destinations qui entourent le centre ville.

1-1- Cité Hassnaoui et cité Yousfi : causé par une **Barrière** naturelle de terrain très accidenté et par la limite du périmètre urbain de la ville doté par la propriété privée des terrains (voir N°VII-06, et photos N° : VII-01-02-03-04-05-06-07).



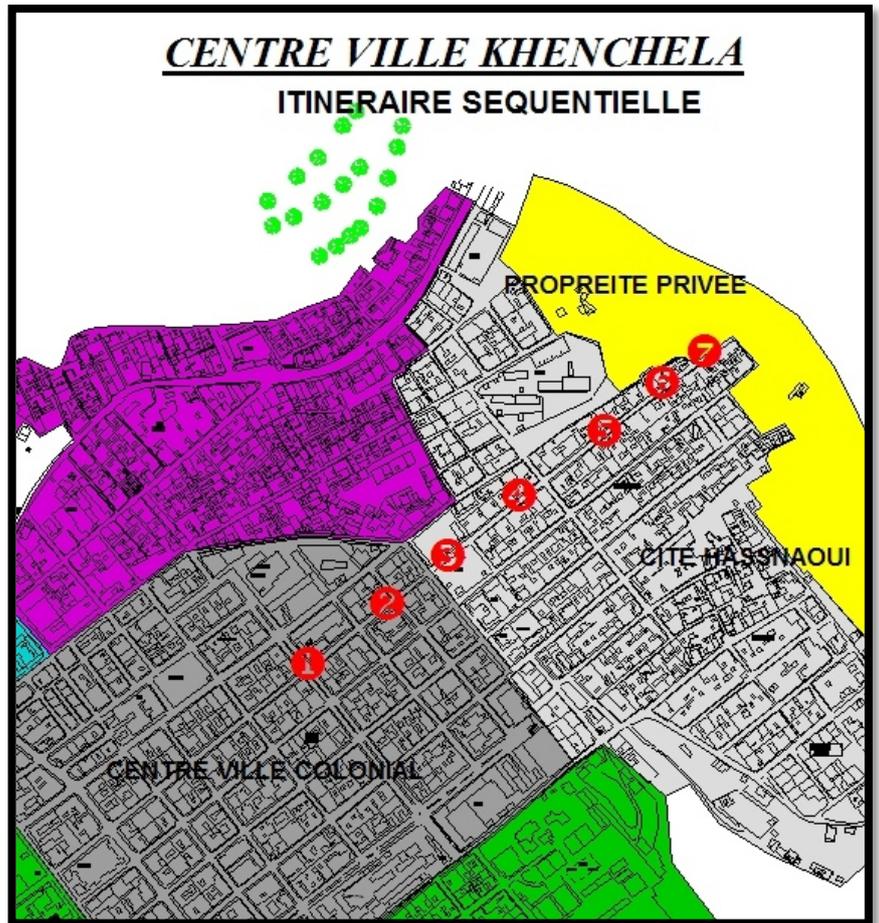
03



02



01



07

Figure N°VII-06 photos 1-2-3-4-5-6-7 : Itinéraire séquentielle du centre ville jusqu'au périphérie de la ville (limite de la cité Hassnaoui). Source : auteur 2012.

CHAPITRE -VII- ETUDE ANALYTIQUE DU CENTRE VILLE DE KHENCHELA

- 1-1- Cité des Jardins (Marito) : causé par incohérence urbaine de **Deux Tissus Urbains déferents**, et par la ligne de relief qui se présente comme **Obstacle Géographique** (voir N°VII-07, et photos 8-9-10-11-12-13).



CENTRE VILLE KHENCHELA

ITINERAIRE SEQUENTIELLE (tissus urbains hétérogène)

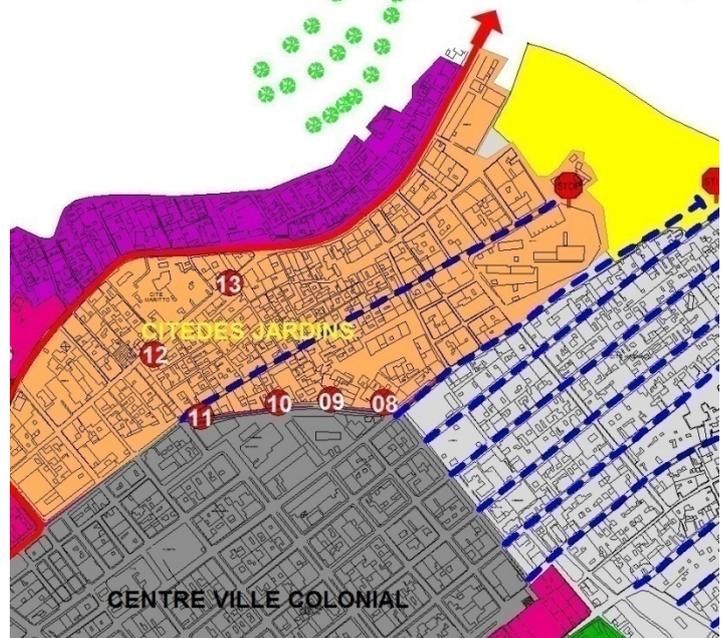


Figure N°VII-07 photos 08-09-10-11-12-13-
représentation de la différence de niveau et
l'hétérogénéité du tissu urbain entre centre
ville coloniale et la cité des Jardins.

Source : auteur 2012

CHAPITRE -VII- ETUDE ANALYTIQUE DU CENTRE VILLE DE KHENCHELA

- 1-2- Cité de la Caserne et cité Administrative : causé par les enceintes clôturées qui se présentent comme des **Obstacles Construits** (voir Figure N°VII-08 photos 14-15-16-17-18-19-20).

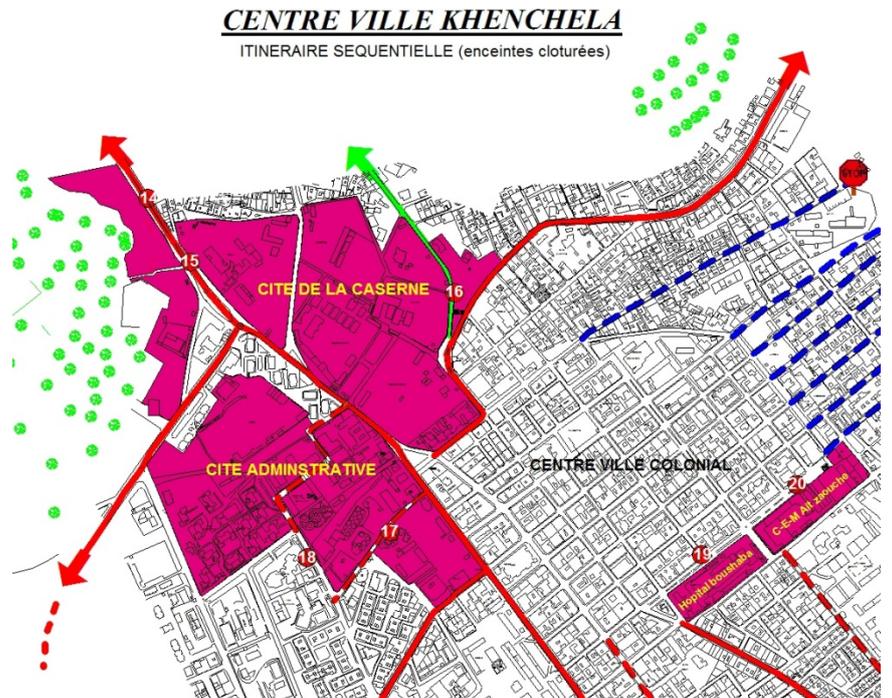


Figure N°VII-08 photos 14-15-16-17-18-19-20 localisation enceintes clôturées qui se présentent comme des obstacles devant une accessibilité libre au centre ville
Source : auteur 2012

2- Possibilité d'accessibilité et de perméabilité : cette possibilité concerne les destinations Sud et Sud-ouest de la ville.

Notre centre vie dans une boucle ouverte seulement sur la destination Sud et Sud-ouest ce qui favorise les échanges et matérialise le développement physique des activités (voir Figure N°VII-09).

Donc, L'approche analytique d'étude d'accessibilité et de perméabilité du centre ville et son entourage avoisinant montre qu'il ya de déférentes contraintes toute au long du parcours de formation de cette ville et son centre, ces contraintes jouent le rôle d'éléments régulateurs qui influent sur le destin de ce centre.

- **Contrainte Géographique :**

Se présente en ligne de relief qui délimite la ville sur sa partie nord, cette ligne se matérialise en terrain accidenté allant du nord ouest et contourne toute la devanture Nord de la ville (elle se présente clairement dans la carte de 1874).

- **Contrainte Historique :**

Concrétisées en deux composantes :

- la première est la caserne qui a été crée dès les premiers temps de la naissance de la ville, elle occupe une grande parcelle limitée de part et d'autre par deux contraintes naturelles (le massif du Chabord au Sud et d'un grand talus au Nord).

- La deuxième; est le tissu urbain hétérogène, qui est de nature différente, il présente une structure traditionnelle concentrée avec des rues étroites, des impasses, et des parcelles irrégulières. Cette structure fait provoquer une rupture entre les deux tissus, ce qui fait face à l'écoulement facile du centre ville par-rapport a ce tissu. Ce dernier est présenté par l'ancien village des indigènes, l'actuelle cité des jardins (Marito), Et ces extensions ultérieurs qui limitent toutes possibilités d'accroissement vers le nord de ce centre.

- **Contrainte Concernant la Nature Juridique du Terrain :**

Elle peut être considérée avec la contrainte géographique comme une deuxième barrière devant la croissance de la ville vers le Nord. Ce qui influe directement sur la situation de ces quartiers mitoyens et les mettre en banlieue malgré leur proximité du centre ville (le cas des cité Hassnaoui, Yousfi et Marito).

- **Contrainte Artificielle (Obstacles Construits) :**

Cette contrainte est l'une des conséquences de présence des équipements anti-urbains en plein milieu urbain, avec ses enceintes clôturées, l'occupation des grandes parcelles, et l'attitude de pollution visuelle, sonore et d'environnement, Ainsi que les difficultés de déplacement et d'accès librement aux différents lieux, et ensuite un désagrément va être provoqué aux usagers.

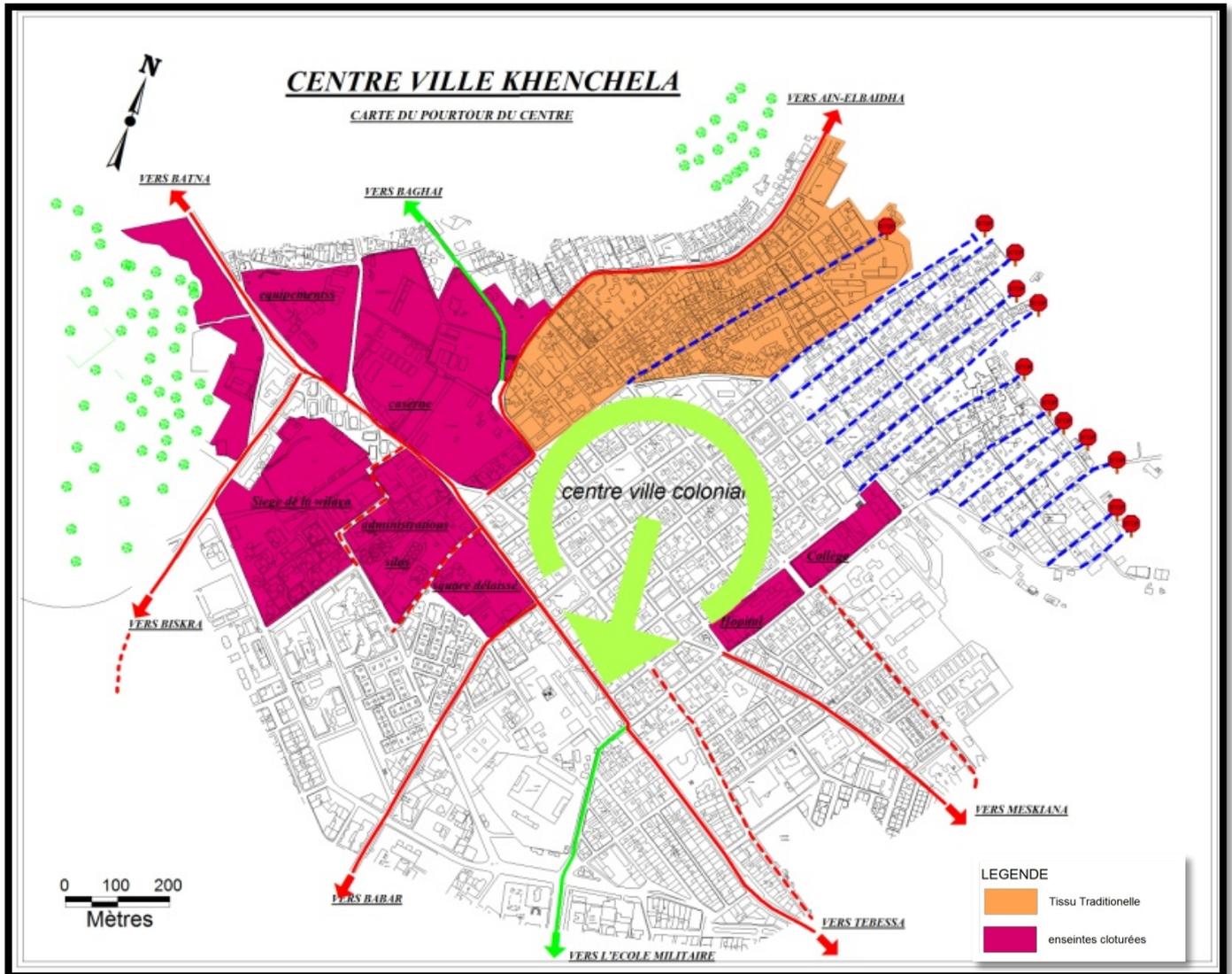


Figure N°VII-09 : possibilité d'accessibilité libre est relativement offerte seulement vers le sud du centre colonial. Source : auteur 2012

II- L'ÉTUDE ANALYTIQUE DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS AU CENTRE COLONIAL ET LEUR VOISINAGE.

L'étude de ce volet basé sur un classement des activités du centre ville en sept groupes distincts, selon ses fonctions principales. Chacun de ces groupes motorisé en type d'activité est rassemble des activités assemblant en matière des services offertes dans chaque sous -secteur du centre ville à l'aide des données du recensement économique 2011 de la ville de Khenchela, (tableau N°-VII-01) (voir détaillé de ce tableau en annexe 01) :

Localisation par sous-secteur Représenté en sectorisation du POSN°01 de la ville de Khenchela	Type d'activité		Nomination de chaque siège	nombre d'unité par activité
SOUS-SECTEURS N°...	01	Administration et équipements publics	
			
			
			TOTALE
	02	Services publics	
		
			TOTALE
	03	LES AFFAIRES	
			
			TOTALE
	04	Commerce	
			
			TOTALE
	05	SERVICES Divers	
			
			TOTALE
	06	Vie sociale et culturelle	
			
			TOTALE
	07	Placette et aires de stationnement	
			
TOTALE			

Tableau N°VII-01 : Classement des activités du centre ville selon le type d'activité, la nomination des sièges, et le nombre d'unité par activité. Source : auteur2012.

1- ADMINISTRATION ET EQUIPEMENTS PUBLICS

La concentration d'administration et des équipements publics connaît une condensation au centre ville en premier degré et ensuite à la cité administrative, elle prend une forme elliptique hiérarchisée en ordre décroissant vers le nord (cité Hassnaoui et limitrophe). Elle se réduit en décadence vers le quartier de la caserne et la cité Imam El-Ghazali sur les deux volets (voir figure N° VII-10). Cette représentation reflète correctement les données mentionnées sur le tableau du recensement économique (tableau N° VII-02).

Cette situation peut être expliquée par la disponibilité des biens de l'état héritée du période colonial, et les extensions ultérieures sur les terrains disponibles.

Comme on peut l'expliquer par la valeur importante du centre comme lieu d'attraction des activités et des citoyens, et la volonté de l'état de se présenter comme autorité et de mise en vigueur d'une politique de présence et de commandement au sein des lieux les plus fréquentés et peuplés.

Elle peut être expliquée aussi par les potentialités offertes par le lieu comme point de convergence et passage de toutes les réactions et les événements qui se déroulent dans la ville et autour d'elle (voir figure N° VII-11).

La décadence de cette activité sur les deux volets et le périmètre du centre justifié par la vocation résidentielle des quartiers et la détention d'une grande parcelle par la caserne, dans une existence d'équipements et d'administration de proximité.

ADMINISTRATION ET EQUIPEMENTS PUBLICS

N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	centre ville colonial	29
02	Cité Hassnaoui et limitrophe	10
03	Cité de la caserne	4
04	Cité administrative et limitrophe	23
05	Cité imam El-Ghazali	2

Tableau N°VII-02 Répartition des unités d'administration et des équipements publics sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

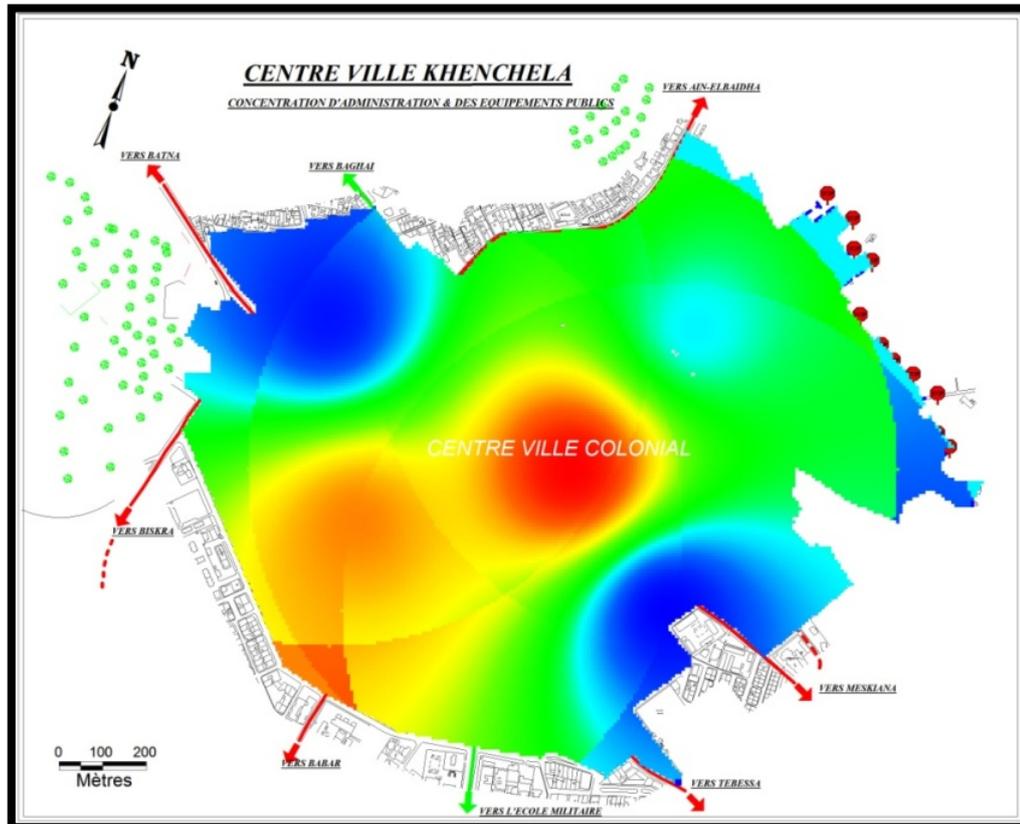


Figure N°VII-10 : concentration des administrations et des équipements publics au centre ville de Khenchela. Source : auteur 2012

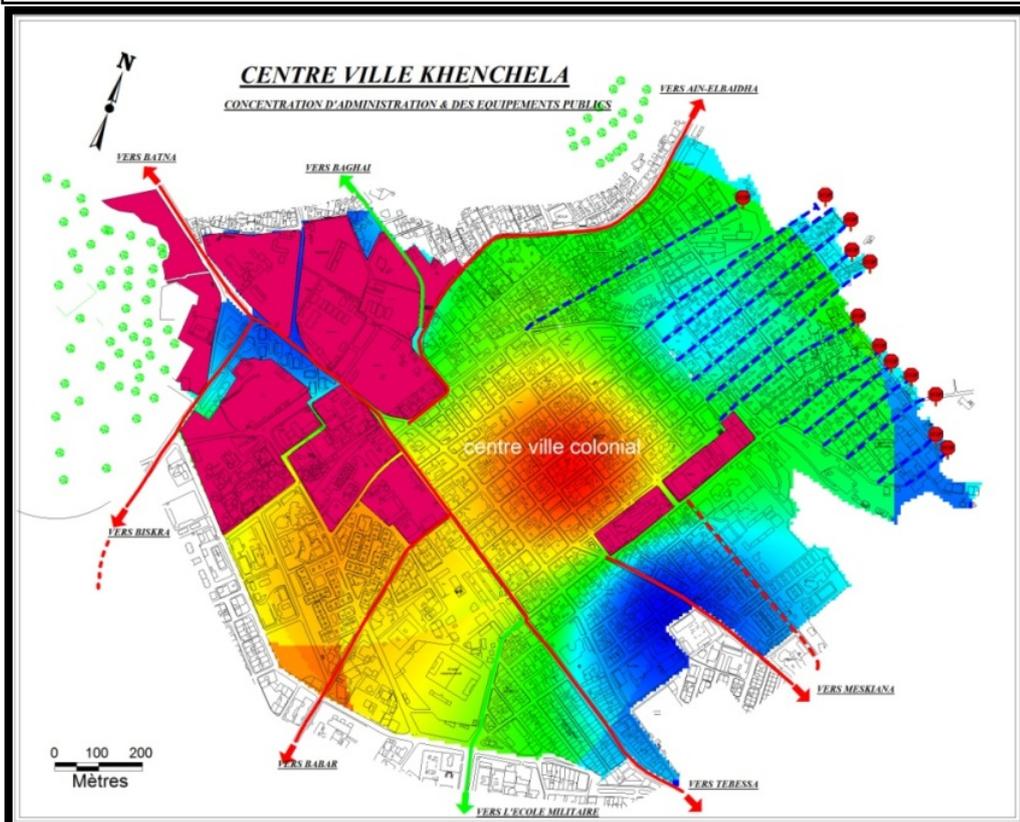


Figure N°VII-11 : représentation de la concentration des administrations et des équipements publics sur la carte du centre ville de Khenchela. Source auteur

2- SERVICES PUBLICS

La concentration des services publics se confine au centre ville en premier degré et à la médiation entre la cité administrative et son voisinage. Elle prend une forme Bi concentrique (en centre colonial et à la cité administrative) polarisée en ordre décroissant. Et se réduit en décadence vers les quartiers (cité Hassnaoui, cité de la caserne et cité ibn Rochd) sur trois volets (voir figure N° VII-12).

Cette représentation reflète correctement les données motionnées sur le tableau du recensement économique (tableau N° VII-03).

Cette situation peut être expliquée par la nature de quelques services subordonnés par l'état ce qui donne faveur à ces sièges d'être dans ses biens disponible au centre.

Comme on peut l'expliquer par la valeur importante du centre comme lieu d'attraction des activités et des citoyens.

La décadence de cette activité sur les différents volets et le périmètre du centre justifie par la vocation résidentielle des quartiers, et l'obscurité qui empreinte la zone des enceintes clôturées (voir figure N° VII13).

<i>SERVICES PUBLICS</i>		
N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	centre ville colonial	38
02	Cite Hassnaoui et limitrophe	1
03	Cite de la caserne	1
04	Cite administrative et limitrophe	23
05	Cite imam El-Ghazali	2

Tableau N°VII-03: Répartition des unités de services publics sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

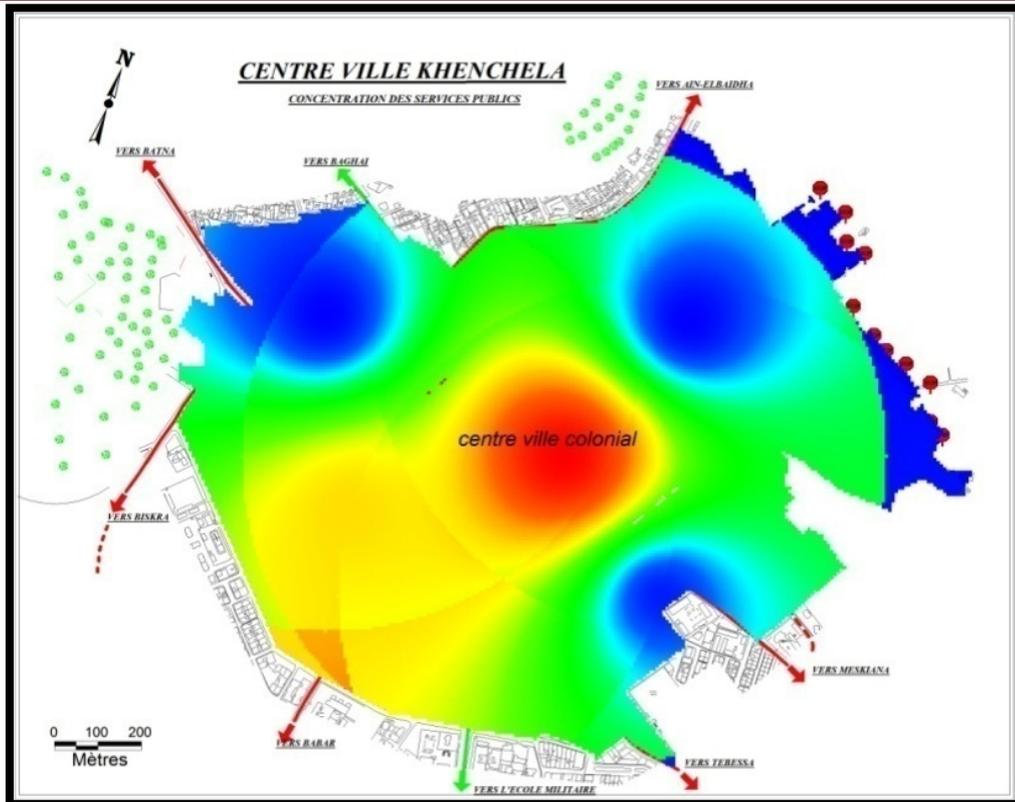


Figure N°VII-12 : concentration des services publics au centre ville de Khencchela. Source : auteur 2012

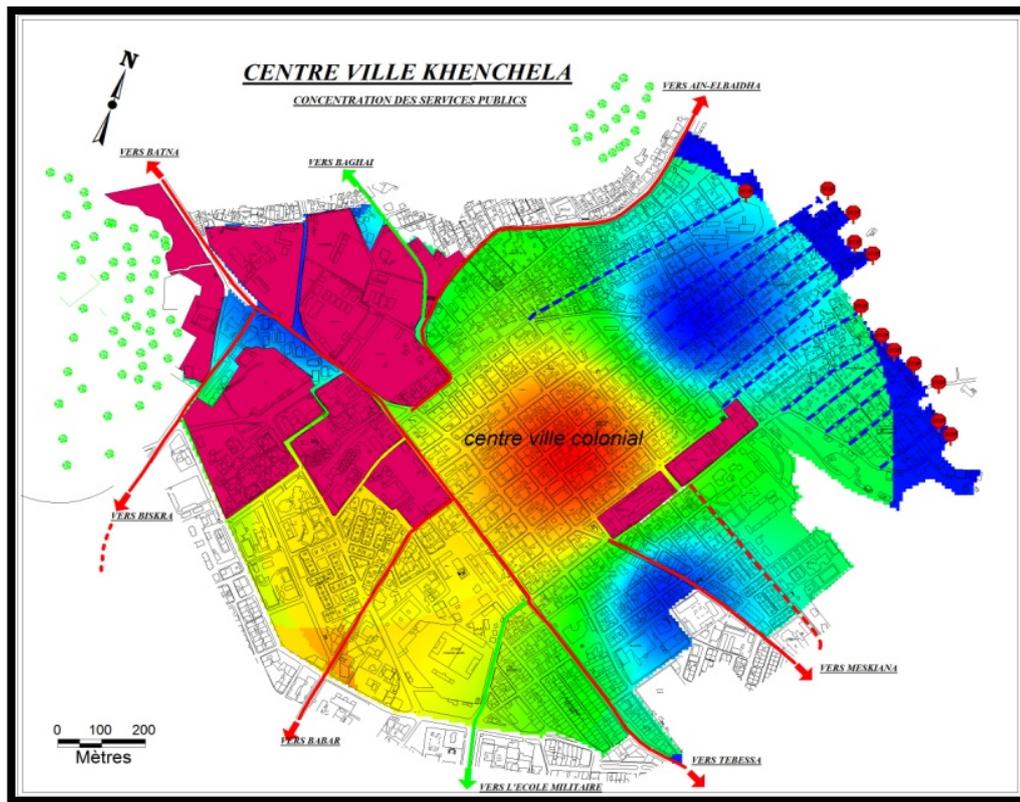


Figure N°VII-13 : représentation de la concentration des services publics sur la carte du centre ville de Khencchela. Source auteur 2012.

3- LES AFFAIRES

La concentration des affaires est spécialement intense au centre ville, elle va en dilution vers la rue de Babar, elle prend une forme concentrique (au centre colonial) polarisé en ordre décroissant dans le reste des quartiers. et se réduit à nulle dans la cité de la caserne, et a moindre importance dans les cités (Hassnaoui , et Ibn-Rochd) (voir figure N° VII-14)..

Cette représentation reflète correctement les données ci-motionnées sur le tableau du recensement économique (Tableau N° VII-04).

L'indépendance des affaires avec les administrations et les services publics est clairement remarquable par ce qu'il est vital aux hommes d'affaires de se trouver à proximité des organismes légaux, de commandement, ainsi qu'aux services publics.

Cette situation peut être aussi expliquée par le regroupement de ces activités ou se trouvent réunis leurs sièges dans des édifices constitués pour ces raisons et même dans des bâtiments collectifs (voir figure N° VII-15).

LES AFFAIRES		
N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	Centre ville colonial	135
02	Cite Hassnaoui et limitrophe	10
03	Cite de la caserne	0
04	Cite administrative et limitrophe	71
05	Cite imam El-Ghazali	5

Tableau N°VII-04 : Répartition des unités des affaires sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

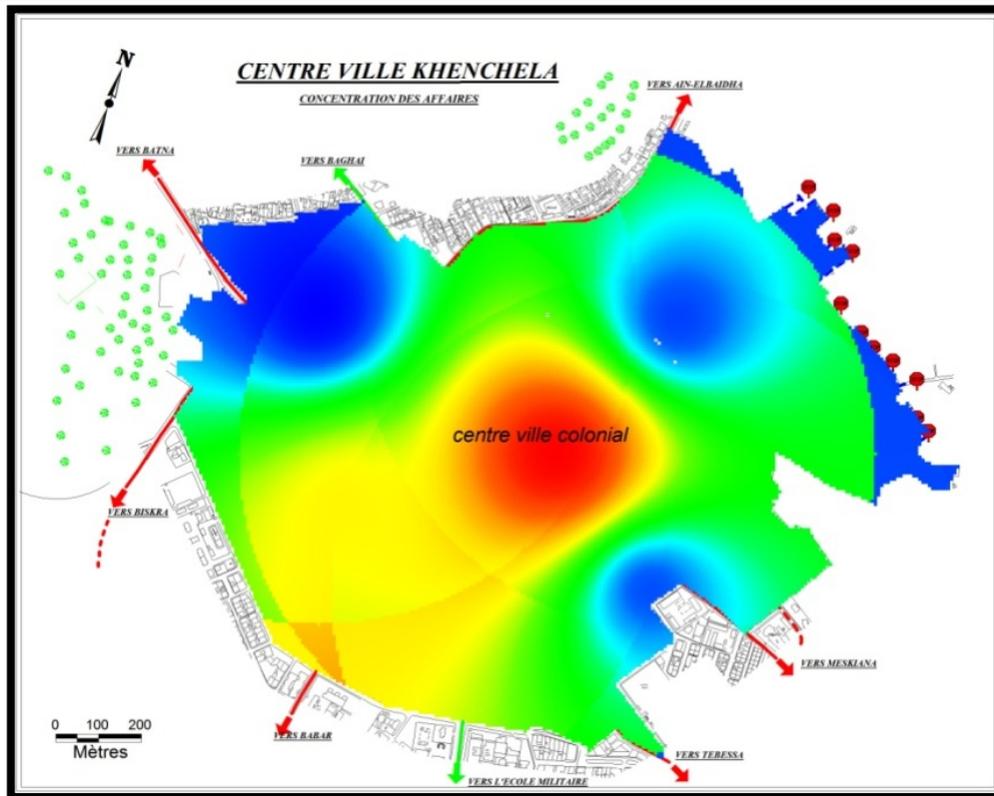


Figure N°VII-14 : concentration des affaires au centre ville de Khencela.
Source : auteur 2012

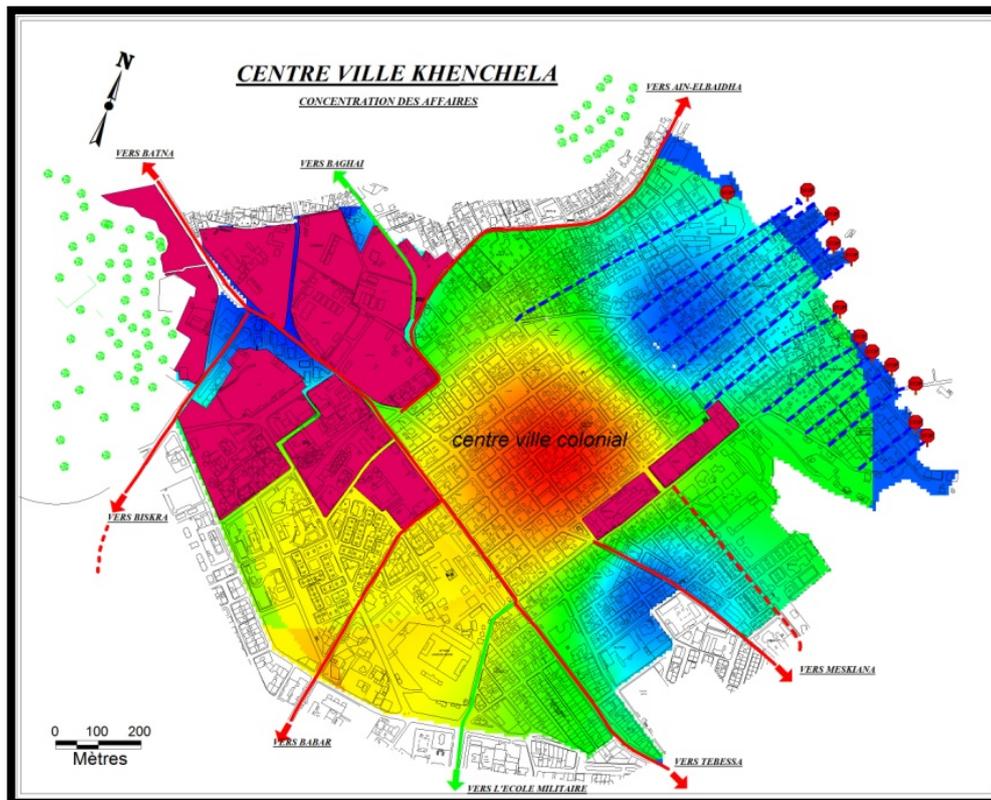


Figure N°VII-15 : représentation de la concentration des affaires sur la carte du centre ville de Khencela. Source auteur 2012.

4- LE COMMERCE

La concentration du commerce prend une forme radiale. Son intensité et prépondérante au centre colonial, se déploie sur les cités mitoyennes d'une façon uniforme et se prolonge avec les axes principaux.

Par contre, elle vit son inexistence sur la partie là où s'installent toutes les enceintes clôturées (cité Administrative –Caserne...)(voir figure N° VII-16).

Cette représentation reflète correctement les données ci-mentionnées sur le tableau ; (Tableau N°VII-05).

Cette Concentration peut être justifiée par le phénomène de tropisme routier qui se matérialise par les axes qui assument surtout les grands mouvements des personnes et des marchandises en dedans et en dehors de la ville.

Cette Concentration peut être justifiée aussi par la multi centralité des activités commerciales surtout dans les quartiers populaires et résidentiels (cas de marché spontané de la cités 700 logements) (voir figure N° VII-17).

Cette présentation montre qu'il est évident que le commerce de détail doit-être situé dans les quartiers résidentiels, pour faciliter l'attache de satisfaction des besoins de ses usagers.

Pour le commerce de gros qui n'est pas compatible avec des surfaces assez réduites, il peut s'exercer parfaitement à l'extérieur du centre. Ce qui explique cette répartition radioconcentrique.

COMMERCE		
N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	centre ville colonial	648
02	Cite Hassnaoui et limitrophe	101
03	Cite de la caserne	5
04	Cite administrative et limitrophe	121
05	Cite imam El-Ghazali	96

Tableau N°VII-05 : Répartition des unités de commerce sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

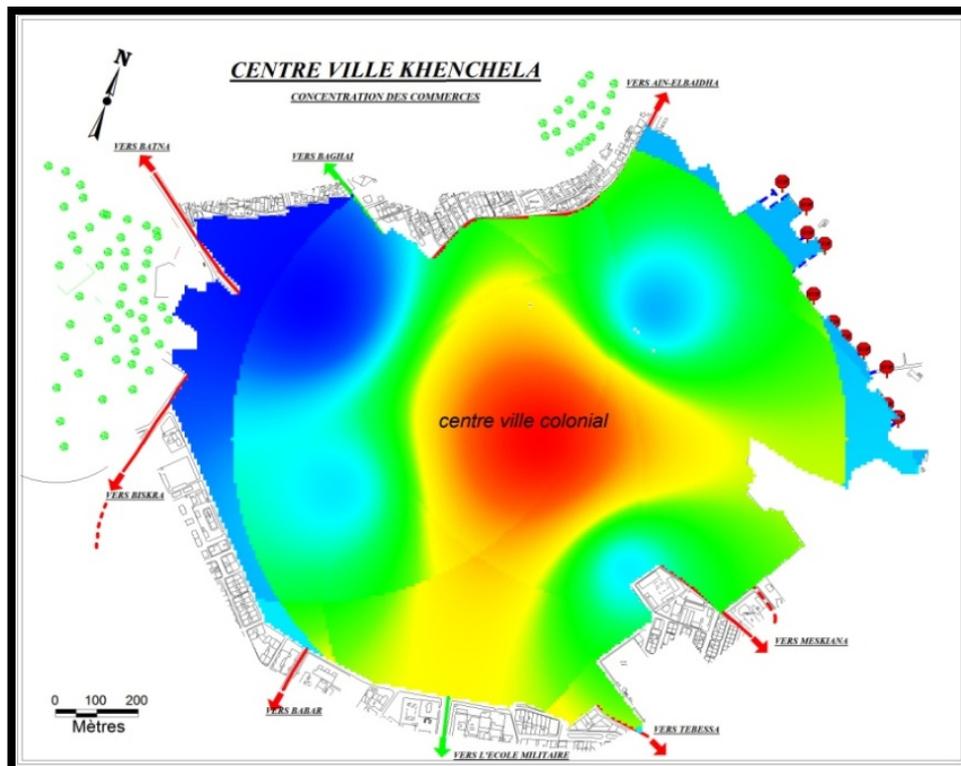


Figure N°VII-16 : concentration de commerce au centre ville de Khencchela.
Source : auteur 2012

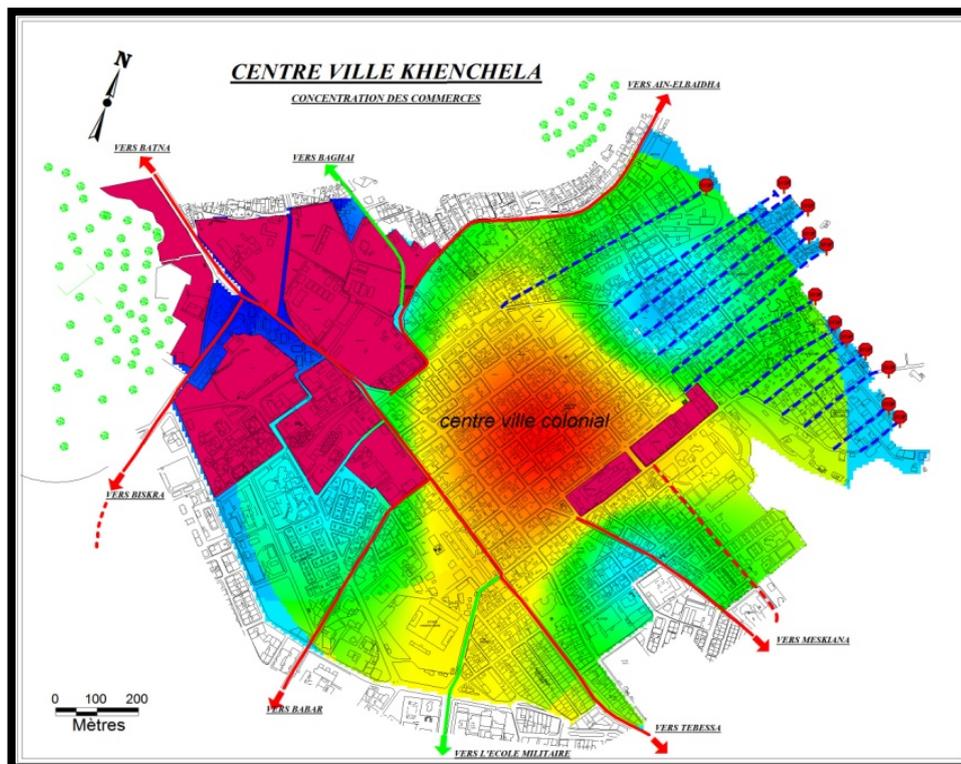


Figure N°VII-17 : représentation de la concentration de commerce sur la carte du centre ville de Khencchela. Source auteur 2012.

5- LES SERVICES DIVERS

La concentration des services divers prend la même circonstance que le commerce.

Elle Tient une forme radioconcentrique ; leur intensité est prépondérante au centre colonial, elle s'étend sur les cités mitoyennes d'une façon uniforme, et se répartit sur les quartiers les plus peuplés (voir figure N° VII-18).

Par contre elle montre qu'elle est inexistante sur la partie ou se regroupent toutes les enceintes clôturées (cité administrative –caserne...) (voir figure N° VII-19).

Cette représentation reflète correctement les données motionnées sur le tableau le (Tableau N° VII-06). Cette Concentration peut être justifiée d'une part par le phénomène de tropisme routier et d'autre part par la densité populaire.

<i>SERVICES DIVERS</i>		
N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	centre ville colonial	280
02	Cite Hassnaoui et limitrophe	101
03	Cite de la caserne	0
04	Cite administrative et limitrophe	88
05	Cite imam El-Ghazali	33

Tableau N°VII-06 : Répartition des unités des services divers sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela.
Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

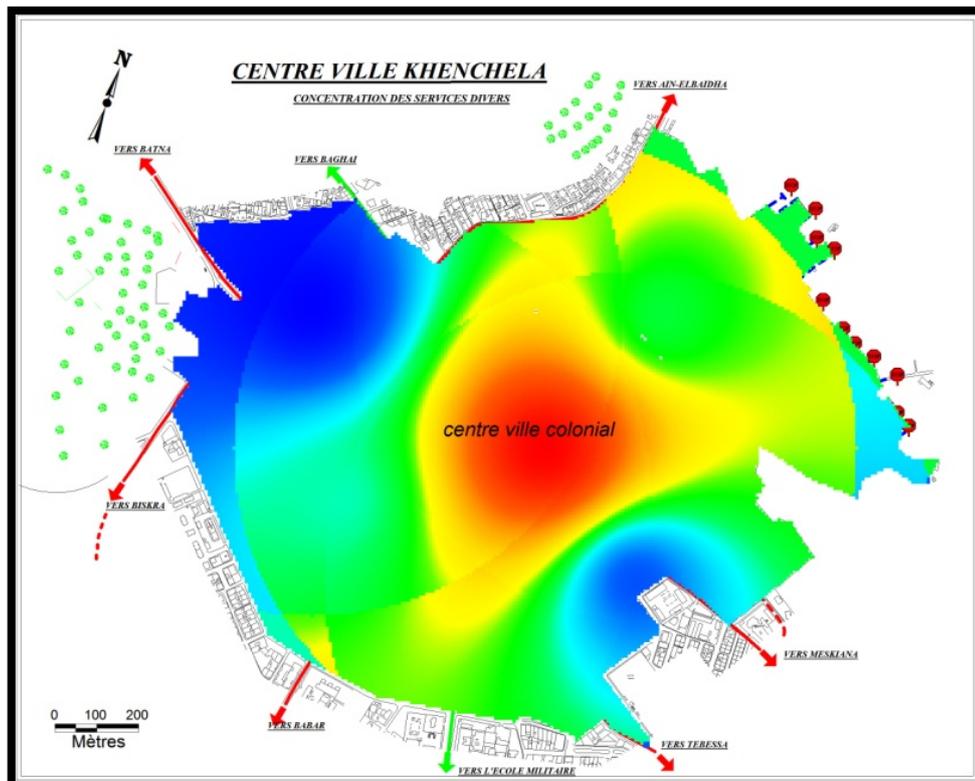


Figure N°VII-18 : concentration des services divers au centre ville de khencchela. Source : auteur 2012

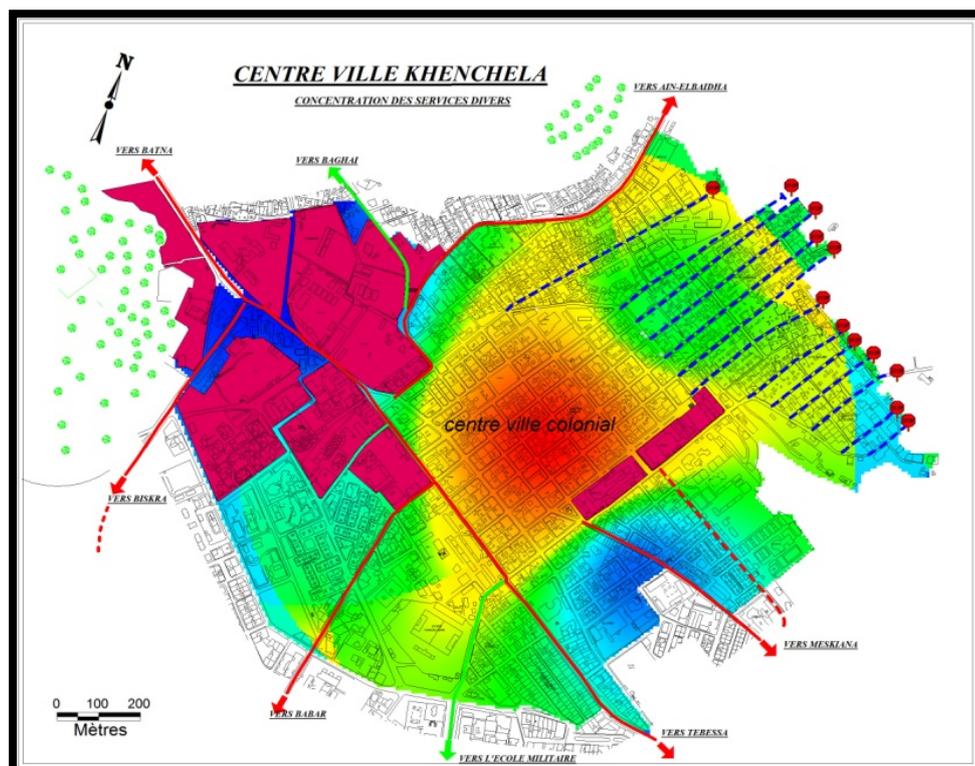


Figure N°VII-19 : représentation de la concentration des services divers sur la carte du centre ville de Khencchela. Source auteur 2012.

6- LES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELLES

Vue la nature de ce type d'équipements, leur nombre est relativement limité par-rapport aux autres activités, c'est pour cela qu'on constate que le rapport de différence entre ces quartiers est pratiquement connivent.

Cette représentation reflète correctement les données ci-motionnées sur le tableau ; (Tableau N°VII-07).

La concentration de ces équipements montre une autre forme d'intensité, elle se centralise au centre colonial et aux cités populaires (cité des jardins, et cité Hassnaoui), et se répartit d'une façon équilibrée sur le reste des quartiers (cite 150 logts jusqu'à la cité Ibn Rochd) (voir figure N° VII-20).

Cette concentration au centre ville ajoute une grande valeur historique et artistique par leur caractère architectural, sa beauté et sa richesse du centre (cas de la mosquée émir Abdelkader, et la mosquée Abdelhamid ben Badis, qui à été à l'origine de sa création une église chrétienne) (voir figure N° VII-21).

<u>EQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELLES</u>		
N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	centre ville colonial	9
02	Cite Hassnaoui et limitrophe	5
03	Cite de la caserne	0
04	Cite administrative et limitrophe	4
05	Cite imam El-Ghazali	1

Tableau N°VII-07 : Répartition des équipements sociaux culturels sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

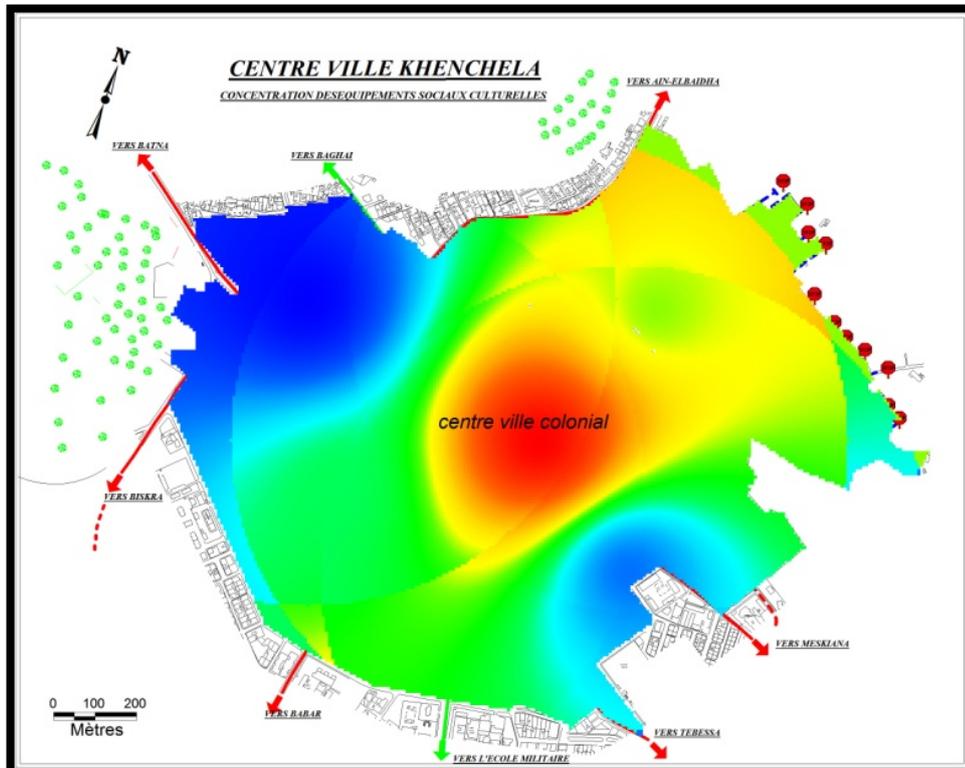


Figure N°VII-20: concentration des équipements sociaux culturels au centre ville de Khenchela. Source : auteur 2012

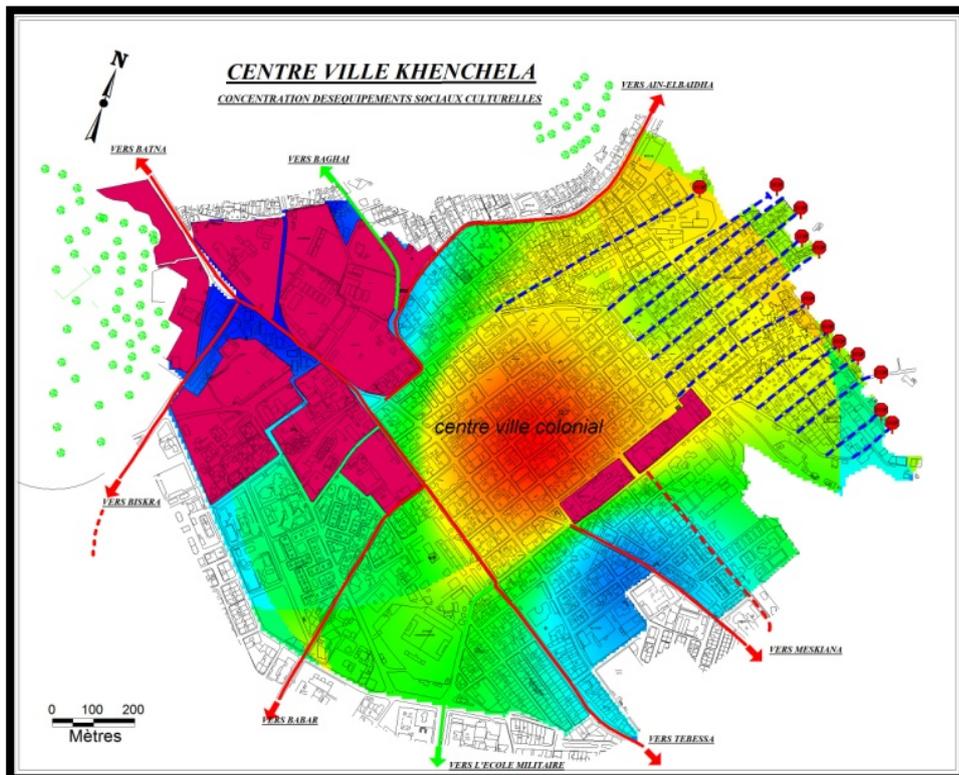


Figure N°VII-21: représentation de la concentration des équipements sociaux culturels sur la carte du centre ville de Khenchela. Source auteur 2012.

7- PLACETTES ET AIRES DE STATIONNEMENT

Pour ce cas la différence est remarquable, la concentration de ce genre d'activité se rend en dehors du centre colonial, est loin des cités populaires, elle se concentre plus-ou moins dans la partie récente du centre ville (de la cité administrative à la cité Ibn Rochd), peut être pour la nature de ce type d'activité réclamant de vastes surfaces et des terrains plats. (Voir figure N°VII-22 & figure N°VII-23).

Comme en a indiqué ci-dessus, le nombre de ces équipements est relativement limité par rapport aux autres activités, mais il nécessite de grandes surfaces, c'est pour cela qu'on constate que le rapport de différence entre les différents quartiers est pratiquement connivent (Voir Tableau N°VII-08).

Pour le centre ville, les aires de stationnement sont plus qu'indispensable pour réduire l'effet de la congestion.

<i>PLACETTES ET AIRES DE STATIONNEMENT</i>		
N°	dénomination des quartiers	Nombre d'unité
01	centre ville colonial	3
02	Cite Hassnaoui et limitrophe	1
03	Cite de la caserne	0
04	Cite administrative et limitrophe	4
05	Cite imam El-Ghazali	0

Tableau N°VII-08 : Répartition des placettes et aires de stationnement sur les différents quartiers du centre ville de Khenchela. Source : données statistiques du recensement économique 2011 de l'APC de Khenchela, triés par l'auteur.

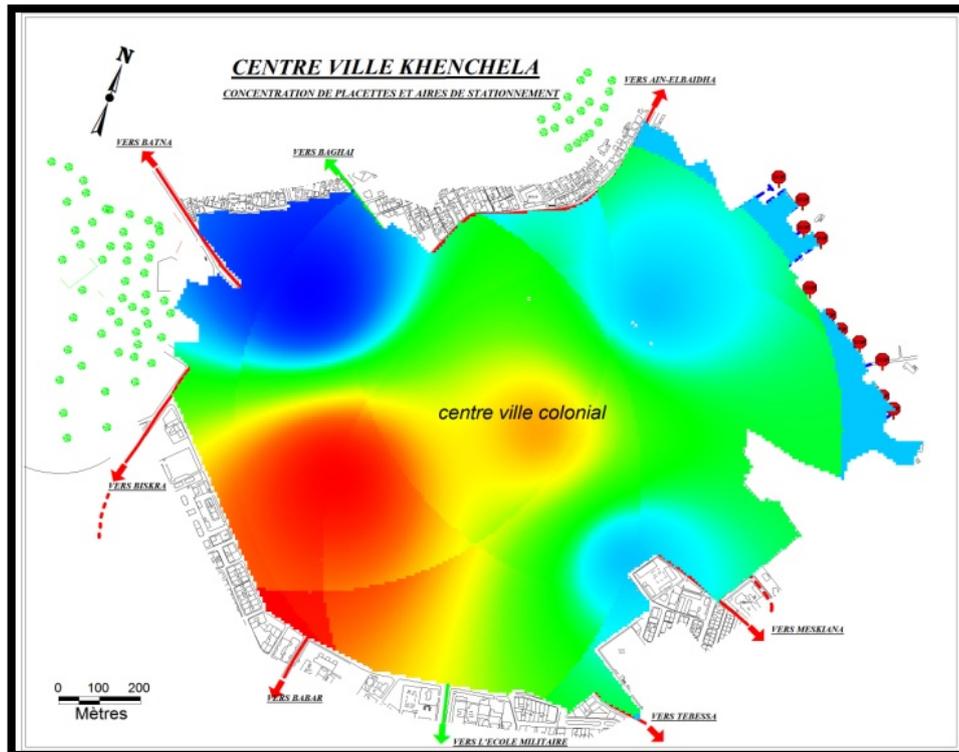


Figure N°VII-22 concentration des équipements sociaux culturels au centre ville de Khencela. Source : auteur 2012

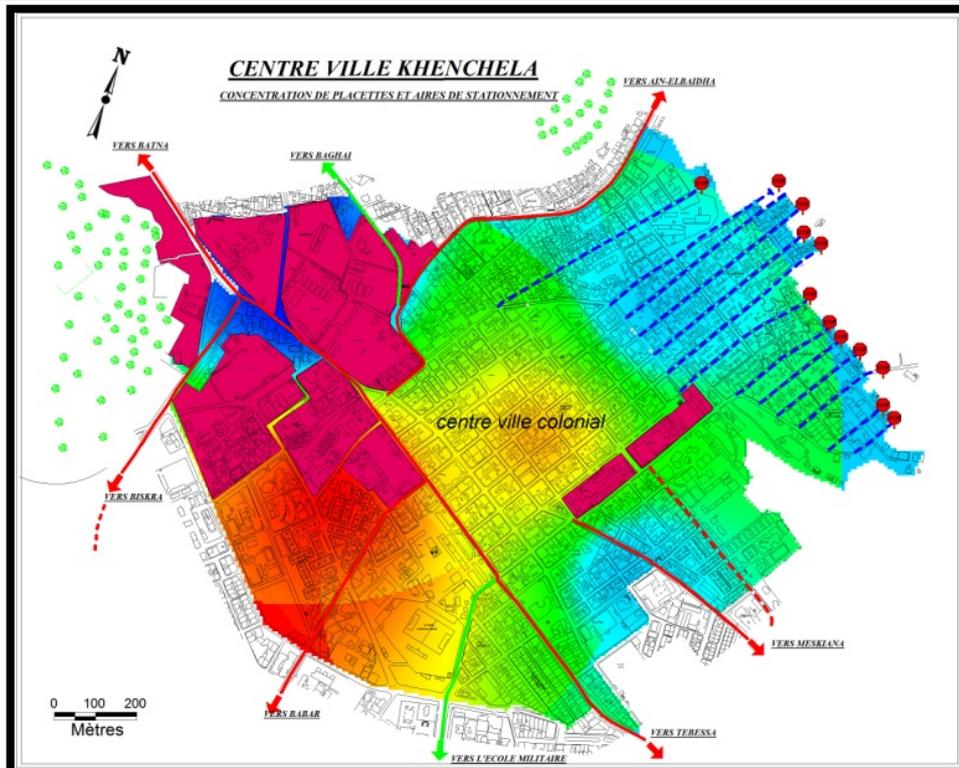


Figure N°VII-23: représentation de la concentration des placettes et aires de stationnement sur la carte du centre ville de Khencela. Source auteur 2012.

CONCLUSION

Les résultats obtenus par le traitement des données numériques sur la carte du centre ville montrent dans sa globalité que toutes les activités qui se déroulent au sein de cette partie de la ville sont concentrées au centre colonial puis elles se décroissent en ordre dégradé vers les quartiers les plus peuplés, qui sont situés au sud de ce centre d'une façon dépendantes au types d'activités à savoir se qui suit :

- La concentration des administrations et des équipements publics :

Elle connaît une condensation au centre colonial en premier degré et ensuite à la cité administrative, elle prend une forme elliptique hiérarchisée en ordre décroissant vers le nord. Et se réduit en décadence vers l'est et l'ouest.

- La concentration des services publics :

La concentration des services publics se confine au centre ville en premier degré et à la médiation entre la cité administrative et son voisinage. Elle prend une forme Bi concentrique (en centre colonial et à la cité administrative) polarisée en ordre décroissant.

- La concentration des affaires :

La concentration des affaires est spécialement intense au centre colonial, elle va en dilution vers le sud, elle prend une forme concentrique polarisée en ordre décroissant dans le reste des quartiers.

- La concentration du commerce :

La concentration du commerce prend une forme radiale. Son intensité et prépondérante au centre colonial, se déploie sur les cités mitoyennes d'une façon uniforme et se prolonge avec les axes principaux.

- Concentration des services divers :

La concentration des services divers prend la même circonstance que le commerce. Elle tient une forme radioconcentrique ; leur intensité est prépondérante au centre colonial, elle s'étend sur les cités mitoyennes d'une façon uniforme, et se répartit sur les quartiers les plus peuplés.

- Concentration des équipements sociaux culturels :

Elle se centralise au centre colonial et aux cités populaires, et se répartit d'une façon équilibrée sur le reste des quartiers.

- Concentration des placettes et des aires de stationnement :

la concentration de ce genre d'activité se rend en dehors du centre colonial, est loin des cités populaires, elle se concentre plus-ou moins dans la partie récente du centre ville vers le sud.

III- ENQUÊTE SUR LA GESTION ET USAGE DU CENTRE VILLE :

INTRODUCTION :

La présente entrevue de recherche a pour but d'ajouter plus d'éclaircissements sur l'état actuel du centre ville de Khenchela. Et de connaître les prévisions de son avenir dans les conditions qu'il vit actuellement, en perspectives des données administratives et des ambitions de ses usagers et ses résidents, en corrélation avec les résultats de l'étude du dit centre, on estime utile et indispensable d'avoir l'opinion des différents acteurs concernés par ce centre.

Cette opération sera effectuée par une technique d'investigation d'une part auprès des individus représentés par les décideurs qui font la manipulation et la supervision de l'effet urbain dans la ville, et d'autre part auprès des groupes des usagers de ce centre représentés par ces habitants et ces commerçants.

Pour ces raisons, notre entrevue est divisée en trois fragments principaux :

- Le premier est destiné sous forme individuelle aux responsables concernés par la gestion des secteurs de construction et d'urbanisme, du logement et équipements publics et aux services communaux.
- Le deuxième est destiné sous forme groupée aux citoyens résidents du centre.
- Le troisième est destiné aux commerçants et aux usagers du centre.

1- CONTENU DE L'ENTREVUE :

1-1- Volet N°01 :

Ce premier volet a un objectif de cerner et de valoriser la situation de ce centre de point de vue professionnel, marqué par l'investigation des réponses qui vont nous aider à comprendre:

- La situation actuelle de ce centre du point de vue :

D'importance des services offertes, de l'accomplissement de son rôle comme étant élément moteur dans le contexte général de la ville, de son état physique qui représente son état de santé et par là, l'état global de la ville, de son état moral comme élément mémoratif témoins d'une période très importante de l'histoire de la ville et du pays.

- Les horizons de l'avenir de ce centre dans l'ensemble des circonstances qui accompagnent la croissance et l'évolution de la ville, ses besoins nécessaires pour qu'il joue son rôle de commandement, de souveraineté, de création d'équilibre entre les différentes parties de la ville, et d'élément régulateur des effets néfastes causées par la perturbation de la structure générale de la ville.

Pour cela, un schéma d'entrevue est formé pour maîtriser les effets des dites raisons, qui contiennent quelques questionnements utiles.

Le premier questionnement est de nature généraliste pour avoir l'avis des acteurs du secteur d'architecture et d'urbanisme, de façon subjective vis-à-vis de la situation de ce centre.

On a formulé notre questionnement de la manière suivante :

- Comment jugez-vous la situation actuelle du centre ? Dont, une détermination des réponses prévues est limitée dans trois explications possibles, allant d'un jugement de bonne situation, de situation moyenne et de situation mauvaise.
- A la base de la réponse obtenue par la première question, une deuxième question doit-être posée pour donner plus d'éclaircissement à la réponse obtenue soit :

De quel point de vue le juger vous?

On ne laisse pas notre discours sans limite, et on met des points de base pour aider notre interviewé à parlé de ce qu'on veut traiter, alors on a fixé les quatre points suivants :

- a- du point de vue urbanistique.
- b- de point de vue architectural.
- c- Du point de vue offre de service.
- d- Autres points de vue.
- Une troisième question doit-être posé pour mettre l'accent sur les causes réelles de la dite situation, dans les mêmes circonstances fondées sur le/les paramètres de jugement de la précédente question.

- Et comme question synthétique, on s'interroge par une question d'estimation reflétant trois possibilités distinctes sur l'avis de notre interviewé concernant le jugement de l'état de ce centre:
 - a- le centre vit une évolution.
 - b- Un déclin
 - c- Statu-quo.
- Cette dernière question nécessite une suite explicative des signes de chaque possibilité prévue, dans ce sens une cinquième question doit-être posées de la façon suivante :

Quels sont les éléments qui plaident en faveur de cela ?

Et devant cette situation y a t'il des opérations prévues au profit de ce centre et des quartiers qui l'entourent. Cette dernière question a pour but de voir s'il ya des opérations urbaines profondes qui peuvent changées la réalité constatée par l'étude des chapitres précédents concernant la ville et le centre ville.

1-2- Volet N°02 :

Ce volet concerne une vision basé sur trois questions qui comprendre l'opinion des citoyens résidents au centre ville:

La première cherche à faire une catégorisation de ces résidants à titre de qualité comme habitants originaires nés et habitent dans le centre, ou des résidants venant et s'installant au centre depuis un temps donné, et en troisième catégorie , des nouveaux résidants du centre. La question posée est de la manière suivante :

- depuis combien d'années Résidez-vous au centre ville?

La réponse qu'on attend ce matérialise sur trois tranches. Chacune représente une catégorie.

- a- Depuis une décennie.
- b- Depuis deux décennies.
- c- Depuis plus de trois décennies.

Une deuxième question sera posée pour objectif d'évaluation d'état morale des résidants de ce centre à fin d'estimer le degré de leur satisfaction. Elle prend sur :

Comment vous sentez-vous au centre ?

La réponse qu'on veut dégager est basée sur deux supports soit :

- a- A l'aise
- b- Mal a l'aise.

Une dernière question basée sur la réponse sera évoquée et posée pour donner une explication à la situation morale de ces résidants, sous forme de :

- Dans l'affirmatif à quoi est due cette situation ?

1-3- Volet N°03 :

Ce troisième volet est destiné à une tranche d'usagers assez importante dans le centre ville. elle concerne les commerçants et les usagers qui manipulent la grande part de viabilité de ce centre.

Les questions qui seront confiées à cette tranche basées sur le degré de convenance de leurs activités avec la réalité évidente de ce centre, dont les plus importants sont:

- A- quelles sont les raisons qui vous incitent à vous installer au centre ville ?

Pour ne pas aller loin, une série de possibilités se met devant notre interviewé :

- a- la propriété du bien.
- b- Le type d'activité qui se vend bien
- c- La base commerciale importante
- d- La valeur historique et morale du centre

- B- Si vous trouvez un locale plus adéquat ailleurs, êtes vous prêt à quitter ce centre?

La réponse sera **Oui** ou **Non**.

En dernier rang, on s'interroge avec nos interviewés sur les difficultés et les problèmes majeurs qui s'opposent devant le bon fonctionnement des activités.

A son tour, cette question sera soutenue par une série de possibilités, dont la sélection doit être sur un ou plusieurs choix.

- C- Quelles sont les problèmes majeurs qui s'opposent devant le bon fonctionnement (déroulement) de votre activité ?

- a- L'approvisionnement
- b- La circulation ou le stationnement
- c- L'éloignement de votre résidence
- d- L'insécurité
- e- L'encombrement
- f- Le confort sonore

- g- La vétusté des lieux
- h- Autres (spécifiez).

2- DÉROULEMENT DE L'ENTREVUE:

La démarche établie dans cette enquête ressort du contexte général de l'objectif visé qu'on veut obtenir, Comme nous l'avons déjà décrit, nos questions seront destinées et orientées à des personnes bien ciblées, concernant les services d'administrations chargées du secteur d'architecture et d'urbanisme, représentées d'une part par les directeurs exécutifs et d'autre part par les services APC .

Pour donner plus d'importance et d'enrichissement à cette enquête, il est important d'élargir et d'impliquer les chefs de services techniques des différentes directions et d'APC, pour donner plus d'information et de diversité des avis. Alors nos interviewés forment en tout un groupe de 09 personnes, dont 02 directeurs (DUC et DLEP), le P-APC, 02 chefs de services de la DUC 02 chefs de services de la DLEP et 01 chef de service technique de l'APC avec un chef de bureau du même service.

En ce qui concerne les citoyens du centre ainsi que les commerçants, on a fait un échantillonnage basé sur quelques critères:

- Les critères de localisation : pour bien couvrir les différentes parties du centre, on a choisi des échantillons de diverses parties du centre ainsi que quelques un des quartiers qui délimitent ce centre.
- Critère de concentration des activités : la répartition de l'activité commerciale dans ce centre n'est pas identique partout, ce qui implique un échantillonnage qui touche la majorité des points du centre.
- Critère des lieux de résidence : parallèlement à la concentration des activités commerciales, des parties de ce centre sont à vocation résidentielle en premier lieu, ce qui invite un échantillonnage sur cette réalité.

On souligne ici que certain de nos interviewés sont des résidants et des commerçants à la fois, ce qui nous donne avantage de remplir deux volets à la fois.

3- LES RÉSULTATS OBTENUS

Après cette présentation de la démarche globale de cette enquête, on va aborder les résultats obtenus.

3-1- Volet 01 :

Pour ce premiers volet destiné à des interviewés visés, et qui compte en totalité neufs personnes, on est arrivés à saisir que 2/3 de cet échantillon considère que le centre ville actuel a une situation moyenne, le 1/3 considère que le centre est en bonne situation.

- a- La réponse des deux tiers (2/3) qui considèrent le centre en état moyen, est fondé sur l'ensemble des points de vue (urbanistique, architectural, et offre de service), est expliquée par :
- Dans l'absence des équipements d'accompagnement qui permettra la mise en valeur de ce centre, ce dernier perd beaucoup de ces valeurs historiques.
 - L'absence des différents centres multidisciplinaires qui sont considérés comme des points d'appels et de repère pour revitaliser la dynamique urbaine du centre, (l'installation du le nouveau siège de L'APC en dehors du centre, lui fait perdre de sa valeur tant que hôtel de ville et le point de regroupement de toutes les manifestations urbaines).
 - Manque d'un plan de circulation (tramway, véhicules roulants, les points de déplacement des passagers), ce qui manifeste la disposition anarchique d'une circulation de confusion (stop là ou il ne faut pas, les sens interdits n'importe comment).
 - Manque d'une stratégie d'homogénéisation des façades urbaines, qui reflètent un style spécial témoin d'une grande période de l'histoire de la ville et du pays.
 - le surpeuplement du centre sans réflexion sur les horizons de son évolution.
 - En conclusion ce centre demeure comme cité dortoir.
 - Les causes réelles de cette situation est le développement anarchique des nouvelles extensions par rapport à la situation et à l'emplacement du centre.

- b- le 1/3 des interviewés sélectionnés qui voit que le centre est en bonne état, ils ont valorisé la structure orthogonale du centre, le style ornemental et architectural des façades, malgré le vétuste des constructions et la dégradation de quelques unes due aux problèmes d'héritage.

En ce qui concerne les opérations d'intervention sur le centre ville et les quartiers qui l'entourent, elles sont très timides et se limitent seulement sur des traitements ponctuels d'amélioration urbaine (aménagement des trottoirs et des chaussées existante) ainsi que quelques opérations de traitement des façades urbaines dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

3-2- Volet 02 :

Pour ce deuxième volet destiné aux citoyens résidents du centre, on a constaté que la majorité de nos interviewés résident dans ce lieu depuis leur naissance (plus de trente ans).

D'après notre enquête, la majorité d'entre eux se trouvent à l'aise (60% à l'aise, et 40% se trouvent mal à l'aise). Ces résultats varient selon l'endroit de résidence (des endroits plus actifs que d'autres) et selon aussi l'âge de notre interviewé (voir Figure N° VII-24).

Pour ceux qui sont à l'aise, les critères sont les suivants :

- c- la jouissance de tous les équipements nécessaires.
- d- Le bon voisinage.
- e- Le calme, la tranquillité et *La sérénité*
- f- La propreté.

Pour les gens qui sont en mal à l'aise, ils ont justifié cette situation par quelques critères dont on cite :

- a- L'existence de trop de bruit.
- b- Et l'insécurité.

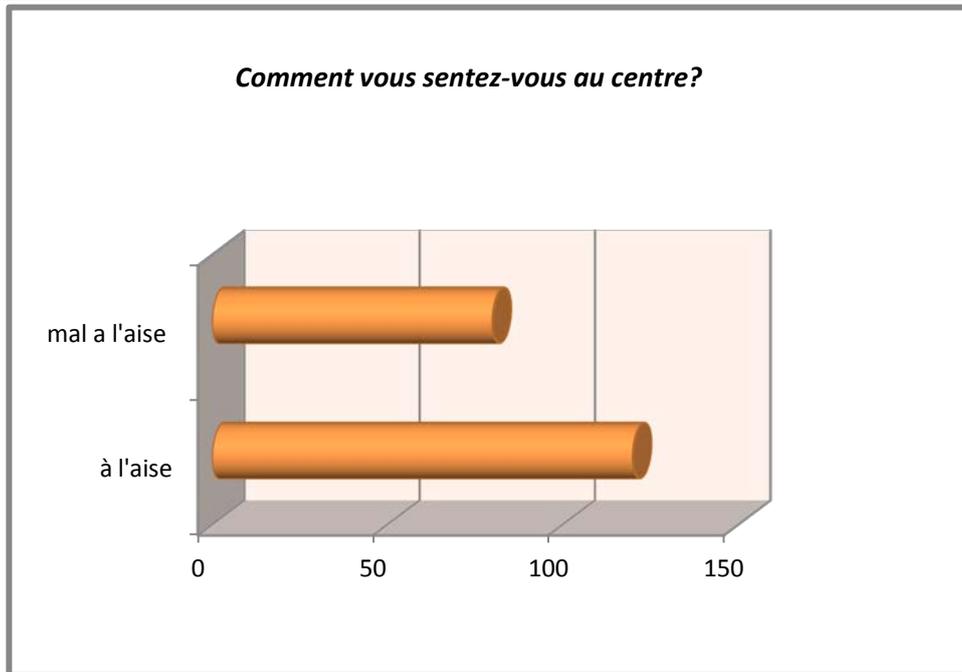


Figure N° VII-24 : État moral des résidents de ce centre en vers leur lieu. Source auteur 2012.

Volet 03 :

- 1- Ce volet est destiné aux commerçants du centre, on a constaté, d'après notre enquête, et d'après de la première question que l'importance du centre et le type d'activité influent directement comme première raison qui invite les gens à s'installer au centre. puis la valeur historique du centre et en dernier lieu, la propriété du bien, comme nous montre le graphe suivant. (voir Figure N° VII-25).

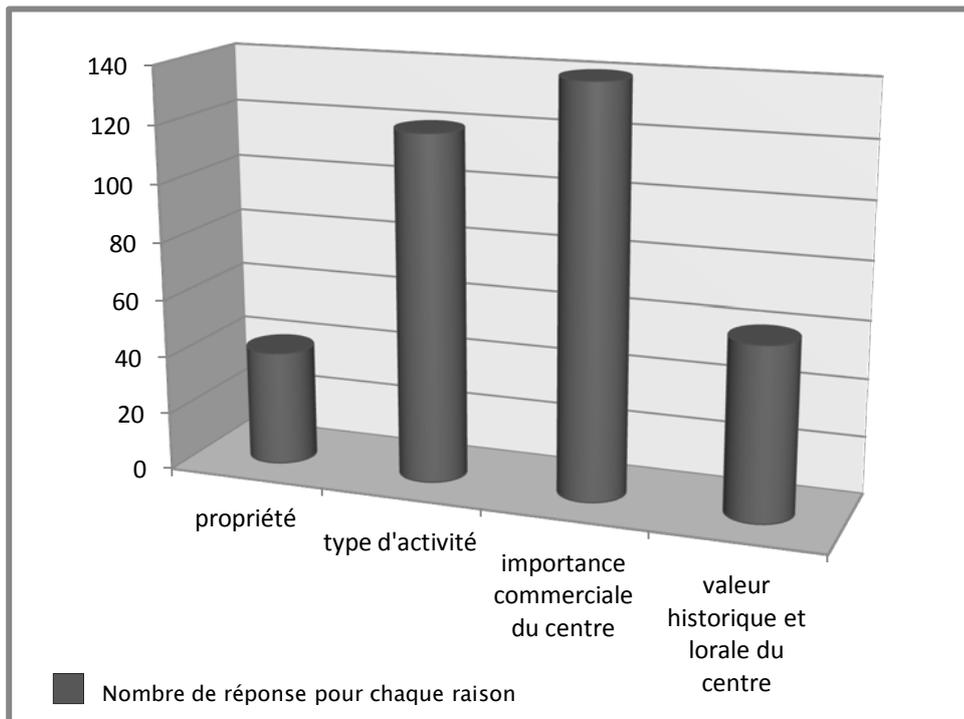


Figure N°VII-25 les raisons qui invitent les commerçants à s'installer au centre ville de Khenchela. Source auteur 2012

2- A la lumière de la deuxième question qui s'interroge sur la possibilité de quitter le centre s'il ya possibilité de trouvé un locale plus adéquat ailleurs, La majorité ne sont pas pris à quitté ce centre, dont les résultats montre que 70% des interviewés répondent avec infirmation et 30% avec confirmation. (Voir Figure N° VII-26).



Figure N°VII-26 : le taux des commerçants qui sont pris a quittés le centre. . Source auteur 2012

3- Les réponses de la dernière question nous montre que le grand problème qui se pose devant le bon fonctionnement des activités dans le centre est le problème de circulation et de stationnement, ensuite c'est le problème de bruit et d'insécurité, en derniers rang on trouve des problèmes divers et subjectifs tel que le problème des dettes (les crédits), le problème du commerce de trottoir (marché noir)... (voir Figure N° VII-27).

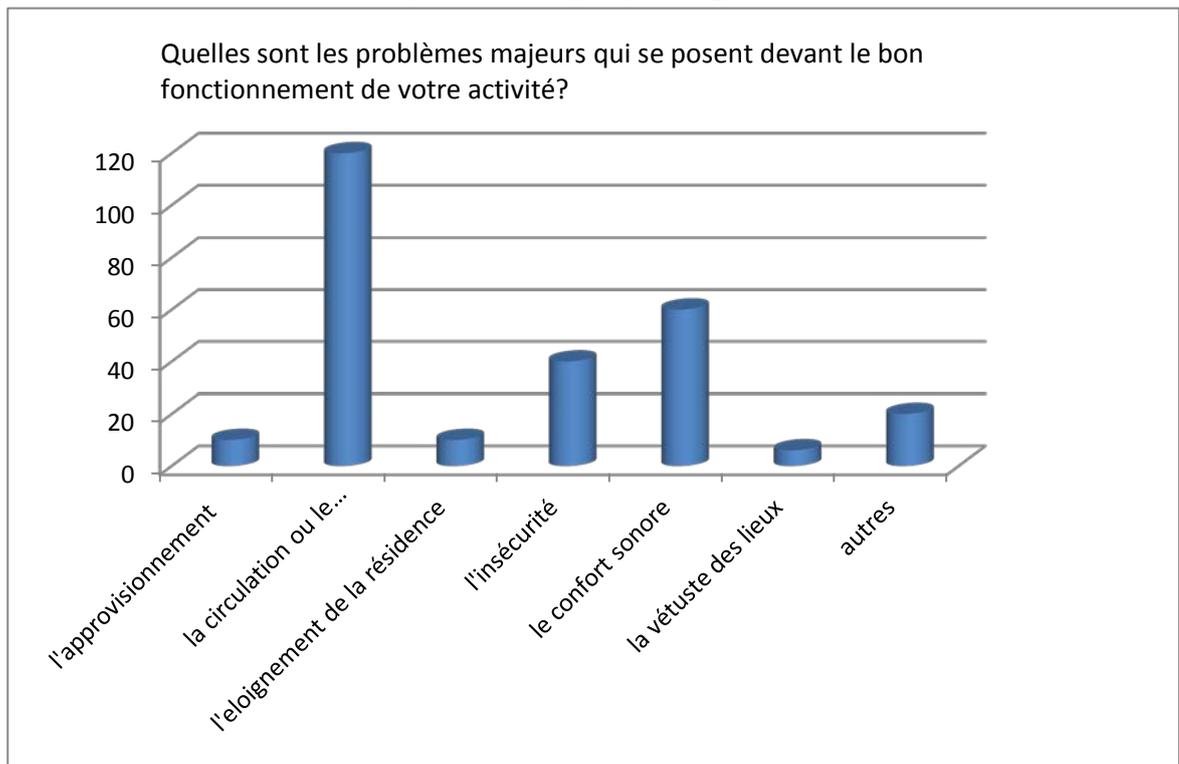


Figure N° VII-27: degré d'influence des différents problèmes sur le bon fonctionnement des activités. Source auteur 2012.

CONCLUSION

Comme nous avons déjà dit, cette technique de recherche traitée en entrevue, est indispensable pour mieux connaître l'état de centre ville colonial de Khenchela, et la prédiction probable de son devenir.

Dans ce contexte, la formulation de notre schéma d'entrevue est destinée à une variété d'interviewés, avec de différents acteurs de la ville.

Après achèvement de ce travail, on est arrivé à saisir quelques points d'orientations soit :

- le centre ville, n'a pas résisté à garder son importance architecturale et urbanistique, à raison de multiples conditions :
 - exogènes (le développement anarchique de la ville et la croissance non équilibrée, l'absence de toute initiative pour des interventions urbaine de fond...),
 - endogènes (incompatibilité avec les foules de circulation et de surpeuplement, la vétuste du cadre urbain et bâti...).
- Ce centre est réparti en deux grands fragments :

Le premier est purement commercial. Il vit en bon état d'activité et d'échanges, occupe seulement une partie de ce centre répartie sur les deux grands axes routiers. Cette dernière assume son rôle d'attraction commerciale et de fréquentation social.

Le deuxième fragment est résidentiel. Il concerne une grande partie de ce centre, là où les gens résident en calme et en prospérité ; donc la fonction commerciale de ce dernier dans cette partie est relativement inhibée.

Une carte synthétique de la situation fonctionnelle du centre ville avec toutes les composantes physiques du milieu, par-rapport à l'ensemble de la ville a été élaboré pour bien présenté schématiquement les résultats obtenus par cette recherche.

(voir carte N° -VII-01).

VILLE DE KHENCHELA
CARTE SYNTHETIQUE



CONCLUSION

GENERALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dès les premiers temps de la colonisation, la structure urbaine de l'Algérie connaît des changements et des interventions immenses au profit des services des colons afin d'avoir une exploitation stricte et une dominance absolue sur tout le pays.

Ces colons pris en faveur une stratégie d'imposition et de présence au sein des terres fertiles, par la création des centres pour leurs habitants qui ont en plus bénéficié des grandes superficies agricoles.

Les dits centres font par la suite les premiers noyaux de formation d'une nouvelle ossature urbaine caractérisée par une typification identique dans leur majorité.

Avec le temps, ces centres ont connu des extensions et des croissances variées selon de diverses conditions et situations. Après l'indépendance, la plupart sont promus au rang des villes de multiples types à plusieurs critères. Parmi eux, les villes qualifiées moyennes ont pris place dans cette conjoncture.

Le cas de notre étude appartient au même type de villes. il correspond à la ville de Khenchela, et s'interroge en intitulé sur:

« L'état actuel et le devenir des centres des noyaux anciens (coloniaux) originaux dans les ville moyenne en Algérie, cas de Khenchela ».

A cet effet, notre étude est passée par une démarche binaire basée sur deux phases distinctes.

LA PHASE THÉORIQUE

- cette phase correspond à une partie théorique, qui traite les différents concepts de base, qui font le support explicatif de chaque composante de notre sujet, Allant de l'étude de la ville, passant par les phénomènes qui se déroulent au sein de cette dernière, et arrivant à l'étude d'une partie de cette ville (centre ville). elle est structurée par les chapitres suivants :
 - le premier chapitre qui consiste à étudier le concept de ville sous :
 - Les différentes définitions élaborées par les diverses disciplines scientifiques.
 - les classifications qui ont de multiples paramètres :

La vocation fonctionnelle, le mode de production et de formation de chaque ville, et la typification de taille et d'importance qualitative et quantitative de chaque ville (en grandes villes, petites villes et villes moyennes, qui font parti d'un segment de notre sujet de recherche. Elles ont été entretenues de façon détaillée par la recherche de ses définitions, ses rôles à jouer dans le contexte territoriale et national).

- Le deuxième chapitre est consacré à l'étude du phénomène de la croissance urbaine par la poursuite de ses définitions, de ses aspects projetés sur la vie de la société et sur les formes des agglomération et des villes, de ses modes d'effectuation en croissance continue ou discontinue, de ses supports formelles entre ceux qui l'ordonnent (lignes et pôles de croissance), et ceux qui le contiennent (barrières et bornes), et en fin une intégration de ce phénomène est importante dans un système de ville.
- Le troisième chapitre a mis l'accent sur le centre ville, l'élément qui manipule la vie quotidienne de toute la ville, *Anttoinette S- B* estime que :
«On souligne qu'il est inconcevable qu'une région saine entoure un centre de mauvaise qualité ». On a cherché le maximum de définitions, les différents types (du point de vue de formation, de vocation), le rôle assumé par ce centre, les problèmes dont il souffre, les fonctions primordiales, ses formes et sa structures. On a mis fin à cette partie par la représentation d'un outil de travail représenté par un système d'information géographique (SIG), qui nous a aidé à projeter les données théoriques sur un plan pratique à l'aide de l'utilisation du logiciel connu *Map-Info*.

Ce dernier nous incite à présenter la deuxième phase de cette étude soit :

LA PHASE PRATIQUE :

- Cette partie est basée en premier lieu sur toute la ville puis on est passé à l'étude du centre ville.
- 1- En ce qui concerne l'étude de la ville, elle est fondée sur deux fragments importants :
 - a- le premier concerne la genèse d'évolution de la ville depuis sa création comme centre colonial en 1874 jusqu'à nos jours, et selon les perspectives d'évolution

sous la lecture des orientations de future urbanisation. on a constaté que l'évolution et la croissance de cette ville est passée par des étapes importantes et conditionnée par des contraintes naturelles et artificielles.

Les contraintes naturelles sont matérialisées d'une part, par l'existence des massifs montagneux sur la partie ouest (massif du chabord) et au nord par le massif (El-Menchar), et l'existence de l'Oued Boughogal à l'est, d'autre part, par la nature juridique privée des terrains situés au nord et au nord est de cette ville. Pour les contraintes artificielles, elles sont matérialisées par l'implantation de la zone industrielle au nord de la ville, ce qui fait face à une extension libre vers cette destination. Alors l'extension de la ville prend destination vers le sud, ce qui favorisé l'apparence d'un déséquilibre dans la forme globale de la ville par-rapport au centre ville colonial.

- b-** Le deuxième concerne la concentration des activités sur toute la ville. cette opération à été effectuée à l'aide du logiciel de système d'information géographique Map-Info v-8.0, qui fonctionne en exploitation d'une dualité des cartes et des données numériques.

Les résultats obtenus par le traitement de nos données numériques sur la carte de l'ensemble de la ville, montrent dans leur globalité que toutes les activités qui se déroulent au sein de notre ville sont concentrées au centre ville puis elles suivent le sens de croissance vers le sud, ce qui confirme encore une fois le déséquilibre de la croissance de cette ville par-rapport à son centre.

- 2-** En ce qui concerne l'étude du centre ville :

L'étude du centre ville à été effectué sur trois étapes :

- La première concerne l'étude du voisinage de ce centre.
 - La deuxième concerne l'étude analytique de concentration des activités dans ce centre et son voisinage immédiat.
 - Et la troisième est basée sur les résultats d'entrevue de recherche effectués avec les acteurs principaux de ce centre.
- a-** L'étude de ce centre a été faite d'une part sur la base des divisions du découpage de la ville de Khenchela en secteurs d'urbanisation élaborés par le dernier PDAU de cette ville, et d'autre part par nécessité de notre intervention,

pour bien déterminer les réactions et les interactions du centre vis-à-vis de leur voisinage immédiat.

Cette étude montre que ce centre vit dans une situation d'incohérence vis-à-vis de son voisinage immédiat, composée de multiples contraintes prescrites par leur positionnement devant le bon fonctionnement de ce centre. On cite par là ce qui suit :

- une hétérogénéité du tissu urbain marqué par la cité des jardins qui est de type d'auto-construction.
- existence des équipements anti-urbains (la caserne et les silos).
- Occupation de grandes parcelles par des enceintes clôturées (des équipements administratifs, et de services).
- Existence des contraintes naturelles et artificielles (les reliefs, et la nature juridique du terrain).

Cette situation provoque une congestion dans la circulation au sein du centre ville, une inaccessibilité des réseaux viaires, et un déséquilibre de croissance et de répartition des services.

Ce centre jouit de certaines potentialités à titre de :

- une localisation géographique importante.
 - Une valeur historique et morale de grande importance.
 - Le dépassement de l'effet de la contrainte de la nature juridique du terrain par une décision d'expropriation.
 - Les orientations du dernier PDAU concernant le dégagement des équipements anti-urbains à l'extérieure de la ville.
- b-** La deuxième étape d'étude du centre ville concerne l'étude analytique de concentration des activités dans ce centre et son voisinage limitrophe.

De la même technique d'utilisation du dit logiciel utilisé dans l'étude de la ville.

Les résultats obtenus par le traitement de nos données numériques sur la carte du centre ville et son voisinage immédiat , montrent dans leur globalité que toutes les activités qui se déroulent au sein de ce centre ville sont concentrées au centre ville puis elles suivent le sens de croissance vers le sud, à l'exception de l'activité qui concerne les placettes et les aires de stationnement qui sont concentrées en dehors du centre, mais sans contestation de la règle ordinaire de

l'orientation vers le sud du centre ce qui confirme encore une fois le déséquilibre de la croissance de cette ville et fait allusion à un début de transition de la concentration des activités en dehors ce centre.

- c- Une troisième et dernière étape est effectuée par une entrevue de recherche et montre que ce centre assume ses fonctions comme lieu d'attractivité et d'échange dans une partie seulement. le reste vit comme cité purement résidentielle.

RÉSULTATS OBTENUS

Les résultats obtenues par cette étude, précisément dans sa partie pratique confirment la première partie de notre hypothèse de recherche, en ce qui concerne la restitution du déclin probable du centre ville de Khenchela aux déséquilibres engendrés par la croissance urbaine. ce dernier est comme nous l'avons déjà cité, n'est pas effectué d'une façon équilibrée et uniforme par rapport à notre centre ville, vu les conditions ci-mentionnées antérieurement.

Pour la deuxième partie qui concerne la justification du déclin par la localisation de l'habitat, des équipements et des services ainsi que le réseau routier, On juge par infirmation, puisque ce centre conserve encore la majorité des équipements et des services (comme nous avons déjà montré par l'étude analytique de concentration des activités soit au centre ville, soit sur toute la ville).

LES LIMITES DE CETTE RECHERCHE ET LES FUTURS PERSPECTIVES :

Cette étude est limitée seulement sur notre cas, d'autres assimilés peuvent être présenté par des paramètres de fonctionnement différentes de ceux la. Alors les perspectives futures de cette études sont assez large devant le nombre importants des cas qui présentent les même caractéristiques et souffrent des même conditions de vie, pour aller à contribuer une compréhension uni sur l'ensemble de nos villes moyennes qui sont créés dans des circonstances unis.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

N°	<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>
01	<ul style="list-style-type: none"> • <i>André Darmagnac, 1980 ; François Desbruyères, Michel mottez, créer un centre ville Évry, édition du moniteur, paris.</i>
02	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Antoinette SUQUET-BONNAUD, 1966 le problème des centres de villes a l'étranger, éditions l'information du bâtiment paris.</i>
03	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bertrand. M. J, 1988, Architecture De L'habitat Urbain, La Maison, Le Quartier, La Ville, édition Dunod, paris.</i>
04	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Beaujeau-Garnier Jaqueline et Chabot George, 1970 : Traité de géographie urbaine. Edition Armand Colin, Paris.</i>
05	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Catherine châtain, 1975, 9 villes nouvelles, collection aspects de l'urbanisme, édition Dunod, Montreuil.</i>
06	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Claire et Michel Duplay, 1982 : méthode illustrée de création architecturale, éditions du moniteur, paris.</i>
07	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Claude Chaline, 1990: « les villes du monde arabe », collection géographie, édition MASSON, Paris.</i>
08	<ul style="list-style-type: none"> • <i>COTE MARK, 1993 :L'Algérie, ou l'espace tourné, éditions Média plus, Algérie.</i>
09	<ul style="list-style-type: none"> • <i>France Guerin-pace, 1993 : deux siècles de croissance urbaine, collection VILLES, anthropos, paris.</i>
10	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Kevin LYNCH, 1998 : l'image de la cité, collection aspects de l'urbanisme, édition Dunod, Paris.</i>
11	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Levy.j.p. 1987, centres villes en mutation. CNRS, Paris.</i>
12	<ul style="list-style-type: none"> • <i>M.NOEL, 1975 : la croissance urbaine, Centre D'étude Des Techniques Économiques Modernes, Paris.</i>
13	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Monographie de l'arrondissement de Khenchela mise à jour octobre 1959.</i>
14	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pierre Merlin. et Françoise Choay, 1988 : dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditions presse universitaires de France.</i>

15	<ul style="list-style-type: none"> • <i>P.Panerai, J.C. Depaule, M. Demorgon, M. Veyrenche, 1980 : éléments d'analyse urbaine, Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles.</i>
16	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Reichert Henri, Remond Jean-Daniel, 1980 : Analyse sociale de la ville. Ed. Masson, Paris.</i>
17	<ul style="list-style-type: none"> • <i>SAIDOUNI Maouia, 2001- élément d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation, édition. Casbah, Alger.</i>
18	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Zuccheli Alberto : Introduction à l'urbanisme moderne et à la composition urbaine. Tome 1 et 4. Edition. OPU, Alger 1983 tome1, 1984 tome4.</i>
19	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Kazzar okba, 2009, Cours De Post-Graduation, S-I-G, université de Biskra.</i>
<u>THESES DE DOCTORATS</u>	
01	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Rahem Djamel, 2001, les structures de l'est algerien. Hiérarchie fonctionnelle, Thèse de doctorat d'état. université de Constantine.</i>
02	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Kabouche abd ellatif, 2006. typification des villes moyenne dans l'est algérien. rôle fonctionnel et spatiale, Thèse de doctorat d'état, Constantine.</i>
<u>THESES DE MAGISTÈRE</u>	
01	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bouraoui, Ibtissem, 2007, croissance de petites villes algériennes. Cas d'el harrouch, Thèse de magister. Constantine.</i>
02	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mazouz toufik, 2007, La Réalité Urbaine A Oum El Bouaghi Entre Un Centre-Ville Ancien Délaissé Et Des Centralités Nouvelles Monofonctionnelles Et Stériles, Thèse de magister. Oum el bouaghi.</i>
03	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Radouane Meriem, 2003, phénomène de mutation en centres villes coloniaux cas de la ville de Souk Ahras, Thèse de magister. Constantine.</i>

<u>LISTE DES SITE D'INTERNET</u>	
01	<ul style="list-style-type: none"> • http://www.olats.org/schoffer/defville.htm consulté le 10/11/2011.
02	<ul style="list-style-type: none"> • www.linternante.com/dictionnaire/fr/definition/ ville moyenne.
03	<ul style="list-style-type: none"> • http://www.uia.org/texte/france/menu-7/3 bibliothequehtml.
04	<ul style="list-style-type: none"> • http://fr.wikipedia.org/systeme-dinformation-geographique.
<u>DOCUMENTS ET TEXTE LÉGISLATIVE</u>	
01	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Journal officielalgerien -loi N° 01-20 du 12-12-2001- relative a l'aménagement et au developpement durable du territoire - article 3 page 6. 2001-</i>
02	<ul style="list-style-type: none"> • carte de registre trigonométrique N°2 du territoire de Khenchela.
03	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Schéma de cohérence urbaine de l'aire urbaine de la ville de Khenchela, 2007, CENEAP scu de wilaya de Khenchela .</i>
04	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Khenchela, révision du plan d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) intercommunal Khenchela, N'sigha, Elhamma.2007.</i>
05	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Khencheela, <i>Annuaire D-P-A-T KHENCHELA 2011.</i>
06	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement Économique 2011- APC Khenchela.
<u>LISTE DES DICTIONNAIRES</u>	
01	<ul style="list-style-type: none"> • Le dictionnaire la Rousse, 2001.
02	<ul style="list-style-type: none"> • Le dictionnaire le Robert 2000.

ANNEXES



ANNEXE 01
SCHEMA D'ENTREVUE
DE RECHERCHE

ANNEXE 02
CLASSEMENT DES
ACTIVITES PAR :
Type, nom et nombre

<i>SHEMA D'ENTREVUE</i>

Nom :

Qualité :

Fiche d'entrevue N° :

Volet 01 :

Au directeurs et responsables (DUC-DLEP-PAPC):

1- Comment jugez- vous la situation actuelle du centre ville ?

Bonne

Moyenne

Mauvaise

2- De quel point de vue vous le jugez ?

a- du point de vue urbanistique.....

b- du point de vue architectural.....

c- du point de vue offre de service.....

d- autres.....

3- Quelles sont les causes réelles de cette situation?

a-

b-

c-

4- D'après vous le centre vit :

a- Une évolution positive.....

b- Un déclin.....

c- Statu-quo.....

5- Quels sont les éléments qui plaident en faveur de ça ?

6- Est- ce qu'il ya des opérations prévu dans le centre ville et les les quartiers qui l'entourent ?

.....

.....

.....

Volet 02 :

Aux citoyens résidents au centre :

1- depuis quand Résidez vous au centre ville?

a- une décennie.....

b- deux décennie.....

c- Trois décennies et plus

2- Comment vous sentez-vous au centre ?

a- à l'aise

b- mal a l'aise

3- Dans le cas affirmatif à quoi est due cette situation ?

.....

.....

.....

.....

Volet 03 :**Aux commerçants et usagers du centre :**

1- quelles sont les raisons qui vous incitent à vous s'installer au centre ville ?

a- propriété.....

b- Type d'activité.....

c- Importance commerciale du centre....

d- Valeur historique et morale du centre

e- Autres (spécifiez).....
.....
.....

2- Êtes vous prêt a quitter ce centre si vous trouvez un local plus adéquat ailleurs ?

a- oui

b- Non.....

3- Quelles sont les problèmes majeurs qui s'opposent au bon fonctionnement (déroulement) de votre activité ?

a- L'approvisionnement.....

b- La circulation ou le stationnement.....

c- L'éloignement de votre résidence.....

d- L'insécurité.....

e- L'encombrement

f- Le confort sonore

g- La vétusté des lieux.....

h- Autres.....

Localisation par secteur Représenté en N° de POS	type d'activité	Nomination de chaque siège	nombre d'unité par activité
(Ex POS 01)	Administration et équipements publics	Siege de la wilaya	
		Tribunal	
		Domaine	
		Inspection des impôts	
		Directions	
		Caserne et secteur opérationnelle	
		Suret� national	
		Organisme des moudjahidines	
		Etb Education ou formation prof	
		Air Alg�rie	
		Equipement d'�ducation	1
		Equipement de sant�	
		Siege de da�ra	
		APC	
		H�pital ou salle des soins	
		Services des eaux	1
		P�nitencier	
		TOTALE2
	Services publics	P-T-T	
		Maison d'assurance-	
		BANQUE -	
		Service tel-Mobile	
		TOTALE	
	LES AFFAIRES	Avocats	
		Notaires	
		Bureaux d'�tudes et experts	
		�crivain public	
		H�tels ou dortoir	
		V�t�rinaire	
		M�decin	
		Dentiste	
		Opticien	
		Laboratoire m�dicale	
		Labo photo	
		Bureau de comptable	
		Agence fonci�re	
		Agence touristique	
		Associations ou si�ge des parties	
	Entreprises		

		Auto-école + location voiture	
		Station de service	
		TOTALE	
	Commerce	Restauration	
		café	
		Habillement	
		Epicerie et alimentation générale	4
		Fruits et légumes	
		Moulin	
		Boucherie	
		Poissonnerie	
		Vendeur de la literie et meuble et bureautique	
		boulangerie	
		Pâtisserie et crèmerie	
		Laiterie	
		Electro ménager	
		quincaillerie	
		Matériaux de constructions	
		Miroir et vitrerie	
		Tailleur et couture	
		Jeux d'enfants	
		Instruments musicales	
		Centre commerciale ou marché couvert	
		Forgeront ou soudeur	
		Bijoutier	
		Décor et accessoires	
	Vendeur des oiseaux		
	TOTALE4	
	SERVICES	Atelier de réparation TV	
		Producteur des clés	
Kiosque multi service ou cyber café			
Librairie ou imprimerie			
coiffeurs			
Cordonnier			
Electricien auto			
Mécanicien		3	
Cycliste			
tôlier		1	
Menuiserie			
Electricité générale			
Plombier			
Horlogerie			
Pharmacie			
Article de femme			

		Labo photo	
		Produits cosmétiques	
		Bain-mort -hammam	
		Pièces de rechange	6
		Dégraissage	1
		Abattoir	2
		TOTALE13
	Vie sociale et culturelle	Salle des jeux et de sport	
		Maison de culture	
		Salle de cinéma	
		Théâtre	
		Salle de spectacle	
		Musées	
		Bibliothèque	
		Mosquée	
	TOTALE		
	Placette et aires de stationnement	Jardin public	
		Parking collectif	
		Placette	
		Cour de détente	
		Lavage et graissage	
TOTALE			

ملخص

إن موضوع بحثنا يتلخص في: الحالة الحالية ومستقبل المراكز القديمة للمدن المتوسطة بالجزائر-دراسة حالة **خنشلة**.

هذه الدراسة تتلخص في محتواها حول حالة المراكز القديمة والتي تعتبر في أغلبها مراكز للمدن المتوسطة الجزائرية عموماً، دراسة مدى تأثيرها بالامتدادات والتوسعات العمرانية المختلفة للمدن وأثرها على هذه المراكز. إن المدن الجزائرية عامة والمدن المتوسطة بشكل خاص نشأت في العهد الاستعماري كتجمعات سكانية صغيرة احتواها المستعمر وأنشأ بها قرى ومراكز لفرض هيمنته وبسط نفوذه على السكان والأقاليم بشكل عام. هذه المراكز عرفت تحولات وتطورات متفاوتة عبر أهم المراحل والمحطات التي عرفتها البلاد. أحد هذه المراكز هو مركز مدينة خنشلة والذي يتميز كباقي المراكز، بنمط عمراني خاص يختلف تماماً عن الأنماط العمرانية الأخرى المشكلة للمدينة، كما أن موقعه كمركز مر بتحويلات عديدة يتحكم بها توسعها العمراني وكذلك الظروف التي صاحبت هذا التوسع. بعد الدراسة التحليلية المعمقة للمدينة وهذا المركز تبين أن هذا الأخير يحتل إلى حد الآن مكانة مميزة في المدينة رغم العوامل المعيقة لأداء وظيفته بشكل لائق، حيث أنه يستحوذ على تركيز أغلب النشاطات والوظائف العمرانية للمدينة، رغم تأثر جزء من محيطه الداخلي بهذه المعوقات المذكورة في ثنايا هذا البحث والتي يمكن أن يتجاوز أغلبها في حال إزالتها .

RESUME

Notre sujet de recherche concerne :

L'étude d'état actuel et le devenir des noyaux anciens dans les villes moyennes en Algérie. * cas de khenchela*.

Comme toutes les villes moyennes en Algérie, qui sont de création coloniale, vivant en majorité les mêmes conditions de création, d'extension et de développement. Leur naissance date de la période coloniale. Elles sont connues sous formes de petits regroupements et villages, afin que le régime colonial s'impose et domine. Cette étude se résume par la connaissance de la situation actuelle de ces centres qui se considèrent comme noyaux originaux des villes moyennes en générale et par l'étude les influences des différentes extensions urbaines de ces villes sur leurs centres.

L'un de ces cas pris comme objet de notre étude, est le centre ville colonial de Khenchela. Il se caractérise par une typologie distincte par rapport au tissu urbain qui compose le reste de la ville, et sa localisation dynamique au sein des transformations et des extensions urbaines qu'elle a connues.

Après l'étude analytique approfondie de la ville et de son centre nous somme arrivés à constater que celui-ci survie encore et garde une valeur importante dans la ville par la concentration de la plupart des activités et des fonctions de cette dernière, malgré cela, le bon fonctionnement de ce centre est influencée la croissance déséquilibré de la ville.